TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11537 — MERCREDI 3 MARS 1982

La Commission européenne rejette le plan de restructuration de la sidérurgie belge

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 F. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un « Watergate » allemand ?

Est-on en train d'assister à Bonn à un « Watergate à l'allemande », selon la formule utilisée par plusieurs journaux d'outre-Rhin ? L'affirmer serait probablement aller un peu vite. Ne serait-ce qu'en raison du fait, fort opportunément rappelé lundi 1er mars par le président de la République, M. Cartens, que, jusqu'à preuve de leur culpabilité, les personnalités mises en cause dans le scandale du financement occulte des partis sont présumées innocentes. Elles ne cessent d'ailleurs de nier toute responsabilité dans l'affaire, malgré l'ouverture d'une enquête par le parquet de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Parmi les principales « vedettes » de l'affaire figurent en effet M. Manfred Lahnstein, secrétaire d'État à la chancellerie et très proche collaborateur du chef du gouvernement, ainsi que deux membres très en vue du cabinet, le comte Lambsdorff, ministre libéral de l'économie, et M. Hans Matthöffer, ministre social-démocrate des finances. L'opposition reste pour l'instant fort modérée, certains de ses dirigeants se contentant de demander la mise en disponibilité, en attendant les résultats de l'enquête, de ces trois hommes-clés.

Cette discrétion, un an et demi après une campagne électorale où l'on ne s'était pas fait de cadeaux, pourrait notamment s'expliquer par la crainte que certains leaders de la C.D.U. chrétienne-démocrate ne soient à leur tour mis sur la sellette. Il semble, en effet, que seule la C.S.U. bavaroise de M. Franz-Josef Strauss n'ait pas bénéficié des libéralités des industriels, du moins par les voies frauduleuses qui sont en cause ici.

Mais cet éventuel élargissement du scandale au principal parti de l'opposition n'est pas vraiment rassurant pour le chancelier. Déjà en butte à l'offensive neutraliste de l'aile gauche du S.P.D. et à la désaffection croissante de ses alliés libéraux, dont certains semblent tentés par un renversement d'alliance, M. Schmidt affronte une opinion publique qui ne se résigne pas aisément aux compromissions et menus « arrangements » de la classe politique.

Si l'on voyait se confirmer les rumeurs — ou les supputations — selon lesquelles l'affaire aurait pu être sinon montée, du moins révélée par la R.D.A. pour nuire aux modérés des deux formations gouvernementales (qui semblent avoir été les principaux bénéficiaires des fonds détournés), on serait alors en présence d'une crise très grave. Si grave qu'elle risquerait d'être fatale au cabinet. Ces suppositions, repoussées avec ironie par Berlin-Est, sont catégoriquement démenties par les autorités de Bonn et par les services secrets.

Mais, même si l'affaire ne prend pas une telle ampleur, il en restera, au minimum, un malaise dans l'opinion, un doute sur la loyauté du jeu politique interne de la République fédérale, et un fardeau supplémentaire pour M. Schmidt. Étrange situation, décidément, que celle de ce vainqueur incontesté du scrutin de 1980 qui semblait porté par la confiance assez massive de ses concitoyens, et qui va, depuis son triomphe électoral, d'épreuve en épreuve. Au point de sembler chaque semaine plus menacé et de faire parler, à propos du climat politique de Bonn, d'« atmosphère de fin de règne ».

Moscou et la Pologne

L'U.R.S.S. souhaite que la junte redonne au parti son rôle d'avant-garde

Arrivé lundi 1er mars à Moscou, où il a été accueilli avec beaucoup d'égards, le général Jaruzelski a eu, mardi matin, un second entretien avec M. Brejnev. Les conversations, qui devaient s'achever mardi soir, ont porté, notamment, sur les problèmes économiques.

M. Brejnev a affirmé que l'Union soviétique était prête à faire des sacrifices pour aider la Pologne à sortir de ses difficultés matérielles. Par la même occasion, il a apporté son appui à la politique que suit le général Jaruzelski depuis le coup de force du 13 décembre. Il attend toutefois des autorités polonaises qu'elles luttent avec vigueur « contre l'anarchie », et surtout qu'elles « rétablissent le rôle d'avant-garde du parti de la classe ouvrière ». De son côté, le chef de la junte s'est félicité du « capital de confiance » que lui apportent ses alliés, et il a promis que son pays ne serait pas « le maillon faible du socialisme ».

De notre correspondant

Moscou. — Le général Jaruzelski, chef du parti et du gouvernement polonais, a été reçu lundi 1er mars dans la capitale soviétique avec des égards particuliers. M. Brejnev est allé en personne l'accueillir à l'aéroport en compagnie de M. Tikhonov, chef du gouvernement, et de quatre membres importants du bureau politique, MM. Andropov, président du K.G.B. ; Gromyko, ministre des affaires étrangères ; Oustinov, ministre de la défense, et Tchernenko. Ces cinq personnalités ont ensuite participé aux conversations.

Du côté polonais, M. Jaruzelski était entouré notamment des deux vice-présidents du gouvernement, qui dirigent les petits partis satellites, MM. Roman Malinowski pour le parti paysan et Edward Kowalczyk pour le parti démocratique ; il y avait aussi deux membres du bureau politique : MM. Czyrek, ministre des affaires étrangères, et Messner, premier secrétaire à Katowice.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 3.)

Les prix de l'énergie et les réformes

• Baisse de l'essence et du super hausse du fuel domestique et du gazole
• Création d'un livret d'épargne au revenu indexé sur l'inflation

Les prix de l'essence et du supercarburant vont baisser d'environ 5 centimes par litre et revenir ainsi respectivement à 4,04 F et à 4,27 F. A l'inverse, les prix du litre de fuel domestique et du gazole devraient augmenter de 4 centimes, hausse qui les fera passer respectivement à 2,24 F et à 3,19 F. Ces mesures, arrêtées par le conseil des ministres du 2 mars, seront soumises au Comité national des prix, jeudi 4 mars ; ce dernier devra aussi entériner une hausse moyenne de 10 % des tarifs de l'électricité et de 7 % de ceux du gaz. Une nouvelle majoration, de l'ordre de 4 % sur l'électricité et de 7 % sur le gaz, devrait intervenir dans le courant de l'année.

Le conseil des ministres a également décidé la création d'un livret d'épargne populaire, réservé aux personnes disposant de faibles ressources (non imposable ou faiblement imposable), et dont le revenu sera indexé sur le taux annuel de l'inflation.

Voilà plus de dix-sept ans — depuis le 1er novembre 1964 très exactement — que le prix des carburants n'avait pas baissé en France. La décision du gouvernement a donc de quoi surprendre. Les prix des produits pétroliers se trouvent actuellement dans une période intermédiaire entre deux régimes. Celui qui avait cours depuis 1978 n'est plus en vigueur : il nécessiterait une augmentation de l'ordre de 15 centimes par litre pour tenir compte de l'évolution d'un dollar toujours au sommet. Le nouveau régime — fondé sur une formule qui aligne en fait les prix français sur ceux des autres pays européens et du marché libre de Rotterdam — est en négociation entre le ministre délégué chargé de l'énergie et la profession pétrolière.

La divergence est encore grande sur l'évaluation des coûts spécifiques supportés par le raffinage français pour calculer le différentiel nécessaire entre les cours de Rotterdam et les prix hors taxe en France (les pouvoirs publics parlent de 45 francs par tonne, les compagnies en demandent près de 90 francs).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 45.)

Page 21

Les mystères des Arts et Métiers

Le début d'une enquête d'EDWY PLENEL

POINT

La valse-hésitation de la retraite

Simple erreur d'aiguillage qu'il faut corriger juste avant l'accident ? C'est l'explication qu'on laisse entendre à Matignon après la décision de reporter la date d'adoption de l'ordonnance sur la retraite à soixante ans. Le souhait exprimé par les députés qui veulent interroger le ministre de la solidarité a certes pesé et, surtout, l'agacement des élus socialistes qui — pressés de questions dans leur circonscription — s'inquiètent des retombées exactes de la réforme.

La mauvaise impression — politique — que laissera cette nouvelle valse-hésitation du pouvoir n'est certes pas à négliger, à la veille des élections cantonales. Une nouvelle démonstration est faite que le gouvernement ne fonctionne pas encore à l'unisson. Mais le geste courageux de M. Mauroy, d'engager une nouvelle concertation, démontre que les socialistes n'ont pas peur de polir et repolir l'ouvrage, après avoir admis que le travail n'était pas tout à fait bien terminé.

Le calcul politique du gouvernement est aussi d'ordre social et syndical. Sensible aux inquiétudes des parlementaires, M. Mauroy veut éviter de nouveaux faux pas, et surtout une détérioration du climat social, comme cela a été le cas pour l'ordonnance sur la durée du travail. Saura-t-il éviter tous les pièges qui jonchent le terrain — très miné et tourmenté — qu'est celui de la retraite avec ses centaines de régimes ?

Le premier ministre risque surtout d'être placé devant une contradiction dont lui-même et tous les socialistes sont à l'origine : la promesse électorale d'une retraite à soixante ans — slogan très populaire — et la prise en compte des dures réalités sociales et financières.

(Lire page 44.)

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN ISRAËL

« Il n'y a pas, en principe, d'événement à attendre de ce voyage si ce n'est le fait que ce voyage est en lui-même un événement », a déclaré, lundi 1er mars, M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, en commentant la visite que fera du mercredi 3 au vendredi 5 mars M. Mitterrand en Israël. *« Ce voyage en soi-même est un discours politique très important »*, a-t-il ajouté. *« Le fait que le président Mitterrand se rende dans ces lieux chargés d'histoire, le temps qu'il y passe, sont des gestes politiques de dimension historique. »*

Le président de la République, qui sera accompagné de quatre ministres, aura notamment deux entretiens avec M. Begin, premier ministre israélien. Les deux hommes d'Etat donneront, jeudi, une conférence de presse commune. M. Begin doit également avoir un entretien particulier avec M. Cheysson, qu'il n'avait pu recevoir lors de la visite de celui-ci à Jérusalem, en décembre.

Le président de la République prononcera deux discours, mercredi soir et jeudi matin, mais il s'exprimerait en termes généraux. Il ne va en Israël *« ni avec des solutions en poche, ni en arbitre, ni en médiateur »*, a souligné M. Vauzelle, mais *« en ami »*.

Le ministre des relations extérieures recevra de son côté les maires de quatre villes des territoires arabes occupés.

Changer de logique

par ANDRÉ FONTAINE

Nous l'a-t-on assez resservie, la fameuse phrase des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle : *« Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples. »* Elle doit hanter l'esprit de François Mitterrand, au moment où il s'apprête à partir pour Israël. Jamais la situation dans cette partie du monde n'a paru aussi *« compliquée »*. Jamais l'efficacité des *« idées simples »* avancées pour la débloquer n'a paru aussi contestable.

La région, avec son pétrole, avec sa position au carrefour de l'Europe et de l'Asie, de la Méditerranée et de l'océan Indien constitue un enjeu stratégique capital. Il risque d'en être ainsi aussi longtemps que se poursuivra la rivalité soviéto-américaine. Un règlement durable est en effet difficilement concevable sans l'accord de l'U.R.S.S., sans qu'on voie bien à quel genre de règlement durable elle pourrait trouver intérêt. La vérité est que, faute, dans la plupart des cas, de structures nationales et étatiques suffisamment enracinées, l'instabilité est la règle depuis que, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, se sont effondrées les deux hégémonies, d'ailleurs rivales, de la Grande-Bretagne et de la France, qui s'étaient substituées, à partir de 1918, à celle de Constantinople.

(Lire la suite page 6.)

Une certaine idée du devoir

par JACQUES AMALRIC

Il suffit de relire certains écrits déjà anciens de M. François Mitterrand pour s'en persuader : l'actuel président de la République, qui fait très souvent référence à ses amis juifs ou israéliens, entretient une relation privilégiée, affective, avec Israël depuis la création de cet Etat. Oublier cet élément, c'est s'interdire de comprendre quoi que ce soit à la démarche qu'il accomplit cette semaine. Plus encore que les autres pans de la diplomatie française, c'est dans le bureau présidentiel que la politique proche-orientale est définie, pesée, mise en forme à coups de déclarations, d'interviews, de gestes symboliques.

Le voyage en Israël, que l'observation d'une prudence tant soit peu frileuse déconseillait, fait partie de ces gestes. Il est plus que probable que, en se rendant à Jérusalem, M. Mitterrand accomplit ce qu'il estime être son devoir. Devoir à l'égard d'un Etat dont la France a approuvé la création, ce qui lui interdit d'en permettre, ne serait-ce que par lâcheté, la disparition. Mais aussi devoir à l'égard du peuple juif — parmi lequel M. Mitterrand a puisé tant de « compagnons de vie » (1) — de ce peuple victime à la veille et pendant la seconde guerre mondiale de la lâcheté des démocraties.

(Lire la suite page 6.)

(1) Interview à *l'Arche*, mars 1982. (*Le Monde* du 26 février.)

Photos en couleurs et analyse du sol

DEUX PREMIÈRES SOVIÉTIQUES SUR VÉNUS

(Lire page 48)

AU JOUR LE JOUR

DURÉE

Travailler, certes, mais combien de temps par semaine et combien d'années par vie ? Cette affaire est devenue le casse-tête chinois du gouvernement.

L'ordonnance sur les trente-neuf heures a suscité une joyeuse pagaille. Après cette ordonnance-boomerang, on hésite à décider, de la même manière, l'avancement de l'âge de la retraite à soixante ans.

Une idée fait son chemin : la semaine de soixante heures et la retraite à trente-neuf ans. Les rares survivants y trouveront leur compte.

BRUNO FRAPPAT.

« LA FIÈVRE AU CORPS », film de Lawrence Kasdan

Le piège américain

Body Heat (la Fièvre au corps) marque les débuts comme auteur complet, scénario et mise en scène, de Lawrence Kasdan, un membre du gang des talentueux jeunes loups de la côte ouest des Etats-Unis, avec George Lucas et Steven Spielberg. Il a écrit les scénarios de *l'Empire contre-attaque*, *les Aventuriers de l'arche perdue* et le numéro trois de la série *la Guerre des étoiles* en cours de tournage, *la Revanche du Jedi*.

Comme Lucas et Spielberg, il est le produit de la culture cinématographique née après-guerre dans les universités américaines sur les traces de la nouvelle vague française. François Truffaut l'a précédé, sur le ton intimiste, dans cet hommage au film noir américain des années 40 et à travers lui au roman noir dans son classique *Tirez sur le pianiste*.

Lawrence Kasdan n'hésite pas à se référer, pour *Body Heat*, à *Assurance sur la mort*, de Billy Wilder, et à toute une tradition hollywoodienne nourrie de la littérature de Raymond Chandler et de James Cain. A travers la sophistication appuyée du récit et des dialogues, à travers le jeu stéréotypé des acteurs, c'est l'Amérique moderne, l'Amérique du sexe, de l'argent, de la violence et de la mort qui nous est projetée comme une série de tableaux vivants.

L'habileté du cinéaste, sa trop grande habileté, consiste à brouiller les pistes, à la fois par plaisir personnel, par instinct naturel, mais aussi par nécessité : on n'attaque pas de front les tabous ; le fond du problème, la corruption du pouvoir capitaliste et, par-delà le capitalisme, de tout pouvoir. Le cinéaste ne cesse de jouer à cache-cache. L'action se passe en Floride.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 23.)



Le Monde

idées

Le métier de soldat

« L'armée n'est pas une caste, mais elle a un statut, une discipline particulière », vient de déclarer M. Hernu qui a entrepris d'adapter la société militaire à la société française. Sur ce thème des grandeurs et servitudes du métier de soldat, voici les points de vue de trois anciens officiers — MM. Claude Le Borgne, Jean Paucot et Alain Bloch — et celui d'un officier supérieur, qui signe sous pseudonyme. La société *militaire* peut-elle totalement s'identifier à la communauté nationale ou doit-elle cultiver ses différences ?

UN FAUX DILEMME

par JEAN PAUCOT (*)

COMME tous les autres corps du pays, l'institution militaire *se pose, dans les* périodes de mutations politiques, le *problème* de *sa place* dans la communauté nationale.

Celle-ci est, d'abord, déterminée par une évidence. Vis-à-vis de la République, de la Constitution qu'*elle* s'est choisie, vis-à-vis de son mode *de fonctionnement politique* — la démocratie, — les militaires sont des citoyens au même titre que les autres. La distinction traditionnelle qui oppose, par exemple, la « participation du peuple à sa défense » et la « fonction militaire » proprement dite est ainsi parfaitement illusoire. Les militaires sont *aussi* le peuple...

Certes, l'institution militaire remplit un rôle tout à fait spécifique. On peut parler d'abord d'une sorte de spécificité « ordinaire », ou de *service public*. On ne défend pas la France seulement aux heures de bureau, les jours ouvrables. On n'imagine pas une grève avec occupation des silos du plateau d'Albion. Ni un régiment de chars bloquant une autoroute pour des revendications catégorielles.

D'autres corps de la nation assurent de telles missions particulières, de services publics : les médecins, ou les électriciens, ont des tâches qui ne se plient pas aisément aux habitudes du salariat ordinaire. Mais les structures de défense sont spécifiques à un autre niveau : elles rendent en partie possible l'exercice d'autres activités nationales. C'est le fait que la nation soit libre, aussi peu contrainte que possible par des déterminations extérieures, qui autorise une vie démocratique.

La spécificité des armées est donc à la fois ***évidente*** (si l'on considère *leur mission*) et *légitime* (si l'on veut qu'elles la remplissent de manière efficace). Il va de soi qu'au-delà de cette spécificité *fonctionnelle,* l'armée, comme toute autre institution et plus même que d'autres en raison de ses traditions et de son organisation, peut développer une sorte de spécificité *organique.* Cette dernière vise à l'auto-reproduction, à l'auto-conservation : *elle n'est pas propre à l'armée.*

L'affaire du peuple

Le principal danger, en la matière, serait de confondre les deux. De tenir pour « ordinaire » la *tâche* de défense. Ou de tenir pour « impératif » ce qui n'est « que » revendication sociale d'un corps de fonctionnaires de l'État. D'où la tentation, à laquelle on succomba largement sous le précédent régime, d'*acheter* la paix dans les armées par de simples mesures financières. *Certes, celles-ci peuvent être nécessaires.* Mais elles ne sauraient suf*fire à définir la place dans la nation* de ces citoyens que l'on nomme militaires.

Sur le fond, on ne résoudra pas le problème posé par la spécificité des tâches de défense en recourant, par illusion, à la fausse identité défense = armée. La défense, c'est, aujourd'hui encore plus qu'hier, l'affaire du peuple tout entier.

Contrairement à ce qu'affirment d'un côté quelques techniciens « nucléocrates », de l'autre quelques anti-nucléaires, c'est l'avènement même de l'arme nucléaire qui rend encore plus nécessaire la participation populaire : l'atome menace tous les citoyens sans *aucune* exception. C'est donc à eux qu'il appartient de se défendre.

Le choix contraire serait paradoxal : l'intérêt le plus *général* de la nation serait défendu de manière *exclusive* par un groupe de spécialistes ? C'est alors seulement qu'on pourrait parler de « caste ». L'armée occupe une place première dans le *dispositif de défense du pays.* Pourtant, la défense de la France ce n'est pas l'armée, mais le peuple français, dont elle constitue l'un des multiples visages.

C'est dans ce cadre conceptuel *que se définit le particularisme* militaire. Son rôle est de faciliter la tâche des *soldats* — une tâche qu'ils sentent de plus en plus difficile, en partie parce qu'on a négligé depuis trop longtemps la liaison entre population et « *techniciens* » de la défense.

La nation et sa défense

A travers ses représentants, la nation définit sa politique de défense. *Les militaires,* citoyens *comme* les autres, ne sont donc ni en avance sur les changements ni à la traîne d'une évolution dont ils sont en partie intégrante. Dans les structures de défense, les forces armées, dont la place est déterminée par ces choix, sont en droit de réclamer les moyens matériels que la dernière loi de finances votée par un large consensus leur assure. Mais aussi la solidarité morale, qui leur permet de remplir au mieux les tâches que la collectivité leur attribue.

Abandonnons les faux paradoxes. C'est par rapport à cette nécessité de rendre *efficace* la *défense* française que les problèmes actuels doivent être *traités : règlement de discipline générale,* avenir du service national, existence d'un droit militaire en temps de paix, ou même problème des cumuls des retraites militaires et des emplois civils.

Cessons de nous demander si les militaires sont des citoyens comme les autres. Cette question est à la fois impertinente et inactuelle. C'est d'une réflexion profonde sur la défense, la politique de sécurité, la place de l'arme nucléaire, les modes d'intervention du peuple dans les dispositifs de défense, qu'a besoin la démocratie en France.

Militaire au cours d'une longue carrière, chercheur en science politique depuis plusieurs années, je crois être bien placé pour savoir que cette entreprise n'est pas simple à mener. *Mais* elle est aussi la grandeur du métier de citoyen. Le soldat n'est *rien d'autre qu'un spécialiste* de ce métier-là.

(*) Directeur de l'Institut français de polémologie, ancien colonel de l'armée de terre.

Des valeurs propres

par VÉLITE (*)

J'AI *parfois entendu* proclamer dans les mess ou dans les popotes que *« l'armée marcherait mal aussi longtemps qu'on s'obstinerait à la recruter dans le civil... ».* Sous son aspect caricatural, cet aphorisme a le mérite de mettre en évidence la spécificité de la société militaire par rapport à son environnement.

Les sociétés sont, en général, orientées et organisées autour d'un effet idéal à *réaliser* sur leurs composants individuels. Le capitalisme procurera le maximum de profits *aux plus* entreprenants, sans soucis des dégâts chez les plus pauvres. Le socialisme donnera à tous un bonheur parfait, dans l'irresponsabilité la plus totale. Les systèmes intermédiaires tenteront une impossible synthèse, mais tous voudront agir dans l'intérêt supposé de *leurs citoyens.*

Le choix est ailleurs

La société militaire, en revanche, est orientée vers la défense de la patrie par les armes de *guerre.* Ses valeurs *sont* le désintéressement, la disponibilité, l'ordre, le devoir et l'abnégation poussée jusqu'au sacrifice suprême. Ces concepts rétrogrades sont aux antipodes du monde de la consommation, et leur énumération peut prêter *au sourire ou* à l'ironie ; certains peuvent être revendiqués *par d'autres* ensembles sociaux, mais la société militaire est la seule à les englober tous. Ses membres n'ont pas pour idéal de recevoir mais de donner leur discipline, leur temps et, parfois, leur vie.

Qui est concerné ? Les militaires de carrière et leurs familles, évidemment, les personnels *civils des armées, dans une* certaine mesure, mais aussi les appelés, qui subissent, avec plus ou moins de résignation, les contraintes dues à leur incorporation dans un ensemble qu'ils n'ont pas choisi.

Il pourrait être tentant, en vue de rendre le service militaire plus *facilement acceptable, d'assou*plir au bénéfice des conscrits un certain nombre de règles militaires. Cette attitude n'est pas admissible, car elle ferait perdre à l'ensemble de l'institution sa spécificité et, donc, son aptitude *à remplir son rôle dans la nation.* Le commandement le comprend, *puisque les démarches* pour libéraliser la vie en dehors du service sont toujours accompagnées de rappels sur la rigueur, plus que jamais nécessaire en service. Les appelés l'admettent *également*, car ils sont souvent les *premiers à s'étonner devant certaines mesures* démagogiques.

Le choix est ailleurs : il est de savoir si *l'on doit demander* aux *jeunes* citoyens de s'intégrer temporairement à une société militaire contraignante en vue de participer à la défense de la collectivité ou si cette mission doit être réservée à des professionnels volontaires, dont les motiva*tions initiales* peuvent, *par ailleurs,* être parfois relativement étrangères à l'idéal de la protection de la patrie. La décision appartient en France au Parlement, et, aussi longtemps qu'il maintiendra la loi actuelle, les appelés du contingent devront participer à la spécificité de la société militaire pendant leur séjour sous les drapeaux, et que ce soit pendant *six ou douze mois ne changera* rien à la situation.

(*) Ce pseudonyme est celui d'un officier supérieur de l'armée de terre. (N.D.L.R.)

La spécificité militaire

par ALAIN BLOCH (*)

« *JE suis ici pour vous apprendre à tuer sans être tué.* » Ainsi fus-je accueilli à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr par mon instructeur il y a un peu plus de dix ans. Et, dix ans plus tard, j'ai la conviction profonde que l'essence même de la spécificité du corps *militaire* est *tout* entière contenue dans cette phrase.

C'est en *effet* la préparation au combat, au sacrifice ultime au service de la République, qui, en constituant la mission fondamentale des forces armées, leur confère une place originale et très particulière au sein de nos sociétés démocratiques occidentales. Car c'est bien la notion même de sacrifice qui est aujourd'hui, beaucoup plus qu'hier, très étrangère aux habitudes mentales qu'engendrent le confort et l'assistance permanente du citoyen de ces sociétés. Si bien qu'à mesure que progressent dans ce sens les démocraties le fossé se creuse entre le corps social et son corps militaire, demeuré le champ d'exercice d'un certain type d'autorité exigé impérativement par les circonstances du combat — dont découle un certain style de vie, jugé au fur et à mesure de cette *évolution*, de *plus en plus* anachronique par la société même qu'il a reçu mission de défendre.

Pourtant, si le soldat-citoyen de la première guerre mondiale est parvenu à supporter les conditions pour ainsi dire dantesques de ce conflit, c'est bien parce que la société dans laquelle il vivait était elle-même fort *rude dans sa ruralité.* Un quart de siècle plus tard, les conditions avaient déjà changés : que l'on juge donc de l'exigence du degré d'entraînement du jeune soldat d'aujourd'hui, fort peu préparé par son éducation à un conflit éventuel qui ne promet pas dans sa technicité apocalyptique d'être particulièrement joyeux !

Un rejet de l'armée

La tentation est forte pourtant pour le politique, à mesure de l'allongement de la période de paix, de chercher à *atténuer cette spécificité* de plus en plus ressentie comme un particularisme quasi a-social. Et, en cette matière, l'actuel gouvernement ne ferait que poursuivre l'action des précédents, qui avaient déjà modifié en profondeur, le règlement de disci*pline générale*, par exemple.

Il faut d'ailleurs reconnaître que la *pression sur les élus de la jeunesse*, qui vit le service militaire auquel elle est astreinte comme un anachronisme particulièrement stérilisant, s'accroît en ce domaine sensiblement avec les années. Encore convient-il de remarquer pour le responsable politique, soucieux de ne pas sombrer dans la démagogie, qu'il y a dans ce rejet de l'armée par la jeunesse celui de toute structure *vécue comme imposée par le monde* adulte, tandis que le type d'organisation militaire, lorsqu'il est librement accepté, comme c'est le cas dans les *corps de métier telle la gendarmerie,* n'est pas en profondeur contesté. Bien plus, ce type de structures, et le style d'exercice de l'autorité qui le caractérise, semble bien être le seul réellement adapté aux situations conflictuelles qui mettent en jeu la survie d'une organisation.

Ainsi les démocraties antiques confiaient-elles déjà tous les pouvoirs à un seul homme pendant quelques mois en cas de crise grave, rejoignant ainsi la notion de chef militaire, dispositions quasiment reprises par notre Constitution et son *article* 16. Ainsi, l'*entreprise* elle-même, en situation concurrentielle, adopte-t-elle singulièrement le vocabulaire et l'organisation militaires : *stratégies* de production, *cible* marketing, *état-major* du P.-D.G. Nous voilà bien à l'opposé de la réduction de la spécificité militaire à *la* société civile ! En fait, si l'on n'y prenait garde, il y *aurait paradoxalement* dans la négation de la spécificité militaire, c'est-à-dire dans l'aveu indirect de l'inadaptation du soldat appelé à la situation de crise grave et à sa préparation, la tentation latente de l'armée de métier.

Certes, cette inadaptation existe, mais c'est précisément au politique responsable de tenter d'y remédier, et c'est l'une des missions qu'il a confiées aux forces armées. *Il* faut leur en laisser les moyens.

Tenir la promesse

Pourquoi d'ailleurs vouloir faire ressembler la société militaire à la société civile ? Ce serait singulière*ment la faire régresser,* tant son organisation est, comme le notait Jaurès, d'essence socialiste : nivellement des *différences* d'origine sociale, promotion exclusivement fondée sur le mérite, « solidarisme » accentué des institutions sociales militaires, éventail des salaires de 1 à 6 et jusqu'à l'uniforme, qui traduit bien cette *volonté* d'égalitarisme dans l'apparence, source de cohésion du corps militaire.

Non, ce n'est certes pas en faisant « *singer* » les civils à nos militaires que nous parviendrons à cette fameuse symbiose armée-nation, que tout le monde souhaite, sans toujours tirer les conséquences objec*tives de ce souhait.* Car, *si particularisme* dans le mauvais sens du terme il existe quelquefois, c'est aussi parce que, en le craignant, le pouvoir politique l'a souvent lui-même amplifié : combien de passerelles existe-t-il entre la fonction publique et son sous-ensemble militaire ? Pourquoi n'avoir jamais institué d'année sabbatique dans les entreprises pour les cadres des armées, *alors que* certains cadres d'entreprises, par exemple, passent un an à l'Institut des *hautes études de défense* nationale ? Pourquoi ne pas accélérer les carrières des officiers sortis de grandes écoles militaires,comme on l'a fait pour les ingénieurs militaires de l'armement sortis de Polytechnique, afin de leur permettre à quarante ans d'avoir une deuxième carrière civile ?

C'est par des mesures de cette nature, comme en poursuivant vigoureusement la démocratisation du recrutement des cadres militaires, que *l'on fera admettre au corps social* tout entier le *devoir* de spécificité de ceux à qui la nation a demandé non seulement de se tenir prêts au sacrifice suprême, mais d'être en mesure de l'exiger de ceux dont la République leur a confié le commandement.

Mais c'est à coup sûr aussi tout simplement en tenant la promesse de ramener le service national à six mois, c'est-à-dire en le réduisant à sa seule période d'instruction, toujours ressentie comme enrichissante par les appelés, contrairement aux six mois suivants vécus comme inutiles *et contraignants. Peut-être n'a-t-on* pas mesuré qu'il fallait pour ce faire revoir en profondeur non seulement notre système de mobilisation et sa logistique, mais probablement jusqu'à notre concept de défense lui-même... et celà est un autre débat !

(*) Membre du bureau national du parti radical, capitaine en service détaché.

MÉRITOIRE CONTINUITÉ

par CLAUDE LE BORGNE (*)

IL *faut* rendre hommage au nouveau pouvoir pour l'honnêteté avec laquelle il a traité jusqu'à maintenant les questions de défense militaire. M. Mauroy a d'ailleurs très clairement affirmé, dès sa première intervention sur ce grave sujet, que la sécurité de la France était le seul domaine où le gouvernement du changement devait s'obliger à la continuité (discours du 14 septembre *1981* à l'Institut des hautes études de défense nationale).

De cette continuité, M. Hernu apporte une nouvelle preuve par l'exposé qu'il fait, au Parlement, des orientations prises depuis le 10 mai. Sa présentation de la stratégie française de dissuasion est d'une impeccable rigueur. Les spécialistes sourcilleux qui sévissent en cette matière ne sauraient eux-mêmes y changer un mot. Tout au plus chicaneront-ils, à *nouveau, sur* l'ambiguïté du « septième » sous-marin nucléaire lanceur d'engins (S.N.L.E.), qui pourrait bien n'être que le remplaçant du premier. Mais les décisions importantes qui ont été arrêtées et que le ministre de la défense rappelle (modernisation des actuels S.N.L.E. et préparation de la *génération* suivante, adoption d'un missile sol-sol stratégique *mobile* et d'un successeur du Pluton) sont celles-là mêmes que les précédents gouvernants avaient préparées.

Cette rigueur — presque ascétique dans la situation post-électorale où nous sommes — est à la fois méri*toire* et *rassurante, puisqu'il s'agit,* avec les forces nucléaires, de la pièce maîtresse de notre défense. Mais M. Hernu s'en tient, honnêtement toujours, à *cette seule* pièce maîtresse et ne parle pas du reste.

Contraire à l'esprit du temps

C'est que ce reste... reste à l'étude. Il faut souhaiter qu'il y reste longtemps, car il apparaît bien ardu de concilier les impératifs de l'efficacité militaire avec les sensibilités, traditions et symboles qui pèsent sur *la pensée des socialistes français,* à quoi s'ajoutent les promesses dont les électeurs consciencieux auront le mauvais goût, tôt ou tard, de se souvenir. On se contentera de citer ici les têtes de chapitre, qui suffisent à suggérer les embarras et les hésitations du proche avenir : la nature de la discipline militaire, si contraire à *l'esprit* du temps ; l'objection de conscience, qui fait fort mauvais ménage avec l'exaltation du « Mourir-pour-la-patrie » et, combien plus encore, du « Tuer-pour-elle » ; *la stratégie d'action* extérieure, qui, même rebaptisée « assistance », n'évolue pas que dans le sentiment et requiert une troupe d'élite qui ne s'embarrasse point de délicatesses ; la durée du service militaire, surtout. Si l'on n'y prenait garde, ce dernier point, majeur, pourrait amener à prendre les choses à l'envers : diminuer, d'abord, la durée du service ; accommoder, ensuite, à cette durée réduite le volume des forces ; tailler, enfin, à ces forces appauvries des missions à leur mesure et pour lesquelles on *appellerait* à la *rescousse* le cher Jaurès, initiateur de la dissuasion populaire.

M. Hernu a, le 16 novembre 1981, à l'I.H.E.D.N., fort bien posé ce problème-là et montré la prudence qui convenait à sa complexité. Souhaitons que le temps lui soit laissé non de le comprendre — c'est évidemment chose faite mais de faire comprendre aux électeurs, aux élus, aux militants où est la néces*sité, qui fait loi.*

* Général du cadre de réserve.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou *provisoires (deux semaines ou plus)* : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

L'U.R.S.S. souhaite que le parti retrouve son rôle d'avant-garde

(Suite de la première page.)

La délégation comprend également M. Wozniak, membre suppléant du bureau politique et secrétaire à l'économie, qui a mené ces temps derniers toutes les négociations avec l'U.R.S.S., et le général Siwicki, vice-ministre de la défense et membre suppléant du bureau politique, qui est le numéro deux du Conseil militaire de salut national présidé par le général Jaruzelski. La télévision a consacré une grande place à l'événement.

L'important cérémonial de l'accueil à l'aéroport était évidemment destiné à affirmer de façon solennelle l'appui donné par M. Brejnev au dirigeant polonais après le coup de force du 13 décembre.

Le chef de l'Etat soviétique, qui s'exprimait publiquement pour la première fois sur ce sujet, a assuré le général Jaruzelski, à l'occasion du dîner offert en l'honneur de celui-ci, de sa « *compréhension totale* » à l'égard de la « *décision nationale* prise pour « *défendre le pouvoir populaire, apaiser les passions, sortir le pays d'une crise douloureuse qui n'a que trop duré* ».

Pour le général Jaruzelski, ces propos sont un incontestable témoignage de satisfaction de la part des autorités soviétiques. Mais celui-ci est aussitôt suivi de deux recommandations, voire de deux contreparties. Sur le plan intérieur M. Brejnev attend du gouvernement polonais qu'il continue d'agir pour redresser une situation encore « *complexe* » et « *parfois dramatiquement difficile* », (car « *les vagues de l'anarchie, du chaos et de la terreur*, a dit le chef de l'Etat soviétique, *ne refluent pas d'emblée* »), et surtout pour « *rétablir le rôle d'avant-garde du parti de la classe ouvrière* », condition de ce redressement.

Sur le plan extérieur, le général Jaruzelski est invité à soutenir la politique de paix de l'U.R.S.S. « *Sans aucun doute*, a dit M. Brejnev, *le climat politique mondial dépend à bien des égards de l'état des rapports soviéto-américains. Mais ce n'est pas toute la vérité. Le poids politique et la crédibilité des autres pays, notamment européens, pèse lourd dans la solution des problèmes mondiaux. La voix de ces pays peut être même déterminante* ».

Dans sa réponse, le général Jaruzelski a donné des assurances dans ces deux domaines. Sur le plan intérieur, il a justifié l'introduction de l'état de guerre, décision prise « *en toute indépendance et souveraineté* », ajoutant : « *La situation se stabilise mais la lutte se poursuit.* » Il a également précisé que personne ne peut remplacer le parti pour sortir le pays de la crise. Sur le plan extérieur, le chef du gouvernement polonais a rendu un vibrant hommage à l'Union soviétique et à ses forces armées, qui avec celles des Etats membres du pacte de Varsovie sont la « *principale garantie de la paix en Europe et par là même de la sécurité et de l'intégrité territoriale de notre pays dans l'immuabilité de ses frontières justes et intangibles* », telles que les ont établies les accords de Potsdam et de Yalta. Il a insisté aussi sur « *l'immense portée de l'irremplaçable aide internationale* » accordée par l'Union soviétique.

Au cours des pourparlers qui ont eu lieu dans l'après-midi entre les deux délégations, celles-ci ont décidé, selon l'agence Tass, de « *prendre de nouvelles mesures concrètes en vue d'élargir les relations économiques, commerciales et culturelles entre les deux pays* ». MM. Brejnev et Jaruzelski ont d'autre part « *exprimé leur avis unanime que la présente conjoncture internationale exige comme jamais auparavant l'unité des pays de la communauté socialiste, la cohésion de toutes les forces pacifiques en vue de supprimer la confrontation, d'arrêter la course aux armements et de donner une riposte aux forces du militarisme et de la guerre* ».

En échange d'une aide économique dont le « *niveau* » et la « *qualité* » vont s'accroître, le général Jaruzelski s'engage à accentuer la « *normalisation* », ce qui devrait impliquer à l'intérieur du pays la substitution du parti à l'armée comme force dirigeante, et à l'extérieur une intégration plus poussée au bloc socialiste.

THOMAS FERENCZI.

Selon des délégués de la Croix-Rouge qui l'ont rencontré

M. Walesa serait détenu dans des conditions « satisfaisantes »

A Varsovie, la presse met l'accent sur l'importance de la visite du général Jaruzelski à Moscou. Le *Zycie Warszawy* en attend une « *nouvelle étape qualitative dans la coopération entre les deux pays* », tandis que le *Trybuna Ludu* estime que ce voyage est « *un acte politique important non seulement dans les relations mutuelles, mais aussi parce qu'il transcende le domaine des relations bilatérales. Ainsi, la Pologne et l'U.R.S.S. participent et continueront à participer à une lutte commune contre les forces de guerre froide, pour la défense de la paix et de la détente* ».

La presse continue à attaquer Solidarité. *Trybuna Ludu* accuse plus particulièrement les dirigeants du syndicat et leurs principaux conseillers d'être liés depuis des années aux milieux trotskistes internationaux. L'organe du parti s'en prend particulièrement à MM. Jacek Kuron, Adam Michnik et Karol Modzelewski, des dissidents de longue date, et ajoute que les médias occidentaux et le Syndicat indépendant ont conspiré pour garder ces liens secrets.



(Dessin de PLANTU.)

Quant à l'agence PAP, elle a demandé, le lundi 1er mars, aux amateurs de football de se comporter de façon « *civilisée* » lors du match Pologne-U.R.S.S. qui doit opposer mercredi à Varsovie l'équipe militaire polonaise du Legia à l'équipe Dynamo de Tbilissi. Il s'agira du premier match de l'année.

A Genève, au cours d'une conférence de presse donnée lundi, M. Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge C.I.C.(R.), a indiqué que M. Lech Walesa a reçu une visite sans témoins de délégués de cet organisme neutre et humanitaire. Les conditions de détention du président de Solidarité seraient « *satisfaisantes* », selon M. Hay. L'entretien, nous dit notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, aurait eu lieu la semaine dernière et aurait duré trois heures. Le C.I.C.R. a pu également rencontrer mille trente-quatre personnes dans six centres d'internement choisis par les autorités. Celle-ci ont d'ailleurs laissé dire que deux fils de M. Walesa avaient pu rendre visite à leur père dimanche dernier et l'avaient trouvé en bonne forme.

Un appel de M. Bujak

D'autre part, dans un nouvel appel, M. Zbigniew Bujak, président de Solidarité pour la région de Varsovie, dénonce comme inacceptables les propositions du gouvernement sur les futurs syndicats, qui ne seront, à son avis, que des marionnettes dans les mains du pouvoir. Ces propositions excluent toute indépendance, estime M. Bujak, qui vit dans la clandestinité depuis le 13 décembre.

« *La seule voie qui nous reste est de lutter pour la restauration des activités de Solidarité* », écrit-il. Le syndicat doit manifester sa présence, « *même aujourd'hui dans les entreprises et dans la vie publique... En parlant ouvertement de tous les problèmes importants pour les travailleurs et pour le syndicat* ». Il invite tous les responsables régionaux qui ne sont pas internés à envoyer des lettres à la Diète pour protester contre la campagne anti-Solidarité et exiger la restauration du syndicat.

« *Les autorités devront accepter au moins comme un fait que le syndicat est actif* », poursuit-il.

« *Nous devons être prêts pour des activités coordonnées*, indique M. Bujak. *Il doit y avoir des groupes organisés dans chaque entreprise, ayant à leur disposition des fonds pour venir en aide à ceux qui sont harcelés, du matériel d'impression pour publier leurs propres journaux, ainsi qu'un réseau de communications. Quand le problème de l'existence de Solidarité sera débattu, notre mouvement devra être une force réelle pour pouvoir dicter ses conditions. Nous avons un objectif devant nous pour l'instant : ranimer nos activités syndicales, libérer les internés, faire réembaucher ceux qui ont été licenciés et faire lever la loi martiale.* »

Italie

Une « colonne » des Brigades rouges est démantelée à Milan

De notre correspondant

Rome. — A la suite d'une vaste opération de police menée dans la région de Milan la semaine dernière, l'une des « colonnes » les plus actives des Brigades rouges « *a été démantelée* », ont affirmé lundi 1er mars au cours d'une conférence de presse les autorités chargées de l'enquête. Au cours de celle-ci dix-sept personnes ont été arrêtées et neuf caches d'armes ont été découvertes. Il s'agit de la colonne Walter Alasia, caractérisée par son indépendance par rapport aux autres groupes des B.R. et qui, jusqu'à présent, n'avait pratiquement pas été touchée par la vague d'arrestations (près de deux cents personnes) effectuées depuis la libération du général Dozier en janvier. Selon la police, la colonne Walter Alasia est totalement étrangère à l'enlèvement du général.

Prenant le nom d'un jeune militant tué en 1976 par la police, la colonne Walter Alasia a depuis la fin des années 70 fait preuve d'autonomie tant en ce qui concerne les objectifs que l'organisation par rapport au reste des B.R. A partir de 1980, la coupure sera nette avec le reste de l'organisation. Cette même année, la colonne Walter Alasia enlève un dirigeant d'Alfa Romeo, M. Renzo Sandrucci. Apparemment, elle a monté cette opération sans en avertir la direction stratégique des B.R.

Parmi les personnes arrêtées la semaine dernière, généralement jeunes et d'origine ouvrière, figure Nicolo Di Maria, le chef de la colonne, depuis l'arrestation en 1980 de son « chef historique » Aurore Betti. Parmi les documents découverts par la police figure notamment un plan d'attaque de la prison de San-Vittore, où est détenu Aurore Betti.

La police a d'autre part annoncé la capture à Turin d'une des évadées de la prison de Ravigo, le 3 janvier dernier : il s'agit de Marina Primoli, membre du groupe Prima Linea.

PHILIPPE PONS.

Espagne

Des militaires demandent le droit d'intervenir dans la vie politique

De notre correspondant

Madrid. — A l'occasion du procès contre les auteurs du putsch manqué du 23 février 1981, une nouvelle vague de pamphlets circule dans les casernes. L'un d'entre eux, d'une vingtaine de pages, s'intitule « Lettre militaire au roi d'Espagne ». Daté de « février 1982 », il montre l'état d'esprit qui règne dans certains secteurs de l'armée face à ce qu'ils appellent la crise du système démocratique espagnol.

Les auteurs du document font un diagnostic désormais habituel en écrivant que la « transition démocratique » s'est traduite par une série d'échecs : abandon des valeurs traditionnelles et victoire de l'immoralité ; triomphe du « caciquisme » dans les partis ; montée du terrorisme ; campagne de dénigrement dans la presse visant les forces armées (dernier bastion des valeurs perdues) ; et surtout démembrement de l'unité nationale.

Que proposent les auteurs de la « lettre » ? « *Majesté*, écrivent-ils, *nous doutons qu'il soit possible de corriger ces erreurs politiques sans réformer les normes constitutionnelles. Le temps mettra en évidence les graves lacunes (...) qui résultent de la Constitution actuelle. La démocratie n'est pas consolidée et ne le sera jamais.* » Et d'ajouter qu'il appartient aux forces armées de prendre l'initiative pour modifier une telle situation. « *Nous connaissons la responsabilité que l'histoire réserve aux armées dans ces moments critiques de redressement. Alors qu'ils devraient jouer un rôle modérateur, le pouvoir et l'opposition politique se servent de l'antimilitarisme pour tenter d'exercer un contrôle asphyxiant sur l'institution militaire, la séparer de son chef suprême et lui interdire toute fonction politique. Pourtant, Majesté, il n'y aura pas de démocratie possible si les forces armées ne s'y intègrent pas.* »

Le document demande que soient augmentées les prérogatives du roi, actuellement limitées par la Constitution. « *Vous devez arbitrer, Majesté, entre la réalité et la Constitution, si les deux ne coïncident pas. Mais vous savez que vous exercerez difficilement cette fonction d'arbitre si vous n'avez pas l'appui des forces armées, à l'égard desquelles vous vous montrez tellement rigoureux aujourd'hui.* »

Les auteurs du texte critiquent la sévérité manifestée, selon eux, à l'égrad des expressions du mécontentement militaire et prennent la défense des putschistes du 23 février : « *Ceux qui ont vécu ces événements ne sont pas des agitateurs marginaux. Majesté, vous savez mieux que personne qu'il aurait été difficile, cette nuit-là, de trouver une unité militaire prête à les combattre et vous savez quels efforts il a fallu déployer pour que leur action ne soit pas amplement appuyée. Ne nous laissons pas abuser aujourd'hui par la prétendue loyauté à la Constitution dont les cadres militaires auraient fait preuve le 23 février 1981.* »

Le document demande que les accusés bénéficient d'une remise de peine. Et il préconise quelques mesures concrètes pour régler les problèmes de l'Espagne : que le roi « *exerce le commandement suprême des forces armées* » ; que soit constitué un « conseil supérieur des forces armées » pour permettre à celles-ci de faire entendre leur voix ; que les militaires « *sanctionnés pour raisons politiques* » depuis 1975 retrouvent leurs postes et que les dispositions de la Constitution concernant la politique régionale soient modifiées.

THIERRY MALINIAK.

U.R.S.S.

● *Le cinéaste Paradjanov est accusé de « spéculation ».* — Le cinéaste non conformiste soviétique Serguei Paradjanov a été arrêté le 11 février à Tbilissi, capitale de la Géorgie, vient-on d'apprendre à Moscou de source dissidente. — *(A.F.P.)*.

ERRATUM. — Dans notre reportage sur la Sibérie (*le Monde* daté 28 février-1er mars), il fallait lire que le complexe de traitement du bois de Bratsk produit du carton et non du coton.

EUROPE

Luxembourg

Les commerçants se mobilisent contre le blocage des prix

De notre correspondante

Luxembourg. — Malgré les pressions de plus en plus fortes des commerçants, le président du conseil luxembourgeois, M. Werner, a décidé de maintenir le blocage des prix pour une durée de trente jours. Cette mesure, adoptée au soir de la dévaluation de 8,5 % du franc belge et luxembourgeois, doit éviter tout dérapage qui perturberait l'appareil économique.

A la veille d'une rencontre avec la Confédération du commerce, ce mardi 2 mars, le gouvernement s'est refusé à toute exception pour faciliter le contrôle. M. Werner a aussi appelé les commerçants à signaler à l'Office des prix les cas d'infraction où des importations venant de Belgique subiraient le contre-coup de la dévaluation.

Le comité de coordination devra chercher un accord sur la contribution des différents partenaires sociaux aux sacrifices exigés dans le cadre des mesures d'accompagnement de la dévaluation. Ainsi l'indexation automatique des salaires sur le coût de la vie sera modifiée, même si le président du conseil affirme que *« l'on peut moduler l'index de différentes manières afin de ne pas léser les faibles revenus »*. Cependant les syndicats réagissent avec d'autant plus d'acuité que le pouvoir d'achat n'a cessé de baisser au cours des derniers mois, alors que le chômage — certes faible par rapport aux autres pays membres de la C.E.E. — continue d'augmenter pour atteindre deux mille cent quarante-sept personnes dont neuf cent soixante-huit jeunes de moins de vingt-cinq ans.

L'opposition la plus farouche est constituée par les commerçants qui avaient menacé de boycotter le blocage des prix et de bloquer les rues de la capitale. La Confédération du commerce indique aussi que ses membres sont décidés à ne pas payer d'impôts au cas où le gel des prix serait maintenu. En dépit de la réunion de concertation de ce mardi, des actions de protestation ne sont pas à exclure. Les commerçants ont, en tout cas, affirmé que, comparé à ce qui allait se produire, la campagne menée en France par le CID-UNATI n'était qu'un simple enfantillage...

DANIÈLE FONCK.

Chypre

M. PAPANDRÉOU APPELLE LES ALLIÉS DE LA GRÈCE A « METTRE UN TERME A L'EXPANSIONNISME TURC »

Nicosie (*A.F.P.*). — M. Andréas Papandréou, premier ministre grec, a tenu une conférence de presse, lundi 1er mars, dans la capitale chypriote, peu avant de regagner Athènes à l'issue de son voyage officiel de trois jours (*le Monde* des 27 février et 2 mars). Le chef du gouvernement grec a rappelé que son pays, tout comme Chypre, avait un contentieux avec la Turquie : *« Il est temps qu'on entende aussi la voix de la Grèce : celle-ci ne revendique rien, mais elle ne cédera pas un pouce de son territoire, quelles que soient les circonstances (...). Ses alliés, européens et autres, doivent mettre un terme à l'expansionnisme de la Turquie. »*

« Cette visite à Chypre, a ajouté M. Papandréou, *a été pour moi une expérience bouleversante et pleine d'émotion. Elle a renforcé la détermination des peuples de Grèce et de Chypre à poursuivre la lutte jusqu'à un règlement équitable et permanent du problème, de façon à assurer l'indépendance et la souveraineté du peuple de l'île. Un tel règlement ne pourra être accepté s'il ne comporte pas le droit des réfugiés à rentrer chez eux. »* Le premier ministre avait visité peu auparavant des camps de réfugiés chypriotes-grecs chassés de leurs villages, en 1974, par l'armée turque.

En ce qui concerne une possible médiation, M. Willy Brandt, ancien chancelier ouest-allemand, est la personnalité qui remplit au mieux les conditions nécessaires pour exercer un rôle catalyseur en vue d'un règlement équitable, a estimé M. Papandréou. Le premier ministre grec a affirmé que, en cas d'échec des pourparlers intercommunautaires, il serait nécessaire de recourir au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies, et de convoquer une conférence internationale. *« En même temps,* a-t-il conclu, *les gouvernements grec et chypriote mèneront une action concertée pour promouvoir une solution. »*

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● DELEGATION PARLEMENTAIRE FRANÇAISE. — Une délégation de députés appartenant à la Commission de la défense nationale, dirigée par le président de cette Commission, M. Louis Darinot (P.S.) se trouve actuellement en Australie. Elle s'est entretenue avec des parlementaires et avec les ministres des affaires étrangères et du commerce des essais nucléaires français dans le Pacifique et de la livraison à la France d'uranium australien. (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● LA DIRECTION DU « TIMES » ET DU « SUNDAY TIMES » ayant accepté de prolonger de cinq jours les préavis de licenciement qu'elle avait adressés à deux cent dix employés administratifs du syndicat Natsopa, cette décision donne aux deux parties jusqu'au 15 mars pour conclure un accord. (*A.F.P.*)

Éthiopie

● ATTAQUES CONTRE LA POLITIQUE FRANÇAISE. — Le gouvernement éthiopien a très violemment attaqué mardi 2 mars le gouvernement français, déclarant que *« la politique impérialiste de la France constitue un danger de plus en plus grave pour la paix mondiale »*. *« Le gouvernement socialiste de la France s'est fait l'adversaire de notre révolution et de l'unité nationale en fournissant de l'aide aux bandits sécessionnistes d'Erythrée »*, a affirmé M. Fikre Selassié Wogderes, secrétaire général du conseil militaire administratif de l'Ethiopie, dans un discours prononcé en public et retransmis à la radio. — (*A.F.P.*)

[Cette déclaration intervient quelques jours après la publication par le P.S. d'un communiqué rappelant la position de ce parti en faveur du droit à l'autodétermination des Erythréens (« le Monde » du 27 février).]

Iran

● APRES UNE NOUVELLE MISSION A TEHERAN ET BAGDAD, M. Olof Palme, ancien premier ministre suédois, envoyé spécial des Nations unies, a estimé lundi 1er mars, à son retour à Stockholm, que l'Iran et l'Irak n'avaient pas la volonté politique de mettre fin au conflit qui les oppose et qu'une nouvelle mission de bons offices dans ces conditions était *« absurde »*. (*A.F.P.*)

Niger

● RETABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA LIBYE. — Les relations entre le Niger et la Libye *ont été rétablies lundi 1er mars*, après une suspension de plus d'un an. Ces relations s'étaient *détériorées en novembre 1980* et avaient été rompues le 13 janvier 1981. En revanche, au cours du premier semestre 1981, Niamey a vendu, à un prix supérieur à celui consenti *à ses autres clients, 1 212 tonnes d'uranium à la Libye*, ce qui correspond à un quadruplement du tonnage par rapport à celui de 1980. — (*A.F.P., Reuter.*)

Zimbabwe

● NOUVELLES ACCUSATIONS DE M. ROBERT MUGABE CONTRE M. JOSHUA NKOMO. — M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a déclaré, dans une interview accordée à la télévision britannique et diffusée lundi 1er mars, qu'il souhaite voir la justice suivre son cours contre son ancien collaborateur, M. Joshua Nkomo, qu'il a démis de ses fonctions gouvernementales le mois dernier. Réitérant ses accusations selon lesquelles M. Nkomo fomentait un complot, M. Robert Mugabe a indiqué qu' *« il a violé la loi et la justice suivra son cours »*. — (*A.P.*)

ASIE

LES RELATIONS SINO-AMÉRICAINES ET LA QUESTION DE TAIWAN

Le dixième anniversaire du *communiqué de Shanghai — qui fixa en 1972 les* bases d'un rétablissement des relations entre la Chine et les Etats-Unis — a été marqué par un échange de lettres entre le président Reagan et le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang.

De part et d'autre, le développement de bonnes relations entre les deux pays est présenté comme conforme, non seulement aux *intérêts des deux peuples, mais* également à la paix et à la stabilité en Asie et dans le monde.

Le différend sur Taïwan n'est évoqué, dans chacun des deux messages, que de manière indirecte. M. Reagan se dit désireux de « surmonter les différences » entre les deux pays. M. Zhao Ziyang exprime l'espoir que l'adhésion aux principes reconnus dans le passé par les deux gouvernements — essentiellement l'existence d'« une seule Chine » — permettra « de surmonter les obstacles qui existent actuellement ». Il affirme que « le gouvernement chinois est désireux de faire, avec le gouvernement américain, des efforts dans cette direction ».

PÉKIN : œuvrer pour le mieux et se préparer au pire

De notre correspondant

Pékin. — Avec vingt-quatre heures de retard, l'agence Chine nouvelle a publié, lundi soir 1er mars, un commentaire marquant le dixième anniversaire du communiqué de Shanghai. Comme le premier ministre chinois dans sa réponse au message de M. Reagan, ce commentaire exprime la volonté de la République populaire de développer ses relations avec les Etats-Unis. Mais il le fait dans un contexte nuancé et un style touchant parfois à la polémique.

« La position de la Chine est d'œuvrer pour le mieux et de se préparer au pire », écrit ainsi l'agence chinoise. Le commentaire souligne les intérêts de la *« stratégie globale »*, qui impliquent la nécessité *d'un développement des liens* sino-américains. Encore faut-il, ajoute-t-il, que les Etats-Unis respectent la souveraineté de la Chine. Or *« certaines gens »*, à Washington, *continuent à vouloir interférer dans* les affaires intérieures de notre pays, poursuit Chine nouvelle, qui, précisant ses griefs, indique que « ces *gens-là insistent pour vendre des armes à Taïwan, prétendant qu'il s'agit d'une affaire américaine et que la Chine n'a en la matière aucun droit à contester »*.

Constatant que cette attitude revient à nier que Taiwan fait partie de la Chine, l'agence passe *aux menaces : « Si cette position devait prévaloir, les relations sino-américaines subiraient assurément de sérieux revers. »* En particulier, ces relations connaîtront un « recul », *indique Chine nouvelle, si Washington « persiste à maintenir, à long terme, sa politique de vente d'armes à Taïwan »*. Conscient des aspects historiques, voire psychologiques, du *problème, le gouvernement de Pékin* n'exige pas des Etats-Unis une cessation immédiate de toutes les ventes d'armes à l'île, mais il souhaite obtenir de Washington l'en*gagement que ces livraisons iront en* diminuant pour finir par s'arrêter dans un certain délai.

Si, toutefois, le gouvernement chinois échouait dans ses efforts en vue d'arriver à une arrangement avec Washington, il est prêt à en tirer les conséquences. *« Une telle perspective n'est pas si effrayante »*, affirme l'agence, qui rappelle que, lorsqu'il se trouvait dans les grottes de Yan An pendant la guerre civile, dans des conditions donc nettement plus difficiles, le parti communiste chinois sut triompher de ses *« ennemis de l'intérieur et de l'extérieur »*. *A fortiori, aujourd'hui...*

Emettant un grief rarement soulevé ici, du moins publiquement, Chine Nouvelle va même jusqu'à reprocher aux Etats-Unis leur réticence à vendre à la Chine certaines technologies avancées, ce qui est une façon de contester les avantages que Pékin, selon certains de ses adversaires à Washington, retirerait de son commerce avec les firmes américaines. Le commentaire mentionne, à titre d'exemple, les retards dans la livraison des ordinateurs destinés à faciliter le recensement de la population chinoise prévu pour cet été.

Le commentaire ne se termine pas moins sur une note qui se veut rassurante. Evoquant un éventuel recul dans les relations *sino-américaines*, Chine nouvelle affirme que *« la Chine continuera à poursuivre la politique qu'elle a menée ces dernières années »* et que *« ses vues dans les affaires internationales, et spécialement son opposition à l'hégémonie* (sous-entendu soviétique), *ne changeront pas, pas plus que sa politique de la porte ouverte »* (sous-entendu avec les pays occidentaux).

Du point de vue américain, cette dernière indication ne devrait être qu'à moitié réjouissante, car elle *témoigne de la détermination des* dirigeants de Pékin d'isoler leurs relations avec Washington de tout contexte international, de faire de la crise actuelle une simple question *bilatérale, dont nul, à l'exception des* Etats-Unis eux-mêmes, n'aurait à craindre les conséquences.

MANUEL LUCBERT.

WASHINGTON : prêcher la patience

De notre correspondant

Washington. — Le dixième anniversaire du rétablissement des *relations sino-américaines* était attendu à Washington dans la plus grande incertitude. Les *pessimistes craignaient* un pesant silence de Pékin, voire une nouvelle campagne de presse contre les Etats-Unis. *Mais il se trou*vait aussi des optimistes pour attendre de cette échéance l'annonce publique d'un *accord sur* le problème de Taiwan.

Ni l'une, ni l'autre de ces pré*visions ne se sont confirmées* et la lettre de M. Zhao Ziyang a été accueillie avec soulagement à Washington. Certains attachent autant d'importance à son existence qu'à son contenu, voulant y voir l'attachement des successeurs de Mao à l'esprit de 1972 : rapprocher le pays le plus peuplé de la planète et la première puissance industrielle et militaire d'Occident pour un profit réciproque et par opposition à l'U.R.S.S.

Mais dix ans après le voyage de M. Nixon à Pékin, les Etats-Unis constatent en fait que la question de Taiwan empoisonne de nouveau leurs rapports avec la Chine. Pourquoi ce problème — *jamais résolu mais tacitement* mis sous le boisseau — resurgit-il aujourd'hui ?

Le nouveau président américain passait depuis toujours pour un défenseur de Taiwan. Il inquiéta beaucoup les dirigeants chinois, au cours de sa campagne électorale, en plaidant pour le rétablissement de liens *« officiels »* entre Washington et le régime nationaliste. Quoique rectifiée, cette gaffe allait laisser des traces. Arrivé à la Maison Blanche, M. Reagan se déclara ouvertement pour le maintien des accords de 1979, mais il s'entoura *de plusieurs personnages* considérés comme des amis de Taiwan, comme M. Richard Allen. Et ce n'est que sous les pressions insistantes et conjuguées du Département d'Etat, du Département de la *défense et de la* C.I.A. qu'il renonça récemment à vendre au régime nationaliste, les avions perfectionnés que celui-ci réclamait.

M. Allen a quitté la Maison Blanche. Sous la direction du général Haig, la diplomatie américaine cherche depuis des mois à rassurer la Chine, sans rompre avec Taiwan. Mais la tentative *de mener de front cette double* relation — en essayant notamment de vendre des armes aux *uns et aux autres — s'est révélée* bien difficile. Washington a fini par couper la poire en deux, proposant au régime nationaliste de remplacer les bombardiers qu'il possédait déjà sans lui offrir de modèle plus nouveau. Ce faisant, il s'est attiré des remarques amères de Taiwan et des menaces de Pékin. Or M. Reagan n'a ni l'intention ni les moyens de rompre avec l'un de ses partenaires pour donner satisfaction à l'autre, et résoudre ce dilemme.

Une *rupture* avec la Chine est impensable. *« Ce serait une folie »*, vient de souligner l'ancien président Nixon dans le *New York Times* à l'intention des conservateurs américains qui en seraient tentés. M. Reagan lui-même est parfaitement conscient désormais des avantages, stratégiques et *économiques*, de la relation Washington-Pékin. Et il connaît surtout les inconvénient d'une *brouille qui pourrait* ramener la Chine dans l'orbite *soviétique*, ou simplement la rapprocher d'autres partenaires commerciaux comme le Japon.

Une rupture avec Taiwan est également exclue, au moins dans l'immédiat. M. Reagan serait *lâché par une partie de son élec*torat et violerait un principe qu'il a toujours défendu : l'Amé*rique ne serait plus crédible si* elle abandonnait ses amis. Au demeurant, les relations commerciales entre les *Etats-Unis* et Taiwan sont deux fois plus importantes que les échanges sino-américains.

Ne rompre avec personne

S'il n'est pas possible de plaire en même temps à Pékin et à Taiwan, s'il est exclu de rompre avec l'un ou avec l'autre, que reste-t-il ? *« Des discussions extrêmement délicates »* sont en cours avec la Chine, déclarait M. Haig le *7 février* dernier, ajoutant *« qu'il n'était pas en mesure d'en prévoir l'issue »*.

Dans ces discussions secrètes, Pékin ne réclame pas la suppression totale et immédiate des ven*tes d'armes américaines à Taïwan*, mais leur limitation en quantité et en qualité, sans doute aussi *une date limite au-delà de* laquelle Washington cesserait ses livraisons. Cela n'empêcherait pas les *Etats-Unis* de garantir la défense de Taiwan, comme semble le suggérer M. Nixon : de même que les meilleurs intérêts d'Israël sont servis lorsque les Etats-Unist ont de bonnes relations avec les voisins arabes d'Israël, Taiwan est davantage en sécurité si les Etats-Unis, plutôt que l'U.R.S.S., exercent leur influence sur Pékin.

C'est un langage que M. Reagan, vieil ami d'Israël, tient à propos du Proche-Orient. Son *réalisme politique croissant pour*rait l'amener à faire de même un jour avec Taiwan. Mais deux *obstacles se trouvent sur sa* route : d'une part, aucun président américain ne peut laisser croire qu'une *puissance étrangère, a fortiori* communiste, lui dicte sa politique ; d'autre part, le *Taiwan Relations Act* de 1979, voté par le Congrès, oblige les Etats-Unis à fournir au régime nationaliste du matériel militaire *« suffisant pour maintenir ses capacités de défense »*. Autrement dit, pour stopper les fournitures d'armes, il faudrait un vote de la Chambre et du Sénat.

Dans les discussions en cours, Washington semble prêcher la *patience aux dirigeants chinois* en agitant diverses promesses alléchantes : des céréales plus *abondantes, des armes plus* sophistiquées, des prêts plus avantageux... Le succès de cette politique dépend non *seulement* de la confiance que M. Reagan inspire à Pékin, mais aussi des intentions réelles de la Chine à l'égard de l'U.R.S.S. Les difficultés entre Pékin et Washington ne se limitent pas, en effet, à Taiwan. Ces derniers temps, l'administration Reagan n'a guère réussi à associer les successeurs de Mao à sa campagne anti-soviétique. Elle s'est inquiétée autant d'une certaine rhétorique anti-américaine dans la presse chinoise que du silence de Pékin à propos de la Pologne. *« La Chine est toujours communiste,* vient de rappeler M. Nixon. *Si elle perd confiance en nous, elle pourrait retourner à des arrangements avec la Russie. Ce serait une tragédie. »*

ROBERT SOLÉ.

Inde

Le nouveau budget accorde la priorité à la défense et au secteur énergétique

De notre correspondant

New-Delhi. — Se déclarant assuré de l'appui et de la compréhension des parlementaires, en raison d'un *« environnement extérieur incertain »*, le ministre indien des finances, M. Pranab Mukherjee, a annoncé, le *samedi 27 février*, que le budget de la défense s'élèverait, pour l'année fiscale 1982-1983 (avril-mars) à *51 milliards de roupies* (1), soit une augmentation (11 %) semblable à celle enregistrée l'an dernier. A *noter* que le budget précédent avait déjà enregistré un accroissement de *4 milliards* par rapport aux prévisions initiales (42 milliards), révisées en hausse en cours d'exercice, afin de *faire face aux* besoins accrus des trois armes. Ainsi l'Inde consacrera-t-elle à *sa défense* trois fois plus qu'il y a dix ans, soit plus de 17 % de ses dépenses budgétaires totales qui s'élèveront, en 1982-983, à 292 milliards de roupies, contre 265 en 1981-1982.

On relève toutefois la très forte augmentation des crédits affectés au VIe plan (près de *40 % des* dépenses totales), l'effort étant particulièrement impressionnant dans le *secteur* énergétique (pétrole, charbon, énergie électrique), ainsi que la priorité accordée aux objectifs contenus dans le nouveau programme en vingt points rendu public récemment par le premier ministre (*le Monde* du 16 janvier).

Les recettes étant estimées à 271 *milliards*, le *déficit* budgétaire s'établirait en 1982-1983 à 20 milliards 800 millions, l'impasse étant finalement ramenée à 13 milliards 65 millions.

Alors que le gouvernement et sa majorité vantaient un budget, dont l'objectif avoué est de favoriser la production, d'accroître la productivité, d'encourager l'épargne et les investissements, de stimuler la demande intérieure et d'accélérer la croissance économique, certains membres de l'*opposition* y *décelaient* la marque des conditions imposées, selon eux, par le F.M.I., la plupart insistant *toutefois* sur les difficultés croissantes auxquelles allaient se trouver confrontées les classes moyennes et les catégories les plus *démunies*.

D'une manière générale, la presse a accueilli avec une certaine déception les débuts de M. Mukherjee (il a été nommé le 15 janvier), une *déception* à la hauteur, il est vrai, des espoirs placés dans un ministre de quarante-six ans (le plus jeune à avoir jamais occupé ces fonctions), dont on attendait, semble-t-il, plus d'imagination, sinon plus d'audace. C'est ainsi que le *Times of India*, parle de *« manque de courage »* au sujet d'un budget qualifié de *« timide »*.

Face à *« une laborieuse tentative de maintenir le statu quo »*, les analystes parlent d' *« occasion manquée »* — une expression utilisée également par le patronat indien — et regrettent qu'aient *été*, par exemple, ignorées la plupart des suggestions de la commission des réformes de la gestion économique en vue de libéraliser l'économie et de simplifier le système fiscal. Ils relèvent au contraire la forte augmentation des impôts indirects (compensée *par* des concessions jugées mineures) et qui, ajoutée aux récentes hausses des tarifs postaux et des transports ferroviaires, risque d'alimenter l'inflation.

Cette analyse n'est toutefois pas *totalement contestée par le* gouvernement, qui se prévaut d'avoir remis l'économie *« sur les rails »*. Encore *faudrait-il qu'il* parvienne à enrayer la détérioration de la balance des paiements (elle *explique le recours* massif au F.M.I.). Il entend s'attacher, d'abord en augmentant la *production nationale de* pétrole, d'engrais, d'acier, d'oléagineux et de métaux non ferreux (produits qui représentent près de 60 % des importations indiennes), ensuite en développant les exportations, enfin en maintenant l'apport de ressources en provenance des Indiens travaillant à l'étranger.

PATRICK FRANCÈS.

(1) 1 roupie vaut environ 66 centimes.

« La France demande le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge » rappelle M. Debray à l'issue de sa visite dans la région

M. Régis Debray achève sa *visite dans* plusieurs pays asiatiques par l'Inde, où il a rencontré, lundi 1er mars, Mme Indira Gandhi, premier ministre, et M. Narasimha Rao, ministre des affaires étrangères. Ce même jour, l'ambassade de France à Bangkok, où le chargé de mission se trouvait jusqu'à samedi, a diffusé un communiqué selon lequel M. Debray avait déclaré à ses interlocuteurs thaïlandais que la France *« demande un règlement pacifique du problème cambodgien et le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge »*.

M. Debray, qui avait refusé de rencontrer la presse, s'était entretenu avec M. Thanat Khoman, vice-premier ministre, le maréchal de l'air Sitthi Sawetsila, ministre des affaires étrangères, le général Sayud Kerdphol, commandant en chef des forces armées, et avec le colonel Prasong Soonsiri, secrétaire général du Conseil national de sécurité.

D'autre part, M. Gaston Thorn, président de la Commission de la C.E.E., a déclaré lundi à Singapour que *« la Communauté n'a pas l'intention de fournir d'aide au Vietnam »* tant qu'aucune solution n'aura été trouvée au Cambodge. Les Dix, a-t-il ajouté, continuent de réclamer le départ des troupes vietnamiennes.

A la frontière khméro-thaïlandaise, les combats entre Khmers rouges et Vietnamiens et pro-Vietnamiens ont repris avec violence. Depuis le début de l'année, estime-t-on à Bangkok, les Khmers rouges ont perdu du terrain, en particulier dans le secteur de Phnom-Malai. Au même moment, M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), tout en se disant prêt à se rendre à Pékin pour discuter avec les chefs des autres *mouvements* de résistance, a réaffirmé dans une déclaration au *« Monde »* qu'il s'en tenait à la formule de *« gouvernement de coalition souple »* proposée par l'ASEAN (Association *des natoins d'Asie du Sud-Est*), acceptée par le prince Sihanouk et lui-même et rejetée par Pékin et par les Khmers rouges. *Il a* aussi demandé une augmentation de l'aide à son mouvement à un moment où la reprise des combats entraîne un afflux de nouveaux réfugiés.

TAIWAN : les nouveaux défis

II. — Le pari technologique

Dans un premier article, notre envoyé spécial à Taiwan a relaté les inquiétudes de Taipeh devant les hésitations américaines dans la conduite à tenir à l'égard de Pékin (*le Monde* du 20 mars). Il évoque maintenant les succès de l'économie taiwanaise et les problèmes de l'avenir.

De notre envoyé spécial
R.-P. PARINGAUX

Taipeh. — Dans sa lutte contre les tentatives réunificatrices de Pékin, et pour le maintien du *statu quo* qui lui garantit une survie politique distincte sinon indépendante, l'une des stratégies appliquées par Taiwan pour accroître les débouchés de son économie tout en compensant ses revers diplomatiques a été celle de la diversification de ses relations commerciales. Mise en œuvre avec pragmatisme et souplesse, elle se traduit, trois ans après le lâchage du grand allié américain, par une réussite prometteuse, notamment vis-à-vis de l'Europe (*le Monde* du 30 décembre).

Ce pragmatisme va d'ailleurs assez loin et n'est pas à sens unique. Taipeh, en effet, développe directement ses contacts et ses échanges avec certains pays de l'Europe de l'Est (Pologne et R.D.A. *notamment*) et, indirectement, avec la Chine populaire par le biais des réexportations, via Hongkong. Il va sans dire que ces expéditions, qui ont atteint l'an dernier plusieurs centaines de millions de dollars, n'ont officiellement rien d'officiel. « *Il convient*, nous disait M. Vincent Siew, vice-directeur du commerce, *de dissocier le politique et l'économique. La pratique des réexportations échappe à notre contrôle.* » Mais le Kouomintang ne la sanctionne pas et elle s'accroît...

Comme dans le cas des autres pays nouvellement industrialisés (P.N.I.) de l'Asie — Singapour, Corée du Sud et Hongkong. — Taiwan affronte au cours de cette décennie deux sortes de problèmes de développement. De leur solution devrait dépendre la capacité de ces nations à prolonger un succès économique qui a été, depuis les années 60, sans égal dans le monde. D'une part, les P.N.I., du fait notamment d'une forte augmentation de l'inflation et des salaires, perdent de leur compétitivité dans la fabrication des produits simples qui ont fait leur réussite au profit des pays en voie de développement de la zone : Philippines, Thaïlande, Indonésie, Malaisie et Sri-Lanka, pays de main-d'œuvre à bon marché — sans compter la Chine populaire. A cela s'ajoute le renchérissement des matières premières, la récession sur les marchés occidentaux, la limitation des quotas et la montée du protectionnisme.

D'autre part, le passage à un stade économique supérieur, outre qu'il requiert des transferts de technologie importants, va amener un pays comme Taiwan à affronter les puissances industrielles occidentales et japonaise dans les mêmes gammes de produits et sur des marchés où elles jouissent de positions très fortes. Pour sortir de cette situation, il n'y a guère d'autre issue que celle d'une escalade technologique « à la japonaise ». « Nous ne *sommes plus aujourd'hui un pays de* main-d'œuvre à bon marché, affirme M. Siew. *Au cours des trois dernières années, les salaires ont augmenté plus vite que la productivité, les investissements ont baissé, la progression de nos exportations, qui avait été de 27 % en 1980, ne sera en 1981 que de 17 %. Il est urgent de modifier nos structures industrielles et commerciales.* »

La voie japonaise

Comment financer et adapter rapidement les transferts de technologie des pays industrialisés (pour les concurrencer) sans occasionner de profonds déséquilibres économiques et sociaux ? Comment, simultanément, jeter sur le plan national, industriel et humain les bases indispensables au succès à long terme de l'entreprise ? Quelles devront être la part et le rôle du capital et des expertises étrangères, ceux du gouvernement, ceux du secteur privé ? Et que faire de la constellation de petites entreprises qui ont, dans la phase initiale, permis l'accumulation de capital mais n'auront pas les moyens de faire le grand bond technologique ?

La stratégie du futur taiwanais paraît devoir suivre une voie désormais classique, mais déjà quelque peu encombrée par les Japonais. Ses bases industrielles devraient être l'électronique, les machines-outils, l'informatique, la chimie, etc., en vue d'une production de biens à forte valeur ajoutée. Elle s'amorce parallèlement au maintien des activités du secteur manufacturier traditionnel encore florissant (1). Elle ira de pair avec un très important programme infrastructurel et une politique de conservation, de rationalisation et de diversification des sources énergétiques, notamment dans le domaine nucléaire (2). Elle s'appuie sur une main-d'œuvre relativement qualifiée.

Un exemple de la politique de transfert technologique, qui suscite *bien des controverses, est la décision* du gouvernement de créer, en association avec les Japonais, une usine automobile d'une capacité initiale de deux cent mille véhicules (dont la moitié pour l'exportation). Le but est, comme dans d'autres secteurs moteurs, de sortir de la sous-traitance, de dépasser le stade de l'assemblage et de mettre sur pied une véritable industrie avec toutes ses retombées en aval. Typiquement, pour favoriser le maximum de transferts, les deux géants nippons Nissan et Toyota sont mis en concurrence. Dans le nucléaire, Français, Américains et Ouest-Allemands s'affrontent.

Les transferts sont un élément du problème ; ils ne sont pas une panacée. Pour qu'ils entraînent le changement et une nouvelle dynamique industrielle, il convient de mettre en place les fondations humaines, scientifiques et technologiques nationales indispensables. Il faut, pour que le secteur privé suive, un certain goût du risque et quelques sérieuses mesures d'encouragement et d'encadrement. « *L'ajustement est difficile* », reconnaît M. Chen Sun, vice-président du comité du Plan. « *Certains entrepreneurs, qui conservent une mentalité traditionnelle, ne sont pas préparés. D'autres qui le sont manquent de moyens. Seuls les grands groupes, comme au Japon et en Occident, peuvent assurer leur propre recherche. Il y a ceux qui craignent, à terme, des limitations des transferts et ceux qui pensent qu'il suffit d'acheter les technologies à l'étranger plutôt que d'investir ici dans la recherche. Ils ne voient pas les dangers d'une dépendance trop forte.* »

La fuite des cerveaux

Les transformations s'opèrent lentement, bon gré mal gré parfois. Les autorités ont pris diverses mesures fiscales pour encourager les transferts de technologie, pour attirer les multinationales dans les *joints-ventures*, pour accélérer les regroupements par secteurs et pour former des spécialistes. Elles restructurent en dégraissant. « *Nous suggérons, nous poussons, nous ne forçons pas* », affirme M. Chen. D'autres, au contraire, indiquent que, pour dégonfler les secteurs pléthoriques de petites entreprises qui « font » dans le textile ou dans la chaussure mais sont de moins en moins adaptées, « *les autorités pratiquent une véritable politique de liquidation par le biais du crédit prohibitif* ».

Les critiques font valoir que l'effort du gouvernement est loin d'être à la mesure de ses ambitions et que l'initiative privée s'en ressent : les crédits alloués à la recherche scientifique et technologique ne comptent même pas pour 1 % du budget. Les dirigeants rétorquent qu'il faut du temps pour opérer des transformations de cette ampleur. Ils donnent en exemple l'ITRI (Institut pour la technologie et la recherche industrielle). Organisme d'État mis sur pied pour coordonner les efforts des milieux universitaires, gouvernementaux et du secteur privé, l'ITRI a notamment joué un rôle d'avant-garde dans la protection d'une industrie locale des circuits intégrés.

Mais d'autres programmes connaissent des difficultés d'organisation et de crédit. La véritable infrastructure technologique et scientifique intégrée tarde à émerger. Taiwan n'est pas le Japon. Le prix de l'énergie n'est *plus* ce qu'il fut. Outre ces faiblesses et une certaine inadaptation, inévitable, des mentalités (ici toute relative), la fuite des cerveaux freine l'avènement de l'âge technologique et de l'innovation industrielle. Sur quelque sept mille étudiants qui partent chaque année finir leurs études aux États-Unis (la grande majorité dans les disciplines scientifiques où Taiwan aurait le plus grand besoin de leurs qualifications), de 5 à 10 % seulement rentrent au pays. La différence des salaires entre les deux pays (de un à quatre) y est pour beaucoup. La liberté politique que ces étudiants trouvent en Amérique, par contraste avec la répression qui frappe encore ici ceux qui manifestent des velléités d'opposition, n'y est pas non plus pour rien ; et une affaire comme celle de la mort mystérieuse du professeur Chen Wencheng n'est guère de nature à inverser cette tendance (*le Monde* daté 3-4 janvier).

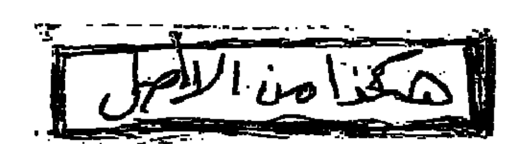
Cela dit, l'expérience de transformation industrielle taiwanaise est en marche. Ailleurs, du côté des puissances industrielles, affaiblies et bombardées par les produits de la technologie assimilée par les Japonais, elle suscite autant d'inquiétudes que d'admiration. Pour Taiwan, victime de son double isolement, insulaire et diplomatique, et menacée par les visées de Pékin, il n'est pas question, on s'en doute, que le pari technologique soit perdu. Les répercussions internationales et intérieures d'un échec économique de cette ampleur risqueraient, en effet, de sonner le glas de l'entreprise du Kouomintang sur le bastion taiwanais.

---

(1) La progression du P.N.B. en 1981 devrait être de 6,5 % et la croissance industrielle supérieure à 8 %. Le chômage est officiellement de 1,30 %, l'inflation proche de 18 %.

(2) Le Plan 80-89 prévoit la réalisation de douze grands projets infrastructurels (transport et communications, énergie, aciérie, agriculture et construction) d'une valeur de quelque 10 milliards de dollars des Etats-Unis.

Prochain article :
LES LIMITES DE LA DÉMOCRATISATION



PROCHE-ORIENT

LA VISITE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND EN ISRAËL

Changer de logique

(Suite de la première page.)

Nombreux, certes, ont été depuis lors les candidats à leur succession : l'Egypte de Nasser, l'Irak de Noury Saïd et aujourd'hui de Saddam Hussein, la Syrie de Hafez el Assad, l'Arabie de Feyçal et aujourd'hui de Khaled, l'Iran du chah et aujourd'hui de Khomeiny, et, naturellement, en arrière-plan, au moins jusqu'à 1971, la Grande-Bretagne et, en permanence, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Mais aucun des prétendants à l'hégémonie n'a été jusqu'à ce jour en mesure d'établir davantage que des zones d'influence dont l'étendue et la configuration n'ont cessé d'être modifiées. Rien n'est plus éloigné de la réalité que les frontières « *sûres et reconnues* » que le Conseil de sécurité des Nations unies a prétendu garantir, le 22 novembre 1967, à tous les Etats de la région. Il y a là trop de *peuples pour trop peu de terres*, et qui n'ont en commun que la conviction qu'on ne peut faire confiance, en fin de compte, qu'à la force. Ouverte ou larvée, civile ou étrangère, la guerre ne s'apaise ici que pour se rallumer ailleurs, et les renversements d'alliance s'opèrent avec une tranquillité d'esprit qui laisse pantois les observateurs les plus attentifs et les plus dénués d'illusions.

Prétendre analyser ce qui est pour le moment le rapport des forces, c'est vouloir figer le sable, s'exposer à ce que la réalité qu'on s'efforce de résumer ait cessé d'exister avant qu'on soit parvenu *au bout de l'exposé. Tout au plus* peut-on essayer de se demander ce qui constitue, dans l'instant, la ligne de fracture principale, et de replacer les autres conflits dans ce contexte. Dans cette optique, il convient sans doute d'accorder la priorité moins au traditionnel antagonisme israélo-arabe, dont *Camp David a modifié de fond en* comble les données en délivrant l'Etat juif de la hantise d'une attaque au sud, qu'à la montée en puissance du chiisme, révolution religieuse et politique qui menace aussi bien un régime laïc réputé progressiste comme celui de Bagdad que les féodaux sunnites de la péninsule Arabique.

C'est parce que l'Irak, dont la population est en majorité chiite, offrait un terrain de choix au discours subversif des ayatollahs, que Saddam Hussein, croyant renverser ainsi d'une pichenette le pouvoir délibérément anachronique de Khomeiny, a déclenché, *le 22 septembre 1980*, la *guerre* contre lui. C'est parce que l'Iran a non seulement résisté, mais contre-attaqué, et ne se cache plus maintenant de vouloir abattre Saddam Hussein lui-même, que tous les rois et émirs de la région, longtemps les ennemis jurés de ce dernier, lui envoient qui des fonds, qui des armes, qui du pétrole, qui des soldats. Téhéran n'a pas hésité, de son côté, le 16 décembre dernier, à patronner, à Bahreïn, où les chiites dominent, un coup d'Etat destiné à permettre son rattachement à l'Iran, et qui n'a échoué qu'au dernier moment.

encore de son désintéressement.

Il n'est pas facile de convaincre quelqu'un lorsqu'on n'essaye pas, d'abord, de se mettre à sa place. Le fond du drame d'Israël, qui alimente en permanence l'angoisse de ce grand peuple, c'est la conscience de sa solitude. Que pèse, dans les calculs des grands *de ce monde*, le sort des quelques millions de juifs qui ont échappé aux innombrables persécutions de l'histoire ? C'est ce sentiment d'isolement et d'insécurité profonde qui, avec le souvenir d'un passé encore récent, explique la raideur habituelle de la diplomatie d'Israël, comme la fréquence et la *brutalité* de ses recours à la force. On n'en viendra pas à bout par des condamnations hypocrites ou par le prêchi-prêcha. Mais seulement en persuadant les rescapés du génocide qu'ils ont dans le monde assez d'amis pour que ceux-ci puissent leur dire avec franchise, *sans se faire aussitôt taxer d'antisémitisme*, qu'il leur arrive de faire fausse route. En est-il une autre qui puisse conduire à la paix, à la longue, que celle qui passe par l'acceptation, par les deux peuples aujourd'hui ennemis, de ce que Jean Daniel appelle si justement, dans *le Nouvel Observateur* de cette semaine, une « *mutilation* ». On n'a de chance d'en persuader, de part et d'autre, les intéressés que si on parle aux uns comme aux autres, et si, dans les deux cas, on change de logique et que l'on comprend que, pour une fois, la seule qui ait une chance de se faire entendre est celle du cœur.

C'était déjà le sens du voyage d'Anouar El Sadate. Celui de François Mitterrand ne peut en avoir d'autre.

ANDRÉ FONTAINE.

Un test en Iran pour Washington ?

Les Etats-Unis, soutenant par définition les forces conservatrices de la région, l'U.R.S.S. s'est maintenant clairement rangée derrière l'Iran, auquel elle fournit les armes et l'aide économique dont celui-ci, qui est au bord de la faillite, a le plus grand besoin. Elle s'ouvre ainsi dans la population un crédit de confiance pour la période de l'après-khomeinisme. L'ampleur de son implication comme les concentrations de troupes auxquelles elle procède le long des frontières ont conduit Eugène Rostow, directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements, à déclarer, selon le *Wall Street Journal* du 24 février : « *Le délai que les Soviétiques se sont donné pour juger le gouvernement Reagan est maintenant terminé, et nous allons bientôt être mis à l'épreuve. Je crois que l'Iran est l'endroit où le test se produira.* »

Test ou pas test, l'importance des réserves d'hydrocarbures de l'Iran, même s'il ne les débite actuellement qu'au compte-gouttes, suffit à faire de ce pays un élément de poids dans l'actif de l'empire qui le compterait dans sa clientèle : à preuve le « deuxième choc pétrolier » qui a suivi la chute du chah et qui a été dû exclusivement à la décision du pouvoir révolutionnaire de réduire les exportations de moitié. Mais il n'y a pas que le pétrole, dont on a d'ailleurs tendance à sous-estimer un peu l'importance maintenant que la récession mondiale et les ventes massives sur le marché libre d'une U.R.S.S. assoiffée de devises entraînent une chute spectaculaire des prix. *Il y a l'encouragement que l'agi*tation chiite donne, dans l'ensemble du monde arabe et au Pakistan, non seulement aux minorités chiites, mais aux Frères musulmans, autrement dit aux intégristes de l'islam hostiles à tout compromis avec le matérialisme, qu'il s'alimente aux sources du progressisme laïc ou de la *dolce vita* capitaliste.

Sadate coupable non seulement d'avoir traité avec Israël, mais de trop aimer le luxe et de laisser se développer la corruption, en a été la première victime. Son successeur, malgré le préjugé favorable que lui valait son austérité, a compris qu'il lui fallait rapidement négocier un virage en direction du reste du monde arabe s'il ne voulait pas subir le même sort que lui. Tout indique que le mouvement amorcé se poursuivra, et même qu'il s'accélérera une fois que les Israéliens auront achevé d'évacuer, comme ils s'y sont engagés dans le traité avec l'Egypte, le 25 avril prochain, le tiers du Sinaï qu'ils occupent encore.

L'enchaînement qui vient d'être décrit a beau être sans doute un peu compliqué, il est logique. Mais la logique des uns n'est pas nécessairement celle des autres. Ou, si l'on préfère, la logique tactique peut contredire la logique stratégique. L'Irak ayant été de tout temps l'Etat arabe le plus hostile à Israël, ce dernier, non content d'avoir détruit l'été dernier les installations nucléaires de Tamuz, près de Bagdad, n'hésite pas aujourd'hui à fournir des armes à l'Iran de Khomeiny, nouveau protégé de l'U.R.S.S., elle-même principal fournisseur d'armes de la résistance palestinienne. Le président syrien Assad, que soutient Moscou et qui soutient Téhéran contre ses frères ennemis de Bagdad, n'en fait pas moins face à une offensive en règle des Frères musulmans, qui ont tenté, il y a quelques jours, au prix de sanglants combats, de s'emparer de la ville de Hama. Il y a mieux encore : les chiites du Liban, jusqu'à présent maintenus dans l'ombre par les sunnites et par les chrétiens, n'hésitent plus à faire cause commune, dans le sud du pays, avec les milices chrétiennes du commandant Haddad, lequel agit la main dans la main avec Israël. Or on s'attend un peu partout à voir M. Begin, dans les semaines qui viennent, déclencher une offensive en règle destinée à déloger les Palestiniens et leurs protecteurs syriens de leurs derniers bastions du Sud-Liban.

Les circonstances paraissent en effet favorables : le régime de Damas n'a jamais été si fragile à l'intérieur. Le Koweït, qui payait le quart des frais d'entretien des forces syriennes au Liban, elles-mêmes fortement noyautées par les Frères musulmans, vient de lui couper les vivres. Les relations entre Assad et l'O.L.P., coupable d'amorcer un rapprochement avec Le Caire, n'ont jamais été si tendues. L'actuel président syrien au pouvoir depuis onze ans, ce qui est long, survivrait-il à un échec militaire ? Rien n'est moins sûr. Le régime fondamentaliste qui, selon toute vraisemblance, lui succéderait, serait-il moins hostile à Israël que l'actuel ? C'est encore moins sûr : tout laisse au contraire prévoir qu'il commencerait par se rapprocher de l'Irak et des monarchies du Golfe. Mais, ce faisant, il s'éloignerait de l'U.R.S.S., de la Libye et du Sud-Yémen. Où est, dans ces conditions, l'intérêt bien compris de l'Etat juif ?

Gageons que Menahem Begin ne va pas demander *sur* ce point de conseils à François Mitterrand et que celui-ci n'en a pas à lui donner. Le président de la République l'a dit dans son interview à *l'Arche* : « *Je ne vais pas en Israël en tant que médiateur ou arbitre* [il faudrait d'ailleurs pour commencer savoir entre qui et qui il pourrait ou devrait s'interposer), *mais en ami.* (...) » C'est la bonne approche vis-à-vis d'un peuple qui pouvait se demander légitimement pourquoi, depuis trente-cinq ans qu'il existe, aucun chef d'Etat ou de gouvernement français ne lui avait fait l'honneur d'une visite. Ce n'est pas en donnant ainsi l'impression qu'il avait honte de sa politique que notre pays avait une chance de persuader l'opinion israélienne de son bien-fondé, ni moins

Une certaine idée du devoir

(Suite de la première page.)

Interrogé lundi 1er mars sur le sens de la visite de M. Mitterrand, M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a eu une formule heureuse. « *Ce voyage*, a-t-il dit, *est un discours en lui-même.* » C'était affirmer que M. Mitterrand veut en finir avec les faux-fuyants et les hypocrisies de ses prédécesseurs qui soutenaient volontiers le droit à l'existence d'Israël mais qui évitaient de s'y rendre et se montraient volontiers chiches dès qu'il était question non plus de l'existence, mais des moyens de l'existence de cet Etat.

M. Mitterrand voulait réserver à Israël — où il s'est déjà rendu nombre de fois — son premier voyage officiel à l'étranger. C'est la destruction de la centrale nucléaire de Tamuz, en Irak, qui l'a décidé à se rendre d'abord en Arabie Saoudite. Le raid meurtrier effectué par l'armée israélienne en juillet contre un quartier de Beyrouth ne devait pas faciliter les choses, non plus que l'annexion du Golan. Le président n'en a pas moins décidé, contre l'avis de la plupart de ses conseillers, de ne pas attendre l'évacuation définitive du Sinaï, fin avril, pour se rendre à Jérusalem. Ce voyage ne constitue pas en effet une quelconque « carotte » tendue à M. Begin, mais une assurance solennelle donnée à toute une population meurtrie et prisonnière de son drame.

Pour le président de la République, c'est le cercle tragique de la méfiance qu'il faut rompre. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine mais certainement pas d'une œuvre partisane au mauvais sens du mot. A condition, bien sûr, que l'on raisonne en termes de négociation, et non d'annexion, *d'occupation ou de destruction*.

Il y a fort à parier que M. Mitterrand, qui *aurait* préféré avoir affaire à ses vieux amis travaillistes plutôt qu'à M. Begin, évitera dans ses discours d'être par trop explicite. « *Ce n'est*, a-t-il déjà déclaré, *ni en médiateur, ni en arbitre, mais comme ami* » (1) qu'il se rend en Israël.

Pour lui, tout doit être négociable, même si, dit-on, les nombreux contacts qu'il a eus depuis son élection avec des dirigeants arabes lui ont mieux fait comprendre le drame que vit le peuple palestinien. C'est ainsi que, après avoir caressé l'idée d'une solution « jordanienne » du problème palestinien, il pencherait maintenant en faveur d'une solution « cisjordanienne » à condition que des modifications de frontières favorables à Israël soient possibles. D'où les récentes déclarations de M. Cheysson, allant dans ce sens et qu'on aurait tort de considérer comme autant d'impairs.

Quant à l'O.L.P., dont il a rencontré le chef, M. Arafat, en 1974 au Caire, M. Mitterrand serait d'accord pour la considérer comme représentative des *combattants* palestiniens. Le chef de l'Etat, en revanche, reste favorable, pour Jérusalem, à une solution « *dont le syncrétisme devrait l'emporter sur la contradiction* » (1), c'est-à-dire à une internationalisation de cette cité « *à la grandeur unique* ».

« *Deux peuples pour la même terre et un dieu de chaque côté* », a écrit M. François Mitterrand à propos du problème israélo-arabe (2). La formule est juste. Mais le pari est énorme que de prétendre se situer entre ces deux peuples. Il n'en est pas moins respectable.

JACQUES AMALRIC.

(1) Interview à *l'Arche*, mars 1982. (*Le Monde* du 26 février.)

(2) *Ici et maintenant.* (Payard.)

« L'OISEAU IMPOSSIBLE » POUR M. BEGIN

Dans ses bagages, M. Mitterrand emporte un certain nombre de cadeaux pour ses hôtes. Le moins insolite n'est pas cet Oiseau impossible, *du sculpteur d'origine hongroise Szekely, destiné à M. Begin. La femme du premier ministre israélien se verra offrir un classique service à dessert de Sèvres. Pour le chef de l'Etat israélien, M. Navon, M. Mitterrand a prévu une toile de Bryen et pour Mme Navon, un ouvrage sur la danse conçu autour des œuvres de Bakst.*

LA DÉLÉGATION OFFICIELLE

La délégation française est composée, outre du président de la République, de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, Jack Lang, ministre de la culture, Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre du temps libre chargée de la jeunesse et des sports, MM. Pierre Bérégovoy, secrétaire général à la présidence, Marc Bonnefous, ambassadeur de France en Israël, Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président, Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence, Michel Rougagnou, chef du protocole, Hubert Vedrine, Guy Penne et Charles Salzmann, conseillers techniques.

Le président de la République emmène avec lui un certain nombre d'invités personnels dont notamment MMmes Gouze-Renal, Attali et Boniface, MM. Jean Poperen et Claude Lanzmann.

Contrairement à ce qu'a annoncé « le Nouvel Observateur », M. Jacques Fauvet, directeur du « Monde », ne fait pas partie de la délégation française.

LE PROGRAMME

MERCREDI 3 MARS

14 h : Arrivée de M. Mitterrand à l'aéroport Ben-Gourion. Brève allocution ; 15 h 15 : Cérémonie à l'entrée de Jérusalem. Déclaration du président de la République ; 16 h 15 : Entretien avec M. Navon, président de l'Etat d'Israël ; 17 h 15 : Entretien avec M. Begin, premier ministre ; 20 h 30 : Dîner à la Knesset, offert par M. Navon. Discours.

JEUDI 4 MARS

8 h : Petit déjeuner avec M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste ; 9 h 15 : Visite du mémorial de la déportation et cérémonies sur le Mont Herzl ; 11 h : Discours de M. Mitterrand à la Knesset ; 13 h 15 : Déjeuner avec M. Begin. Les ministres y participent ; 16 h : M. Mitterrand est fait docteur honoris causa de l'université hébraïque de Givat Ram ; 17 h 15 : Second entretien avec M. Begin ; 18 h 15 : Conférence de presse commune Mitterrand-Begin ; 21 h : Dîner offert par le président de la République.

VENDREDI 5 MARS

9 h : Visite de Saint-Jean d'Acre ; 9 h 50 : Visite du kibboutz Lohamei Hagetaot ; 12 h 30 : Réception de la communauté française à Tel-Aviv ; 13 h 30 : M. Mitterrand déjeune à la résidence de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv ; 15 h 30 : Départ pour Paris.

● *Le parti républicain* approuve la visite de M. Mitterrand en Israël et voit en celle-ci « *un élément positif dans le débat international* ». M. François Léotard, secrétaire général adjoint, chargé des relations internationales, a souligné, lundi 1er mars : « *Il est bon que le chef de l'Etat français puisse discuter en Israël avec les responsables de cet état de la situation au Proche-Orient et des moyens d'y assurer une paix durable. Il est cependant regrettable que la liberté de propos et d'action du chef de l'Etat, comme le crédit de la France, aient pu être amoindris par les déclarations de M. Claude Cheysson. Il devient urgent pour le chef de l'Etat d'assurer lui-même la crédibilité et la cohérence de la politique extérieure de la France.* »

● PRÉCISION. — Aux noms des ministres français ayant visité Israël depuis quinze ans — MM. Sauvagnargues et de Guiringaud — cités par M. Rosenne, ambassadeur d'Israël (*le Monde* du 2 mars), il fallait ajouter celui de M. Cheysson, qui s'est rendu en Israël à la fin de 1981.

CORRESPONDANCE

A propos de l'État palestinien

M. Jean Capelle, recteur d'académie honoraire et ancien député (app. U.D.R.), nous adresse, à propos des récentes déclarations de M. Claude Cheysson, une lettre dont voici l'essentiel :

En voulant confier à l'O.L.P. la tâche de constituer un Etat palestinien avec les territoires occupés par l'armée d'Israël, notre ministre des relations extérieures a dépassé les limites de la partialité.

Ayant eu l'occasion de visiter ces territoires et de m'y entretenir avec des notables représentatifs de la population, je suis consterné de constater les déformations qu'une mystérieuse convergence d'intérêts s'efforce de faire avaler, avec le soutien des déclarations d'un ministre qui ne peut pas ne pas posséder les informations qu'un modeste universitaire a pu recueillir.

Tout d'abord, on affecte d'appeler Palestine le seul domaine occupé par l'armée d'Israël, alors que, selon l'histoire, la Palestine englobe *Israël*, la *Cisjordanie*, la Jordanie, le Golan... Le qualificatif de palestinien ne s'applique donc pas spécialement aux habitants de ces territoires, pas plus que celui d'européen ne désigne particulièrement les habitants de la Bourgogne ou de la Suisse.

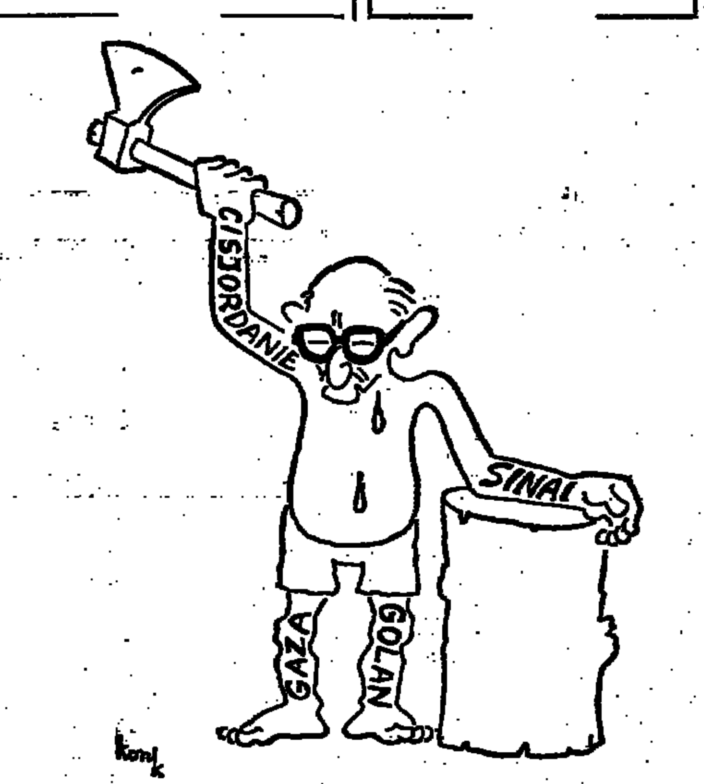
D'autres part, on affecte de considérer comme homogène la population des territoires occupés, alors qu'elle est composite.

Les Druses du Golan ne veulent pas être confondus avec les Arabes de Cisjordanie et ne veulent pas davantage retourner sous la domination syrienne.

La Cisjordanie elle-même *comprend des Arabes musulmans* au nord, et une forte proportion d'Arabes chrétiens au sud. Ces derniers n'ont pas la moindre envie de passer sous la tutelle des fanatiques de l'O.L.P., et il est d'autant plus triste que ce soit un ministre d'un pays chrétien qui s'offre à les livrer.

Alors pourquoi ce gouvernement s'emploie-t-il, comme le précédent, à tromper le public en sacrifiant un petit peuple qui tient d'un long martyre le droit d'exister sur le sol de ses ancêtres ?

Le pétrole doit-il être payé d'un tel déshonneur ?



(Dessin de KONK.)

Des appels de France-Palestine et d'organisations juives pour une paix négociée

L'Association France-Palestine (1), après avoir fait état d'« *une certaine inquiétude* » provoquée par la visite de M. Mitterrand en Israël (« *Nous savons de quoi est capable le gouvernement de M. Begin* » qui « *peut utiliser cette visite comme une caution à de nouveaux actes d'agression* »), ajoute : « *Dans tous les cas, nous pensons qu'il est nécessaire que la voix de la France s'exprime clairement, quel que soit le lieu d'où elle s'élève, pour réaffirmer les principes d'une paix juste et durable au Proche-Orient : le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris la partie arabe de Jérusalem ; la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien, y compris le droit à édifier son propre Etat indépendant sur le sol de sa patrie ; le droit de tous les Etats de la région, y compris le futur Etat palestinien, à la paix et à la sécurité.* »

L'appel de France-Palestine demande des négociations avec « *toutes les parties concernées et en premier le peuple palestinien, représenté par l'O.L.P.* » et ajoute que « *l'égalité affirmée par le président de la République* » suppose qu'après avoir rencontré M. Begin M. Mitterrand rencontre M. Arafat.

Ont notamment signé cet appel MM. C. Bourdet, M. Buttin, M.-F. Kahn, A. Mayoud, le professeur P. Milliez, MM. L. Odru, L. Terrenoire, Francis Cohen, A. Stil, M. Leiris, Mmes Gisèle Halimi, Danielle De March, M. Riffaud, MM. Francis Crémieux, le pasteur Etienne, Mme Elisabeth Mathiot, MM. L. Bitterin, J. Chatagner, Mme Colette Magny, MM. J. Maître, M. Goldring, H. Gratiot, Alphandéry, E. Jouve, Mme Ariane Monneron, M. Yves Fuchs.

De leur côté, plusieurs organisations juives estiment dans un communiqué que M. Mitterrand donne « *la preuve que l'on peut être un ami actif d'Israël et soucieux de sa sécurité, tout en affirmant « le droit des » Palestiniens à avoir une patrie* ».

Le communiqué ajoute notamment : « *L'Association des juifs de gauche* (2), *Identité et dialogue, Socialisme et judaïsme, le cercle Bernard-Lazare, le Michmar et l'Association pour le renouveau de la presse juive progressiste saluent l'initiative du président de la République française et considèrent que ce voyage renforce les chances de la paix au Proche-Orient. Ceux qui ont toujours milité pour le dialogue israélo-arabe et qui restent persuadés que seule la négociation peut mener à la paix rappellent que celle-ci présuppose la reconnaissance réciproque et simultanée des droits nationaux des peuples palestinien et israélien.* »

(1) France-Palestine, B.P. 184-04 - 75160 Paris Cedex 04, Tél. : 243-95-73.

(2) A.J.Gr., 24, rue de la Chine, 75020 Paris.

ISRAËL entre l'Orient et l'Occident

Le voyage de M. François Mitterrand en Israël donnera aux Israéliens l'impression de rompre leur isolement sur la scène internationale. Le président français ne l'ignore pas, puisque c'est l'un des motifs de cette rare visite. Il est convaincu que la solitude est mauvaise conseillère, la politique annexionniste de M. Menahem Begin tendant à lui donner raison. Malgré le soutien des Etats-Unis, malgré l'essai de la paix avec l'Egypte, Israël, trente-quatre ans après sa création, en est toujours à défendre et à imposer son existence. Par tous les moyens possibles. Son économie, elle-même affaire de survie, en est un. Elle est au service obligé de sa politique.

Israël a fait le choix d'un développement à l'occidentale. Mais dans *quelle mesure ne contribue-t-il pas à creuser davantage le fossé qui le* sépare de ses voisins ? Il paraît correspondre de plus en plus à l'option du gouvernement qui ne cesse d'affirmer qu'Israëlest un bastion avancé du « monde libre ». Dans le domaine culturel aussi, cet Etat — fondé par les Européens. — est encore tourné vers l'Occident. Littérature et théâtre sont souvent hantés par le conflit israélo-arabe et la confrontation de deux cultures. Israël, en tous points, est pris entre les feux de l'Occident et de l'Orient dans les débats Est-Ouest et Nord-Sud.

Une économie fragile face à de multiples défis

CONSIDERER l'évolution économique d'Israël n'est qu'une autre manière de comprendre l'histoire de ce pays, les transformations de sa société et sa situation géopolitique si singulière. La fragilité de l'économie israélienne révèle la précarité de l'existence d'un Etat qui paraît, plus que jamais, condamné à la fuite en avant, aux défis de toutes sortes, mais qui souvent semble trouver, dans ces multiples difficultés, autant de stimulants.

« *Israël est un petit pays isolé et sans pétrole...* » Interrompant là cette définition, M. Zvi Zur, directeur général du secteur chimie de Koor, le principal groupe industriel israélien, s'étonne, avec ironie, que Moïse ait pu errer quarante ans dans le désert avant de conduire son peuple vers l'une des seules contrées de la région où il n'y a pas la moindre goutte d'or noir. « *Nous n'avons pas de matières premières, à l'exception d'un gisement de phosphate et de la potasse extraite de la mer Morte ; certes, nous sommes riches en soleil mais, sauf pour l'agriculture et le tourisme, il n'est pas encore vraiment exploitable industriellement, malgré des recherches aussi diverses que prometteuses. Notre main-d'œuvre est peu nombreuse — et chère. Nous n'avons pas beaucoup de capitaux. Bref, notre unique ressource est l'une des plus fortes concentrations de matière grise au monde. Cela tient à l'histoire tourmentée du peuple juif, et cela explique l'orientation de notre économie.* »

Celle-ci a connu de profonds changements. La vocation initiale de ce pays, encore jeune, a vite été bouleversée. M. Zur distingue trois âges dans le développement d'Israël. « *Au moment de la fondation de l'Etat, l'essentiel de l'activité du pays était centré sur l'agriculture. C'était une conséquence du rêve sioniste du retour à la terre. Mais, dans les années 60, l'effort national s'est progressivement, mais rapidement, tourné vers l'industrie militaire puisque la défense est devenue une priorité. Elle l'est toujours aujourd'hui, mais nous devons, d'ores et déjà, envisager, je l'espère une nouvelle fois, celle de l'amélioration de la qualité de la vie. Les progrès techniques et scientifiques que nous avons réalisés nous permettent de concevoir pareil projet qui est, d'ailleurs, celui de tout pays développé et qui représentera, de plus en plus, des marchés très importants où nous devrons être compétitifs dans la mesure de nos moyens.* » Pour ce dirigeant d'un groupe ayant l'originalité d'être contrôlé par la Histadrout, la puissante centrale syndicale israélienne, cette ambition traduit une volonté assez répandue de revenir à un certain idéalisme, celui des premiers temps du travaillisme par exemple.

L'image d'Israël sur fond de champs d'orangers est révolue. La part de l'agriculture dans l'ensemble des exportations n'est plus que de 10 % L'exploitation des agrumes (qui représentait en 1950 près de 90 % des exportations totales d'Israël) a été peu à peu remplacée par de nouveaux produits tropicaux et par l'horticulture notamment. Et il est devenu le septième marchand d'armes dans le monde. Malgré des fournitures américaines, ou à cause de cela, la croissance de l'industrie militaire nationale est considérable En 1977, selon les révélations d'un ancien vice-ministre de la défense, les exportations d'armements s'élevaient à 200 millions de dollars (avec l'important marché iranien sous le régime du chah), deux ans plus tard (sans l'Iran cette fois, la révolution islamique ayant mis fin à ce débouché) elles atteignaient 750 millions de dollars Ce chiffre continue d'augmenter, car il s'agit de compenser autant que possible la dépendance d'Israël à l'égard des Etats-Unis.

Une inflation démesurée

L'économie de l'Etat hébreu repose sur le fil de l'épée. Son instabilité se traduit par une série de déficits — commercial (20 % du produit national brut), budgétaire (11 % du P.N.B.). De quelle marge de manœuvre le gouvernement dispose-t-il quand près de deux tiers des dépenses publiques sont mobilisés par la défense militaire et le remboursement des dettes de l'Etat ? La dette extérieure d'Israël est par habitant la plus élevée qui soit, au point que les Israéliens sont parmi les seuls dans ce cas à pouvoir envier le triste sort des Polonais. L'inflation reste démesurée bien qu'elle ait été, si l'on peut dire, réduite en 1981 (101 % au lieu de 133 % l'année précédente).

Si le premier président de l'Etat d'Israël, M. Haim Weizman, pensait à l'exemple de la Suisse, l'actuel directeur général du ministère des finances, M. Ezra Sadan, formé aux Etats-Unis, disciple du professeur Milton Friedman, vante le modèle japonais. Comme Israël, souligne-t-il, le Japon était dépourvu de matières premières et de ressources énergétiques. Il se trouvait loin de ses principaux marchés d'exportation, mais il a su surmonter ces handicaps par la fabrication de produits de haute technologie et trouver les « *créneaux* » adaptés à ses moyens avec une grande compétitivité. M. Sadan est catégorique : « *Nous ne devons penser qu'à exporter, car Israël n'est pas un marché pour notre industrie.* »

Il est optimiste en faisant remarquer que le déficit de la balance commerciale ne cesse de diminuer. « *Israël est sur la bonne voie*, dit-il. *En 1960, l'excédent des importations sur les exportations équivalait à la moitié du montant total de ces dernières. En 1980, le rapport n'était plus que d'un quart et très bientôt il ne sera plus que d'un cinquième.* » Et il ajoute que le quart des importations est constitué par des matières premières réexportées après transformation.

Israël privilégie la vente de produits qui sont le résultat d'un haut niveau de recherche et de développement et pour lesquels la plus-value est importante. « *Nous exportons environ 25 % de notre produit national brut en termes de valeur ajoutée*, indique à ce propos M. Sadan. *Sur les 12 milliards de dollars exportés, la valeur ajoutée représente à peu près la moitié du total, ce qui est remarquable pour un pays comme le nôtre.* » Cette politique suppose spécialisation et souplesse de l'économie pour que celle-ci puisse continuellement s'adapter à la conquête de marchés nouveaux. « *Plus le niveau de technicité est grand, plus cette adaptation est facile* », note un chef d'entreprise.

FRANCIS CORNU.

(*Suite de la page 9.*)

Les échanges franco-israéliens sont contrariés par le boycottage arabe

LE boycottage arabe pèse sur les relations économiques entre *Israël et la France*. Certes, leur caractère modeste — 0,3 % environ du total des échanges français avec l'étranger — tient à la faiblesse d'un marché de moins de quatre millions d'habitants, ainsi qu'aux traits propres d'une économie de guerre. Mais l'environnement politique, l'attention commerciale portée aux pays de l'OPEP, n'ont pu que casser toute virtualité d'intensification des échanges. Au cours des années 70, la France a perdu la position dominante occupée pendant près de vingt ans au profit des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en France a provoqué un certain changement de climat et un regain d'intérêt pour Israël, sans toutefois que cette mutation psychologique se traduise par des résultats concrets. Au lieu de prendre *a priori* en considération le risque économique que pouvaient représenter les liens avec Israël, les firmes françaises paraissent maintenant s'interroger plutôt sur la réalité de ce risque.

Le passage à l'acte demeure donc difficile. En fait, les entreprises françaises apparaissent plus prudentes et timorées que leurs homologues européennes, alors que, comme les autres, les pays arabes font souvent passer leurs intérêts économiques avant leurs prises de position politiques. C'est généralement dans la mesure où ces pays veulent « faire un exemple » qu'ils inscrivent telle ou telle firme sur les listes noires. Ainsi, Renault qui vendait des véhicules à Israël n'a été dans ce cas que lorsque cette société a pris une participation dans American Motors, qui monte des jeeps en Israël, et la décision a été prise après certaines déclarations de M. Cheysson. Une autre « punition », touchant des firmes de distribution, a suivi l'organisation de semaines commerciales en France consacrées à Israël.

L'attitude arabe, très variable selon la conjoncture, n'est pas dénuée d'hypocrisie, alors que, selon les textes, elle devrait sanctionner tout ce qui contribue à augmenter le potentiel économique d'Israël. Dans les faits, les Etats du boycottage n'interviennent *surtout que pour* les implantations industrielles, laissant s'effectuer — sauf cas trop voyants — le commerce courant, y compris les ventes de biens d'équipement pour autant qu'elles se réalisent avec discrétion.

Autocensure

Dans ce climat trouble, où les firmes françaises ont tendance à pratiquer une sorte d'autocensure, le gouvernement de Paris entend banaliser les relations économiques, même s'il a adopté une circulaire permettant *l'application de la loi* anti-boycottage de 1977, circulaire dont les effets réels ne sont d'ailleurs pas très évidents. Une certaine circonspection reste toutefois de mise : ainsi, la commission mixte franco-israélienne, dont la dernière séance s'est tenue à Jérusalem en février 1971, doit se réunir prochainement ; mais le lieu, la qualité des représentants et l'ordre du jour posent problème.

Les échanges entre les deux pays ont atteint, l'an dernier, 3,5 milliards de francs, les exportations d'Israël ayant été multipliées par neuf depuis 1970 et les ventes de la France n'ayant que quadruplé. Toutefois le solde est toujours positif en faveur de Paris depuis la création de l'Etat hébreu, à la seule exception de 1980 : les ventes françaises de véhicules et d'appareils ménagers, qui représentent le quart du total des exportations, ont alors chuté en raison d'une très forte augmentation des taxes d'achat en Israël. Depuis, à la suite d'un abaissement de ces taxes, un rattrapage est intervenu, si bien que les exportations françaises ont augmenté de 63 % en 1981 pour atteindre 1,8 milliards de francs. De leur côté, les importations se sont accrues de 31 % pour atteindre 1,7 milliard de francs.

La France a été le sixième fournisseur d'Israël (4 % environ du marché), après les Etats-Unis (20 %), l'Allemagne fédérale (10 %), la Grande-Bretagne (7,5 %), la Suisse (5,5 %) et l'Italie (4,7 %) En revanche, elle en est devenue le quatrième client (5,8 % du total des exportations d'Israël), derrière les Etats-Unis (21,4 %), la Grande-Bretagne (8,3 %) et la R.F.A. (7,4 %).

Les importations françaises ont été composées surtout de produits agricoles (30 %), de matières premières minérales (25 %) — phosphates du Néguev, potasses de la mer Morte, — de produits textiles (15 %) et de diamants et pierres taillées (13 %). Israël souhaite diversifier ses ventes, notamment dans le domaine de la technologie avancée (composants électroniques, matériel de traitement de l'information, etc.). Les exportations françaises portent, elles, pour 90 %, sur des biens industriels, notamment des voitures particulières et des véhicules utilitaires (30 % du marché d'Israël). Même si aucune résiliation importante de marché n'a été provoquée par sa mise en jeu, le boycottage arabe inhibe l'esprit d'entreprise. De même, peu d'entreprises françaises se sont installées en Israël Hormis le Club Méditerranée à Achziv et à Eilat, aucune chaîne hôtelière française n'a investi en Israël

En revanche, de nombreuses firmes américaines, allemandes et britanniques se sont implantées dans l'Etat hébreu, ont créé des sociétés conjointes et investi dans des secteurs de pointe. Ces liens n'ont pas empêché Washington, Bonn et Londres d'avoir représenté en 1981 respectivement 19,4 %, 12,2 % et 9,8 % du total des exportations de l'O.C.D.E. vers l'OPEP (9,7 % pour la France). Le refus du chantage n'exclut pas la signature de contrats. Israël attend en tout cas que le gouvernement français prenne des mesures d'encouragement susceptibles de donner aux relations économiques entre les deux pays de l'élan. Il est notamment souhaité la signature d'une convention pour l'encouragement et la garantie des investissements, et la conclusion d'un protocole commercial et financier afin de doubler les échanges au cours des prochaines années.

MICHEL BOYER.

La révolution des industries de pointe

LONGTEMPS *connu pour ses agrumes, ses soldats laboureurs et ses vergers dans le* désert, l'Etat hébreu tend *délibérément depuis plusieurs* années à troquer ce cliché traditionnel *contre une nouvelle image* de marque : celle d'un vaste *laboratoire du* XXIᵉ siècle.

En dépit des sombres perspectives économiques marquées *notamment par une inflation* record (110 % par an), une *lourde dette extérieure* (20 milliards de dollars), et un *important déficit de la balance des* paiements (approximativement *4 milliards de dollars*), le pays fait preuve d'une *remarquable vitalité. Les revenus de* ses exportations ont grimpé de *près de 30 % l'année dernière* et dépassé le seuil des 5 mil*liards de dollars, dont 85 % grâce* aux exportations industrielles.

Dans leur dernier rapport, les experts de la Banque mondiale *sont formels : le gage de l'avenir* économique réside pour Israël *dans l'exploitation optimale* de ses compétences technologiques. *« Nous devons faire face au double handicap que représentent l'absence de matières premières et l'éloignement de nos marchés extérieurs. Notre principale ressource, c'est la matière grise »*, affirme le professeur Arié Lavie, responsable de *la recherche au ministère du* commerce et de l'industrie. Un *credo et un atout qui s'appuient* sur des faits. Proportionnellement à sa population de quatre millions d'habitants, Israël détient en effet le record absolu des publications scientifiques, loin devant les Etats-Unis, la Suisse, la Grande-Bretagne, la Suède et la France.

Un éventail de succès très large

Disposant de sept établissements universitaires, dix mille *scientifiques, vingt mille ingé*nieurs et cent quatre-vingt-cinq mille techniciens *supérieurs* (soit 20 % de la population active, *pour 14 % aux Etats-Unis* et 10 % en R.F.A. *par exemple*), le pays a su *gagner* des positions-clés dans des domaines aussi variés que l'électronique, la mécanique de précision, l'aéronautique, l'agro-industrie et l'équipement médical.

Si les sociétés multinationales ont choisi Taïwan, la Corée du Sud et la Malaisie pour réduire leurs frais de main-d'œuvre, elles n'hésitent pas à privilégier Israël dès qu'il s'agit de recherche. Le ministre du commerce et de l'industrie, M. Guideon Patt, explique aisément ce phénomène. *« Il tient*, dit-il, *simultanément à la stabilité politique du pays, à la présence d'une main-d'œuvre compétente et peu coûteuse, mais aussi aux accords préférentiels avec la C.E.E. et à la percée possible sur les marchés arabes depuis la signature du traité de paix israélo-égyptien. »*

L'éventail des succès israéliens est très large. Il y a des gadgets, comme par exemple un rein artificiel portable, un appareil anti-douleur, un *téléphone* de campagne à l'énergie solaire, des *piles au lithium fonctionnant* dix ans. Des solutions originales *sont souvent proposées sous* l'égide de l'I.I.I. (Institut israélien d'innovation), notamment des pesticides à base de ferromone (un extrait d'hormone sexuelle pour la destruction des insectes mâles), ou encore le N.D.H.C. (un produit extrait de la peau de pamplemousse, mille cinq cents fois plus sucrant que le sucre) et le Miloupro (une farine protéinique obtenue à partir de la graine de coton). Mais les savants se penchent aussi sur des problèmes fondamentaux. Ils ont élaboré des mini-ordinateurs, des scalpels *chirurgicaux* au laser, et leurs recherches sur l'interféron dans la lutte *contre* le cancer font autorité.

La preuve de l'ingéniosité israélienne n'est plus à faire, elle se chiffre. En 1980, les industries de pointe ont rapporté 1 milliard 200 millions de dollars, soit le tiers des exportations industrielles, non compris les diamants taillés. Ce chiffre, selon les planificateurs israéliens, est appelé à doubler dans les quatre prochaines années. Quelque six cents nouveaux *produits sont actuellement* à l'étude dans trois cents entreprises israéliennes, deux cents autres projets étant conduits par les universités et instituts de recherche.

Une infrastructure financière favorable

La voie royale de cette révolution tranquille a été savamment balisée. En 1968, le gouvernement y vit le moyen de rééquilibrer la balance commerciale du pays. Chaque ministère concerné a été doté d'un responsable scientifique chargé d'examiner les projets de recherche et de développement. Plus de 50 % du millier de dossiers soumis ont *été retenus et se sont révélés* rentables. Le gouvernement, âpre à créer des emplois pour éviter la fuite des cerveaux, sti*mule d'autre part les investis*sements par toutes sortes de mesures *incitatives : prêts, dons*, participation jusqu'à 80 %, exemptions *fiscales*, etc. La priorité est à la recherche puisque 2 % du produit *national* brut y sont affectés, ce qui représente une proportion voisine de celle des pays à vocation technologique les plus avancés comme les Etats-Unis, le Japon et la R.F.A.

Pour leur part, *toutes* les grandes entreprises privilégient également leur département de la recherche. Ainsi, chez Tadiran, quatre cent cinquante personnes s'y consacrent à plein temps sur un personnel de sept mille employés. Les industries pharmaceutiques réinvestissent chaque année à cet effet 8 % du produit de leurs ventes. En 1980, il y avait en tout trois mille chercheurs dans l'industrie israélienne, soit 80 % de plus que cinq ans auparavant. Ces gros bataillons du progrès technique devraient pratiquement doubler leurs effectifs en deux *ans et ils peuvent s'appuyer sur* une infrastructure bancaire et *juridico-financière très efficace.*

Les trois principales banques du pays (*Hapoalim, Leumi, Discount*) *figurent* en effet en bonne place dans la liste des cent premiers *établissements* bancaires du monde. Enfin, des accords *précis de coopération*, comme celui qui lie l'Institut Pasteur à l'*Institut* Weizman de Rehovot, ont été passés avec des *entreprises étrangères*, notamment en Grande-Bretagne, en R.F.A. et aux *Etats-Unis*. Washington et Jérusalem ont même créé en 1977 une institution spécifique, la BIRD-F (Binational Industrial Research and Development Foundation), qui finance chaque année jusqu'à 50 % une cinquantaine de projets communs israélo-américains.

Des réussites exceptionnelles

C'est ainsi que le *prototype* d'un miroir solaire fournissant de l'*énergie au niveau industriel* a pu être mis au point à Jérusalem par le groupe Luz International. Autre exemple de succès *dans ce domaine : Israël* a inauguré il y a deux ans à Ein-Bokek la plus importante centrale électrique du monde utilisant de l'énergie solaire. Ses turbines produisent déjà 5 mégawatts. Elles sont actionnées par l'énergie accumulée dans les différentes couches salines de la mer Morte, qui constitue un miroir solaire naturel. Actuellement pour 1,5 %, les besoins énergétiques d'Israël sont couverts par le solaire, soit une économie de 120 000 *tonnes* de pétrole sur 8 millions de tonnes consommées annuellement.

Ce petit pas vers l'indépendance énergétique est révélateur : les seuls facteurs restrictifs en sont le terrain, l'ensoleillement, *sur lequel il n'y a pas d'embargo* possible, et la technologie, bien entendu. Israël fait d'ailleurs figure de pionnier en matière de recherche sur les sources alternatives d'énergie. Ses experts envisagent la création d'une chaîne d'éoliennes et étudient par ailleurs un procédé permettant l'utilisation des schistes bitumineux et du lignite, dont il possède d'importantes réserves représentant l'équivalent de 250 millions de tonnes de pétrole.

L'exemple le plus frappant des succès de la technologie avancée demeure cependant celui d'Elscint, une petite entreprise cotée à la Bourse de Wall Street, qui s'est imposée en emportant 15 % du marché mondial des scanners (appareils de tomographie) et 8 % du marché des appareils de médecine nucléaire, en s'associant avec le service commercial de la firme américaine Pfizer, dont plus de cinq cents hôpitaux sont clients. Parallèlement, Elbit, une entreprise jumelle d'Elscint, a élaboré, avec sa partenaire américaine Control Data Corporation, des ordinateurs miniaturisés extrêmement sophistiqués et vient de signer un contrat de collaboration avec la firme ouest-allemande Nixdorf A.G.

La paix, seule garantie de prospérité

Les spécialistes ne s'y trom*pent pas : selon un rapport du* Massachusetts Institute of Technology, *« les entreprises israéliennes fondées sur la recherche sont surtout compétitives par leur haut niveau performant et plus rarement en raison de leurs prix inférieurs »*. L'évidence s'impose, ce n'est plus uniquement au rayon des fruits et legumes qu'il faut trouver les produits « made in Israël ». MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Samuel Pisar vont plus loin. Dans une récente interview accordée au quotidien *Yedioth Aharonot*, ils estiment qu'Israël a dépassé les Etats-Unis et peut espérer concurrencer le Japon dans le *domaine* des ordinateurs.

Le professeur américain Simon Kouznets, *prix Nobel d'économie*, est toutefois plus circonspect. *L'intérêt bien compris des* petites démocraties avancées comme la Suisse, la Suède, l'Autriche *ou Israël veut qu'elles* occupent des créneaux bien déterminés en complémentarité des grands blocs économiques avec lesquels elles doivent éviter la confrontation.

Le gouvernement s'est cependant prononcé il y a quelques semaines pour la construction du chasseur-bombardier Lavie, successeur du Kfir, au risque de lutter au coude à coude avec les géants de l'aéronautique internationale. Cette décision, prise essentiellement pour des raisons de sécurité, suscitera probablement un nouveau boom des industries de pointe, mais peut se solder par un cuisant échec financier. Elle illustre en tout cas la *problématique fondamentale* d'Israël, celle de la paix au Proche-Orient, seule *garante* véritable de la prospérité.

CHARLY WEGMAN.

Une agriculture en quête de perfectionnement et de rentabilisation

A moins d'un kilomètre de la frontière libanaise et du rivage de la Méditerranée, le kibboutz Rosh-Hanikra. Au milieu des bananeraies et des champs d'avocatiers. Parmi les hangars de la ferme, un étrange bâtiment moderne : un curieux laboratoire où s'activent des agriculteurs en blouse blanche. Plus loin, des serres emplies d'instruments de mesure. Un écriteau indique qu'il est obligatoire de *« se laver les pieds »* avant d'entrer. Dans cet univers stérile, on fait naître des bébés-plantes en éprouvette. Plus besoin de semences ou de boutures. Il s'agit de culture des tissus végétaux, de reproduction massive à partir d'un prélèvement de quelques cellules sur une plante mère, selon un principe déjà étudié en France notamment dans les années 30.

Mais à Rosh-Hanikra on est passé depuis 1973 au stade de la production et de la commercialisation. Sur une étagère, l'un des « produits » étiquetés et prêts à l'expédition : une boîte de plastique tranparent de 10 centimètres de côté contenant un fouillis de minuscules pousses d'un vert cru dont les racines baignent dans un gel blanchâtre. Il y a là, au creux de la main, de quoi planter une centaine de bananiers. Il ne restera plus au destinataire qu'à cultiver pendant quelque temps ces « embryons » sous serre avant de les mettre en terre. Ainsi sont fabriqués à Rosh-Hanikra fraisiers, ananas, œillets, chrysanthèmes et toutes sortes de plantes ornementales.

Trouver de nouveaux emplois

Les avantages de ce procédé ? Des plants garantis sans maladie de jeunesse (ni virus ni champignon). De ce fait, il n'est pas nécessaire de préparer les sols avec des substances chimiques. *« Malgré des apparences très artificielles, rien n'est plus écologique »*, souligne avec un sourire satisfait l'un des responsables du laboratoire, membre du kibboutz comme tous les « savants » qui travaillent ici.

Voilà un exemple de reconversion d'un kibboutz qui, comme beaucoup d'autres, doit chercher des activités supplémentaires après avoir développé au maximum l'exploitation des terres dont il dispose. L'agriculture en Israël étant très largement mécanisée, les fermiers sont dans l'obligation de trouver de nouveaux emplois (1).

« Les transformations de toute l'économie du pays imposent aux paysans un effort continu d'adaptation », déclare M. Arye Saeskin, conseiller économique au ministère de l'agriculture. Les exportations agricoles ne représentent plus que 7 % du produit national brut et le marché local est presque saturé, Israël couvrant à 80 % ses besoins alimentaires. *« L'état de l'économie israélienne,* poursuit M. Szeskin, *exige toujours davantage d'exportations et l'agriculture doit continuer de participer à cet effort dans une quête de plus en plus poussée du perfectionnement et de la rentabilisation. Il nous faut également diversifier le plus possible nos productions. »*

Les agrumes qui ont fait la célébrité d'Israël se vendent à présent moins bien dans l'Europe des dix. Israël craint la concurrence de candidats à l'entrée dans le Marché commun tels que le Portugal ou l'Espagne, ou bien encore celle des pays associés comme le Maroc. Israël souhaite sur ce point un réexamen des accords qui le lient à la C.E.E. Il en sera question lors de la visite de M. Mitterrand.

L'importance du marché européen

Israël a considérablement étendu ces dernières années la gamme de ses cultures : fleurs, primeurs, fruits subtropicaux, et prépare l'avenir : plantes médicinales, épices, semences. La recherche agronomique joue un rôle déterminant. *Le* ministère de l'agriculture y consacre 40 % de son budget, directement financé par les cotisations des agriculteurs. Ce qui permet à ceux-ci d'avoir leur mot à dire car leur contrôle est par ailleurs renforcé dans la mesure où ils sont représentés dans le comité chargé de définir les projets d'étude de l'Organisation de la recherche agronomique (ORA), dont le principal centre est l'institut Volcani situé près de Tel-Aviv.

L'une des préoccupations majeures des membres du centre est de faire en sorte que les produits israéliens arrivent au meilleur moment sur le marché européen. C'est-à-dire que le centre recherche à les rendre soit plus précoces, soit plus tardifs. Récemment, pendant la période des fêtes de fin d'année, les fleuristes néerlandais ont vendu à leurs clients des tulipes israéliennes... De nombreux scientifiques s'appliquent à trouver les moyens de rendre moins périssables certaines denrées afin qu'elles puissent être transportées par bateau et non plus par avion. Le fret aérien au départ d'Israël est surtout consacré à l'acheminement des fleurs et des fruits destinés à l'exportation.

La serre « hydrosolaire »

Parmi les multiples curiosités de l'institut, il en est une qui retient particulièrement l'attention aujourd'hui : un travail de manipulation génétique afin, par exemple, d'augmenter la résistance au sel de certaines espèces, cela pour pouvoir exploiter au sud de la mer Morte de nouvelles terres ayant un fort taux de salinité ou pour permettre l'arrosage avec des eaux salées. Les ressources en eau douce sont limitées en Israël et l'agriculture en absorbe déjà près de 80 %. Aussi est-on en train de mettre au *point* la *culture des arbres* fruitiers en pots, méthode qui devrait notamment conduire à de substantielles économies, tout comme les systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte, au pied de chaque plante (2), utilisés à grande échelle dans tout le pays et souvent gérés par un mini-ordinateur.

L'institut Volcani a, par ailleurs, mis au point une variété de pêchers qui autorise une méthode « radicale » de récolte mécanisée puisqu'à chaque saison il est possible de couper l'arbuste à ras de terre. La cueillette automatique des agrumes et des olives est également à l'étude. Autre trouvaille surprenante : la serre hydrosolaire. L'édifice aux parois translucides est posé sur une sorte de piscine dont l'eau restitue la nuit la chaleur accumulée pendant le jour. Un moyen de chauffage peu coûteux. Des plantes exotiques reposent sur un caillebotis flottant et ondulent au gré des pas du jardinier qui, dans le climat équatorial créé par ce procédé, risque d'être victime d'hallucinations tel un aventurier perdu dans la jungle.

Dans un coin, des rosiers poussent avec une réticence manifeste à l'expérience, mais l'inventeur ne désespère pas de forcer leur acclimatation. L'institut comprend des ateliers où sont élaborés des prototypes de nouvelles machines agricoles. Dans un entrepôt sont en cours de finition quelques monstres aux formes bizarres et aux fonctions insoupçonnables : un ramasseur de cacahuètes en profondeur, un engin à secouer les jujubiers (3), un évideur de grenades (qui intéresse fort une fabrique marseillaise de sirop de grenadine).

En cinq ans, cinquante modèles de machines sont sortis des ateliers de l'institut, et une grande partie d'entre elles ont été ensuite construites sous licence par des industries privées. Ce processus suffirait à montrer qu'en Israël la recherche dans l'agriculture comme dans les autres domaines est fréquemment « très appliquée » Le professeur Simon Lavi précise qu'il y a là une caractéristique particulière à Israël, et il ajoute qu'à la différence de ce qui se passe en France il n'y a pas de séparation entre recherche fondamentale et appliquée.

Plusieurs chefs de service souhaitent développer la coopération avec la France en espérant que le voyage du président Mitterrand sera *l'occasion* de renforcer ou d'initier cette collaboration. *« Nous avons besoin de crédits étrangers*, confie l'un des chercheurs de la section horticulture. *Il est dommage que nous ne les trouvions le plus souvent qu'aux Etats-Unis, pays avec lequel nous avons peu de choses en commun, alors qu'il serait préférable dans la plupart de nos travaux — tournés vers l'Europe — d'avoir des contacts avec la France ou les Pays-Bas »*. L'institut Volcani n'a pas le monopole de l'innovation. Tout récemment, un groupe de kibboutzim viennent de signer, au Mexique, un contrat de 15 millions de dollars pour la fourniture d'une usine de traitement des grains de coton selon une formule nouvelle permettant de fabriquer des huiles comestibles et des farines riches en protéines pour l'alimentation du bétail. La division agro-alimentaire du consortium Koor s'est lancée dans la production de dérivés du soja, aux usages multiples, dont certains au bénéfice de l'industrie pharmaceutique.

F. C.

(1) Selon les services de la planification, la surface moyenne nécessaire pour faire vivre une famille était, il y a trente ans, de 3 à 10 hectares ; en 1982 0,2 hectare suffit.

(2) *Il s'agit d'un réseau dense de* petits tuyaux souples percés à intervalles réguliers. On peut aussi mélanger au liquide des fertilisants.

(3) Dont le fruit, le jujube, procure une huile très prisée par les fabricants de produits cosmétiques.

Une économie fragile

(Suite de la page 7.)

Il est vrai qu'en quelques années, dans l'industrie, la part du textile et de la taille des diamants (premières industries d'exportation) a nettement diminué *au profit de l'électronique*, de la métallurgie ou de la chimie et, dans l'agriculture, l'une des plus modernes au monde, de nouveaux produits, les fleurs par exemple, ne cessent d'apparaître pour compléter, voire remplacer *à terme ceux qui deviennent* moins rentables, comme l'orange ou l'avocat. Mais, dans le domaine du tourisme, Israël innove à présent en investissant dans le thermalisme de cure, dont le pays aurait l'exclusivité. Le degré de qualification sur lequel Israël met l'accent implique une incitation efficace de la part de l'Etat.

Contrairement à ce qu'a laissé croire la percée d'Israël en Afrique au cours des années 60, les économistes gouvernementaux estiment que pour l'avenir les débouchés de l'industrie israélienne se trouvent essentiellement dans les pays développés. *« Tous nos efforts vont dans ce sens car c'est là aussi une question d'adaptation »*, confirme M. Sadan. Evidemment, cette orientation ne peut qu'isoler davantage Israël de son environnement immédiat, celui des pays arabes. Certes, les Israéliens ont déjà constaté que les possibilités d'échange et de coopération avec l'Egypte étaient fort limitées. A travers l'économie, on retrouve toujours la politique.

F. C.



Un réseau universitaire diversifié et de haute qualité

AVEC ses cinq universités, un institut technologique et l'institut Weizmann des sciences, qui comptent quelque soixante mille étudiants (sur une population de trois millions sept cent mille personnes), l'enseignement supérieur en Israël occupe une place de choix dans la vie du pays. Ces institutions universitaires déploient une activité intense et ramifiée. Les *deux tiers des étudiants* préfèrent toujours les sciences humaines, sociales et le droit, malgré les efforts faits pour amener un nombre plus important de ceux-ci vers les branches des sciences appliquées pour répondre aux besoins du pays dans le domaine de l'économie et de la défense nationale.

Le Conseil pour l'enseignement supérieur distribue les subventions gouvernementales aux universités (75 % de leur budget) d'après des « *critères d'ordre national* ». Certaines recherches sont subventionnées également par des capitaux étrangers, surtout américains. Les instituts d'enseignement supérieur effectuent 30 % de l'ensemble de la recherche scientifique (y compris celle pour la défense nationale) du pays dans le domaine des sciences, de la médecine et de l'architecture.

L'université hébraïque de Jérusalem, inaugurée en 1925, est la plus importante et la plus prestigieuse. Elle comprend 25 % de l'ensemble des étudiants du pays. Ce sont surtout ceux qui aspirent à devenir chercheurs qui s'y rendent. Elle est, incontestablement, le plus grand centre de recherche universitaire d'Israël. Fondamentale et appliquée, celle-ci porte sur tous les domaines de la science, de la microbiologie à l'astrophysique, de l'immunologie à la *médecine tropicale*, de la cytogénétique à la cybernétique... et sur toutes les disciplines en humanités, sciences sociales et droit.

Des enseignants en calotte

Plus de la moitié des étudiants préparant un doctorat en Israël le font à l'université hébraïque ; les fouilles très importantes (mais contestées par l'UNESCO) que celle-ci conduit à Jérusalem fournissent des données de grande valeur sur la vie dans la Ville sainte avant la destruction *du second temple. L'« hébraïque »* est la seule université en Israël qui possède une faculté d'agriculture (à Rehovot) et une école de pharmacie. Son institut d'études africaines et asiatiques jouit d'une grande renommée. C'est également un réservoir de diplomates et, depuis la guerre de 1967, des fonctionnaires du gouvernement militaire israélien dans les territoires occupés. Enfin son institut des études judaïques est *célèbre de par le monde.*

Quant à l'enseignement linguistique, l'université hébraïque offre des cours de langues sémitiques ayant une gamme qui n'existe nulle part ailleurs, ayant bénéficié pour se spécialiser dans ce domaine de l'afflux de savants juifs fuyant le nazisme. Parmi les noms célèbres qui ont marqué les annales de cette université, on trouve, entre autres, le penseur Martin Buber, l'historien du mysticisme juif Gershom Sholem, disparu ce mois-ci, l'historien Jacob Talmon, de réputation mondiale, le linguiste Hans-Jacob Polotsky, le physicien Joël Rakah, les frères Zontek, endocrinologues, etc.

L'institut technologique de Haïfa est le plus ancien des instituts d'enseignement supérieur de recherche du pays ; créé en 1924 sous le mandat britannique en Palestine, ses activités dans le domaine de la recherche pure et appliquée ont un caractère vital, aussi bien pour l'économie que pour la défense nationale. Il forme d'excellents architectes, et plus de 70 % des ingénieurs et des techniciens des sciences appliquées exerçant actuellement en Israël *sont diplômés de cet établissement.*

L'institut Weizmann des sciences de Rehovot, inauguré en 1949, jouit d'une haute réputation dans plusieurs domaines allant de la cancérologie à la physique nucléaire. Ses travaux sont poursuivis au sein de dix-neuf départements groupés en cinq facultés : biologie, biophysique et biochimie, chimie, *mathématiques* et *physique*. Il n'accepte que des diplômés et licenciés. Dans plusieurs domaines l'institut poursuit des recherches pour le compte de clients américains.

Fondée en 1956, l'université de Tel-Aviv, située dans la plus grande agglomération du pays, a connu un développement spectaculaire et est devenue la première d'Israël par le nombre d'étudiants (26 %). C'est une université dynamique qui comprend également un département pour le théâtre, le cinéma et la télévision, ainsi qu'un Institut d'études stratégiques.

L'université Bar-Ilan (près de Tel-Aviv) a un caractère religieux ; créée en 1955, elle s'est spécialisée dans les études judaïques, mais elle propose aussi un programme moderne en sciences humaines et naturelles. Ses enseignants sont censés porter la calotte juive.

L'université du Neguev (au sud du pays), fondée en 1964, à Beercheba, comprend l'Institut pour la recherche dans les zones arides, qui apporte son assistance scientifique au développement de cette région. Ses travaux s'étendent de la biologie végétale et animale jusqu'à l'utilisation de l'énergie solaire. Enfin, l'université de la *ville côtière* d'Haïfa, créée en 1963, possède, entre autres, un institut d'études maritimes.

La communauté estudiantine d'Israël se répartit de la façon suivante : 55 % d'hommes et 45 % de femmes. En sciences humaines et sociales, le pourcentage des femmes atteint jusqu'à 67 %, alors que dans les sciences il n'est que de 37 %. A cause du long service militaire de trois ans (deux ans pour les femmes) et des difficultés économiques (l'enseignement supérieur est payant), 55 % seulement des étudiants israéliens ont moins de vingt-cinq ans, 17 % ayant dépassé l'âge de trente ans. Quarante-deux pour cent sont mariés. *Le nombre de juifs* orientaux (sépharades) est de 17 % (alors qu'ils représentent 55 % de la population). Le nombre d'étudiants arabes citoyens d'Israël est de 2,8 % (alors qu'ils représentent 17 % de la population du pays sans compter les Palestiniens des territoires occupés (1). Le Conseil de l'enseignement supérieur a, jusqu'à présent, refusé la demande des chefs des agglomérations arabes de permettre la création d'une université arabe à Nazareth, en Galilée.

AMNON KAPELIOUK.

(1) Ceux-ci disposent d'une université à Bir-Zeït, en Cisjordanie, actuellement fermée pour des raisons politiques par les autorités israéliennes.

L'industrie militaire est devenue en dix ans le premier employeur du pays

« *NOUS devrions élever une statue à de Gaulle* ». Les Israéliens, à l'intention des visiteurs français, ne manquent pas de rappeler cette boutade lancée par un ancien directeur général du ministère de la défense. C'est une ironie, car on continue ici de nourrir une profonde et amère rancune à l'égard de l'ancien président français, qui soudain, au moment de la guerre de six jours, décida l'arrêt des livraisons d'armes à Israël, alors que la France était le premier fournisseur de l'armée israélienne et en avait été longtemps le seul. Mais cette décision a amené les Israéliens à développer rapidement leur propre industrie militaire, ce qui a donné un coup de fouet à l'ensemble de l'industrie civile. Les progrès remarquables réalisés depuis, dans les secteurs de l'électronique et de la métallurgie notamment, sont une conséquence de cette orientation prise pour des motifs de circonstance. D'où une certaine et paradoxale reconnaissance...

L'industrie militaire est devenue en une décennie le premier employeur du pays. La majeure partie de la main-d'œuvre israélienne travaille directement ou indirectement pour la défense. Mis en garde par le changement d'attitude de la France, les dirigeants ont appris qu'il leur fallait le moins possible compter sur l'étranger. Tout est relatif, les moyens d'Israël n'étant pas à la mesure de ses besoins. Mais, même à l'égard des Etats-Unis, dont l'aide immense demeure absolument indispensable, le gouvernement observe une prudente méfiance, étant plus que jamais convaincu de la nécessité de limiter les effets d'un éventuel revirement américain et d'assurer au pays un minimum d'indépendance pour l'équipement de l'armée.

Des clients dans cinquante-deux pays

La grande majorité des chars et des avions de combat dont dispose aujourd'hui Tsahal (Force de défense d'Israël) est de fabrication américaine (tanks M-60, avions F.-15, F.-16, Phamtom, Skyhawk), et pour les dix ou vingt années à venir personne à Jérusalem ne prévoit que cette proportion puisse être notablement modifiée. Cependant, l'aviation dispose du Kfir — le Lavi, son successeur, est déjà à l'étude —. L'armée de terre a mis en service le char Merkava qui ne cesse d'être amélioré, et la réputation du pistolet mitrailleur Uzi n'est plus à faire. Tous ces matériels sont de conception israélienne, de même que Tsahal subvient pour l'essentiel à son approvisionnement en munitions.

La marine, quant à elle, est presque entièrement équipée par l'industrie nationale. Les divers systèmes électroniques utilisés à profusion dans les trois armes sont pour beaucoup, et de plus en plus, « made in Israël ». Cet *effort a pour résultat spectaculaire* de faire maintenant d'Israël l'un des principaux exportateurs d'armes dans le monde, en réalité le premier si l'on tient compte de la taille de ce petit pays de 4 millions d'habitants.

C'est à l'entrée des usines d'Israël - Aircraft - Industries (I.A.I.) que devrait être élevée la statue du général de Gaulle.

La croissance de cette firme a véritablement commencé à partir de 1967. Durant la guerre de six jours, les Israéliens, en réduisant à néant l'aviation adverse, avaient prouvé les vertus du Mirage ; ils ont montré ensuite qu'ils pouvaient en produire la réplique. C'est là qu'est construit le Kfir et que le sera bientôt le Lavi. Mais I.A.I. ne se limite pas à la construction de ces appareils. Cette société ne cesse d'accroître le champ de ses activités, au point d'inclure même la construction de bateaux. I.A.I. est la principale entreprise d'Israël par ses effectifs (vingt et un mille employés) et l'un des plus gros fournisseurs de devises par ses exportations. L'industrie aéronautique israélienne a exporté pour 182 millions de dollars durant les sept premiers mois de 1981, une augmentation de 80 % par rapport à l'année précédente.

Les ventes d'I.A.I. à l'étranger représentent 55 % du chiffre d'affaires, évalué à plus de 1 milliard de dollars. Les dirigeants d'I.A.I. sont, comme tous les exportateurs israéliens, d'une extrême discrétion à propos de l'identité de leurs clients d'outre-mer. Ils laissent seulement entendre avec une fière réserve que ceux-ci se répartissent dans cinquante-deux pays sur les cinq continents, et plus particulièrement en Amérique latine.

Le « bricolage de pointe »

Une visite des installations de Lod donne vite une idée de la diversité des activités de la firme. Devant les hangars sur quelques hectares *de « tarmac » voisinent* le dernier modèle de Kfir-C2 (un Mirage revu et corrigé possédant un moteur américain, et les ailerons « canard » de part et d'autre du cockpit), les appareils civils de la maison : le jet d'affaires Westwind et le mini-avion cargo Arava à décollage court, et plus ou moins en pièces détachées, tous les types d'avions actuellement en service dans l'armée de l'air, pour le compte de laquelle I.A.I. assure les révisions complètes.

Des Phantom côtoient de vieux Fouga-Magister français auxquels on redonne une nouvelle jeunesse pour l'entraînement des pilotes. Plus loin se trouvent des Boeing-707, puisque I.A.I. a ajouté à la gamme de ses services l'entretien de la flotte de plusieurs compagnies aériennes étrangères. Ce travail peut être accompli en Israël ou ailleurs, car I.A.I. dispose de neuf « antennes » à travers le monde. Selon une formule *originale les prix sont calculés* sur le nombre d'heures de vol, ce qui attire notamment les responsables des petites et moyennes compagnies régulières ou charters.

La diversification est l'une des règles de l'entreprise. Si bien que l'homme d'affaires qui vient d'acheter d'occasion un Boeing pour ses déplacements personnels peut le confier à I.A.I. La société le transformera en « yacht de l'air » avec chambre à coucher, salle de bains et bureau doté de la télévision, du téléphone et d'un télex.

Parmi les activités civiles de la société, la construction du Westwind tient la vedette, avec soixante-douze commandes pour la seule année 1980, soit 37 % du marché mondial pour ce genre d'appareils. Forte de ce succès, I.A.I. projette pour 1983 le premier vol d'un nouvel avion d'affaires, l'Astra, possédant une valeur « super-critique », le *nec plus ultra* pour accroître les performances tout en diminuant considérablement la consommation.

Malgré ces perspectives pour le futur, le secteur militaire d'I.A.I. reste de loin le plus important et ne cesse de s'étendre. Pour l'aviation, outre le Kfir, dont les premières commandes à l'étranger sont attendues cette année (1), I.A.I. produit le Scoot, un minuscule avion de reconnaissance téléguidé par une caméra de télévision. Parce que plusieurs exemplaires d'avions sans pilote ont été abattus par l'artillerie syrienne au Liban et au-delà du Golan, on sait que l'armée israélienne fait un grand usage de semblables dispositifs.

Aujourd'hui l'électronique joue un rôle déterminant sur les champs de bataille. I.A.I. fabrique des systèmes de contre-mesure destinés à désorienter la défense ou l'attaque de l'adversaire et des simulateurs de vol de combat pour la formation des pilotes.

Un argument de vente à l'étranger

De plus I.A.I. propose aux armées étrangères de rénover leurs appareils vieillissant en les équipant avec une instrumentation dernier cri — les Israéliens sont passés maîtres dans le « bricolage de pointe » à des fins militaires en modernisant des engins dépassés qui dans d'autres armées seraient mis au rebut. (Tsahal utilise *toujours* des *avions DC-3* et des blindés half-track datant de la dernière guerre mondiale.)

De telles rénovations peuvent séduire des pays du tiers-monde aux moyens financiers limités, et là encore I.A.I. garantit la discrétion et l'économie en effectuant le travail sur place. Selon le même principe, et dans les mêmes conditions, la société transforme pour la marine des bâtiments de guerre à l'armement dépassé, de la simple vedette aux navires de 3 000 à 4 000 tonnes.

I.A.I. exporte depuis des années le missile mer-mer Gabriel, éprouvé avec succès pendant la guerre du Kippour, et maintenant peut livrer le missile anti-aérien Barak. D'autre part, I.A.I. pousse l'originalité jusqu'à être la seule industrie aéronautique à posséder des chantiers navals en plein désert pour construire avec la *technique* aviation des vedettes légères baptisées Dvora.

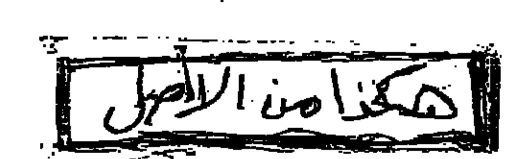
I.A.I. est également fournisseu de l'armée de terre avec la production d'un véhicule blindé d reconnaissance très perfectionn L'électronique est encore mise profit pour différentes sortes d systèmes de visée et de détection ou pour le guidage des chars d'assaut. I.A.I. livre égalemen un radar capable de détecte aussi bien un char à 120 kilomètres de distance qu'ur homme à 20 kilomètres, e enfin le mystérieux « système informatique de commandement », qui a pour but de faciliter la tâche des généraux sur le terrain.

Les dirigeants d'I.A.I. soulignent que l'expérience acquise par les experts israéliens sur les champs de bataille — et complétée maintenant au Liban — est un excellent argument de vente à l'étranger, qui permet de surmonter bien des obstacles politiques. Ils ajoutent que « *le dialogue continu jusque sur le front avec l'armée, l'une des plus exigeantes et des plus efficaces qui soient, est un merveilleux facteur de progrès* ». Le développement de la technologie et de la recherche à des fins militaires a eu d'innombrables retombées dans le civil. C'est, incontestablement, l'une des conditions de l'évolution actuelle de l'économie israélienne.

Pareille constatation ne laisse pas d'inquiéter nombre d'Israéliens, mais le directeur général du ministère des finances, M. Ezra Sadan, ne considère que les résultats quand il indique, avec satisfaction, que l'industrie israélienne acquiert de plus en plus d'indépendance, dans la mesure où elle ne travaille désormais qu'à 20 % ou 30 % sous licence étrangère.

F. C.

(1) Jusqu'à l'an dernier, les Etats-Unis, qui fournissent le moteur, s'opposaient à l'exportation de cet appareil pour qu'il n'entre pas en concurrence avec les avions américains de même type. Récemment, l'Autriche et l'Equateur se sont intéressés au Kfir-C2, mais n'ont pas donné suite.



Voyage dans une culture enclavée

Jérusalem, 21 février. — Gershom Scholem est mort *hier et même ceux qui* ne sont pas mystiques sont frappés par la perte de cet homme qui avait consacré sa vie à la redécouverte du *sens* perdu de *la kabbale.* Lundi, on l'enterre, et beaucoup des intellectuels à qui on téléphone seront à la cérémonie. Après, ce sera l'heure de la sieste.

LE voyage dans la culture d'Israël commence par Jérusalem. C'est un choix qui n'est pas *tout* à *fait* dénué de signification, car chacune des *deux grandes* villes a *sa* personnalité — Haïfa ayant perdu de son importance depuis qu'on ne voyage plus par bateau. Face à Tel-Aviv — symbole d'un *monde nouveau, mais* aussi ville de boutiquiers, — Jérusalem se prévaut d'être la Ville éternelle ; on imagine difficilement le gouffre qui les sépare : l'exubérance des terrasses de *café,* le modernisme de Tel-Aviv d'une part, les vêtements austères des juifs orthodoxes, la vie calfeutrée de l'autre. La spiritualité de l'une *s'oppose* au matérialisme de l'autre.

Deux mondes où la vie intellectuelle se polarise, mais avec des artistes, des écrivains, des professeurs de tempéraments tout à fait dissemblables. « *J'aimais Jérusalem parce qu'elle est toujours le terme du voyage, la ville dans laquelle on venait, non celle par laquelle on passait,* écrivait Amos Oz après la guerre de six jours, *dans le Septième Jour. Je l'aimais aussi parce qu'elle n'a jamais, à l'exception de quelques rues, entièrement fait partie de l'Etat d'Israël. Jérusalem était différente.* »

C'est dans cette ville trop admirable, trop admirée, trop disputée, que l'histoire de l'art israélien commence officiellement en 1906 avec la fondation, par des messieurs à casque colonial et des dames corsetées, de l'École des beaux-arts Betzalel, « *un temple dans le désert* ». « *Créer des œuvres d'art à Jérusalem en 1906 était une preuve de la foi dans le Messie* », écrit Gideon Ofrat, professeur d'esthétique à Betzalel, pour expliquer la folie de ces utopistes. Et pour le faire venir plus vite, les artistes se lancèrent sur les traces du Messie. Dans *la Jérusalem rebâtie,* écrite en 1917, le professeur Bous Schatz prophétisait que le Temple serait reconstruit dans moins d'un siècle... par les élèves de l'école.

Tel-Aviv s'est construit sur les dunes proches de Jaffa, à partir de 1909, en tournant le dos à Jérusalem ; les artistes exclus par le professeur Schat (dont la formule « *cubisme, futurisme, idiotisme* » fit quelques victimes) affluèrent là, puis se tournèrent vers l'école de Paris, vers Montmartre et Montparnasse, rapportant dans le creuset de Tel-Aviv le cubisme, l'abstraction et le postimpressionnisme.

A Jérusalem, dans les années 30, affluèrent les Allemands, qui importèrent l'expressionnisme, que les modernistes raffinés de Tel-Aviv refusaient.

Depuis, réunifiée après la guerre de six jours, Jérusalem s'est transformée en une ville beaucoup plus cosmopolite, avec un *nombre* accru de touristes et d'immigrants venus de partout ; des artistes américains introduisirent l'art conceptuel ; d'autres parcoururent le désert de Judée, *célébrant des rites mystiques* et créant des œuvres en rocs, en lettres et en couleurs se détachant sur fond de mer Morte.

« *Vous perdez votre temps à Jérusalem,* me disait quelqu'un. *La vraie culture d'Israël, elle est à Tel-Aviv. La vraie vie est là-bas.* » Loin de l'administration, loin du gouvernement, — à quarante-cinq minutes en taxi collectif, — Tel-Aviv s'est, en vingt ans, transformée : on a mutilé la place Dizengoff pour y faire un passage souterrain à voitures ; la ville s'étend ; le front de mer veut ressembler à Miami-Beach. Jaffa — bien récurée, aménagée à la mode — est devenue une quartier d'artistes pour touristes.

Les immeubles rouillent, tombent en ruine, la poussière couvre tout ; les passants mâchent leur *falafel.* Dans un roman intitulé *le Livre fou,* Haïm Gouri, poète traducteur, auteur de films documentaires et journaliste, évoque le petit Tel-Aviv des années 30, les postes de police britanniques, l'avenue Herbert-Samuel avec ses élégantes portant robes blanches et ombrelles, les orangeraies au-delà de la rue Petah-Tikvah, les gars de la « *Ligue pour les produits hébreux* » qui renversent dans le ruisseau les caisses de tomates des marchands arabes.

« *Mais il est trop tard. Les héros s'assoupissent dans les albums. La nuit se meurt et l'aube grise pointe aux fenêtres* », écrit cet ancien du Palmach, né en 1923, qui a déjà fait quatre guerres, et ne sait pas si, avant son soixantième anniversaire, surgira une cinquième guerre. « *C'est trop pour une génération,* dit-il. »

Dans les années 70, la danse a connu un essor tout à fait exceptionnel, et cet art, jusqu'alors inexistant dans le pays, a atteint un niveau et une popularité qui méritent d'être soulignés : en 1974, Batsheva de Rothschild créait les ballets Batsheva, la première troupe professionnelle permanente du pays, sur laquelle prévalut l'influence des chorégraphes américains, notamment de Martha Graham, mais qui aspire de plus en plus à devenir une compagnie israélienne en s'appuyant sur des talents locaux.

A côté, le Inbal Dance Theatre, l'ensemble le plus ancien d'Israël — fondé en 1950, — repose sur la tradition des juifs yéménites et aspire à trouver ses fondements dans les sources bibliques et les rites religieux, mêlant à la danse des contes populaires de la musique.

On m'avait beaucoup parlé de Moshe Efrati, hiérosolymitain, ancien élève de Martha Graham, ancien premier danseur du ballet Batsheva, chorégraphe réputé, qui depuis 1968, dans le quartier Montefiori de Tel-Aviv, dans un studio donnant sur des terrains vagues, anime le groupe Demama (« le Silence »), composé de danseurs sourds-muets. Je n'ai pu voir son travail, qui, grâce à une méthode de son invention, permet aux sourds-muets de s'exprimer et de communiquer avec le chorégraphe en utilisant un système de vibrations transmises par le plancher. Ce n'est pas seulement thérapeutique, l'art est là.

En ce qui concerne le théâtre, Habima est demeuré longtemps prisonnier du succès fracassant qui salua ses débuts. Sujets centrés sur les grands mythes juifs *et bibliques, comédiens parlant* l'hébreu avec un puissant accent russe, techniques de jeu se rattachant soit au réalisme de Stanislavski, soit à l'expressionnisme de Vakhtangov, marquèrent le style de la « Comédie-Française » d'Israël, et son succès indestructible : *le Dibbouk.* Mais, bien qu'il ait eu une volonté d'étendre le répertoire et le jeu aux classiques internationaux, le Habima a petit à petit cédé une place au Théâtre Cameri.

Au Cameri souffle un air de jeunesse — même si sa fondation remonte à 1944, — on parle *et on ne déclame pas, et* les comédiens, moins soucieux du glorieux passé, se préoccupent davantage d'être en accord avec un nouveau public où le nombre de « sabras » est accru. Pourtant, le Cameri ne craint pas de tomber dans le blasphème et de choquer comme il le fait avec *les Souffrances de Job,* spectacle à scandale et de Hanoch Levine, un des plus *brillants auteurs dramatiques* actuels.

Né en 1943 à Tel-Aviv, Hanoch Levine est non seulement un auteur dramatique prolifique — il a écrit quinze pièces depuis 1968, — mais aussi poète et auteur de *nouvelles et de scénarios.* Et il est, enfin, son propre metteur en scène. On trouve chez lui un naturalisme minimum, une cruauté systématique et une vraie recherche linguistique et esthétique. Cherche-t-il à provoquer un mouvement salutaire de rejet, une révolution morale ? De pièce en pièce, Levine ajoute à l'horreur et à l'insoutenable, et le public afflue. Sa dernière pièce, *les Souffrances de Job,* reprend, à sa manière, le thème de Job dans un réalisme délibérément grotesque et choquant, qui a soulevé la colère du vice-ministre de la culture et qui, à sa façon, est une parodie, une *négation de la religion* : au moment où il va mourir dans une terrible agonie, empalé, nu, vomissant, Job se défait de ses illusions, rejette sa foi. Un mendiant apparaît, lèche le vomi, et déclare sa foi en Dieu.

Autre auteur talentueux et scandaleux — il persiste contre vents et marées, malgré les interpellations à la Chambre, et les critiques au vitriol, — Joseph Mundy parvient à se faire entendre. Sa dernière pièce, *le Messie,* qui vient d'être créée au Petit Habima, s'inspire du Juif errant et d'un faux messie du dix-septième siècle, un messie qui crie : « *Mort aux religieux* » et *qui conclut ses tribulations en se* faisant musulman. « *Ce n'est peut-être pas une solution mais c'est ma réponse* », dit-il. Pièce choquante, vulgaire, dérangeante distribuant les injures à droite et à gauche, mais qui montre que quelque chose change en Israël...

A côté de ces hardiesses, installé à Neve-Zedek, dans la plus vieille école de Tel-Aviv, le Theatre Group de Nola Chilton et Oded Kotler explore une nouvelle approche en traitant des sujets d'actualité visant à faire découvrir les aspects les moins reluisants de la *société* : enfants des bidonvilles, relations entre ashkenazes et sepharades, le monde de la délinquance, les asiles d'aliénés où croupissent tant de rescapés *des camps,* les pionniers tels qu'ils étaient vraiment, l'entraînement des parachutistes, les femmes battues... La troupe travaille en commun, *à partir d'improvisations et de* bandes enregistrées : la langue est celle de la rue et non pas du « bel hébreu » ; le rire désamorce l'horreur de la situation, donne aussi bonne conscience.

Par exemple, dans *Coexistence,* le théâtre prend *sujet* : l'« hégémonie ashkénaze ».

Les sépharades sont, aujourd'hui, *majoritaires dans le* pays et commencent à refuser de se voir imposer la culture des autres.

Sous l'égide du ministère de l'éducation et de la culture, et plus encore, grâce au mécénat, des institutions remarquables ont *été créées* : le Musée d'Israël à Jérusalem expose les manuscrits de la mer Morte et possède une admirable section pour les enfants, vivante et inventive, *qui pourrait en remontrer* au Centre Beaubourg ; le Musée de Tel-Aviv qui expose, outre un raccourci saisissant de la peinture moderne, un extra-*ordinaire ensemble d'œuvres* de jeune d'Archipenko...

Et en dehors des villes ? Depuis une dizaine d'années, une association baptisée Les arts pour le peuple *(Omanut*

L'écrivain au kibboutz

Laam), dirigée par un ancien chanteur de variétés, Yossi Frost, se consacre à faire « tourner » des spectacles, des concerts, des expositions, des ballets, *faisant* pénétrer les créations des grands centres dans près de cent petites villes, centres de nouveaux immigrants et kibboutzim. « *Ce n'est pas une punition de vivre dans le nord, ou dans le sud du pays...,* explique Frost. *Nous voulons donner à ces gens qui sont venus de toute la Diaspora la possibilité de connaître ce qui se fait ici, d'avoir un parfum de l'art d'Israël. Nous voulons aussi encourager les activités culturelles et artistiques dans les communautés.* »

La plupart des écrivains ont, eux aussi, l'habitude de se rendre dans les kibboutzim. Moins pour augmenter le tirage de leurs livres que pour expliquer *à des* audiences très diverses la place de l'écrivain dans la société, exprimer la sensibilité toute spéciale de celui qui poursuit la tradition de la culture juive. *On* est loin d'avoir traduit en français la production littéraire : nous connaissons et apprécions des écrivains aussi *différents* que David Shahar — Prix Médicis étranger 1981, — qui pourchasse dans sa mémoire le monde de son enfance dans la Jérusalem du protectorat an-*glais, ou que Samuel Joseph* Agnon — Prix Nobel 1966, — un des grands prosateurs hébreux de ce siècle (1888-1970). Nous ne connaissons pour ainsi dire pas les poètes — nombreux et très lus, — qui atteignent couramment des tirages de cinq mille et même dix mille exemplaires (pour une population de *trois millions d'habitants !*), des poètes qui souvent lisent, déclament leurs œuvres en public comme en Russie et qui, dit-on, expriment le mieux l'esprit du lieu. Citons : Yehuda Amichai, Meir Wieseltier, et aussi Natan Alterman.

Parmi les écrivains, nous connaissons en France Amos Oz, qui vit depuis l'âge de quatorze ans au kibboutz où il était instituteur, « *sioniste critique* » et homme engagé auprès de ces mouvements qui, comme La paix maintenant ! manifestent contre l'annexion du Golan et ne toléreront pas qu'Israël s'engage dans une politique d'apartheid à l'égard des Palestiniens. Position partagée en gros — avec des nuances qui alimentent des disputes interminables — par les écrivains que l'on connaît en France : Avraham Yehoshua, Yoram Kaniouk.

Kaniouk, je l'ai suivi l'autre jour en Judée, sous la pluie, dans un petit kibboutz, Gilgal, fondé il a sept ans à 5 kilomètres du Jourdain, dans les territoires occupés, à 400 mètres au-dessous du niveau de la mer. « *La prochaine guerre, c'est par là qu'elle aura lieu* », avait-il dit en désignant les collines râpées au-delà de la rivière alors que nous avions dépassé Jéricho et qu'on découvrait, venant jusqu'au bord de la route, les cabanes désertes et ruiniformes du camp édifié en 1967 pour les réfugiés de Jordanie. Homme attachant que ce bon écrivain, auteur du *Roi de Jérusalem,* d'*Adam ressuscité* (Stock), qui combattit pour l'indépendance avec le Palmach à dix-sept ans, fut blessé et reste hanté par la mort, par l'Holocauste. « *Je suis marqué,* dit-il. *Déjà mon grand-père était venu d'Odessa en 1810 pour se faire enterrer en Terre sainte. Il avait acheté un morceau de terre et, comme il ne mourait pas et que le prix de la terre grimpait, il le revendit, et continua à spéculer sur les tombes. Jusqu'à sa mort... Il avait appris que le plus grand profit, ici, c'est la mort* ».

A Gilgal, le responsable culturel qui nous reçoit n'est pas religieux, *mais sa petite* bibliothèque personnelle est composée uniquement de livres *sur* la kabbale. Il suit des cours à Jérusalem deux fois par semaine, et l'an prochain va prendre un congé sabbatique (chabatique) pour se consacrer à l'étude de la mystique *juive.* Cette tentation de la religion est de plus en plus répandue *chez* les gens de la deuxième génération ; pour avoir des racines, pour retrouver leur identité, pour se fondre enfin dans une tradition commune.

Dehors, dans la boue, les gardes armés patrouillent. On croise des chars, des camions militaires, des patrouilles qui scrutent la voiture. C'est par là que s'infiltrent les auteurs d'attentats. « *Je suis comme un schizophrène,* dit encore Kaniouk. *Je comprends le besoin de vengeance et je ne l'admets pas. Des deux côtés, on a ses raisons, des deux côtés, c'est une tragédie. Mais nous sommes têtus.* »

Le Sinaï doit être rendu aux Egyptiens le 24 avril. Ç'aurait pu être la détente. On l'espérait parmi les intellectuels, mais l'annexion du Golan a tout rompu. « *N'arrêtez pas la paix* », implorent des tracts en réponse aux slogans du Bloc de la foi (Gouch Emounim) : « *Arrêtez le retrait.* »

Pourtant, l'engouement pour l'Egypte est inimaginable. Tout ce qui est égyptien fait florès : des adaptations théâtrales, des troupes de danse « *40 dollars pour Le Caire* », dit la publicité ; on s'y rue. « *Vous n'imaginez pas ce que c'est d'avoir un endroit où on peut aller, de ne plus être enfermés, obligés de voyager en Europe, en Amérique,* me dit un écrivain. *Nous savons que nous sommes à la fois des Occidentaux et des Orientaux. Avec la préoccupation d'être de purs Israéliens. S'il y a la paix, nous pourrons voyager et devenir le pays méditerranéen que nous sommes. Sinon, c'est la mort lente : nous resterons une enclave, le fer de lance de l'impérialisme yankee...* »

NICOLE ZAND.

Karavan et Cergy-Pontoise

Organisée par Marc Scheps, l'exposition Dani-Karavan, qui s'achève au musée de Tel-Aviv avant d'aller, en juin, à Baden-*Baden,* a reçu quatre-vingt mille visiteurs en cinq semaines... Construction extraordinaire faite de matériaux ordinaires — des lattes de bois blanc, — ce « lieu » (*makom,* en hébreu) vient à la rencontre du visiteur loin de l'entrée proprement *dite du* musée pour le conduire, par une passerelle de planches, vers le ciel, vers des galeries où joue l'ombre contre la lumière, vers des fenêtres ouvrant sur un bois d'oliviers et percées d'un jeu *d'orgues que le vent fait* chanter ou mugir, vers un bac de sable d'un blanc blond albinos comme on n'en trouve jamais dans les déserts. Une idée du sable parfait... *Un Sinaï, un* Sahara en chambre, où l'on *s'interdit soi-même* de marcher.

Karavan, cet homme de cinquante ans, fils du jardinier en chef de la ville de Tel-Aviv, fut sculpteur, décorateur de *théâtre. Il crée aujourd'hui des* environnements, poursuivant un dialogue ininterrompu entre le passé et le présent, construisant aussi bien le monument du Néguev qu'un « *Environnement pour la paix* » pour lier Prato à *Florence,* ou des reliefs de pierre à la Knesset.

La France va bientôt le connaître, car il vient d'être chargé d'un travail monumental : la structuration d'un axe de 3 kilomètres entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et les Abîmes, au bord de l'Oise.

On se pressait, à Tel-Aviv, autour de la maquette de Cergy-*Pontoise. Impressionnante.* Quelqu'un chuchotait : « *Nul n'est prophète en son pays.* » — N. Z.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN ISRAËL

M. Cheysson aura un entretien avec des maires de Cisjordanie et de Gaza

De notre correspondant

Jérusalem. — Au cours de la visite en Israël de M. Mitterrand, le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, doit rencontrer plusieurs personnalités des territoires occupés.

Une réunion est prévue au consulat général de France à Jérusalem, le 4 mars, peu après le discours que doit prononcer M. Mitterrand à la Knesset. Quatre maires des principales localités de Cisjordanie et du territoire de Gaza, qui ont ces dernières années joué un rôle politique important — MM. Bassam Chakaa (Naplouse), Rachad Chawa (Gaza), Elias Freij (Bethléem) et Karim Khalaf (Ramallah), — ont été invités et ont accepté le principe de cette rencontre qui a pour but de confirmer la volonté du gouvernement français de maintenir simultanément des contacts avec toutes les parties au conflit israélo-arabe.

Cette initiative a évidemment été accueillie avec une certaines réticence par les dirigeants israéliens, mais ils pouvaient difficilement s'y opposer. Ils devront même faciliter l'organisation de cette rencontre en dérogeant aux mesures restrictives qu'ils imposent dans les territoires occupés. En effet, les activités politiques des maires sont strictement limitées à leur municipalité. La plupart se trouvent placés sous une étroite surveillance et pratiquement assignés à résidence puisqu'ils doivent demander une autorisation à chacun de leurs déplacements.

L'invitation du gouvernement français a provoqué quelques hésitations dans les milieux politiques des territoires occupés, en raison des critiques soulevées au sein de l'O.L.P. et des pays arabes par la visite de M. Mitterrand à Jérusalem. D'autre part, on n'a guère été satisfait des récents propos du président français, qui laissaient penser que celui-ci partageait un tant soit peu l'opinion de M. Begin, selon laquelle « *un État palestinien existe déjà en Jordanie* ». Mais les derniers propos de MM. Cheysson et Mauroy, envisageant un État palestinien dans les territoire occupés, ont quelque peu corrigé cette impression, d'autant que le ministre des relations extérieures *a rappelé qu'il considérait* l'O.L.P. comme un partenaire dans de futures négociations. Cependant, certains Palestiniens de Cisjordanie restent méfiants, considérant que M. Mitterrand « *jouera la crédibilité de toute sa politique au Proche-Orient* » durant son séjour à Jérusalem, et notamment devant la Knesset.

Dans l'entourage de l'un des maires invités à rencontrer M. Cheysson, on fait remarquer que la participation à cette réunion serait « difficile » si M. Mitterrand « *décevait les Palestiniens* » dans son discours. Mais pour l'instant, la majorité des personnalités de Cisjordanie estiment qu'elles ne peuvent manquer l'une des rares occasions de faire entendre leurs voix, alors que, depuis des mois, elles sont confinées dans l'isolement par les autorités israéliennes. En outre, on souligne dans les milieux arabes de Jérusalem-Est que l'entrevue accordée, en janvier, par M. Mitterrand aux maires d'Hébron et de Khalkhoul, expulsés en 1980 par le gouvernement israélien, avait été un geste appréciable (*le Monde* du 20 janvier).

FRANCIS CORNU.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La France parle-t-elle d'une seule voix ?

La rencontre avec le chancelier allemand, le voyage en Italie, l'entretien avec le pape Jean-Paul II, tous ces événements dont M. Mitterrand fut la vedette la semaine dernière n'éclipsent pas, dans la presse hebdomadaire, les commentaires sur la visite du président de la République en Israël, événement qui n'était pourtant qu'en puissance lorsque paraissaient ces publications. C'est, il est vrai, la première fois, comme le remarque *L'EXPRESS*, qu'un chef d'État français met les pieds en Terre sainte depuis le roi Saint Louis en 1250. L'importance de l'événement est soulignée, comme il se doit, par la presse juive. La revue *L'ARCHE* affirme, sous la plume de son directeur, Adam Loss, que la visite du chef de l'État a « *la même portée psychologique que le voyage du président Sadate à Jérusalem en 1977.* »

Pour le rabbin Grunewald, directeur de l'hebdomadaire *TRIBUNE JUIVE*, « *l'offensive arabe qui s'est déclenchée contre la France ces dernières semaines, à l'approche du voyage de M. Mitterrand, montre à la fois la rage des dirigeants arabes et la détermination qui, finalement, aura été celle du président de la République de maintenir sa visite. Et la couardise de l'Europe confère au voyage de François Mitterrand l'empreinte d'un grand courage.* »

L'EXPRESS, sous le titre : « France-Israël, trente-cinq ans de passions », qu'illustre sa couverture, consacre plusieurs articles à ce voyage. Outre un récit historique de Jacques Derogy et une étude de Bernard Ullmann qui se demande si « *la France parle vraiment d'une seule voix* », Raymond Aron écrit notamment dans son éditorial :

« *Le gouvernement socialiste prend la suite du gouvernement Giscard d'Estaing, de même que Ronald Reagan a pris la suite de Jimmy Carter. Le style a quelque peu changé : François Mitterrand éprouve personnellement de la sympathie à l'égard des Juifs français et des Israéliens ; il entretient avec eux plus de relations que ne le faisait Valéry Giscard d'Estaing (au reste, dans l'entourage de ce dernier, figuraient aussi quelques Juifs). Tout cela dit, la visite du président français en Israël, acte symbolique, acclamé par les uns, dénoncé par les autres, ne modifie pas, pour l'essentiel, la position de la France. François Mitterrand devra tenir le même langage, nuances mises à part, à Jérusalem qu'à Riyad : droit d'Israël à vivre dans des frontières sûres et reconnues, droit d'autodétermination des Palestiniens.* »

Au scepticisme de Raymond Aron (peut-être n'est-ce que du réalisme ?) répond l'enthousiasme de Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. Le directeur de cet hebdomadaire qui publie un dossier sur Israël, évoque la conception que M. François Mitterrand se fait du « génie d'Israël ». « *Ce que j'appelle ici son « pari »*, écrit-il, *c'est celui qu'il fait précisément sur ce génie. Israël ne saurait être à ses yeux un peuple comme les autres, c'est-à-dire à l'occasion impérialiste et intolérant. Les Israéliens ne peuvent pas, sans se renier, se transformer en occupants et appeler « terroriste » la résistance que suscite leur occupation. Il faut faire en sorte que le choix ne soit jamais entre la survie et le reniement. Si, en effet, la seule justification du retour d'Israël en Terre sainte, c'est l'histoire de la Bible, alors il est condamné à s'ouvrir à tous ceux que le Livre a formés.* »

Pour Jean Daniel, M. Mitterrand devra « *faire accepter à deux peuples une mutilation. Les Israéliens doivent accepter de renoncer une fois pour toutes au « Grand Israël ». Les Palestiniens doivent accepter une fois pour toutes de renoncer à récupérer toute la Palestine. Qui peut imposer ce double renoncement en dehors des deux superpuissances, qui sont arrivées à le faire en Allemagne et en Corée ? La France seule ? Évidemment non. L'Europe et d'autres pays arabes ? Peut-être. En tout cas, il faut essayer. (...) Le président de la République n'a qu'à suivre sa pente. Ce dont la France peut témoigner, à Jérusalem, c'est de sa perception de ce qui s'y passe d'historique, d'inédit, d'irréductible. Jérusalem est un haut lieu pour la méditation et pour l'appel.* »

Avant de conclure en évoquant le « mystère d'Israël », le directeur du *Nouvel Observateur* souligne que la France n'a pas à juger les contours du territoire où se situeront les États israélien et palestinien : « *L'évocation de la Jordanie par François Mitterrand*, affirme-t-il, *était imprudente. Les précisions de Claude Cheysson concernant la Cisjordanie et Gaza étaient inopportunes...* »

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les dirigeants sandinistes font preuve d'une « modération calculée »

De notre envoyé spécial

Managua. — Les dirigeants sandinistes multiplient les appels au « dialogue » et à la « négociation » avec les États-Unis, tout en maintenant leur campagne de mobilisation populaire et en restant très fermes sur leurs positions de principe. Soumis à une très forte pression nord-américaine, le régime révolutionnaire de Managua vient de recevoir trois ballons d'oxygène. Tout d'abord, il y a eu la réunion, dans la capitale nicaraguayenne, du 19 au 20 février, de la Coppal. La Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine (un organisme créé en 1979 sous les auspices du parti révolutionnaire institutionnel mexicain) a réaffirmé son soutien au Nicaragua. Ensuite est venu le message « *de sympathie et de solidarité* » apporté de Paris par une délégation du parti socialiste français. Enfin, on a été très sensible, ici, au discours prononcé à Managua le 21 février par le président mexicain, M. Jose Lopez Portillo, qui a redit l'appui résolu de son pays à Managua, et proposé un « plan de paix » en Amérique centrale dont les grandes lignes, dit-on ici, étaient connues de l'administration Reagan.

La difficile construction d'un État

Une semaine après ces renforts étrangers, les dirigeants sandinistes réaffirment volontiers leur bonne foi, leur bonne volonté, leur souci de faire comprendre aux autres, et d'abord aux États-Unis, les « *difficultés d'une expérience* » qui, disent-ils, « *ne veut copier aucun autre modèle* » et refuse, en tout cas, d'être « *un pion dans le conflit Est-Ouest* ». Ils ajoutent : « *Nous avons bien sûr commis des erreurs. Mais comment ne pas tenir compte du fait que nous sommes passés directement du maquis à la construction d'un État. Nous sommes partis de zéro et nous avons dû rebâtir sur les décombres du somozisme... sans disposer d'aucune expérience.* »

Conscients, comme ils l'affirment, « *d'être observés à la loupe par les États-Unis* », et ne pouvant pas « *se permettre le moindre faux pas* », ils viennent de renouveler leurs offres de « *collaboration* » à Washington pour stopper et contrôler le trafic d'armes vers le Salvador. Ils ont invité quatre délégations de congressistes nord-américains à visiter la côte atlantique, où le sort des indigènes miskitos (déplacés par l'armée qui entend boucler la frontière avec le Honduras afin de mieux s'opposer aux incursions des anciens gardes somozistes installés le long du fleuve Coco) provoque une nouvelle et violente polémique entre l'Église nicaraguayenne et le gouvernement.

Sans nier l'opportunité d'un transfert des Miskitos (on a appris seulement cette semaine à Managua que plusieurs et graves affrontements sanglants avaient eu lieu en janvier entre commandos somozistes venus du Honduras et du Costa-Rica et l'armée nicaraguayenne), la conférence épiscopale a dénoncé, dans un texte sévère, les « *méthodes brutales* » employées par l'armée pendant cette opération. Les ponts sont déjà pratiquement coupés entre le régime et Mgr Obando y Bravo, archevêque de Managua. L'affaire des Miskitos fait monter d'un cran la tension entre le gouvernement révolutionnaire et une Église dont l'emprise reste très forte sur la population. Irrités par cette opposition religieuse croissante, et par ce qu'ils appellent une « *campagne de désinformation nord-américaine* », les sandinistes ont encore invité le Vatican et l'Organisation des États américains à venir enquêter sur le terrain.

On note aussi avec intérêt, dans les milieux diplomatiques de Managua, que les sandinistes n'ont pas cherché à exploiter le premier grave attentat terroriste depuis deux ans. La machine infernale (deux obus de mortier et plusieurs grenades) qui a explosé, le 20 février, à l'aéroport de Managua n'a fait par miracle « que » quatre morts et plusieurs dizaines de blessés. Le gouvernement n'a organisé aucun rassemblement populaire de protestation. Et si la télévision de Managua vitupère volontiers l'impérialisme américain, elle a, fait notable, retransmis intégralement et sans commentaire le discours du président Reagan sur son plan d'aide à l'Amérique centrale et aux Caraïbes.

Il reste que la ferveur est grande dans les meetings de militants sandinistes, scandés d'incantations révolutionnaires (« *Sandino est vivant et la lutte continue* », « *Nous n'accepterons jamais une paix de lâches* »). Et les soldats, les miliciens et les miliciennes sont particulièrement vigilants dans les rues de Managua écrasées de chaleur.

Si la forme et les gestes du gouvernement expriment, selon la formule d'un diplomate latino-américain, « *une modération calculée* », les principes et les positions de départ des sandinistes à propos d'une « *éventuelle négociation* » demeurent très fermes. C'est ainsi qu'on peut noter une importante « *divergence* » entre le plan Lopez Portillo et la thèse nicaraguayenne sur la question d'une réduction équilibrée des armements dans la région. Managua refuse, du moins pour le moment, d'envisager un amoindrissement de son potentiel militaire sans garanties sérieuses. Cette position, précise-t-on de source très informée, est soutenue par les ambassades de Cuba et de l'Union soviétique.

Enfin, les dirigeants de Managua ont appris avec intérêt l'arrestation en Floride de « Bombillo », chef des mercenaires anti-nicaraguayens. *Mais ils hésitent* encore à y voir un signe de détente venu des États-Unis.

MARCEL NIEDERGANG.

États-Unis

Le franc-parler de Mme Kirkpatrick

« Il est très difficile de se battre contre la guérilla, les difficultés économiques, l'extrême droite, et, en même temps, contre le « New York Times », le « Washington Post », et contre des congressistes [américains] et contre la Russie », a déclaré, dans une récente interview publiée par le « New York Times », M. Napoleon Duarte. Le président de la junte de gouvernement salvadorienne a accusé la presse internationale de faire des rebelles du Front Farabundi Marti des sortes de « Robin des Bois ».

A New-York, de son côté, Mme Jeane Kirkpatrick, qui dirige la mission américaine auprès des Nations unies, s'est attachée à récuser, devant la presse étrangère, l'assimilation souvent faite entre le Salvador et le Vietnam des années 70.

De notre correspondante

New-York. — Mme Jeane Kirkpatrick, qui dirige depuis un an la mission diplomatique américaine auprès des Nations unies, s'est acquis une manière de célébrité par son franc-parler. Brillante universitaire, elle se soucie assez peu des convenances diplomatiques et n'a pas peur de déplaire, fût-ce à la presse. Elle a livré, lundi 1er mars, à la presse étrangère, quelques-unes de ses réflexions sur les affaires en cours.

Interrogée sur la distinction qui lui est chère entre régimes « totalitaires » *et régimes* « autoritaires », *et le cas que les uns et les autres font des droits de l'homme, Mme Kirkpatrick a estimé que les Européens étaient bien placés pour savoir que les bonnes affaires ne se font pas nécessairement avec de bons sentiments. Et elle a cité la France comme modèle d'un pays qui sait entretenir de bonnes relations avec divers régimes. La dernière preuve en est l'affaire du gazoduc sibérien et la distinction qui y a été faite à Paris, selon elle, entre les droits de l'homme et ceux de l'économie.*

L'ambassadeur n'a pas voulu s'appesantir sur les ventes d'armes françaises au Nicaragua, sinon pour estimer que c'était « une erreur ».

Y a-t-il la moindre analogie entre la politique soviétique en Pologne et la politique américaine au Salvador ? Certes pas, dit Mme Kirkpatrick, car « les Soviétiques n'admettent pas la naissance d'un pouvoir indépendant de l'État, alors que les Américains veulent instituer le pluralisme politique ».

Le Salvador va-t-il déboucher sur un « *nouveau Vietnam* » *comme tant d'Américains le craignent ?*

Aucune comparaison, affirme Mme Kirkpatrick : le Vietnam était loin des États-Unis et ne constituait pas un centre d'intérêt vital pour eux. « Il s'agissait seulement d'y contenir l'extension de l'influence soviétique. C'était, en somme, un engagement idéologique. Tandis que l'Amérique centrale et les Caraïbes, qui sont à notre porte, sont une zone d'intérêt vital pour notre sécurité. Comme l'Espagne et les Pyrénées pour la France. Au surplus, cinquante pour cent des produits indispensables à l'OTAN transitent par les Caraïbes. L'importance de la région est d'ailleurs attestée par les efforts militaires que les Soviétiques et les Cubains y font. »

Autre différence entre l'Amérique centrale et le Vietnam, poursuit Mme Kirkpatrick : la facilité des communications avec les États-Unis, que ce soit « pour les transports économiques ou militaires ». *Enfin, a souligné l'ambassadeur,* « contrairement encore au Vietnam, c'est une région dont beaucoup d'Américains connaissent bien la langue et la culture. N'avons-nous pas de nombreux hispanophones chez nous ? »

Mme Kirkpatrick, qui a récemment déclaré que « les troupes américaines n'ont pas été jetées hors du Vietnam : elles en sont parties volontairement », *a encore fait remarquer que,* « contrairement à ce que croient de nombreux Européens, tous les usages de la force ne sont pas identiques... ». *Et elle a cité comme exemple* « plusieurs cas réussis d'usage limité de la force par la France en Afrique noire ».

NICOLE BERNHEIM.

DES MILLIERS DE JEUNES GENS ONT MANIFESTÉ CONTRE LA RÉDUCTION DES DÉPENSES D'ÉDUCATION

Washington (*A.F.P.*). — Des milliers de lycéens et d'étudiants venus de toutes les régions des États-Unis ont manifesté, lundi 1er mars, devant la Maison Blanche et le Congrès contre les réductions des dépenses d'éducation prévues dans le budget fédéral présenté il y a quelques semaines par le président Reagan (*le Monde* du 9 février).

Aux cris de « *Des livres, pas de bombes* », les manifestants, pour la plupart très jeunes, ont défilé dans les rues de la capitale et ont été reçus par des membres du Congrès hostiles à ces réductions.

Les manifestants ont notamment obtenu le soutien d'un groupe de vingt et un représentants républicains nouvellement élus, normalement alliés politiques de M. Ronald Reagan. Ces derniers ont adressé une lettre au président jugeant les réductions des crédits fédéraux d'aide aux étudiants « *inacceptables* » et « *injustes* ».

Le président Reagan a demandé au Congrès de retrancher 1,5 milliard de dollars pour l'année budgétaire 1983 sur l'enveloppe des bourses et des subventions diverses aux étudiants, qui s'élève actuellement à 3,4 milliards de dollars.

Selon le représentant démocrate Paul Simon, président de la commission de l'éducation à la Chambre, sept cent mille étudiants risquent notamment de perdre le bénéfice des prêts que leur alloue actuellement le gouvernement fédéral.



AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA

Le Polisario estime que Paris peut faciliter une solution négociée

Le quotidien progouvernemental « Maroc-Soir » a paru, lundi 1er mars à Rabat, avec une manchette affirmant, sur huit colonnes, que l'O.U.A. a cessé d'exister en admettant le Polisario en son sein. Selon le journal, la crise de l'Organisation panafricaine est « la faute des ennemis de l'Afrique et de la complicité agissante du secrétaire général de l'Organisation, M. Edem Kodjo ».

Le journal redit ce qu'avait déclaré la veille le ministre marocain des affaires étrangères, M. M'Hamed Boucetta, que, après le retrait de dix-neuf délégations de la réunion ministérielle de l'O.U.A. à Addis-Abeba, à la suite de l'admission de la « République arabe sahraouie démocratique », « aucun sommet ne peut désormais se tenir, tant que la légalité n'est pas rétablie ».

De notre correspondant

Alger. — « *Nous n'avons cessé et nous ne cesserons jamais de proclamer notre volonté de négocier avec le Maroc* », a déclaré M. Mohamed Abdelaziz, le secrétaire général du Front Polisario à l'Agence Algérie Presse Service (A.P.S.) et au quotidien *El Moudjahid*, à l'occasion des festivités marquant dans les « *territoires libérés* » de la République sahraouie, le sixième anniversaire de sa proclamation le 27 février 1976. Evoquant le soutien apporté par les Etats-Unis au Maroc, il a affirmé : « *Cette intervention ne complique pas seulement la solution d'un conflit dont la nature est simple à l'origine ; elle risque aussi de transformer toute la région en théâtre de guerre destructive et fractricide.* »

M. Abdelaziz a estimé que Paris pouvait agir de façon positive dans cette affaire. « *La France*, a-t-il dit, *connaît bien notre région. Elle a été dès le début proche du conflit. Durant la présidence de M. Giscard d'Estaing elle a joué un rôle essentiel pour la conclusion de l'accord tripartite de Madrid* (1) *et elle a surtout ouvertement soutenu les agresseurs du peuple sahraoui allant jusqu'à intervenir militairement contre nous. Après l'avènement d'un gouvernement de gauche, les relations tissées par la France dans la région demeurant, la France socialiste se doit d'agir efficacement et rapidement pour préserver ses intérêts et maintenir son influence. Elle doit le faire de façon tout à fait opposée à celle de la France giscardienne, en entretenant des relations équilibrées avec tous les pays de la région et bien entendu la République sahraouie. Ce faisant, elle concourra à une solution du conflit par la voie de négociations.* »

Contrairement aux années passées, la commémoration de la création de l'« Etat sahraoui » s'est déroulée discrètement en présence seulement de deux délégations étrangères, celles de l'Algérie et de la Libye. Des cérémonies plus importantes auront lieu en juillet lors de la réunion du cinquième congrès du Front.

Les autorités algériennes ont réagi, d'autre part, *officiellement* à l'annonce de l'entrée de la République sahraouie à l'O.U.A. ; M. Mohamed Salah Dembri, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a remarqué qu'elle avait été admise au sein de l'Organisation panafricaine dans les conditions requises par l'article 18 de la charte, les mêmes que celles qui avaient été retenues en 1973 pour l'admission de la Guinée-Bissau dont le territoire était encore occupé à l'époque par le Portugal.

DANIEL JUNQUA.

(1) Conclu le 14 novembre 1975 à Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, l'accord organisait le départ des Espagnols du Sahara occidental, en février 1976.

De passage à Paris

LE MINISTRE TCHADIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES REJETTE DE NOUVEAU TOUT DIALOGUE AVEC M. HABRÉ

M. Acyl Ahmat, ministre tchadien des affaires étrangères, qui séjourne depuis dimanche 28 février à Paris, a été reçu lundi par M. Jean-Pierre Cot. Le ministre de la coopération et du développement, lui a rappelé la position française de soutien au gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT) que préside M. Goukouni Oueddeï, ainsi qu'aux efforts entrepris par l'O.U.A. pour rétablir la paix au Tchad.

Avant de quitter Addis-Abeba, où il a assisté au trente-huitième conseil des ministres de l'O.U.A., pour Paris, M. Acyl Ahmat avait indiqué que le gouvernement tchadien devait vaincre la rébellion avant de pouvoir organiser des élections dans le pays. Il avait alors ajouté : « *Une commission est en train de préparer une constitution. Mais ces problèmes ne se règlent pas en deux ou trois mois.* » Puis il avait réaffirmé : « *Le gouvernement tchadien ne s'assiéra jamais autour d'une table de conférence avec M. Habré.* »

De son côté, M. Kassire Koumakoye, ministre tchadien de la justice, qui a été reçu lundi à Bamako par le général Moussa Traoré, chef de l'Etat malien, a ajouté que son gouvernement « *rejette totalement* » la résolution sur le Tchad du comité permanent de l'O.U.A., qu'il a qualifié d'« *institution fictive* ». Le *GUNT attend de l'O.U.A. qu'elle* demande « *à la rébellion de déposer les armes* », a encore déclaré le ministre tchadien de la justice, qui a aussi protesté contre la neutralité de la force africaine. M. Koumakoye a enfin affirmé que son gouvernement s'est « *engagé à trouver une solution militaire définitive et qu'il a l'intime conviction de pouvoir anéantir Hissène Habré* ».

Ouganda

LES RELATIONS SE DÉTÉRIORENT ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

Nairobi (*A.P., Reuter*). — Le cardinal K. Nsubuga, archevêque de Kampala, a accusé des soldats ougandais de sacrilège pour avoir pénétré, mercredi 24 février, dans la capitale et avoir, l'arme au poing, forcé quelque mille cinq cents fidèles à évacuer les lieux. Le prélat a notamment déclaré : « *Je proteste avec la plus grande fermeté contre le comportement inhumain de certains éléments des forces de sécurité... comportement qui a entraîné des pertes en vies humaines, des blessures graves et d'importants dégâts matériels.* »

L'incident s'est produit après l'attaque, mardi, de la principale caserne de Nairobi par plusieurs centaines de guérilleros hostiles au gouvernement. Selon ce dernier, les guérilleros avaient installé un mortier sur les marches de la cathédrale située sur une colline surplombant la caserne.

L'archevêque a déclaré dans une conférence de presse que, mercredi, l'armée avait encerclé dans le voisinage de la cathédrale, des civils, notamment des écoliers, les avaient battus et emmenés et qu'on ne les avait pas revus depuis lors. Précisant qu'il informerait le pape de ces incidents, Mgr Nsubuga a exigé que le gouvernement de M. Milton Obote lui présente des excuses.

Des diplomates en poste à Nairobi estiment que les protestations de l'archevêque témoignent d'une nouvelle détérioration des relations entre l'Etat et l'Eglise d'Ouganda, dont la moitié de la population est de confession catholique.

La semaine dernière, des sources médicales à Kampala avaient rapporté que les opérations de ratissage menées par l'armée ougandaise à la suite de l'attaque menée contre la caserne du Lubiri avaient fait quatre-vingt-dix morts. La plupart d'entre eux ont été trouvés dans une forêt proche de Kampala, abattus d'une balle dans la nuque, précisaient ces sources.

DIPLOMATIE

La commission des droits de l'homme de l'ONU a examiné le rapport sur les « disparitions forcées ou involontaires dans vingt-deux pays »

De notre correspondante

Genève. — La commission des droits de l'homme de l'ONU vient de terminer l'examen du rapport des experts sur les « *disparitions forcées ou involontaires portant sur vingt-deux pays* ». (1)

Le groupe de travail, présidé par lord Colville (Royaume-Uni) et comprenant quatre autres experts (costa-ricain, ghanéen, pakistanais et yougoslave), a examiné des dizaines de milliers de plaintes. Il a retenu deux mille cents cas en 1981. Il a recueilli des témoignages irréfutables. Le gouvernement mexicain est le seul à l'avoir autorisé à enquêter sur place. Le groupe a apporté une attention particulière aux dispositions des enfants.

Créé en 1980, sur une initiative française, le groupe a permis à la commission des droits de l'homme de mettre fin au silence qui entourait la situation en Argentine. L'U.R.S.S. s'est toujours opposée à l'inscription à l'ordre du jour des violations des droits de l'homme dans ce pays. La solidarité que M. Zorine, chef de la délégation soviétique, a témoignée sans relâche à son collègue argentin, M. Martinez, peut s'expliquer par les liens commerciaux qui unissent les deux pays. Ainsi, M. Zorine n'a pas manqué de s'élever contre l'activité de ce groupe d'experts entraînant, selon lui, trop de frais pour l'ONU et trop de travail pour le secrétariat !

Le cas Wallenberg

La délégation suédoise a rappelé le cas du plus ancien des disparus, M. Raoul Wallenberg. Ce diplomate en poste à Budapest durant la deuxième guerre mondiale a réussi à sauver de l'holocauste des dizaines de milliers de juifs hongrois. Le 17 janvier 1945, il a été arrêté par les Soviétiques qui repoussaient les Allemands, puis déporté. Des témoins, durant de nombreuses années, ont affirmé l'avoir vu vivant dans des asiles psychiatriques et dans divers lieux de détention en U.R.S.S. Ni les autorités suédoises ni sa famille n'acceptent de croire à sa mort, malgré les affirmations de Moscou selon lesquelles il serait décédé en 1947 à l'âge de trente-quatre ans, en prison à la Lubianka.

M. Novak, chef de la délégation des Etats-Unis, après avoir loué le courage et le dévouement de M. Wallenberg, a demandé que la lumière soit faite sur le sort de celui qui fut un des plus authentiques héros de ce « *siècle noir* ». Le mur du silence qui entourait le cas Wallenberg à l'ONU a été ainsi brisé devant la commission. Le dernier jour de débat a été marqué par ce qui, à première vue, aurait pu passer pour un incident. La commission internationale des juristes a désigné pour la représenter un de ses membres, juriste argentin, M. Emilio Mignonni, qui devait apporter son témoignage sur les disparitions dans son pays ainsi que sur les responsabilités des institutions argentines. Sa fille a été enlevée sous ses yeux en mai 1978 par des inconnus. Il n'a jamais eu de ses nouvelles depuis. Le délégué de Buenos-Aires s'est opposé à ce que ce témoin, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'éducation, prenne la parole.

Finalement, M. Mignonni a pu faire sa déposition. Vers la fin de la séance, grâce également à une organisation non gouvernementale, Pax Christi, une des « mères de la place de Mai », Mme Nora Morales de Cortinas, a pu retracer son calvaire. Comme tous les disparus, son fils a été privé de tout moyen de communication comme de tout moyen de défense. « *Depuis cinq ans, j'ai frappé à la porte des prisons, des juges, des établissements militaires, des hôpitaux, des hospices, de tout lieu où mon cœur m'indiquait que mon fils pouvait se trouver (...). J'allais tous les jeudis à quinze heures trente place de Mai pour manifester publiquement. J'ai été détenue à plusieurs reprises avec d'autres mères. On m'a traitée avec violence, en me frappant dans une voiture de police. Une fois, on m'a mise dans une cellule où gisait le cadavre d'un jeune...* »

La commission devra procéder à un vote sur un projet de résolution de la France demandant le renouvellement pour un an du mandat des experts.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chypre, Salvador, Ethiopie, Guatemala, Guinée, Honduras, Indonésie, Iran, Lesotho, Mexique, Nicaragua, Philippines, Sri Lanka, Ouganda, Uruguay, Zaïre, Afrique du Sud et Namibie.

● *La cérémonie de la remise des lettres de créance de l'ambassadeur du Tchad à Paris*, qui devait avoir lieu le lundi 1er mars, dans l'après-midi, à l'Elysée, a été reportée. Elle aura lieu dans quelques semaines lors de la remise des lettres de créance de plusieurs autres nouveaux ambassadeurs en France.

● *Le directeur général de l'UNESCO* a invité les Etats membres et organisations intéressées à proposer avant le 31 mars des candidatures pour l'attribution du prix UNESCO 1982 de l'éducation pour la paix. Décerné pour la première fois en 1981 et attribué par le directeur général de l'UNESCO sur proposition d'un jury international, ce prix, doté de 60 000 dollars, vise à récompenser « *une activité particulièrement remarquable visant à sensibiliser l'opinion publique et à mobiliser les consciences de l'humanité en faveur de la paix* ».



politique

Le Monde

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

DANS LA RÉGION PARISIENNE

VAL-D'OISE : le P.C. et le P.S. briguent la présidence

Sans avoir été concerné par le redécoupage cantonal de cette année, le Val-d'Oise a, cependant, une physionomie quelque peu modifiée par rapport à ce qu'elle était il y a six ans. En juillet 1978, en effet, le Conseil d'État avait annulé le décret ministériel du 22 janvier 1976, qui, privant le canton de Luzarches de quatre communes favorables à l'opposition d'alors, avait permis l'élection d'un conseiller général de l'ancienne majorité, M. Lucien Dermer. Le canton se présente donc, aujourd'hui, dans son intégrité initiale, et devrait revenir au candidat du P.S., M. André Amalou, si l'on s'en tient aux scores réalisés aux dernières *élections par ce parti.*

Le canton de Luzarches sera peut-être celui où le scrutin provoquera un renversement de tendance politique de l'assemblée départementale du Val-d'Oise. Le conseil général, présidé par un sénateur centriste, M. Pierre Salvi, compte, actuellement, dix-huit conseillers d'opposition, regroupés dans l'Union pour le Val-d'Oise (U.V.O.), et dix-sept de la majorité, parmi lesquels dix communistes, six socialistes et un radical de gauche. Dix-huit cantons sont renouvelables cette année, dont sept détenus par l'opposition, six par le P.C.F., quatre par le P.S. et un par le M.R.G., mais six conseillers sortants ne se représentent pas : trois communistes, deux socialistes et un centriste.

A la fédération du P.C.F., on explique que le départ de trois conseillers résulte d'une décision personnelle, mais les nouveaux candidats ont pour caractéristiques d'être tous trois maires — ils testeront leur *popularité à un an des élections municipales* — et d'apparaître comme des « durs » du parti communiste. Maire de Montigny-lès-Cormeilles, où il avait défrayé la chronique, en janvier 1981, en accusant de trafic de drogue une famille immigrée, *M. Robert Hue* se présente dans le canton de Cormeilles-en-Parisis. M. Jacques Leser, maire de Bezons, se soumettra aux suffrages des électeurs d'Argenteuil-Bezons et M. Henry Cukierman à ceux des électeurs de Garges-lès-Gonesse. Ces trois cantons devraient rester au parti communiste, malgré la progression notable du parti socialiste.

Un ouvrier socialiste à L'Isle-Adam

Mis à part celui de Luzarches, quatre autres cantons peuvent changer de camp le 21 mars prochain : Taverny, Cergy, Ermont et Saint-Leu-la-Forêt. S'il en était ainsi, les *trois premiers tomberaient sans* aucun doute dans celle de l'U.D.F.

A Taverny, entre 1976 et 1981, le parti communiste est passé de la première à la troisième place aux différentes élections, devancé par le R.P.R. et le parti socialiste. Toute*fois, la forte personnalité du conseil*ler sortant, M. Francis Arzalier, et sa combativité devraient jouer en sa faveur, face à Mme Béatrice Bodet (P.S.), premier adjoint au maire de Taverny, M. Jean-Pierre Le Coadic, député (P.S.). Le canton de Cergy devrait, *lui, revenir sans difficulté* aucune au parti socialiste, d'autant que le conseiller général sortant, M. Christian Jessen, qui avait quitté le P.S. pour le M.R.G. avait rallié la droite, permettant la réélection de M. Salvi à la présidence. Soutenu par l'U.D.F., *mais non* par le R.P.R., M. Jessen affronte Mme Isabelle Massin (P.S.) conseiller technique au cabinet de M. Michel Rocard, ministre d'État, ministre du Plan.

A Ermont, ville-canton, le maire et conseiller général sortant, M. Jacques Berthod (*U.V.O.*), *aura fort* à faire pour conserver sa place face à la progression du parti socialiste. Déjà, en 1978, les candidats de gauche étaient arrivés en tête aux élections législatives et, en juin 1981, Mme Marie-France Lecuir avait devancé le *député de droite sortant.* M. Berthod devra compter, en fait, sur sa qualité de maire, tout comme à Pontoise, autre ville-canton du département, M. Jean-Philippe Lachenaud (U.D.F.), qui essaiera, lui, de ravir le siège aux socialistes. Avec sa personnalité comme atout, une bonne présence et une expérience municipale vieille de cinq ans, M. Lachenaud aura peut-être raison de sa concurrente Mme Nicole Le Loch, enseignante, peu connue des Pontoisiens, au contraire de Mme Lecuir, conseiller sortant. En 1976, celle-ci avait été élue grâce à une triangulaire, au détriment de M. Adolphe Chauvin, sénateur centriste. Devenue député, elle renonce à son mandat départemental. Le *canton de Saint-Leu, en revanche,* paraît s'éloigner de la tendance socialiste qu'il avait affirmée en 1976.

Parmi les cantons qui ne changeront probablement pas de conseiller, mais qui seront intéressants à suivre, citons L'Isle-Adam, où le parti socialiste a décidé de présenter un ouvrier, enfant du pays, M. Michel Renou — ce qui est un peu une provocation dans la ville du prince Michel Poniatowski — face à M. Jean-Paul Nomblot (P.R.), adjoint au maire de L'Isle-Adam, conseiller sortant. Le canton d'Osny verra s'affronter, aux côtés du conseiller socialiste sortant, deux frères ennemis : M. Christian Gourmelen (P.R.), maire et président du syndicat communautaire de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, et M. Michel Talgorn, son premier adjoint, lui aussi membre du P.R., soutenu par l'U.D.F. et le R.P.R.

Le R.P.R., qui ne compte aucun conseiller général dans le Val-d'Oise, sera présent dans neuf cantons, où ces élections lui serviront de *test en vue des municipales.*

Au petit jeu des pronostics, l'ancienne majorité pourrait perdre trois cantons mais en gagner un, celui de Saint-Leu. Le P.C.F. pourrait perdre Taverny et le P.S. gagner quatre sièges, ce qui le rendrait majoritaire. Les présidents pressentis, en cas de victoire, par les trois tendances, auront, probablement, un point commun, celui d'être sénateur, qu'il s'agisse de M. Salvi, de Mme Marie-Claude Beaudeau (P.C.F.), ou de M. Louis Perrein (P.S.). A moins, dans ce dernier cas, que les militants n'en décident autrement : on parle beaucoup, en effet, de M. Jean-Louis Gineste, conseiller d'Osny, comme candidat socialiste également possible à la présidence.

JACQUELINE MEILLON.

SEINE-ET-MARNE : Un trente-septième siège pour départager

De notre correspondant

MELUN. — A chaque renouvellement, l'hypothèse d'un partage égal des trente-six sièges de l'assemblée départementale entre majorité et opposition était envisagée. Chaque camp avait l'habitude de se pencher gravement sur l'âge des uns et des autres pour déterminer *quel* camp aurait, dans ce cas, le privilège de hisser, au bénéfice des cheveux blancs, son doyen au fauteuil présidentiel. Le dédoublement du canton de Claye-Souilly rend désormais inutile ce calcul, la Seine-*et-Marne disposant désormais de* trente-sept sièges.

Outre les dix-huit sièges appartenant à la série renouvelable, et celui nouvellement créé, le siège de Lizy-sur-Ourcq est à pourvoir en raison de la démission de M. Lhuillier (P.S.), *nommé préfet* de l'Essonne. L'actuelle majorité dispose de dix-neuf sièges, y compris celui de M. Lhuillier (12 P.S. et 1 apparenté, 1 M.R.G. et 5 P.C.), contre dix-sept sièges à l'opposition. Un changement de tendance en faveur de l'opposition, dans un seul canton, pourrait suffire à mettre à égalité les deux camps : l'élu du trente-septième canton deviendrait l'arbitre.

Le découpage du canton de Claye-Souilly duquel est né le canton de Mitry-Mory a opposé, à l'assemblée départementale, les socialistes, soutenant le découpage finalement retenu par le ministre de l'intérieur, aux communistes, qui auraient souhaité, comme l'opposition, une autre forme de partage. Les traces de ce différend ne sont pas effacées, même si chacun s'accorde à penser que le nouveau canton névralgique doit revenir à la gauche.

L'opposition se sent confortée par son succès à l'élection législative partielle du 17 janvier dans la circonscription de Provins gagnée par M. Alain Peyrefitte contre M. Marc Fromion (P.S.) invalidé.

Au rang de ses espoirs, l'opposition range le gain du siège de Donnemarie-Dontilly où M. Peyrefitte avait devancé aux législatives le sortant socialiste, Fromion. A Lizy-sur-Ourcq, le départ de M. Lhuillier, estime-t-elle, lui donne un avantage. Avantage aussi, observe-t-elle, dans le canton de Perthes-en-Gâtinais, où la rivalité entre le sortant socialiste, M. Claude Hénault, premier adjoint, et M. Robert Laporte, maire communiste de Dammarie, pourrait tourner à l'avantage de M. Mignon (R.P.R.).

Ces ambitions de l'opposition n'inquiètent guère la gauche, qui estime que le report des voix se fera *dans* de bonnes conditions, notamment dans les cantons de Donnemarie et de Perthes. Compenser la perte éventuelle d'un canton par le gain d'un autre lui serait en outre possible à Nangis, dont l'élu modéré, M. Recouvreur, ne se repré*sente pas. Dans le canton de Melun*-Nord, favorable à la gauche, et où M. Pierre Lespiat, conseiller sortant, élu comme M.R.G. en 1976, se présente cette fois comme U.D.F., le score s'annonce serré.

J. C.

CORSE : dans l'attente du scrutin régional de juillet

Pour la première fois de son histoire politique, la Corse ne se passionne pas pour les élections cantonales. L'opinion paraît indifférente aux joutes des candidats, qui sont pourtant au nombre de cent quinze, cinquante et un dans les treize cantons sur vingt-deux de Corse-du-Sud, soixante-quatre dans les seize cantons sur trente en Haute-Corse. L'attention est en effet d'ores et déjà retenue par la perspective de l'élection régionale de juillet, autrement importante tant par l'ampleur du débat qu'elle va susciter que par ses conséquences. Toutes les formations politiques sont cependant en lice, sauf les nationalistes. *« Ces élections ne nous concernent pas »*, ont-ils fait savoir.

HAUTE-CORSE : les socialistes bastiais face à la coalition M.R.G-P.C.

De notre correspondant

Bastia. — Quatre mois avant l'élection de l'assemblée de Corse instituée par le statut particulier, les cantonales apparaissent pour le M.R.G. et le R.P.R. comme un véritable galop d'essai préparant à l'échéance de juillet. A l'inverse, les autonomistes de l'Union du peuple corse, qui demandent la séparation des deux départements, ne voient dans le renouvellement de la moitié du conseil général de Haute-Corse qu'une péripétie d'un système politique traditionnel qu'ils rejettent. Ils ne présentent donc pas de candidats et recommandent l'abstention.

Les autres forces politiques sont présentes dans les quinze cantons soumis à renouvellement (six détenus par le M.R.G., un par le P.C., un par le P.S., trois par le R.P.R., trois par des modérés et un par l'U.D.F.).

Le canton de Bastia-VI qui, nouvellement créé, regroupe une partie de Bastia-V ainsi que la commune de Suriani, devrait revenir à la gauche : la coalition radicalo-communiste en place au conseil municipal a proposé au P.S. local de soutenir son candidat à condition que les socialistes en fassent autant dans les trois autres cantons de la ville pour les candidats de la municipalité. Le P.S. a rejeté cet accord, choisissant d'affronter partout des primaires (sauf à Calvi, où le candidat communiste a le soutien socialiste) et à Vescovato.

A San-Martino-di-Lota, dans la banlieue nord de Bastia, le siège de M. Jean Baggioni (mod.) est très convoité par la gauche. Dans le canton du Haut-Nebbio, la multiplication des candidatures handicape le sortant, M. Paul Pietrotti (div. g.). A Vescovato, la lutte s'annonce serrée entre le sortant U.D.F., M. Joseph Orlanducci, et M. Charles-Henri Filippi, jeune énarque qui a le soutien du P.S. et du M.R.G. A Calvi, le siège détenu par M. Xavier Colonna, qui a reçu l'investiture du M.R.G., est convoité par M. Eugène Ceccaldi (R.P.R.), maire de Lumio. A Calenzana, le retrait de M. Francis Pinelli (mod.), ne se représentant pas, pouvait profiter à M. Jacques Santelli (R.P.R), maire de Zilia. Enfin, M. Vincent Carlotti (P.S.) rencontrera une vive opposition pour conserver son siège de Moita-Verde.

Le M.R.G., qui a su — en partie — *renouveler et rajeunir ses porte*-drapeaux, attend de la consultation qu'elle confirme sa prédominance. — D. A.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article relatif à la préparation des élections cantonales dans le Haut-Rhin, publié dans *le Monde* du 27 février, ce sont les candidats du P.S. — et non comme ceux du P.C., comme il était indiqué par erreur — qui *« s'estiment bien placés »* pour l'emporter dans un ou deux cantons de la région de Mulhouse et du bassin potassique.

CORSE-DU-SUD : les deux clés

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — M. Jean-Paul de Rocca Serra, député R.P.R, maire de Porto-Vecchio, retrouvera-t-il, le 23 mars, son fauteuil de président du conseil général de Corse-du-Sud ?

La nouvelle assemblée comptera vingt-deux sièges contre vingt à la sortante, deux nouveaux cantons ayant été créés à Ajaccio. Jusqu'alors, M. de Rocca Serra et ses amis étaient au nombre de douze contre huit à l'opposition de gauche, parmi laquelle M. Nicolas Alfonsi, député M.R.G. Dans la nouvelle assemblée, les premiers semblent assurés de retrouver onze sièges (six non-sortants, cinq à réélire ou à élire), alors que la gauche (trois non-sortants et six à réélire ou à élire) n'en compte, selon toute probabilité, que neuf.

Les deux sièges sur lesquels tout se joue sont ceux d'Ajaccio-V et de *Petreto-Bicchisano.*

Dans ce canton d'Ajaccio, il y a cinq candidats : trois pour l'opposition (un bonapartiste, un U.D.F., un R.P.R), deux pour la majorité (un P.S., M. Ange Pantaloni, premier secrétaire de la fédération de Corse-*du-Sud, qui fut candidat aux légis*latives de juin 1981, et un P.C.F.). A Petreto-Bicchisano, six candidats : trois pour la majorité (un M.R.G., un P.S., un P.C.F.), trois pour l'opposition (un R.P.R., un U.D.F., un divers droite).

Le siège est détenu par M. Toussaint Luciani, M.R.G., qui fut le candidat du P.S. et du M.R.G. aux législatives, à Sartène, en juin 1981. Si, comme elle l'espère, la gauche remporte ces deux sièges, elle comptera, elle aussi, onze élus. Dans ce cas, c'est l'un des siens qui deviendra président du conseil général, M. Jean-Dominique Cesari, M.R.G., le doyen de l'assemblée.

Parmi les treize cantons où l'on vote figure celui de Zicavo, où Marcel Francisci, R.P.R., avait été réélu en 1978. L'homme d'affaires assassiné sera remplacé par M. Jacques Fiamma, directeur honoraire de la Mutualité agricole de la Corse, M.R.G., qui se trouve être le seul candidat. Autre curiosité, la double candidature de M. Joseph-Antoine Istria, qui brigue les suffrages à Sartène et à Petreto-Bicchisano. Une tentative farfelue...

Enfin, on observe qu'à gauche il y a deux candidatures, l'une à Sartène, l'autre à Zicavo, alors qu'on en dénombre sept à droite.

P. S.

HAUTE-NORMANDIE : Le P.S. parachève ses conquêtes

L'opposition a essuyé tant de revers aux législatives de juin qu'elle ne peut envisager sans appréhension le scrutin de mars, qui, selon toute vraisemblance, lui fera perdre la présidence du conseil général de Seine-Maritime, détenue par M. Jean Lecanuet.

Les quatre députés de l'Eure et sept des dix députés de la Seine-Maritime sont désormais socialistes. Le recul du P.C.F. s'est traduit, dans cette région, par la perte de trois de ses quatre sièges à l'Assemblée nationale. Le R.P.R. n'a pas non plus été épargné avec la perte de deux de ces quatre députés. Quant à l'U.D.F., elle avait quatre représentants au Palais-Bourbon, elle n'en a plus aucun.

Le P.S. fait figure de cible toute désignée aux formations de l'opposition en mal de revanche. Il ne peut non plus rester indifférent à l'ambition du P.C.F. de regagner le terrain perdu et à celle du M.R.G. de conserver la présidence du conseil général de l'Eure.

SEINE-MARITIME : M. Lecanuet menacé

De notre correspondant

Rouen. — M. Jean Lecanuet, sénateur, maire de Rouen, va-t-il perdre la présidence du conseil général de Seine-Maritime, qu'il occupe depuis 1974 ? Pour les proches du pré*sident de l'U.D.F., le résultat de* la prochaine consultation cantonale ne fait aucun doute : la gauche, qui a totalisé plus de 55,5 % des voix le 10 mai dernier, devrait l'emporter. Les législatives de juin ont porté à l'Assemblée nationale sept députés *socialistes au lieu d'un seul, un dé*puté communiste au lieu de quatre et deux députés R.P.R. au lieu de trois, l'U.D.F. perdant ses deux élus.

Il aura fallu le remodelage de la carte cantonale pour que la répartition des forces politiques ait des chances de s'harmoniser avec ces nouvelles données. En se fondant sur les résultats du 10 mai, la gauche — sans le remodelage — n'aurait obtenu que vingt-six sièges contre vingt-trois à l'heure actuelle, la droite conservant la majorité avec trente sièges. Les quatorze nouveaux cantons permettront vraisemblablement aux partis de gauche d'emporter la majorité des soixante-dix sièges avec quelque trois sièges d'avance.

Sur les quatorze nouveaux cantons, huit ont été créés dans l'agglomération rouennaise, quatre dans celle du Havre. Elbeuf et Dieppe ont été divisés en deux. Le plus petit canton, Ouville-en-Caux, compte quelque deux mille neuf cents électeurs, et le plus grand, Maromme, avec près de cinquante-deux mille, a été remodelé. Ces disparités démographiques n'opposaient pas seulement monde rural et monde urbain. A l'intérieur d'une même agglomération, comme celle de Rouen, les déséquilibres étaient notables puisqu'on y trouvait le canton de Maromme et deux cantons tenus par des conseillers municipaux de M. Lecanuet qui comptaient moins de quatre mille électeurs. Lorsque le conseil général a donné son avis sur le projet de remodelage, M. Lecanuet a voulu dénoncer le risque de *« sous-représentation du monde rural »*. La prochaine assemblée comprendra 45 % de conseillers généraux représentant une population dite rurale, évaluée à 22,6 % en Seine-Maritime.

L'omniprésence de M. Fabius

Soucieuse de préserver ses acquis, la majorité départementale sortante n'a pas souffert de dissensions internes.

En revanche, à Saint-Romain-de-Colbosc, où le sortant, M. Odièvre (mod.), ne se représente pas, M. Denis Merville (R.P.R.) et M. Albert Gibet (U.D.F.) seront concurrents au premier tour. Rouen est le théâtre de deux affrontements entre des hommes investis par leur parti et des personnalités locales : dans le canton de Bois-Guillaume, M. Pierre Quintard (mod.) sera opposé aux représentants de l'U.D.F. et du R.P.R. ; et à Mont-Saint-Aignan, le maire, M. Alain Brajeux (mod.), croise le fer avec le R.P.R., M. Gérard Simon, soutenu, par discipline, par l'U.D.F.

A gauche, on attend avec un optimisme mesuré les résultats du 21 mars. La plupart des nouveaux cantons devraient lui revenir mais au prix de combats farouches entre socialistes et communistes. Si le parti communiste ne retrouve pas les scores qui étaient les siens jusqu'en 1978, il pourrait perdre au bénéfice du P.S. le canton de Dieppe maintenant divisé en deux et celui de Bolbec. En revanche, les cantons du Havre pourraient lui revenir intégralement. M. Eberhard, P.C., sénateur, a choisi la partie la plus délicate de son ancien canton, divisé en deux, en se présentant à Montivilliers, dont le maire socialiste, M. Michel Vallery, est bien placé.

Au parti socialiste, les débats internes ont failli provoquer l'événement. En arrière-plan, la présence — voire l'omniprésence — de M. Laurent Fabius, ministre du budget, ancien député du Grand-Quevilly. Manifestement désireux de maintenir une fédération pilote du parti socialiste en Seine-Maritime à l'image de celles du Nord et du Pas-de-Calais, habitué depuis son arrivée en Normandie en 1977 à ne rien laisser au *hasard, M. Fabius est partout : inau*gurant, serrant des mains dans les clubs du troisième âge comme dans les usines occupées. Une présence telle que, partout où il y a conflit entre le courant majoritaire du P.S. et les rocardiens, l'ombre du ministre apparaît. Ainsi, à Elbeuf, ville située dans la circonscription de M. Fabius, les militants du P.S. ont dû voter à deux reprises pour désigner les deux candidats. Une première fois, le conseiller général sortant, M. René Youinou, maire d'Elbeuf, et M. Alain Rhem, maire de Cléon, tous deux de tendance rocardienne, ont été investis par leur section, mais des vices de forme et des manquements au règlement intérieur ayant été relevés, un deuxième vote a été *nécessaire.* Les résultats ont confirmé le choix initial des militants.

A Rouen, les socialistes analyseront à la loupe les résultats des différents cantons. Si M. Michel Bérégovoy, député, n'a pris aucun risque dans le septième canton, le comportement des autres candidats face à M. Lecanuet, *qui* se représente dans le deuxième canton, ou à ses adjoints en lice dans les deux autres cantons renouvelables, sera peut-être porteur d'espérance pour les élections municipales de 1983. Un très bon score pourrait même, dit-on, inciter M. Fabius à quitter la banlieue rouennaise du Grand-Quevilly, où il est adjoint, pour disputer à M. Lecanuet la mairie de Rouen.

Quant aux petites formations, elles sont pratiquement absentes du débat électoral.

ÉTIENNE BANZET.

EURE : lutte pour la présidence entre le P.S. et le M.R.G.

(De notre correspondant.)

Evreux. — Pour vingt-deux cantons, dont quatre issus du récent découpage à Evreux, Louviers et Vernon, quatre-vingt-quatre candidats sont en lice. Cette consultation marque *la fin* des mandats de trois personnalités : MM. Rémy Montagne (modéré), ancien ministre, Modeste Legouez, sénateur (R.I.), et Georges Azémia (modéré), maire de Vernon, qui ont décidé de ne pas se représenter.

Seuls les communistes sont présents dans tous les cantons. Les socialistes, après de longs pourparlers avec le M.R.G., ont accepté de ne pas figurer dans trois cantons : Brionne, Verneuil et Rugles, afin de ne pas gêner les sortants. Ce gage de bonne volonté n'a pas sensiblement détendu les relations M.R.G. - P.S. La présidence de l'assemblée, en effet, est en jeu. M. Guilbaud (M.R.G.) préside actuellement le conseil général avec deux voix de majorité. Dans l'assemblée sortante, avec sept représentants chacun, M.R.G. et P.S. sont à égalité. Les socialistes espèrent que le prochain scrutin leur donnera la majorité à l'intérieur de la gauche et donc la présidence. Cependant, un candidat M.R.G. à la présidence pourrait obtenir le soutien soit des représentants du P.C., soit de quelques conseillers de l'opposition.

L'opposition présente des candidats communs dans dix-neuf cantons. Dans les trois autres, une primaire oppose le R.P.R. et l'U.D.F. A Rugles, M. Victor-François de Broglie, fils de l'ancien ministre décédé, a fait acte de candidature individuelle, alors que M. Monfrais, ancien député, se présente dans le *même canton* avec le *soutien* de l'U.D.F. et du R.P.R.

L. M



POLITIQUE

La préparation des élections cantonales dans les départements d'outre-mer

LA RÉUNION : querelle institutionnelle et règlements de comptes

De notre envoyé spécial

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Comme dans tout l'outre-mer français, l'échéance électorale rallume ici la querelle institutionnelle qui depuis trente-cinq ans oppose dans les DOM les partisans et les adversaires du statut départemental. Cette fois, le prétexte de l'affrontement est le projet gouvernemental visant à instituer dans chacune des régions *monodépartementales d'outre-mer*, en vertu d'une application particulière de la future loi de décentralisation, une assemblée unique élue au *scrutin proportionnel* qui remplacerait les deux assemblées actuelles (conseil général et conseil régional). Logiques avec eux-mêmes, les porte-parole locaux de l'opposition qui, au printemps dernier, avaient assimilé le vote en faveur de M. Mitterrand à une option sécessionniste font aujourd'hui campagne sur un seul thème : l'*instauration d'une assemblée unique équivaudrait à l'enclenchement d'un processus séparatiste.* Regroupés derrière M. Michel Debré, *député R.P.R.* de la première circonscription, les départementalistes réunionnais soulignent, à l'appui de leurs craintes, l'empressement du parti communiste réunionnais (P.C.R.), partisan d'une autonomie démocratique et populaire, à soutenir le projet socialiste.

La préparation du scrutin cantonal donne lieu à plusieurs *règlements de comptes* au sein de la majorité départementale, les gaullistes ayant entrepris d'écarter les giscardiens du devant de la scène et le faisant avec d'autant moins de ménagements que ces derniers avaient déployé beaucoup d'ardeur pendant le septennat précédent pour essayer de leur ravir le leadership politique dans le département, le maire de Saint-Denis, M. Auguste Legros, suppléant de M. Debré et conseiller sortant du deuxième canton de sa ville, se présente dans le premier canton dont le conseiller sortant, M. Pierre Lagourgue (U.D.F.), président de départementale, a renoncé à défendre son mandat. Aux élections législatives de juin dernier, alors qu'il *était* député sortant de la troisième circonscription, M. Lagourgue était allé défier — sans succès — M. Debré dans la sienne.

De la même façon, les candidats R.P.R., *MM. Marcel Hoareau* et Marc Gérard, tous deux adjoints du maire de Saint-Denis, visent, dans les troisième et quatrième cantons du chef-lieu, à supplanter des conseillers sortants giscardiens. Leur tâche est facilitée par la déliquescence de l'U.D.F., dont il n'existe plus officiellement qu'un seul dirigeant actif, M. Jean-Paul Virapoullé, maire de Saint-André, en conflit avec M. Lagourgue depuis les législatives. Les querelles intestines qui ont divisé les giscardiens ont d'ailleurs abouti à la création d'une nouvelle formation, le Radar (Rassemblement des démocrates pour l'avenir de la Réunion), fondée par M. Gilbert Gérard, ancien délégué départemental de l'U.D.F.

La certitude du P.C.R.

A gauche, le parti communiste réunionnais, qui *dispose* de cinq sièges, dont un seul renouvelable, et qui avait permis à M. Marchais de réaliser *dans* l'île, au premier tour de l'élection présidentielle, un score bien supérieur à celui de M. Mitterrand (21,99 % des suffrages exprimés contre 9,90 %), est assuré de demeurer la principale *force* de la majorité prédentielle. Les socialistes, en *revanche, sont comme les* partis de l'opposition, très divisés. Ils le sont d'abord par le projet gouvernemental de décentralisation. Ils le sont aussi sur la stratégie à adopter vis-à-vis du P.C.R. Cette querelle de courants a dégénéré au point de provoquer une scission. Les adversaires de l'assemblée unique se sont rassemblés derrière M. Daniel Cadet, candidat en juin dans la deuxième circonscription, qui n'avait pas voulu se désister à l'issue du premier tour en faveur du secrétaire général du P.C.R., M. Paul Vergès, et avait contribué à l'insuccès de celui-ci. Ces contestataires ont fondé un deuxième parti socialiste, le R.S.D. (Rassemblement des socialistes démocrates), hostile à tout compromis avec les communistes. Ils présentent leurs propres candidats qui vont donc se poser en rivaux de ceux du P.S., dont le porte-drapeau est M. Wilfrid Bertile, maire de Saint-Philippe, nouveau député de la troisième circonscription. Préparant dès à présent les prochaines élections municipales, ce dernier brigue le siège du deuxième canton de Saint-Pierre, la deuxième ville du département, dont le conseiller sortant est le maire de cette commune, M. Alfred Isautier (U.D.F.).

Enfin, le *Mouvement* pour l'indépendance de la Réunion (MIR), constitué en novembre par quelques militants marxistes-léninistes, est *décidé*, lui aussi, à participer à la compétition en présentant trois candidats.

Cela fait au total quatre-vingt-quatorze candidats pour dix-huit sièges à pourvoir, l'opposition disposant de la majorité absolue (trente *sièges sur* trente-six) au sein de l'assemblée sortante.

ALAIN ROLLAT.

M. Defferre s'efforce de dépassionner la controverse sur la mise en œuvre de la décentralisation outre-mer

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Dès son arrivée à la Réunion, où il avait été accueilli, dimanche, par quelque cinq mille personnes, dont bon nombre de militants du parti communiste réunionnais (P.C.R., autonomiste) et du P.S., M. Gaston Defferre avait souligné que la mise en œuvre de la loi de décentralisation dans les départements d'outre-mer ne portera pas atteinte à la citoyenneté française des Réunionnais. Le ministre de l'intérieur s'est de nouveau employé à apaiser les inquiétudes *exprimées* à ce *sujet* par les élus locaux de l'opposition, lundi 1er mars, au cours d'une séance de travail avec les conseillers généraux. *Le président de l'Assemblée* départementale, M. Pierre Lagourgue, ancien député U.D.F., qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de conseiller général, avait souhaité, en ouvrant la réunion, qu'un *« consensus quasi général »* s'établit sur la question du statut de l'île : *« Une Réunion coupée en deux par l'existence de deux blocs opposés qui ne mettraient pas en commun tous leurs moyens et gaspilleraient leur énergie en luttes fratricides, cette Réunion-là verrait son avenir dangereusement compromis »*, avait-il notamment déclaré.

M. Defferre a, lui aussi, insisté *sur la nécessité de dépassionner* les débats. Il a qualifié les propos de M. Lagourgue de *« sérieux, calmes, raisonnables et marquant un esprit d'ouverture qui devrait permettre de rassembler à la Réunion une majorité très large qui devrait permettre d'exclure d'un côté les indépendantistes et de l'autre les ultras »*. Le ministre de l'intérieur a souhaité que l'amalgame ne soit plus fait, dans les débats, entre les questions relevant des différences d'appréciation sur la politique intérieure, économique et sociale du gouvernement, et la question des liens qui unissent la Réunion à la métropole.

Alors que l'opposi[tion] locale n'épargne pas ses critiques à M. Henri Emmanuelli, elle est plus réservée à l'égard du ministre de l'intérieur *auquel on sait gré, ici,* d'avoir joué un rôle important dans la décision prise en janvier de ne pas reporter les élections cantonales. M. Defferre a affirmé sa totale solidarité et celle du gouvernement tout entier avec le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Il a conclu son allocution en indiquant qu'aucune décision définitive n'avait été prise en ce qui concerne la formule de mise en œuvre de la décentralisation pour l'outre-mer : *« La décision sera prise en cherchant où est l'intérêt de la Réunion*, a-t-il dit. *Une fois qu'elle sera appliquée, nous espérons que ceux qui s'étaient égarés reviendront dans le bon chemin et que se développera un large consensus et une majorité qui iront au-delà des clivages politiques actuels. »*

L'intervention de M. Defferre a été applaudie par l'ensemble des conseillers, à l'exception de M. Jean Fontaine, député non inscrit, maire de Saint-Louis et animateur du Front militant départementaliste, qui boycotte ouvertement le voyage du ministre d'Etat dans l'île.

HUBERT BRUYÈRE.

Pour l'anniversaire du 10 mai

M. MAUROY PARTICIPERA A UN COLLOQUE DES CLUBS POUR L'UNITÉ

Les « clubs pour l'unité », qui se proposent de rassembler les signataires de l'appel « Pour le succès du socialisme en France » (*le Monde* daté 31 janvier-1er février), au nombre d'un millier à ce jour, organisent un colloque, le samedi 8 mai, à l'occasion du premier anniversaire de l'élection présidentielle. *« Les partis n'ont plus, aujourd'hui, le monopole de l'action politique et les clubs pour l'unité peuvent, au-delà des clivages traditionnels, constituer des structures nouvelles de travail commun »*, indique un communiqué des clubs.

Le colloque du 8 mai, auquel seront conviées toutes les forces politiques et syndicales de gauche et pour lequel est attendue la participation de M. Pierre Mauroy, aura pour objectifs de *« mettre en valeur l'immense prix que les clubs attachent à l'unité du mouvement ouvrier et démocratique »*, de *« contribuer à organiser les relais politiques pour les mouvements sociaux à l'œuvre dans le pays »* et de *« rechercher ce que, depuis le 10 mai, signifie l'expérience socialiste française dans la perspective d'une avancée nouvelle de la gauche unie »*.

★ Clubs pour l'unité, c./o. M. Antoine Spire, 79, rue Danielle-Casanova, 942000 Ivry-sur-Seine.

En bref

● *M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S.*, a commenté lundi 1er mars les déclarations de M. Stasi à Europe 1 : *« M. Bernard Stasi, qui, dans tel vote important et significatif, a donné courageusement son approbation à des propositions de la majorité nouvelle* (1), *aurait dû se garder de reprendre contre celle-ci des accusations tellement ridicules parce que tellement contraires à l'évidence. Qu'il laisse cela à M. Toubon ou à MM. Chinaud et Poniatowski, qui se sont mués en champions de la liberté.*

» Il y a quelque chose de comique à voir les héritiers de la tradition bonapartiste ou les descendants des grands bourgeois louis-philippards se parer ainsi des couleurs de la liberté.

» En vérité, ce que la droite appelle liberté, c'est qu'elle ait le monopole du pouvoir, c'est qu'il n'y ait pas de freins à l'exploitation du monde du travail. »

(1) N.D.L.R. — M. Stasi s'était prononcé pour l'abolition de la peine de mort.

● *M. Jean-Pierre Berthet*, président du parti républicain dans les Yvelines, a demandé, samedi *27 février*, en accueillant à Viroflay de nouveaux militants, la réunion d'un congrès extraordinaire de l'U.D.F. et la constitution avec le R.P.R. d'*« un front de l'opposition fondé sur une alliance électoral et un pacte d'action gouvernementale »*.

« Si nous attendons que nos états-majors s'entendent, a ajouté M. Berthet, *nous ne pouvons espérer que des compromis tardifs, douloureux et décevants ; notre rénovation viendra de la base, non du sommet. »*

● *M. Pierre Poujade, président de l'Union des commerçants et artisans* (U.D.C.A.), a annoncé, lundi 1er mars, que les organisations poujadistes soutiendront, lors des élections cantonales, les *candidats se réclamant de la majorité. « Les travailleurs indépendants, conscients que, en neuf mois de gouvernement socialiste, les réformes nécessaires à la vie économique et sociale du pays n'ont pu être promulguées, ne pêcheront pas par inconséquence »*, a-t-il affirmé. Les poujadistes avaient déjà, lors de l'élection présidentielle, appelé à voter pour M. Mitterrand.

● *Mme Simone Veil* qui n'avait pas participé le 2 février à la première réunion du Conseil pour l'avenir de la France, créé par M. Valéry Giscard d'Estaing, précise dans une interview accordée à *l'Express* qu'elle n'assistera pas non plus aux réunions suivantes : *« Je me consacre aux problèmes européens qui concernent aussi la France »*, déclare-t-elle.

● *Le P.S.U. « s'indigne »* des déclarations de M. Charles Hernu, ministre de la défense, selon lesquelles *« il faut du changement dans les armées, mais pas de lutte des classes »* (*le Monde* daté 28 février-1er mars). le P.S.U. rappelle, dans un communiqué publié lundi 1er mars, ses revendications et les promesses *faites* par M. Mitterrand pendant la campagne de l'élection présidentielle. Il affirme : *« Le ministre de la défense cherche à discréditer ceux qui, dans les casernes, se battent pour la réalisation de ces promesses. »*

régions

Limousin

Sans la décentralisation, la planification serait un moule uniformisateur et tentaculaire

déclare M. Rocard

De notre correspondant

Limoges. — *Marathon* limousin le 26 février pour M. Michel Rocard, ministre du plan et de l'aménagement du territoire. Arrivée le matin à l'aéroport de Limoges-Bellegarde ; incursion en basse Marche (qui, pour être le berceau de Jean Giraudoux, n'en est pas moins une des zones les plus déshéritées d'une région qui ne l'est pas moins), le temps d'une allocution devant l'assemblée générale du CODAB (Comité blée générale du Codab (Comité pour le développement de l'arrondissement de Bellac) ; retour à Limoges le temps d'un soutien personnel au candidat socialiste aux prochaines élections cantonales et d'une séance du conseil régional du Limousin ; départ en fin d'après-midi.

Tournée rapide, mais non de pure forme. *« J'ai choisi votre assemblée régionale*, a précisé M. Rocard, *pour m'exprimer sur les grands principes qui devront guider la réforme de la planification. Il ne s'agit pas d'anticiper sur la marche normale des travaux de la commission Goux (1), mais de prolonger, par quelques réflexions de méthode la consultation ainsi engagée. Mon choix de m'exprimer ici à Limoges a été dicté par le fait que votre région est l'une de celles qui avaient fourni, à l'occasion de l'élaboration du plan intérimaire, l'une des contributions les plus riches et les plus détaillées. »*

La décentralisation, dit le ministre, c'est de *« rapprocher les décisions de ceux qu'elles concernent... organiser le développement sur la liberté et la responsabilité de ceux qui en sont les artisans... mettre le changement social entre les mains de la société tout entière, sans attendre que tout vienne de l'Etat, de la loi, du règlement... reconnaître le principe de solidarité et du droit à la différence (...).*

» Sans décentralisation, la planification courrait vite le risque de n'être qu'un moule uniformisateur et tentaculaire, réducteur en fin de compte des libertés mêmes qu'elle prétendrait développer » (...).

Les débats qui suivirent allaient prendre immédiatement l'allure de travaux pratiques. Le Limousin, lanterne rouge des régions françaises, est très attaché à la notion de péréquation des ressources, et les responsables régionaux soulignèrent, de façon unanime, la nécessité qu'il y a à établir une redistribution entre régions riches et régions pauvres.

GEORGES CHATAIN.

(1) Il s'agit de la commission présidée par Christian Goux, président (P.S.) de la commission des finances de l'Assemblée nationale chargée d'étudier une réforme de la planification.

Lorraine

Après avoir été reçu par M. Mauroy

« JE SUIS TRÈS DÉÇU » DÉCLARE M. RAUSCH

M. Pierre Mauroy, a souligné, le 26 février, devant les représentants de la région lorraine l'importance *« toute particulière »* qu'il attachait à la mise en œuvre des mesures annoncées lors du déplacement du chef de l'Etat en Lorraine en octobre dernier.

Pour ce qui concerne le charbon, un programme de « grande reconnaissance » de gisements sera engagé en 1982, a précisé un communiqué publié au terme de cette rencontre ; ce programme s'ajoutera aux travaux de prospection déjà annoncés et pour lesquels une enveloppe de 14,3 millions de francs avait été réservée. Au total, les Houillères de Lorraine procéderont en 1982 à trois mille embauches.

Les autres sujets abordés ont concerné les routes, l'agriculture, l'éducation.

A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Jean-Marie Rausch, président (U.D.F.) du conseil régional, s'est déclaré *« très déçu »*.

« Le premier ministre n'a rien qu'en attendant les résultats des recherches sur la valorisation du minerai de fer lorrain, *« aucune mine de fer ne serait fermée d'ici 1985, sauf épuisement du gisement »*.

« Le Premier ministre n'a rien annoncé du tout, concernant les grands problèmes économiques lorrains », a-t-il commenté. *« Certaines de ses indications se situaient même en retrait des promesses faites par M. François Mitterrand »*.

Dans l'automobile, M. Mauroy, selon M. Raush, a indiqué que *« les programmes de Renault à Batilly se limiteraient à mille quatre cents emplois au lieu de trois mille, de Peugeot à Villers-la-Montagne à quatre cents, peut-être, au lieu de mille deux cents prévus, et que le projet de Beuvillers (deux mille emplois) était annulé, en raison du contexte économique actuel »*.

Faits et projets

NÉGOCIATIONS FRANCO-BELGES SUR CHOOZ.

Deux des manifestants qui avaient participé, samedi 27 février, aux affrontements entre les *anti-nucléaires* et les *forces* de l'ordre dans les environs de Chooz (Ardennes) ont été présentés le lundi 1er mars au parquet de Charleville-Mézières.

Les écologistes wallons, de leur côté, exercent une forte pression sur leur propre gouvernement pour obtenir, au minimum, des garanties de sécurité, puisque la centrale est à moins de deux kilomètres de la frontière et qu'elle déversera ses eaux dans la Meuse, qui coule en territoire belge.

Le jeudi 25 février, sept manifestants venus de Belgique dont un parlementaire ont occupé les locaux de l'ambassade de Belgique à Paris. Les écologistes belges demandent que soit organisé un *référendum* auprès des habitants des deux pays résidant dans un rayon de 30 kilomètres autour de la future centrale. Le conseil régional wallon a accepté l'idée d'une semblable initiative.

Ces initiatives interviennent au *moment où les gouvernements* français et belge ont entamé une négociation d'ensemble sur le dossier de la centrale de Chooz. *M. Edmond Hervé, ministre* français chargé de l'énergie, avait rencontré son collègue, M. Etienne Knoops, jeudi 11 février à Bruxelles ; ils avaient examiné les questions de sécurité et d'environnement et envisagé les conditions d'une contribution belge au projet français. Il s'agirait d'associer industriels et bureaux d'études belges à la construction des réacteurs ; en contrepartie la centrale fournirait du courant à la Belgique, dont le programme nucléaire prévoit *l'édification* de quatre réacteurs dans les années à venir. Des contacts sont pris actuellement entre industriels et sociétés *d'électricité* des deux pays. Les ministres se rencontreront à nouveau à la fin du mois d'avril.

ARCHITECTES : BATAILLE POUR LA CONQUÊTE D'UN ORDRE CONDAMNÉ.

Au moment où M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, vient de « lancer » solennellement la concertation pour une nouvelle loi sur l'architecture (*le Monde* du 18 février) et de confirmer que l'ordre des architectes serait supprimé, une rude bataille s'engage pour la conquête du conseil national de cette institution condamnée.

Après le *renouvellement* par moitié des conseils régionaux, les 9 et 26 février, quatorze sièges (sur vingt-quatre) sont à pourvoir le 9 mars au conseil national.

L'actuel président, M. Alain Gillot, dont le mandat n'était pas en jeu, soutient maintenant une liste d'Union pour l'architecture qui entend défendre *« l'existence même d'une profession organisée et indépendante »* et se déclare prêt à la *« confrontation »* avec les pouvoirs publics. Dans une lettre adressée aux trois cent trente-six grands électeurs des conseils régionaux, il vilipende la *« coalition de rencontre de la médiocrité et de l'opportunisme »* que représente à ses yeux la liste adverse. Intitulée Plateforme des responsables régionaux, celle-ci prône le « dialogue » avec les pouvoirs publics et des rapports nouveaux avec les régions et les syndicats. Cette liste rassemble notamment cinq présidents de conseils régionaux et M. Jacques Vissière, qui avait démissionné il y a un an en dénonçant la *« gestion centralisatrice »* du conseil national et la *« dérive institutionnelle »*.

Enfin, on compte quarante-sept *candidatures individuelles*, dont celle de M. Fernand Pouillon qui se déclare d'emblée, s'il est élu, candidat à la présidence.

L'architecte qui avait été radié de l'ordre en 1961 lors du scandale immobilier du Point-du-Jour, qui fut amnistié en 1971 par Georges Pompidou, réintégré dans l'ordre alors qu'il construit essentiellement en Algérie et n'a pas l'intention de le faire en France, a été élu au conseil régional d'Ile-de-France en 1978.

Selon lui, l'actuel président s'est *« discrédité »*, en *s'« inféodant à la politique »* ; les architectes *« se sont pris pour des avocats, de snoturres, des notables »* alors qu'il fallait *« opposer une force morale à la force de l'administration »* et démontrer que l'*« architecture d'Etat est une mauvaise architecture »*.

Rhône-Alpes

La civilisation des déchets

Les industriels « produisent » 600 000 tonnes de rebuts par an

Comment s'en débarrasser ?

Lyon. — Les habitants de Saint-Maurice-l'Exil (Isère), localité située dans le couloir rhodanien de la chimie, ont enfin l'espoir d'être débarrassés des poussières que leur soufflait au nez la cheminée d'une usine d'incinération de déchets industriels. Le blocus qu'ils avaient établi autour de l'usine, à la fin de l'année dernière, a été efficace. La société Pec Engineering a été mise en demeure d'installer d'ici au mois de juin prochain un appareil coûtant 2.9 millions de francs qui divisera par vingt ses émissions de poussière. Puis elle devra déménager dans les deux ans.

CETTE affaire est doublement exemplaire : d'abord parce que Pec Engineering est une filiale de l'Entreprise minière et chimique, société à capitaux publics ; ensuite parce qu'elle pose le problème — considérable dans la région Rhône-Alpes — du traitement des rebuts industriels.

Première constatation : la dissémination de ces déchets est la pire des choses. On s'est donc efforcé de les centraliser pour les éliminer. Trois techniques existent : l'incinération, le traitement physico-chimique, la mise en décharge. Il s'agit de limiter au maximum les rejets liquides dont la nocivité par déversement direct dans les fleuves ou par infiltration dans les nappes phréatiques n'est plus à démontrer. L'Agence de bassin Rhône-Méditerranée, garante de la qualité des eaux, ne s'y est pas trompée : elle prend en charge 30 % du coût de destruction et de transport des déchets.

De notre correspondant régional

Dans la région Rhône-Alpes, pour satisfaire au schéma idéal (regroupement puis destruction ou neutralisation) on a suscité l'implantation de la société Plafora à Saint-Vulbas (Ain) et vu d'un très bon œil celle de Pec. La première, à la suite d'inextricables difficultés financières (5 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de 15 millions en 1980), a été reprise par une nouvelle société, TREDI, filiale à 50 % de la Lyonnaise des eaux et de... Pec. Ces deux sociétés de traitement collectif peuvent brûler au total 40 000 tonnes par an, ce qui est vital pour l'équilibre écologique de la région. Mais elles ont de sérieuses difficultés financières.

Selon M. Yves Martin, directeur de la direction interdépartementale de l'industrie (D.I.I.), *« elles reçoivent moins de déchets que prévu et surtout des déchets plus difficiles à incinérer. Il faut de plus en plus de combustible cher pour les éliminer »*.

Certains collecteurs de déchets « écrèment » aussi la partie rentable du marché. Pratiquement, il est impossible aux industriels spécialisés dans le retraitement des rebuts de relever leurs prix, car on enregistrerait alors une recrudescence des rejets « sauvages », ce qui irait à l'opposé du but recherché. D'autant plus que les déchets les plus toxiques sont les moins volumineux et, donc, les plus faciles à éliminer sans contrôle.

« Une poubelle pour Lyon »

La production de déchets industriels de la région Rhône-Alpes est évaluée à 600 000 tonnes par an. Pour les deux tiers, on ne sait pas ce qu'ils deviennent. Sur les 200 000 tonnes connues, 8 % sont traitées en centres collectifs, 60 % sont incinérées dans les entreprises qui les produisent, 25 % finissent sur les décharges. Le reste, soit 7 %, est évacué vers l'Allemagne ou les régions voisines. Les statistiques sont cruelles : on évalue à seulement 15 % des 400 000 tonnes restantes la part traitée par des centres collectifs. La majeure partie du tonnage restant, affirme un rapport de cette administration, *« est très vraisemblablement mise en décharge »*.

Or la région Rhône-Alpes ne possède aucune décharge « de première catégorie » seule autorisée à recevoir des déchets spéciaux. Et personne ne veut en avoir à côté de chez soi. L'installation de nouvelles décharges industrielles a rendu les populations méfiantes. Ainsi à Dardilly, dans l'ouest lyonnais, des fermentations anaérobies de produits *a priori* peu toxiques ont rendu l'atmosphère irrespirable aux riverains. Le site d'Optevoz, près de Crémieu, dans l'Isère, pourtant géologiquement favorable, est refusé par les habitants et les élus locaux.

Une nouvelle tempête se lève à l'ouest de Lyon à propos du projet d'implantation dans le vallon du Rossand d'une décharge devant absorber 400 à 800 tonnes par jour d'ordures ménagères. *« C'est une poubelle pour la communauté urbaine de Lyon »*, disent les écologistes de la FRAPNA.

Entre les formules hypocrites du type *« Il n'y a qu'à mettre ces décharges ailleurs »* qui font fi des nécessités économiques et l'insuffisance actuelle des contrôles, il faudra pourtant trouver une voie médiane. Par un meilleur civisme des industriels ? Par l'organisation d'un véritable « service public » du déchet ? La question est posée dans la région Rhône-Alpes et elle appelle une urgente réponse.

CLAUDE RÉGENT.

Trop d'affiches à Romans

(De notre correspondant.)

Valence. — *« Les sociétés d'affichage ont décidé de faire du forcing, de s'installer en profitant d'une situation de fait. Il faut réagir très vite. »*

Adjoint au maire de Romans, M. Georges Fillioud, Pierre Juvin est chargé des questions d'urbanisme et de cadre de vie. La « pollution visuelle » que représente la multiplication des panneaux publicitaires lui tient à cœur. *« C'est un problème sur lequel on ne s'est pas suffisamment penché »*, dit-il.

Du coup, la ville du ministre de la communication a été la première, dans le département de la Drôme, à demander, comme l'y autorise la loi du 29 décembre 1979, dont les décrets d'application ne datent que de la fin 1980, la création d'un groupe de travail chargé de mettre le holà à une prolifération qu'on juge insupportable. Pierre Juvin n'hésite pas à qualifier de « cloaques » certains lieux de la cité, notamment ses entrées : *« Au nord, c'est abominable »*. Avec Romans, deux autres communes drômoises — Bourg-lès-Valence et Pierrelatte — ont décidé de recourir aux nouvelles dispositions.

« Un peu publiphobe »

Les commissions placées sous la présidence du maire comprennent des élus, des représentants des services de l'Etat et, à titre consultatif, des membres des sociétés d'affichage. Elles doivent délimiter des zones de publicité autorisée restreintes ou élargies. Il revient au préfet de désigner le groupe de concertation, lequel établit un projet qu'il retourne à la préfecture : cette dernière le soumet alors à la commission départementale des sites, qui donne son avis. Informé de sa décision, le maire prend ou non les dispositions qui s'imposent.

Des trois communes intéressées, seule Romans a franchi la première étape : la constitution de la commission. Ce rendez-vous, deux des trois principales sociétés d'affichage l'attendent avec une relative sérénité. Certes, estiment-elles en substance, la municipalité romanaise est un peu publiphobe, mais on peut trouver des compromis. Une seule se place sur la défensive : *« Tout dépend de la manière dont seront présentées les choses »*, explique son directeur, qui préfère s'en tenir là. — P. V.

PRÈS DU CHEYLARD, EN ARDÈCHE

Une montagne d'ordures empêche la mise en eau du barrage

Une montagne d'ordures, composée de plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de déchets industriels et domestiques, empêchera, dès le mois d'avril, et peut-être pour longtemps, la mise en service du plus grand barrage hydro-électrique de l'Ardèche, près du Cheylard.

LA préfecture de l'Ardèche refuse, en effet, toute autorisation de mise en eau de la retenue tant que la gigantesque décharge publique du Cheylard, située à 2 kilomètres en amont de l'ouvrage, sur les bords de l'Eyrieux, dans la zone à immerger, ne sera pas neutralisée. On craint évidemment les risques de pollution.

En 1975, les élus de l'Ardèche décidaient de construire un barrage à 5 kilomètres en aval de la petite ville industrielle du Cheylard, dans un site sauvage. Maître d'ouvrage : le Syndicat mixte d'équipement de l'Ardèche (S.M.E.A.). La retenue, d'un coût de 30 millions de francs, doit produire 6 millions de kWh par an, servir à l'irrigation, réguler le cours de l'Eyrieux, dont les crues sont rapides et dangereuses, et permettre la baignade et le canotage.

Lors du début des travaux en 1978, on était persuadé qu'en quatre ans on résoudrait le problème de la décharge utilisée depuis des décennies. Mais toutes les solutions ont été tour à tour écartées. Enterrer les ordures devant le barrage sous plusieurs mètres de terre, c'est risquer la pollution du lac. Ratisser le tas d'immondices sur 20 centimètres, le couvrir d'un film plastique serait également dangereux. Bétonner la décharge reviendrait trop cher.

La région a accepté de financer à 50 % la construction d'une usine d'incinération des ordures. Mais l'un des quatre cantons bénéficiant de l'ouvrage ne veut pas payer. L'épandage des futurs mâchefers de l'usine sur un terrain de 5 hectares est d'ailleurs refusé par les riverains. La situation est donc totalement bloquée, et la décharge s'accroît des 5 tonnes de déchets industriels qu'on continue à y déverser chaque jour.

M. Régis Perbet, président du syndicat mixte et député (R.P.R.) de l'Ardèche, a demandé au préfet de réunir une table ronde avec toutes les administrations concernées pour tenter de sortir de l'impasse. En attendant, la retenue restera vide et les contribuables ardéchois paieront le remboursement des capitaux empruntés pour construire ce barrage inemployé.

POINT DE VUE

Le T.G.V. véhicule la centralisation

par YVES MARIN (*)

LA France vient de remporter un beau succès en faisant rouler le train à grande vitesse entre Paris et Lyon. Voici enfin la première « autoroute » ferroviaire réunissant les villes à des vitesses dignes du chemin de fer.

Mais, en même temps, on prépare pour la France une grande défaite, celle de la décentralisation. Les faits sont là : on envisage une deuxième ligne de T.G.V. en direction de l'Ouest et du Sud-Ouest. On s'apprête donc à reconstituer l'étoile ferroviaire parisienne avec ses conséquences, cette étoile ferroviaire qui était et reste symbole, cause et conséquence de la centralisation excessive du pays autour de sa capitale.

Quand on regarde une carte de l'Europe ferroviaire, on s'aperçoit que tout l'Ouest français, toute la façade maritime, fait figure de région sous-développée qui ne bénéficie que d'un tissu assez lâche de voies de pénétration en provenance du sillon rhénan et rhodanien à travers le relais parisien. Aucune voie transversale ferroviaire (ni routière) ne dessert le littoral de la mer du Nord à la Manche et à l'Atlantique avec des performances convenables. Veut-on s'en convaincre ? Il suffit de comparer les vitesses ferroviaires entre les villes de la façade maritime et Paris, d'une part, et entre elles, d'autre part.

Sait-on que si l'on va de Rouen, ou de Caen, ou de Rennes à Paris, on circule à 124/128 kilomètres à l'heure de moyenne, mais que, si l'on circule entre ces villes, la vitesse moyenne tombe entre 82 et 80 kilomètres à l'heure (77 kilomètres entre Amiens et Rouen) ?

Si l'on prend les distances à vol d'oiseau entre les différentes villes, et les vitesses correspondantes, alors la situation apparaît catastrophique. En effet, par comparaison avec les vitesses de Paris-Bordeaux, la vitesse moyenne pour aller de Caen à Rennes se situe aux environs de 38 %, de Rennes à Nantes autour de 42 %, d'Amiens à Rennes de 51 %.

Si l'on construit un T.G.V. ouest à partir de Paris, la situation s'aggravera de façon dramatique. Ce n'est plus deux fois plus de temps qu'il faudra pour couvrir une distance donnée sur un itinéraire de la façade maritime par rapport à un itinéraire radial, mais trois fois plus et davantage. Dès lors, qui ne voit que la déchéance et l'abandon futurs de ces lignes seraient inéluctables ?

On comprend que la S.N.C.F. veuille faire partir le T.G.V. de Paris : c'est le plus simple, le plus facile, parce que le plus immédiatement rentable. Mais si le gouvernement laisse faire la S.N.C.F., c'est qu'il privilégie la rentabilité immédiate par rapport à la rentabilité collective, c'est qu'il accepte de renoncer à toute perspective sérieuse d'aménagement du territoire et de condamner à terme tout le réseau transversal.

Il y aura véritablement politique de décentralisation si elle passe vraiment dans les faits, et, pour beaucoup de citoyens avertis, la décision concernant le T.G.V. sera un test. Ou bien on accepte un nouveau T.G.V. partant de Paris vers Rennes et Bordeaux, et c'est la centralisation confirmée et tous les discours n'y changeront rien. Ou bien on crée, enfin, une grande voie de desserte de la mer du Nord à l'Atlantique, de Calais à Bayonne en passant par Amiens, Rouen, Caen, Rennes, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, et c'est vraiment, pour la partie de la France concernée, à la fois un facteur de développement puissant de toute cette façade maritime et la révolution décentralisatrice.

Que toutes ces grandes villes, en particulier tous ces grands ports qui, les uns et les autres, ont situé par nécessité leurs relations traditionnelles entre Paris et l'extérieur et pour certains le grand large, puissent développer entre elles des relations multipliées, et ce sont les conditions économiques de cette partie de la France qui peuvent s'en trouver transformées. On imagine l'importance d'une liaison qui réunirait les ports de la façade maritime française, entre eux et avec la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de rechercher une espèce de condamnation du rôle de Paris dans le domaine des relations, mais de vivifier cette grande façade maritime qui n'a pas jusqu'ici reçu les moyens de son développement. Dans le domaine routier aussi, on a cherché à promouvoir la « route des estuaires » et un certain nombre de liaisons rapides intéressant la façade littorale. Tout cela est resté largement lettre morte, et les vitesses moyennes de circulation sur les routes de la façade maritime sont sans commune mesure avec celles que connaissent les liaisons vers Paris.

Si le gouvernement, mandaté par les Français pour une politique nouvelle, veut démontrer une volonté nouvelle efficace d'aménagement du territoire et de décentralisation et veut frapper un grand coup, rien ne serait plus opportun que la mise à l'étude d'un T.G.V. mer du Nord-Manche-Atlantique destiné à assurer le développement de ce Grand Ouest. Ainsi pourront être renversées les traditions séculaires de centralisation, lesquelles ont trouvé leur expression parfaite dans l'étoile ferroviaire et routière qui constitue jusqu'à maintenant la trame du transport français.

(*) Président du club Exigence démocratique.



Le Monde

société

POLICE

LA POLÉMIQUE AUTOUR DE LA MUTATION DU CHEF DE LA BRIGADE CRIMINELLE

Les raisons du commissaire Leclerc

En l'absence de M. Gaston Defferre, en voyage à La Réunion, qui regagne Paris le 3 mars, le conflit qui oppose le ministre de l'intérieur au commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle à la préfecture de police de Paris, est entré dans une phase d'accalmie. On sait que M. Defferre souhaitait confier au commissaire Leclerc la responsabilité de la sûreté urbaine de Marseille, mutation assortie de sa nomination au grade de contrôleur général de la police nationale, mais que M. Leclerc a décliné cette offre (« le Monde » daté 2 mars).

Dans l'entourage de M. Leclerc, on refuse de croire que la décision du ministre puisse être une « punition », venant sanctionner des résultats insuffisants dans des affaires importantes. On insiste en effet sur le fait que la brigade criminelle, dont M. Leclerc est le chef depuis trois ans, peut se flatter d'avoir résolu un nombre « *indéniablement positif* » de dossiers. Quant aux affaires restées, jusqu'ici, sans conclusion, on rappelle « *qu'il en a toujours existé* », et, surtout que, en aucun cas, « *on n'a le droit de reprocher à M. Leclerc d'avoir pu abandonner telles recherches sous prétexte qu'elles auraient eu des ressorts politiques donnés* ».

Toujours de même source, on veut voir dans le refus du commissaire divisionnaire d'accepter sa mutation en dépit « *de la marque de confiance certaine qu'elle contenait* », puisqu'il est évident que M. Defferre, maire de Marseille, n'aurait pu choisir pour sa ville « *un policier aux qualités discutables* » — une réaction « *normale* ». Réaction face « *à une façon de procéder qui n'a pas été engagée de manière orthodoxe* », le ministre de l'intérieur ayant négligé de tenir les supérieurs hiérarchiques de M. Leclerc au courant de ses intentions, pour mettre ce dernier « *au pied du mur* », l'avertissant « *brusquement* » de ses intentions.

Enfin, insistant sur le fait que le commissaire Leclerc « *peut et doit être considéré comme un policier au-dessus de tout soupçon, un fonctionnaire à la carrière limpide* », on estime que l'influence de « *certains syndicats de policiers proches du nouveau pouvoir n'est pas étrangère à la décision, leur animosité vis-à-vis de M. Leclerc n'ayant jamais été un secret pour personne* ». Ce qui revient à dire qu'en mutant M. Leclerc à Marseille, M. Defferre faisait d'une pierre deux coups, s'« offrant » pour sa ville un homme de qualité et réglant son problème avec des syndicats décidément bien exigeants...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Un « super-flic » intellectuel

Certains commissaires ont le physique de l'emploi : MM. Lucien Aimé-Blanc, récemment muté à Lille, dans le genre « *beau-gosse-qui-sait-parler-d'homme-à-homme-aux-truands* » ; Marcel Broussard, chef de la brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.), pour sa carrure très « *antigang* » en colère ; Olivier Foll, chef adjoint de la brigade criminelle, pour son allure sportive et décontractée d'éternel étudiant.

M. Marcel Leclerc échappe à ces archétypes, bien représentés dans la police parisienne. Hors de son bureau du quai des Orfèvres, cet homme mince, de petite taille, au teint pâle et aux cheveux grisonnants, n'a rien du « super-flic » traditionnel. Son apparence aurait pu le conduire vers les cabinets sombres de la magistrature ou du notariat. Sa prudence légendaire, sa retenue le vouaient plutôt aux obscures administrations.

Il a pourtant choisi la face la plus éclairée, la plus exposée de la fonction publique, et, pour y réussir un parcours sans faute — *jusqu'à présent* — il a développé des qualités plus discrètes, plus intellectuelles que physiques. Sa passion, très cérébrale, en a fait l'un des éminents représentants de cette police moderne, scientifique, mise sur pied, peu à peu, depuis l'apparition du terrorisme politique.

Né en 1935 à Sainte-Anne-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine), M. Marcel Leclerc entre, en 1961, à la préfecture de police avec le grade de commissaire, après des études de droit. Dix ans plus tard, il consacre sa thèse de doctorat d'État au « Commissaire de police, fonctionnaire d'autorité ». Le virus, déjà. Il fait ses classes sous l'autorité, *toujours bienveillante*, des « patrons » de la « P.P. », ces policiers de la vieille école, formés dans le sérail et dont le soutien ne lui fera jamais défaut. D'abord adjoint de *M. Maurice Bouvier*, alors chef de la brigade criminelle, il devient, en 1971, chef de la première brigade territoriale.

Cet homme discret est porté, en 1974, à la tête de la très remuante « brigade antigang ». Plusieurs belles réussites et quelques coups durs, qualifiés de « bavures » par la presse, comme *l'affaire du bar du Thélème* en février 1975, puis une fusillade qui tourne mal, cinq mois plus tard à Charenton (Val-de-Marne). M. Marcel Leclerc, à ces occasions, revendique le « *droit à l'erreur* ». Ses supérieurs l'appuient. La France, à l'époque, a encore peu de « grands flics » et elle protège ses commissaires parisiens. De ces alertes, il conserve une vive méfiance pour la presse. Sa prudence s'accroît. Pourtant, il rebondit encore : il est nommé, en 1979, chef de la police la plus prestigieuse, celle qui monopolise les belles affaires : la brigade criminelle de Paris.

Sous sa direction, cette brigade va se renforcer au point de compter cent cinquante fonctionnaires, à mesure que se multiplient les meurtres politiques — affaires Goldman, Curiel — et les attentats, comme celui de la rue Copernic. C'est ce poste, expliquent ses collaborateurs de la préfecture de police, qui « colle » le mieux à la personnalité de *Marcel Leclerc*. Il *crée* des équipes antiterroristes au sein de sa brigade, prône la patience pour ces longues enquêtes décourageantes auxquelles l'évolution criminelle *confronte les policiers* et transforme son service en une « mémoire » de l'histoire contemporaine.

Ses détracteurs — sa réussite et sa personnalité lui en ont créé — affirment que Marcel Leclerc a échoué à ce poste. A chaque nouvelle alarme, surtout depuis les rebondissements de l'affaire de Broglie en 1980, il réplique que le métier de commissaire est aujourd'hui de longue haleine, et que les policiers doivent négliger les impatiences de l'opinion publique. Il s'était patiemment défendu des attaques syndicales et de la presse depuis le 10 mai et plus récemment, à l'occasion du procès de Broglie. Il avait encore soutenu que les policiers devaient être protégés par l'autorité politique, mais qu'en retour ces mêmes policiers devaient respecter les règles d'obligation de réserve et d'obéissance.

PHILIPPE BOGGIO.

L'enterrement d'un « fils du vent »

Un roi est mort dans l'indifférence générale. Ce souverain régnait pourtant sur une bonne dizaine de millions de sujets. Vaida Voevod III s'est éteint discrètement à son domicile de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Il avait soixante-trois ans et était roi des gitans. Né en 1918 en Bessarabie, province d'U.R.S.S. à la frontière roumaine, il était entré en France en 1947. « *Il était tellement humble*, dit son neveu, *qu'il passait inaperçu. Il préférait qu'on l'appelle « président »* [de la communauté mondiale gitane]. *Il était une partie de nous-mêmes.* »

Ce roi sans couronne repose maintenant dans le cimetière de Noisy-le-Sec. Ses obsèques, célébrées dans l'après-midi du lundi 1er mars, furent celles d'un simple « fils du vent ». Vaida Voevod III, de son vrai nom Ioan Rotaru, a été accompagné à pied jusqu'à l'église Saint-Etienne de Noisy-le-Sec, où un pope a célébré l'office selon le rite orthodoxe. Le curé, l'abbé Albert Chaudoreille, avait offert l'hospitalité à la communauté tsigane, une bonne centaine de personnes venues rendre un dernier hommage à Vaida. L'organiste, mobilisée dans une autre paroisse, n'a pu accompagner ces funérailles rythmées par la seule psalmodie du pope s'élevant au-dessus des bougies portées par les fidèles.

Une cérémonie simple, grave. Si ce n'est le va-et-vient permanent des photographes et le déclic de leurs appareils. Près du cercueil recouvert d'un lourd velours grenat, un jeune garçon porte un coussin blanc sur lequel sont agrafées les médailles du défunt. A ses côtés, le drapeau bleu et vert de la communauté : bleu pour le ciel, vert pour la terre. Et sur une croix, avec pour seule inscription « *Ioan Rotaru 1918 - 1982* », une chemise nouée, dont le symbole reste mystérieux, cadeau destiné au porteur ou présent à l'intention du disparu ?

Le lourd cercueil de chêne clair, à l'intérieur duquel, selon la coutume, des objets personnels du mort ont été placés, a *été porté* en cortège jusqu'au cimetière. Un défilé à la tête duquel avaient pris place le porteur d'une carafe de vin et celui d'un plat composé d'un mélange de blé, de noix et de sucre. Des gardiens de la paix ouvraient la route à cette procession, sous l'œil intrigué des passants.

Comme le monde

Celui qui a tant fait pour la cause tsigane, et a notamment négocié les indemnisations pour les 600 000 victimes des camps de concentration nazis, est arrivé au terme de son long voyage. Souverain d'un peuple qui ne connaît pas les frontières, il a été inhumé dans un caveau provisoire, après une dernière prière et quelques brefs discours. « *Adieu Vaida* », a dit l'assistance, avant de lancer un peu de terre sur la bière et des pièces de monnaie dans le trou noir de la fosse bétonnée. Le pope a versé du vin sur le cercueil avant que celui-ci ne soit descendu. La foule a formé un cercle en se tenant par la main — « *une chaîne d'amour* » — et a entonné « *Ce n'est qu'un au revoir* ». La lourde dalle de pierre est venue fermer la tombe de l'humble monarque, aux pieds duquel ont été déposées des bougies. Un enterrement sans faste ni décorum ni musique, comme s'il s'agissait d'un tsigane ordinaire.

Vaida Voevod III n'est plus. Ses amis l'aideront à faire la longue route qui lui reste à parcourir en se restaurant d'un peu de miel, d'un peu de pain, du plat de blé préparé pour la circonstance, et de vin. « *Ce n'est pas nous qui mangerons*, dit un tsigane, *mais le défunt.* » Cette communion continuera ensuite par un repas au domicile de la famille. Combien d'enfants avait-il ? « *Regardez*, rétorque son neveu, *nous sommes tous ses enfants* ». Aura-t-il un successeur ? C'est peu probable ! De toute façon, le « roi des gitans » était plus un guide qu'un *souverain*, n'ayant *pas* de véritable pouvoir, mais un empire grand comme le monde.

MICHEL BOLE-RICHARD.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Pour diffamation envers Mme Edmonde Charles-Roux*, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a infligé 2 000 francs d'amende, le 1er mars, à M. Maurice Gait, directeur de *Rivarol*. Un article du 3 septembre 1981 intitulé « Un damné de la mer et sa dame » insinuait que la femme de M. Gaston Defferre « *aurait pris la précaution de faire verser dans une banque suisse les droits d'auteur de son dernier chef-d'œuvre* ». Allégation dont l'hebdomadaire fut incapable de fournir le moindre commencement de preuve.

La requérante, qui demandait 100.000 francs de dommages-intérêts, n'obtient qu'un franc et l'insertion d'extraits du jugement dans trois journaux. Le tribunal remarque à cet égard que Mme Edmonde Charles-Roux « *entend qu'il lui soit donné acte de ce que cette somme qui lui reviendra sera versée par elle à la Fondation de France. Elle exprime par là sa volonté arrêtée de ne pas monnayer l'atteinte portée à sa réputation* ».

● *Une affaire d'autodéfense.* — *Le* président-directeur général d'un magasin à grande surface de Metz, M. Bernard Iffli, quarante-six ans, qui avait tué, dans la nuit de samedi 27 au dimanche 28 février, un cambrioleur dans son établissement, inculpé, lundi 1er mars, de « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* », a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire par Mme Marie-Agnès Mirguet, juge d'instruction au tribunal de Metz.

M. Iffli, qui habite au premier étage de son magasin, avait été alerté par un dispositif d'alarme. Il s'était alors armé d'un fusil de chasse et avait surpris deux hommes en train de voler dans l'entrepôt au rez-de-chaussée. Le mardi 2 mars, la victime n'était pas encore identifiée.

● RECTIFICATIF. — Rendant compte, dans *le Monde* daté 28 février-1er mars du décret publié au *Journal officiel* du 27 février, aux termes duquel les Q.H.S. sont supprimés, nous avons écrit que ce décret annulait la *loi* du 23 mars 1975. Le texte de 1975 est évidemment un *décret*, une loi ne pouvant être modifiée ou annulée que par une autre loi.

La plupart des syndicats ont accueilli favorablement le rapport Belorgey

Les commissaires s'inquiètent de la mise en cause de l'« autorité hiérarchique »

Les syndicats de police, dont les préférences vont à la majorité, ont très favorablement accueilli, dans leur ensemble, les propositions contenues dans le rapport Belorgey sur les orientations nouvelles de la police (« le Monde » du 22 janvier). Il n'en va pas de même, en revanche, pour les formations favorables à l'opposition.

« *Un ensemble de suggestions, de réflexions, d'orientations positives en majeure partie.* » C'est de la sorte qu'on qualifie le travail de la commission Belorgey à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui groupe six syndicats (1), et affirme compter dans ses rangs environ quatre-vingt-dix mille policiers sur cent deux mille (2).

Pour la FASP, *décharger* la police de certaines tâches (enquêtes au sujet des votes par procuration, enquêtes de moralité intéressant des candidats à des *administrations autres que* la police, garde des détenus, etc.), de manière à permettre aux fonctionnaires de se consacrer plus à leur vrai métier, est un premier point positif. De même, la révision des méthodes de formation (écoles de gardiens de la paix, d'inspecteurs et d'enquêteurs, notamment), est particulièrement bien accueillie, ainsi que la suggestion de faire appel, pour dispenser le futur enseignement, à des professeurs autres que des policiers (magistrats, universitaires, journalistes, etc.).

L'éventuelle création d'une commission d'information sur les activités de la police suscite en revanche des réserves. Le rapport Belorgey suggère, en effet, de « *confier à une instance d'une dizaine de membres, composée de deux à trois élus, d'un magistrat, d'un membre du Conseil d'État, d'un haut fonctionnaire, d'un représentant syndical de la police et de un ou deux représentants d'associations de défense des libertés et des droits de l'homme* » le soin de garantir auprès de l'opinion, « *dans la légalité et la conformité à la tradition républicaine* », le fonctionnement de l'ensemble des services de police. L'idée est mal reçue de la part de policiers s'estimant suffisamment « garantis » par les contrôles hiérarchique et judiciaire existant déjà.

Pour la C.F.D.T., satisfaite de constater « *que toutes les forces syndicales avaient été consultées* », c'est à un rapport « *sérieux* » qu'on a affaire. Opinion partagée par la C.G.T., qui revendique — indirectement — la paternité d'un grand nombre des « idées-force » du rapport qui figuraient dans une proposition de loi pour une refonte de la police déposée par le P.C. Quant à F.O., elle enregistre avec satisfaction plusieurs *suggestions*, comme la fusion des corps en civil et en tenue des cadres actifs, la simplification des qualifications judiciaires, la reconnaissance du droit des policiers à *pouvoir procéder* à des vérifications d'identité, la revalorisation des carrières des personnels administratifs et techniques, entre autres.

La *C.F.T.C.*, elle, *se montre* beaucoup plus réservée, critiquant d'abord l'aspect « *plus ou moins politique* » d'un travail qu'elle aurait souhaité voir rester dans les limites de l'étude purement technique. Et, si elle rejoint les adversaires de cette commission de contrôle qui, selon elle, « *ne pourrait que nuire à l'efficacité de la police* », elle accueille favorablement le principe d'un alignement des policiers sur le statut général des fonctionnaires.

Du côté des officiers — dont deux des syndicats, le SNIOC (Syndicat national indépendant des officiers et commandants) et le SNOC (Syndicat national des *officiers de C.R.S.) ont récemment* fusionné pour devenir ensemble le Syndicat national des officiers (SNO) — on ne dissimule pas sa réserve vis-à-vis des propositions concernant la situation statutaire des officiers. Pour le SNO, la commission n'a pas jugé bon de suggérer l'abolition des textes de 1977 instituant le principe d'un corps unique de conception et de commandement de la police nationale. Or, selon le SNO, « *la loi Poniatowski n'avait d'autre but que d'aboutir à la mainmise du pouvoir* » sur un corps « *situé au centre des libertés publiques* », et, à ses yeux, ne pas en avoir demandé l'abrogation peut être considéré comme « *une trahison* ».

Pour sa part, le syndicat C.G.C. des commandants et officiers a émis « *les plus vives réserves sur les missions de la police, son contrôle et le projet d'un code de déontologie* » préconisés par la commission. Pour la C.G.C., un tel code de déontologie « *rendra impossible la gestion et le commandement* » des unités de police. En outre, selon le S.C.O.-C.G.C., « *grâce à la commission Belorgey, la chasse est ouverte dans la police et vise maintenant les organisations syndicats qui ne sont pas aux ordres du gouvernement et du ministre de l'intérieur* ». Toutefois, elle reconnaît qu'en plusieurs points (formation, moyens, qualifications judiciaires, notamment) le rapport rejoint ses préoccupations.

Le Syndicat des commissaires et *hauts fonctionnaires de la police* nationale ne dissimule pas lui non plus ses préoccupations. Il s'inquiète en particulier de la possibilité qui pourrait être donnée aux policiers de *ne pas obtempérer* aux ordres « illégaux », ainsi que de la création d'une commission de contrôle. Comme l'a déclaré l'un de ses porte-parole, « *dans un système hiérarchisé chargé de mettre en œuvre la force publique, il n'est pas possible de mettre en cause, dans l'action, l'autorité hiérarchique* ».

Le rapport de la commission Belorgey ne fait donc pas l'unanimité, même si on peut considérer qu'il a été, au bout du compte, plutôt bien que mal accueilli par les intéressés. Au ministère de l'intérieur, on préfère, pour l'heure, s'abstenir de tout commentaire. Mais, dans quelques semaines, lorsque seront connus les résultats des élections professionnelles aux commissions paritaires, fixées aux 25 et 26 mars, il est probable que M. Defferre sortira de sa réserve, et fera part de ses intentions sur l'avenir de la police. — *J.-M. D. S.*

(1) Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.) ; Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) ; Syndicat général de la police (S.G.P.) ; Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. (S.N.I.P.) ; Syndicat national des officiers (SNO) ; Syndicat national indépendant des personnels administratifs et techniques de la police (SNIPAT).

(2) Ce chiffre de cent deux mille est celui de 1981. Plusieurs milliers d'emplois ont été créés depuis par le ministère de l'intérieur.

SPORTS

Le rapport Ballu sur les sports de montagne

Un haut comité pour concilier les intérêts de la masse et de l'élite

Chargé de mission auprès de Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, M. Yves Ballu doit remettre prochainement son rapport sur les sports de montagne, où il propose que *les problèmes complexes* de la compétition et de la masse soient traités par un haut comité.

Devenues un vaste terrain de détente et de compétition au début du siècle, les montagnes françaises sont fréquentées en été par plus de 5,2 millions de vacanciers, dont au moins 4 millions sont des promeneurs, 1 million des randonneurs, et 200 000 des alpinistes. En hiver, elles accueillent 4,2 millions de skieurs, dont un quart pratiquent le ski de fond. 3 200 kilomètres de sentiers de grande randonnée sont balisés. 60 % des 2 000 km2 du domaine skiable sont équipés par 3 400 appareils de remontée mécanique dont le chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 1,2 milliard de francs.

Cette exploitation touristique et sportive des massifs ne va pas sans quelques problèmes que M. Ballu a recensés sommairement dans son rapport. Le ski alpin de compétition manque, depuis une décennie, de « locomotives ». La stagnation du nombre des licenciés de la Fédération française de ski a suivi la raréfaction des médailles. Le ski nordique connaît une faveur populaire croissante, mais les résultats sportifs restent tout aussi rares.

Les alpinistes, dont l'aura d'« *hommes qui n'ont pas peur de la peur* » s'estompe, voient le théâtre de leurs exploits se rétrécir sans cesse. De surcroît, la montagne demeure difficilement abordable pour le plus grand nombre. La moitié de la clientèle estivale dispose d'un revenu annuel supérieur à 70 000 F. Une semaine aux sports d'hiver, pour une famille de quatre personnes, coûte entre 4 000 F et 10 000 F. Une fois leur saison terminée, les 8 200 moniteurs de ski, les 1 200 guides de haute montagne et les 2 000 accompagnateurs de moyenne montagne sont confrontés à la banalité et à la difficulté du travail dans des zones économiquement défavorisées. La sécurité du skieur et de l'alpiniste pose des problèmes juridiques difficiles à résoudre. Les écologistes s'inquiètent de la dégradation du milieu naturel provoquée par l'*afflux* de *touristes* et la *mécanisation* des sites skiables.

Des « thèmes d'action »

Les intérêts de chacune des parties sont contradictoires. M. Ballu propose néanmoins divers « thèmes d'action ».

Pour le sport de haut niveau, il souhaite la création de stades d'entraînement permanent — trois pistes de ski alpin, une boucle de ski de fond et une piste *de biathlon avec stands de* tir — afin d'éviter aux équipes nationales de longues et coûteuses pérégrinations entre les stations. Il envisage un renforcement de la *formation des entraîneurs* avec « *une approche plus scientifique et plus psychologique* » de la compétition.

Les alpinistes pourraient se former dans une section sport-études d'escalade qui devrait faire prochainement l'objet de compétitions. Quant aux expéditions lointaines, leur attribution et le financement nécessaire pourraient être fixés par un « comité Himalaya » restructuré et renforcé. La Fédération française de la montagne pourrait également être dotée d'un directeur technique national qui animerait et organiserait la pratique de l'alpinisme.

La masse des alpinistes, des randonneurs et des skieurs sont des citadins. Afin de faciliter leur pratique, il conviendrait de « *promouvoir des étapes intermédiaires entre la ville et la montagne* ». Concrètement, il s'agirait par exemple de créer des structures d'escalade artificielle pour permettre l'initiation des enfants par les professeurs d'éducation physique. Le niveau des brevets ouvrant aux métiers d'encadrement pourrait être revalorisé en mettant l'accent sur la formation pédagogique et en favorisant la *polyvalence des diplômes*. Un effort d'information devrait être fait pour intéresser les amateurs à des massifs encore méconnus. De nouvelles pistes de ski de fond *devraient* être *ouvertes même* si un péage s'avère nécessaire. Des sentiers de « haute randonnée » comme les « via ferrata » italiennes pourraient être balisés. Enfin, les stations de sports d'hiver petites et moyennes pourraient se conventionner pour faciliter la pratique du ski en proposant notamment un « forfait *national* » vendu dans toute la France et utilisable sur toutes les remontées mécaniques concernées.

Afin de mettre en œuvre ces diverses propositions — dont plusieurs risquent de se heurter au conservatisme, voire à l'hostilité des intérêts étroits et contradictoires des « montagnards » — M. Ballu demande la mise en place d'un haut comité de la montagne dont l'installation devrait être prochaine.

ALAIN GIRAUDO.

ESCRIME. — *Les escrimeuses de l'équipe de France aux Jeux olympiques de Moscou ont été déboutées, récemment, par la première chambre civile du tribunal de Paris, de l'action qu'elles avaient engagée contre l'Institut des jambes en se proclamant atteintes dans leur* « image de marque » *et l'intimité de leur vie privée par des annonces publicitaires illustrées d'une photo de leur groupe qui vantait l'efficacité des produits esthétiques de cet institut* contre « ... varicosité, culotte de cheval, empâtement, lourdeurs, vergetures, etc. ».

Le Monde

MÉDECINE

DE L'ANIMAL AU « BÉBÉ-ÉPROUVETTE »

La maîtrise des premiers stades de la vie

La récente naissance du premier bébé français fécondé « in vitro » (« le Monde » du 28 février) a permis, au-delà de la performance technique, d'attirer l'attention sur les progrès considérables accomplis dans un domaine spécifique : celui des premiers stades de la vie. Les résultats enregistrés aujourd'hui chez l'homme bénéficient, pour une grande part, de l'expérience accumulée depuis près d'un siècle dans de nombreuses espèces animales.

Depuis une dizaine d'années, les travaux menés par plusieurs équipes mondiales de physiologistes et de vétérinaires se sont orientés vers des objectifs commerciaux précis, concernant en particulier les bovins, ovins et caprins. En France, le département de physiologie animale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), créé il y a trente ans à Jouy-en-Josas (Yvelines) par le professeur Charles Thibault, et actuellement dirigé à Nouzilly (Indre-et-Loire) par M. Ortavant, joue à cet égard un rôle essentiel. Il a notamment conduit la réalisation scientifique du programme national de transplantation d'embryons bovins lancé en 1979, et autour duquel se sont groupés, l'an dernier, le groupe Elf, l'Institut Mérieux et le Crédit agricole, en créant la société France-Embryon (« le Monde » du 8 septembre 1981).

Les succès enregistrés chez l'homme avec la fécondation « in vitro » peuvent donner l'impression que l'on dispose désormais d'une nouvelle thérapeutique de la stérilité. Ce serait aller trop vite en besogne. D'une part, les indications de cette technique sont limitées ; de l'autre, la fécondation « in vitro » n'est pas encore de pratique courante, les taux d'échec demeurant élevés, et elle ne permet nullement de guérir de la stérilité, à laquelle elle n'apporte qu'un palliatif. Un point essentiel est ici souligné par le professeur Emile Papiernik : les stérilités féminines sont souvent des séquelles tubaires de maladies infectieuses (maladies sexuelles transmissibles). Des affections de plus en plus fréquentes ; des affections qui pourraient, presque toujours, être prévenues pour peu que le corps médical et le public soient informés et se décident à agir.

La protection des espèces : un antidote contre la catastrophe

LA physiologie humaine n'est pas la physiologie animale. Une vérité d'évidence qu'il convient néanmoins de rappeler à tous ceux qui ont tendance à extrapoler trop rapidement de l'animal à l'homme. Une vérité particulièrement criante en matière de reproduction.

Peu limités dans leurs travaux par les barrières éthiques, les chercheurs spécialisés dans la physiologie de la reproduction animale ont eu, depuis la fin du siècle dernier, toutes les audaces. La fécondation *in vitro* demeure cependant excessivement difficile à obtenir dans la quasi-totalité des espèces. « *L'espèce humaine,* indique le professeur Charles Thibault, *est à cet égard remarquable. C'est chez l'homme, en effet, que l'on obtient les plus forts taux de succès de fécondation* in vitro. »

Ce fait est lié à la nécessité de reproduire en laboratoire le phénomène dit « de capacitation » qui se produit normalement dans les voies génitales de la femme et permet, par une déstabilisation de sa membrane, de rendre le spermatozoïde fécondant. Le « milieu chimique » artificiel qu'utilisent à cette fin les spécialistes de la reproduction humaine n'a été mis au point qu'après de longs tâtonnements, plus longs encore pour l'animal.

C'est ainsi que le premier « veau-éprouvette » n'a vu le jour qu'en 1981 (*le Monde* du 13 juin 1981), soit trois ans après Louise Brown, le premier « bébé-éprouvette ».

A Cambridge, en 1890, Heape parvient à faire naître des lapereaux angoras qui avaient été portés par une lapine de race belge. La transplantation d'embryons est née. Elle ne cessera de se développer, avec des bonheurs différents selon les espèces. Excellent outil de recherche, la transplantation embryonnaire concerne essentiellement, aujourd'hui, l'espèce bovine (1).

Selon M. François du Mesnil du Buisson (INRA, station de physiologie animale, Jouy-en-Josas), « *les résultats sur le chat et le chien sont peu nombreux et médiocres. Le cheval, animal de sport, de compétition et de jeu, reste à part. Pourtant, aucune raison technique ne s'oppose à l'utilisation de la transplantation chez la jument* ».

C'est sur le continent américain, *en 1974, que l'on commença* à mettre en œuvre cette technique à large échelle. Elle fut, ensuite, considérablement perfectionnée par une équipe de l'INRA qui parvint, notamment, à mettre au point une méthode et un matériel permettant de ne pas avoir recours à la voie chirurgicale — lourde, sanglante et coûteuse — pour récupérer et implanter les embryons. Aujourd'hui, on induit chez la vache une « *superovulation* ». Bien maîtrisé, ce phénomène permet de déclencher entre sept et douze ovulations. Après insémination artificielle et fécondation naturelle, on « récolte » les embryons par lavage et aspiration de l'utérus. En dépit de nombreux efforts, cette « récolte » ne donne pas un bon rendement.

La microchirurgie des embryons

Plusieurs autres voies de recherche ont donc été ouvertes concernant, notamment, la maturation *in vitro* des ovocytes et la « microchirurgie des embryons ». Cette dernière technique consiste à couper en deux ou plusieurs fragments l'embryon récolté. On obtient ensuite, après réimplantation, des veaux jumeaux vrais. Une équipe de l'INRA (M. Ozil), vient ainsi, à partir de quatorze embryons de donner naissance à quinze veaux.

L'autre grande question concerne la détermination du sexe dans les premiers stades de la division de l'œuf. Pour l'heure, en effet on ne réimplante qu'un embryon par vache. Un phénomène bien connu dans l'espèce bovine veut, en effet, que le développement lors de la même gestation de deux embryons de sexe différent soit lié, dans la grande majorité des cas, à l'apparition de malformations chez l'animal femelle. Une méthode fiable de détermination du sexe (par analyse chromosomique ou méthode enzymatique) avec le développement de la technique de « microchirurgie embryonnaire » aurait d'importantes retombées économiques.

Parallèle indispensable à tous ces travaux : la congélation des gamètes mâles (pour l'insémination artificielle) et celle, depuis les années 70, des embryons. Seule, en effet, la congélation permet aux techniciens d'organiser des transplantations embryonnaires en série, condition essentielle à la rentabilisation de ces méthodes. Pour M. Jean-Pierre Renard (INRA), station de physiologie animale), « *on peut estimer à mille cinq cents environ le nombre de veaux nés dans le monde après avoir été congelés à l'état embryonnaire* ». Ce chercheur vient de proposer un nouveau procédé de décongélation qui facilite, en pratique, la réalisation des transplantations.

Chez les ovins et les caprins, les travaux ne sont pas encore parvenus à un tel degré de sophistication. L'accent a surtout *été mis sur la synchronisation* des chaleurs et l'insémination artificielle. Chaque espèce et chaque structure d'élevage posent des difficultés particulières.

D'une manière générale, les spécialistes de l'animal ont peu *de problèmes éthiques. Habitués* à raisonner en termes de troupeaux, sensibles aux aspects commerciaux, ils ont développé et acquis une expérience dont bénéficieront les équipes médicales. Les responsables de l'INRA estiment, d'autre part, que *la* congélation et la transplantation d'embryons animaux représentent un outil extrêmement précieux pour la conservation du patrimoine génétique des espèces en voie de disparition.

L'industrialisation croissante des méthodes d'élevage et les différentes techniques de sélection ont, en effet, pour conséquence un « appauvrissement » du capital génétique de l'espèce. « *C'est ainsi,* explique M. du Mesnil du Buisson, *que trois mille taureaux assurent aujourd'hui la totalité de l'insémination artificielle de l'ensemble du cheptel français.* » D'autre part, des demandes de conservation d'embryons de races animales pratiquement disparues pourraient être faites, comme pour le baudet du Poitou, l'un des meilleurs ânes du monde, dont il ne reste que quarante-cinq couples vivant en France. « *On peut dire qu'avec ces nouvelles techniques,* souligne M. du Mesnil du Buisson, *on détient l'antidote contre la catastrophe.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) On lira avec intérêt plusieurs articles de synthèse consacrés à ces questions dans le volume *les Entretiens de Bougelat*. Ecole nationale vétérinaire de Lyon. Fondation Marcel Mérieux. Editions du Point vétérinaire.

Une bombe de vie

Les recherches conduites sur la congélation par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ont plusieurs conséquences. L'une d'entre elles concerne de nouvelles possibilités de commerce à travers le monde d'embryons congelés. Le coût résultant de ces techniques demeure élevé : la transplantation d'un embryon coûte 2 500 francs, non compris le prix de l'embryon. Il ne permet pas encore son utilisation dans les pays du tiers-monde. Les échanges commencent, néanmoins, à s'établir entre différentes équipes de différents pays.

Certains scénarios futuristes parlent déjà du transport de troupeaux entiers dans des dés à coudre remplis d'azote liquide... Il y a quelques mois, une équipe de l'INRA transportait à Pékin une douzaine d'embryons charolais. La principale difficulté fut rencontrée au moment du passage des frontières. L'azote liquide dégageant des vapeurs à l'air libre, les douaniers pensaient être en présence d'une bombe.

Une bombe de vie... — J.-Y. N.

Stérilité, prévention et... indifférence

par le professeur EMILE PAPIERNIK (*)

DANS l'euphorie de la réussite technologique de la fécondation *in vitro*, on doit cependant se demander si les maladies qui avaient provoqué la destruction des trompes n'auraient pas pu être évitées.

On avait cru un moment que les salpingites aiguës étaient en voie de disparition. Les maladies dites vénériennes avaient cédé devant les antibiotiques, les salpingites liées aux avortements clandestins se faisaient très rares depuis la législation sur les interruptions volontaires de grossesse.

Mais nous sommes dans une phase d'épidémie de ce qui est appelé aujourd'hui les maladies sexuelles transmissibles. On ne sait si elle est due à la diffusion de la contraception, des rapports plus précoces, à la multiplicité des partenaires ou aux voyages plus faciles, toujours est-il que ces facteurs ont dû intervenir.

Il y a même, maintenant, des germes résistant aux antibiotiques.

La forme aiguë de la salpingite est considérablement plus fréquente ; dans un service comme le mien, on est passé, en cinq ans, de deux ou trois cas par an à deux ou trois cas par mois.

La gravité de cette salpingite, c'est de laisser une trompe altérée par des cicatrices. Cette lésion peut se manifester par une grossesse extra-utérine, la fréquence de ces cas a été multipliée par trois en cinq ans dans mon service. La même augmentation considérable est rapportée en Suède ou aux Etats-Unis, avec des cas rapportés sur la base de relevés de population.

En fait, c'est la stérilité la vraie séquelle grave. Il faut donc attaquer le problème avant que n'apparaissent les formes graves de salpingite aiguë, c'est-à-dire au stade de vaginite ou d'endométrite. Or la difficulté chez la femme tient au fait que les lésions de début sont très peu parlantes, très pauvres en symptômes. Il ne s'agit que de quelques pertes, de quelques douleurs accompagnées ou non de brûlures en urinant, le tout passant facilement inaperçu. Le seul moyen de faire le diagnostic tient au fait que l'atteinte élémentaire est nettement plus manifeste chez le partenaire masculin.

Chez l'homme, l'infection urétrale s'accompagne de brûlures en urinant, d'un écoulement qui devrait permettre de faire le diagnostic facilement. C'est là qu'il faudrait faire comprendre à *cet homme qu'il doit prévenir* sa ou ses partenaires sexuels. Un examen bactériologique pourra alors être fait et un traitement commencé avant le début de toute lésion grave. A ce stade, il n'y aura pas de séquelle, pas de salpingite, pas de *stérilité*.

Mais on se heurte à des difficultés diverses tenant au secret, au tabou ou simplement à l'indifférence. On se heurte aussi à une méconnaissance de ces problèmes chez de nombreux médecins, à *une absence* d'information des biologistes aussi bien que des praticiens.

Ce problème a laissé beaucoup de gens indifférents. Il est vrai qu'il est difficile de parler de ces faits à des adolescentes qui viennent demander une contraception. Il est évident que si personne ne se décide à dire ce genre de vérités difficiles, il faudra beaucoup d'équipes aptes à réparer les trompes ou à proposer des *fécondations in vitro.*

(*) Professeur agrégé, faculté de médecine Paris-Sud ; chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart ; directeur de l'unité de recherches sur la physiologie et la psychologie de la reproduction humaine de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

● *Le livre du professeur Jean de Grouchy, « Jumeaux, mosaïques, chimères et autres aléas de la fécondation humaine »,* apporte des précisions d'une remarquable clarté sur les perspectives qu'ouvrent les possibilités techniques actuelles et prévisibles de manipulations de la reproduction et sur leurs conséquences. Editions Medsi. 206 pages, 85 F.

En marge de l'affaire Farçat

Chaque année deux mille personnes meurent des suites d'une anesthésie

Trois millions et demi de Français subissent chaque année, en vue d'une intervention, une forme quelconque d'anesthésie. Chaque année également, six mille personnes décèdent à la suite d'une opération, et deux mille de ces décès peuvent être reliés à l'anesthésie elle-même, soit au cours de l'intervention, soit lors des suites opératoires, comme ce fut le cas dans l'affaire Farçat qu'examine actuellement la 16e chambre du tribunal de Paris (« le Monde » des 19 et 26 février). Nombre de ces décès pourraient être évités.

Techniques et responsabilités

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

SEPT mille huit cent quarante-deux médecins diplômés d'anesthésie - réanimation exerçaient leurs fonctions au 1er janvier 1980, dont deux mille trois cents dans le secteur libéral (en cliniques privées) et les autres dans les hôpitaux publics.

Des aides-anesthésistes, infirmières ayant obtenu un certificat d'aptitude, participent, en outre, à ces activités et cinq mille diplômes ont été décernés à ce titre entre 1947 et 1980.

Longtemps, la notion de responsabilité propre des médecins anesthésistes, lors d'accidents, fut écartée par la justice, car le chirurgien qui, seul, avait fait l'objet du choix du malade auquel le liait donc une relation contractuelle, était tenu d'assumer les fautes éventuelles de son équipe, y compris l'anesthésiste, diplômé ou non, la panseuse et l'instrumentiste.

En raison de la spécialisation qui est aujourd'hui celle des *anesthésistes réanimateurs*, cette « subordination » d'un médecin à un autre est, depuis une dizaine d'années, fortement contestée. De plus en plus souvent, les victimes d'accidents ou les compagnies d'assurances se retournent contre l'anesthésiste lui-même, et tant les tribunaux correctionnels que les juridictions civiles ont, par de multiples décisions, retenu la notion d'une responsabilité personnelle de chaque médecin dans le cadre de l'équipe chirurgicale, et cela aussi bien à propos des phases pré ou post-opératoires que de l'intervention *elle-même*. La cour de Montpellier avait ainsi déclaré le médecin anesthésiste réanimateur seul responsable de la mort d'Albertine Sarrazin, lors du procès de 1971.

Une décision rendue le 2 mai 1978 par la Cour de cassation laisse même expressément à l'anesthésiste le soin de surveiller le comportement et l'état du malade après son réveil. Un anesthésiste a été ainsi tenu pour responsable du décès d'une jeune fille à la suite d'une embolie pulmonaire qui s'était manifestée au troisième jour après l'opération, avait été mal diagnostiquée, et avait emporté la malade au septième jour.

Une telle évolution risque, à l'extrême, de faire assumer à l'anesthésiste et à lui seul la responsabilité de la période post-opératoire, alors qu'il incombe à l'évidence au chirurgien de surveiller et de remédier aux complications consécutives à l'opération elle-même, lesquelles doivent donc être distinguées de celles qui peuvent être liées à l'acte d'anesthésie.

La notion de réveil

Dans certains cas, c'est l'organisation de l'établissement hospitalier, public ou privé, qui peut être mise en cause, lorsqu'un défaut caractérisé de surveillance post-opératoire par le personnel infirmier est retenu.

La complexité technique des méthodes d'anesthésie-réanimation, l'augmentation du nombre de ces spécialistes (1) expliquent la multiplication des réclamations et des procès à leur encontre depuis une vingtaine d'années.

En 1976, les anesthésistes exerçant en secteur libéral — ils ne représentent que 2,4 % des médecins assurés — ont déclaré 14 % des sinistres enregistrés. En dix ans, les mises en cause à la suite d'accidents opératoires ou post-opératoires se sont accrues de 72 % pour les chirurgiens et de 482 % pour les anesthésistes, dont les primes d'assurance augmentent en proportion. En 1976, une compagnie a dû payer 4 millions de francs à un patient devenu infirme cérébral à la suite d'une anesthésie...

Les statistiques des compagnies d'assurances montrent que pour cent réclamations introduites (en pratique privée) en raison d'un accident opératoire, cinquante-cinq sont sans suite, quarante-*cinq font* l'objet *d'un règlement* à l'amiable et cinq d'un règlement judiciaire. Les sept cent soixante-dix-sept dossiers de procès étudiés en vingt-quatre ans ont entraîné la condamnation de quatre cent soixante-seize anesthésistes (55 %), deux cent deux chirurgiens (24 %), quarante-cinq cliniques (4 %), vingt-deux généralistes (2,5 %), vingt-deux gynécologues (2,5 %), trente-huit oto-rhino-laryngologistes (3,5 %), quatorze stomatologistes et quatorze spécialistes divers.

Plusieurs tribunaux ont, par des jugements récents, précisé que la responsabilité de l'anesthésiste est engagée, même lorsqu'une infirmière est chargée de surveiller l'opéré.

La cour d'appel de Douai, en 1978, a rappelé qu' « *il est de jurisprudence constante que la présence d'une infirmière ne dispense pas l'anesthésiste de remplir son obligation de surveillance (...) laquelle s'étend « jusqu'à la reprise pleine et entière de la conscience* ».

Le tribunal correctionnel de Toulouse a même, en 1976, défini la notion de réveil, période jusqu'à laquelle la responsabilité de l'anesthésiste est directement engagée. Il s'agit, selon le tribunal, « *de l'apparition de la toux (s'il y a un tube endotrachéal), de la déglutition, de mouvements des membres et d'une réponse au pincement de la peau et à des ordres verbaux simples* ».

Jusqu'au réveil... et bien au-delà

La disparition des salles communes et l'isolement des malades dans des chambres individuelles ont compliqué cette nécessaire surveillance, qui doit être assumée chez un opéré, et bien au-delà du réveil, par toute l'équipe soignante.

Le décès tragique d'Alain Farçat, en 1973, a conduit à une prise de conscience du ministère de la santé, où sa mère était sous-directrice, et une circulaire du 30 avril 1974 a précisé, pour tous les établissements d'hospitalisation, les conditions et les normes de la sécurité des opérés. Cette circulaire précisait notamment que ces établissements devaient comporter une salle de réveil fonctionnant jour et nuit où les opérés seraient placés après l'intervention et qu'ils ne pourraient quitter, pour réintégrer leur chambre, que « *selon des critères médicaux dont le médecin anesthésiste réanimateur ou, en son absence, le chirurgien responsable, sont seuls juges* ».

Les anesthésistes réanimateurs qui, par la voix de leur syndicat national (2) n'avaient cessé depuis vingt ans de réclamer le statut et les prérogatives qu'implique leur spécialisation sans cesse plus complexe, sont certes en voie d'obtenir gain de cause... à tout le moins aux yeux de la justice.

Les chiffres disponibles indiquent que si les anesthésistes exerçant dans les hôpitaux publics font en moyenne deux anesthésies par jour (500 par an), ceux qui pratiquent « dans le privé » en font cinq en moyenne, souvent dans des cliniques géographiquement éloignées les unes des autres. De telles pratiques ont été dénoncées par un jugement sévère (27 février 1977) du tribunal correctionnel de Marseille : l'anesthésiste condamné « *après la mort d'un malade due à un réveil anesthésique mal contrôlé* » avait, en deux heures et demie (de 7 h 30 à 10 heures), fait six anesthésies dans trois cliniques différentes.

La plupart des deux mille morts annuelles résultant d'accidents d'anesthésie pourraient être *évitées*, comme l'affirment les anesthésistes eux-mêmes (3). A condition que chacun des acteurs responsables de la sécurité des opérés, des directeurs hospitaliers aux personnels soignants, assume pleinement les responsabilités qui lui sont propres.

(1) La Cour de cassation a, par plusieurs décisions, fait obligation au chirurgien de recourir à l'assistance d'un anesthésiste diplômé.

(2) La thèse d'administration et économie de la santé que vient de préparer le professeur Montagne (hôpital Saint-Louis), sous le titre *Problèmes de responsabilité en pratique anesthésiologique* (Paris-VII) constitue un bilan exhaustif et remarquable de la situation française actuelle et de la jurisprudence.

(3) Rapport de l'Académie de médecine du professeur Jean Montagne, président du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs des hôpitaux publics.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

La Journée nationale de protestation dans les hôpitaux publics

M. Ralite dénonce une certaine « médecine d'argent »

Le mercredi 3 mars devrait être marqué dans l'ensemble de la France, par une série de mouvements de protestation du corps médical hospitalier. Organisée par quatorze syndicats médicaux (« le Monde » du 25 février), cette journée devrait grouper l'ensemble des praticiens hospitaliers qui critiquent la politique menée par M. Jack Ralite, ministre de la santé. La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et la Fédération des médecins de France (F.M.F.) ont apporté leur soutien à cette journée.

Deux syndicats — le Syndicat de la médecine hospitalière et le Syndicat autonome des internes en médecine des hôpitaux de Paris — ont, pour leur part, décidé de ne pas s'associer à ce mouvement. Ce dernier syndicat va jusqu'à « mettre en garde ses adhérents sur lesquels des pressions seraient exercées pour participer à la grève ». Pour sa part, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-sup) met en garde contre une « tentative de manipulation ». La continuité des soins sera assurée, un « service minimum » étant organisé dans les services hospitaliers touchés par le mouvement.

DEUX jours avant que ne se déroule cette série d'actions, M. Ralite a tenu à donner le détail des mesures arrêtées en ce qui concerne la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics et l'amélioration, en contre partie, de la *couverture sociale* des médecins hospitaliers (*le Monde* du 2 mars).

Pour certains observateurs, il s'agissait là d'une ultime tentative pour calmer les inquiétudes et désamorcer un conflit potentiel. Cela n'est guère vraisemblable. L'ensemble des syndicats organisateurs de la journée du 3 *mars* connaissent, en effet, le train de mesures qui ont été arrêtées après plusieurs séances de concertation. D'autre part, les grandes lignes de cette réforme — qui a nécessité plusieurs réunions interministérielles notamment entre la santé et le budget — ont déjà été rendues publiques (*le Monde* du 15 janvier).

Lors de sa conférence de presse, M. Ralite a longuement développé un sujet qui n'avait jamais officiellement été abordé de cette manière par le ministère de la santé. M. Ralite a, en effet, donné un décompte précis des actes effectués en secteur privé par les médecins des hôpitaux publics.

Reprenant des documents établis par la Caisse nationale d'assurance maladie, il a précisé que mille cinq cent quatre-vingt-sept praticiens (environ la moitié de ceux qui sont concernés) avaient effectué en moyenne plus de six cents *actes* chacun au cours de l'année 1980, *soit* 330 205 000 francs, ou encore 208 000 francs par médecin, *une somme qui* venait s'ajouter aux rémunérations des praticiens.

Le ministre a aussi donné un tableau présentant *le même* décompte par spécialité. Ainsi, en ce qui concerne la moyenne des honoraires par médecin, les *spécialistes en radiologie* viennent en tête (387 000 francs), suivis des spécialistes en urologie (282 000 francs), en aneslogie (282 000 francs), en anesthésie (264 000 francs), en oto-rhino-laryngologie (251 000 francs) et en chirurgie (241 000 francs).

Rapporté au total des honoraires perçus par spécialité, le classement s'établit différemment. Les chirurgiens sont les premiers (77 849 000 francs), suivis des gynéco-obstétriciens (64 141 000 francs), des radiologues (50 312 000 francs), des cardiologues (23 382 000 francs) et des neuropsychiatres (14 468 000 francs). Pour certains, le faitde divulguer de tels chiffres, plus que la manifestation d'une volonté de clarté ne manquera pas d'apparaître comme une véritable « déclaration de guerre » et une tentative de diviser le corps médical.

Lors de sa rencontre avec la presse, M. Ralite a aussi repris les arguments qui, selon lui, justifient la réforme entreprise. *« L'existence du secteur privé dans des hôpitaux publics,* a-t-il expliqué, *créait deux catégories de malades et dans certains cas allait jusqu'à engendrer une médecine d'argent. »* Cette situation créait aussi, selon lui, deux catégories de personnels, ceux qui travaillaient dans le secteur public et ceux qui travaillaient dans le secteur privé, *« une situation délicate à vivre ».*

Rappelant les critiques et les suggestions de l'inspection générale des affaires sociales (juin 1976), de la Cour des comptes (août 1980) et du Conseil d'État (novembre 1980), le ministre a aussi déclaré que *« ceux qui réclament aujourd'hui la répression des abus sont les mêmes qui avaient refusé la mesure proposée par M. Jacques Barrot, lorsqu'il avait tenté de « moraliser » ce type d'activité ».*

Enfin, M. Ralite, en rappelant que M. François Mitterrand avait promis la création de vingt mille postes hospitaliers en deux ans a détaillé la répartition des mille cinq cents nouveaux postes de médecins inscrits au budget 1982. *« Les choses avancent très vite dans le domaine de la santé,* a-t-il conclu, *et les consultations personnalisées dans le secteur public hospitalier seront généralisées. »*

JEAN-YVES NAU.

— Libres opinions —

Pourquoi une grève ?

par le docteur E. WEILL (*)

C'EST sans doute la première fois que l'ensemble des médecins hospitaliers : hospitalo-universitaires, médecins des hôpitaux généraux, chefs de service, assistants, adjoints, attachés, décident, à l'appel unanime de leur syndicats, une grève *nationale.*

Grève de nantis, serait tenté de penser l'homme de la rue ! Qu'on en juge.

Il n'est pas utile d'insister sur la longueur et la difficulté de leurs études, que tout le monde connaît. Ils entrent dans la vie active fort tard, guère avant trente ou trente-cinq ans. Leur carrière est donc plus courte que pour la moyenne des citoyens.

Leurs émoluments sont certes en rapport avec leur compétence et leur responsabilité, mais insuffisants en bas de la hiérarchie, notamment en ce qui concerne les non-chefs de service et les chefs de service en début de carrière dans les hôpitaux généraux. Mais surtout le montant de leur couverture *sociale et de leur* retraite est très inférieur à celui des autres agents de la fonction publique.

Un fonctionnaire, un agent d'une collectivité locale, et notamment le personnel hospitalier non médecin, perçoivent en cas de maladie leur plein salaire pendant trois mois, un demi-salaire pendant neuf mois. Ceux des médecins des hôpitaux publics sont minorés. *Dans les centres hospitaliers et* universitaires, il leur est versé un demi-traitement pendant trois mois, un quart pendant neuf mois. Dans les hôpitaux généraux, les deux tiers pendant trois mois, le tiers pendant neuf mois.

Leur retraite correspond à 37 % de leur dernier traitement alors qu'elle atteint 75 % dans la fonction publique ! L'écart est encore aggravé du fait que leur carrière dépasse exceptionnellement trente à trente-cinq ans. Or la retraite au taux plein est versée au bout de trente-sept années et demie.

Depuis vingt ans, l'argument avancé par les pouvoirs publics est la possibilité offerte à ces médecins d'une pratique libérale *à l'hôpital qui leur permette d'améliorer et leurs revenus et leur* retraite ! Or cet argument n'est valable que pour ceux qui utilisent cette possibilité. Et les autres ?

Le président de la République a inscrit la suppression du secteur privé dans son programme, selon des modalités bien définies puisqu'il avait écrit : *« J'ai indiqué très clairement mon souhait de voir disparaître pour l'avenir les services privés de l'hôpital public avec maintien par extinction à ceux qui les détiennent actuellement, notamment à ceux qui ont choisi le plein temps après avoir exercé à titre privé et qui ont amené leur clientèle à l'hôpital. »*

Cette suppression, outre qu'elle met fin à une possibilité de libre choix *particulièrement souple pour les patients*, est *annoncée selon* des modalités inacceptables. Les promesses du président de la République ne seraient pas tenues puisqu'il serait mis fin au secteur privé dès le 1er janvier 1986 pour ceux qui souhaiteraient le conserver. Est-ce là une extinction ?

Certes, il n'y a pas de droit acquis, sur le plan juridique, en matière de fonction publique. Mais les intéressés ont choisi leur carrière en fonction du statut qu'on leur proposait. Il y a peu d'exemples, dans le passé, que, lorsqu'un statut est modifié, on ne maintienne pas aux intéressés les avantages acquis. C'est une question de moralité.

Et, qui plus est, les compensations sont notoirement insuffisantes. A partir du moment où l'on supprime le « secteur privé », il n'y a plus aucune raison que les intéressés ne bénéficient pas des mêmes avantages que tous les agents de la fonction publique. Qui peut *contester valablement cet argument ? Or que leur propose-t-on ?* Une retraite de 50 % de leur dernier traitement au lieu de 37 %... On est loin des 75 % des agents du service public. De plus, le moment n'est-il pas venu de revoir des statuts vieux de plus de vingt ans ?

Les médecins hospitaliers désirent des négociations globales portant sur leur carrière, l'application à leurs statuts de la législation sociale et du travail dans sa totalité, comme tous les autres personnels travaillant dans les hôpitaux. Ils souhaitent un meilleur déroulement des carrières, surtout pour les jeunes, une meilleure indemnisation des gardes et astreintes, l'octroi de réels congés pour la formation continue, comme tout salarié.

Ils ne méritent vraiment pas, compte tenu de leurs responsabilités et de leurs obligations particulièrement lourdes, d'être moins bien traités que les autres serviteurs de l'État et des collectivités locales.

Puisqu'ils n'ont pu se faire entendre, jusqu'à présent, par les voies de la négociation, leur seul recours, malgré tout ce qui peut leur en coûter, est le recours à la grève... avec, bien entendu, maintien des soins aux urgences et aux hospitalisés.

(*) Secrétaire général du Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Matra se penche sur son avenir et tente de percer à l'exportation

Angoissés, les dirigeants de la branche spatiale de Matra ne le sont sans doute pas. Mais sereins, *ils ne le sont pas non plus.* Pourtant, les carcasses de satellites en construction alignés dans la grande salle blanche d'intégration de Toulouse, où circulent des techniciens déguisés en chirurgiens, témoignent d'une certaine réussite de la firme de Vélizy dans ce domaine.

Là, le satellite de télécommunications Telecom-1, plus loin le satellite d'observation de la Terre Spot, là-bas un autre, puis un quatrième. *Le travail ne manque* pas et Matra peut s'enorgueillir à bon droit de participer comme sous-traitant, ensemblier ou maître d'œuvre à la réalisation d'une quinzaine de satellites : nationaux comme les Skynet britanniques, les Spot et les Telecom français, ou européens comme les Ecs, Marecs, et autres Hipparcos.

Malheureusement, une ombre noircit ce tableau : Matra n'a *jamais pu enlever de contrat hors d'Europe* pour la réalisation d'un programme de satellites à l'exportation. Pire, l'année dernière la firme a échoué trois fois dans ce domaine. Dans un premier temps, les pays arabes lui ont préféré pour le système Arabsat son concurrent de toujours, la SNIAS, qui l'a emporté, il est vrai en association avec la firme américaine Ford Aerospace. Les Australiens, d'autre part, ont préféré pour leurs Australia-Satcom s'adresser à la société américaine Hughes Aircraft, premier constructeur mondial de satellites de télécom*munications civiles*. Enfin, à la demande du gouvernement français, Matra a dû se retirer de la compétition au Brésil pour laisser la SNIAS défendre seule les couleurs françaises.

Cette absence de contrat à l'exportation est un peu le talon d'Achille de la branche espace de Matra, qui s'apprête à tenter une nouvelle fois sa chance en répondant à un appel d'offres lancé par le Mexique pour la réalisa*tion d'un système de* télécommunications par satellites. La lutte, à n'en pas douter, sera chaude, car dans ce domaine les firmes américaines ont fait preuve par le passé d'une réussite inégalée.

Que faire dans ces conditions ? Matra ne manque pas d'atouts, et M. Noël Mignot, directeur de la branche espace de la firme, rappelle qu'*« à la fin de 1983 Matra aura une crédibilité maximale avec trois satellites opérationnels en orbite : les satellites européens de télécommunications maritimes Marecs et le satellite de télécommunications spécialisées Telecom »*. Est-ce suffisant pour convaincre la clientèle à l'exportation ? Ne faudrait-il pas que, pour augmenter ses chances, la firme de Vélizy, comme la SNIAS, bien qu'associée à des industriels européens, *s'appuie sur un grand* frère américain ? La réponse sur ce point n'est pas aisée.

Certes, depuis plus de dix ans, Matra nourrit des liens privilégiés avec la firme américaine T.R.W., grand fabricant de satellites militaires et constructeur des T.D.R.S.S., les plus gros satellites de *télécommunications* civiles réalisés à ce jour. Mais T.R.W., qui a apporté son assistance discrète mais efficace pour la conception du centre d'intégration de Toulouse, collectionne plutôt les contrats militaires et s'est désintéressé, voici plus d'un an, de l'appel d'offres lancé pour la construction des satellites Intelsat-6, qui entreront en service en 1986 pour le compte de l'Organisation internationale de télécommunications Intelsat. A l'époque, la défection de T.R.W. avait d'ailleurs conduit Matra à faire quelques pas en direction de Hughes Aircraft pour tenter en commun l'aventure. Las, sans succès.

Cinq à sept programmes à gagner

De fait, Matra, malgré ses appuis américains — T.R.W. comme *ensemblier* et Harris, allié de fraîche date mais industriel compétent dans le domaine des composants électroniques et des antennes (1), maillon essentiel des *systèmes* de télécommunications, — joue une carte européenne. La création au début de l'année dernière d'une filiale — Satcom International — commune à Matra et à la firme British Aerospace en est un exemple. C'est d'ailleurs Satcom International qui répond à l'appel d'offres mexicain.

Quoi qu'il en soit, Matra, comme ses concurrents français ou étrangers, est condamnée à gagner de nouveaux contrats car, même si elle bénéficie actuellement d'un bon plan de charge pour son centre d'intégration, ses *dirigeants* savent que les activités spatiales *« ne rapportent pas encore beaucoup »*. Quelques millions de francs seulement *pour un chiffre d'affaires* qui, en 1981, s'est établi à 702 millions de francs. Aussi les objectifs de 1986 (1 900 millions de francs) *ne seront-ils atteints* qu'au prix de nouvelles commandes et peut-être aussi d'une redistribution des activités qui, *selon M. Mignot, seront à cette* époque un peu trop orientées vers l'observation de la Terre. Pour ces raisons, M. Georges Estibal, directeur adjoint de la branche espace, espère *« gagner cinq à sept programmes »* — soit de 15 à 21 satellites — sur la trentaine d'appels d'offres auxquels la firme répondra d'ici à 1990.

Il est impératif pour elle d'en gagner un d'ici à la fin de 1983, puis très rapidement un second de manière que, en 1986, Matra ait un programme en cours de développement et un autre sur le point de démarrer. Une condition cependant : dans tous les cas, l'un d'entre eux doit être un programme à l'exportation. Cela permettrait peut-être d'écarter alors, définitivement le spectre redouté d'une fusion dans le domaine spatial entre *la firme de Vélizy et la* SNIAS. Encore que les ministères préfèrent, semble-t-il, laisser les deux firmes jouer chacune leur rôle tout *en évitant* les investissements en double et, sur certains marchés, une concurrence sauvage dont les conséquences *se* traduiraient par une élimination pure et simple des deux firmes au *profit* d'un troisième larron. Pas de fusion donc, mais plutôt une activité sous surveillance pour une meilleure coordination à l'exportation.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) En matière de satellites, il est important de maîtriser ce qui fait la mission : à savoir les antennes. Pour cette raison, Matra s'intéresse à ce sujet et, tout en s'appuyant sur T.R.W. se proposerait de collaborer avec Thomson. Un centre d'essais d'antennes est d'ailleurs en cours d'achèvement au centre de Toulouse.

Une réalisation de l'Institut géographique national

Cent quarante-sept cartes pour les 5 500 km du littoral de la France

L'Institut géographique national (I.G.N.) et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont présenté, le 25 février, les cartes réalisées pour l'Inventaire permanent du littoral (Ipli). Décidée en 1977, la réalisation de ces cartes, qui couvrent les 5 500 kilomètres du littoral métropolitain, sera achevée en mai prochain. *Ainsi, les ministères concernés par le* littoral et les collectivités locales (régions, départements et communes) côtières ont-ils *désormais* à leur disposition les *documents* indispensables à une véritable politique du littoral.

Le littoral est, par définition, un espace étroit, à la fois terrestre et marin. Mais là se concentrent de multiples équipements et des activités traditionnelles ou nouvelles (trafic portuaire, *industries, agriculture*, zones urbaines, marais salants, tourisme, pêche, aquaculture, etc.), qui ne doivent pas s'engager dans une concurrence sauvage et doivent respecter les espaces naturels (les zones humides par exemple) indispensables aux grands équilibres écologiques.

Les documents *réalisés* pour l'Ipli par l'I.G.N., avec l'appui en information et en financements des divers *ministères et administrations* concernés, comportent donc trois séries de cartes consacrées à une bande de 10 kilomètres de large (5 kilomètres de terre, 5 kilomètres de mer) (1).

● *L'occupation physique actuelle de l'espace littoral*, un jeu de cent quarante-sept feuilles au 1/25 000 établi à partir de levés aérophotographiques faits spécialement en 1977.

● *La vocation juridique de l'espace littoral*, une quarantaine de feuilles au 1/100 000 où se lisent les zonages simplifiés des plans d'occupation des sols et les principales *réglementations* visant à la conserva*tion des sites, terrestres ou marins.*

● *La maîtrise foncière publique*, une quarantaine de feuilles, elles aussi au 1/100 000, où sont portés les propriétés de l'État et des collectivités publiques, les zones de préemption, les espaces boisés sou*mis au régime forestier*, etc.

En outre, toutes les *données* nécessaires à l'établissement de ces *documents ont été informatisées* et stockées en mémoire d'ordinateur. Il existe donc des fiches statistiques pour les différents thèmes cartographiés, aussi bien à l'échelon communal qu'au niveau départemental. De plus, on peut obtenir, à la demande (et en trois semaines), des cartes de synthèse à échelle différente et des cartes spéciales superposant une ou plusieurs séries *d'informations choisies en fonction* de besoins spécifiques. Enfin, on envisage de faire, l'été prochain, un nouveau levé aérophotographique qui donnerait une idée exacte de l'évolution du littoral au cours des cinq dernières années.

La réalisation présentée le 25 février devrait être un instrument capital pour la politique du littoral. Elle est aussi une bonne illustration de la *nouvelle* orientation et des nouvelles possibilités technologiques de l'I.G.N. La dernière des quatre mille deux cents feuilles de la carte de base de la France au 1/25 000 a été publiée en juin 1980 (cette série avait été commencée en 1922). L'I.G.N. *peut donc consacrer une* bonne part de son activité aux cartes thématiques, véritables outils des décideurs et des aménageurs. Et ce *changement est survenu au* moment où les techniques d'informatique (stockage des données, cartographie automatique, etc.) donnaient les moyens de réaliser très rapidement des documents extrêmement complexes.

YVONNE REBEYROL.

(1) Ces cartes peuvent être achetées moyennant 30 francs pièce au bureau de vente du Service technique de l'urbanisme, 64, rue de la Fédération, Paris 15e (tél. 567-35-36) ou au magasin de l'I.G.N., 107, rue de La Boétie, Paris 8e (tél. 225-87-60).

Les mystères des Arts et Métiers

La rumeur est insistante : « *bizutage* » systématique durant deux mois, soumission des « *conscrits* » aux « *anciens* », activités nocturnes « *ésotériques* », peu propices au travail, retour au régime d'internat : aucun des six centres régionaux de l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM) n'échappe à l'accusation. Le centre interrégional parisien est à son tour mis en cause : certains y attribuent le vol récent de sujets d'examen (*le Monde* du 10 février) à une mystérieuse « *bande noire* », héritée des traditions « *gadzariques* »...

Qu'en est-il ? La plus ancienne des écoles d'ingénieurs, hier couronnement de l'enseignement technique, aujourd'hui membre à part entière du club fermé des grandes écoles, serait-elle diffamée ? Que signifie cette renaissance de « traditions », héritées du passé militaire de l'école et vivement critiquées il y a quinze ans, pour les « *brimades* » auxquelles elles donnaient lieu ? Intolérance et sectarisme ou apprentissage des « *relations humaines* » nécessaires au futur ingénieur ?

Le débat est ouvert. Au-delà, il met en cause l'identité de l'ENSAM, ébranlée par son ascension et son succès, ainsi que le rôle puissant qu'y jouerait la Société des anciens élèves. L'enjeu est de taille : avec quelque sept cent vingt diplômés chaque année, l'ENSAM est la plus importante des écoles d'ingénieurs ; avec vingt-cinq mille adhérents, dont seize mille en activité, la Société des anciens élèves des Arts et Métiers est la plus massive des associations d'ingénieurs...

I. — LA REVANCHE DES TRADITIONS

par EDWY PLENEL

« Nul Gadz'Arts n'est censé ignorer les Traditions. Enlevez aux Arts leurs Traditions, il ne reste qu'un bahut. » La phrase est écrite en lettres gothiques, sur l'une des premières pages du « *carnet de Traditions* » que reçoit chaque « conscrit », durant l'été qui précède son intégration à l'école. Elle dit l'essentiel : manifester la différence, l'inculquer et la reproduire.

L'appellation est contrôlée : aux Arts et Métiers, les « *anciens* » ne bizutent pas les nouveaux venus, ils les « *usinent* ». Littéralement, ils fabriquent des pièces, en série, selon des normes précises. Les mots ont leur importance, tant l'épreuve est d'abord linguistique. Codes verbaux et mots sacrés dressent la première barrière.

Il en est d'inconnus au profane : « *tabagn's* » (Ecole des arts et métiers), « *boquette* » (centre d'intérêt), « *cannib's* » (danse gadzarique), « *zacul* » (diplôme)... D'autres, plus courants, sont métamorphosés par contraction et adjonction du préfixe « za » ou du suffixe « 's », ou des deux : ainsi, le « *carn's* » est le carnet de Traditions (« *la Bible du Gadz'Arts* ») ; la « *zagrise* », la blouse grise (dont les Traditions imposent le port) ; et le « *zagal's* », l'uniforme (porté lors des manifestations rituelles ou officielles, il ressemble à celui des aspirants de l'armée de l'air). Mais, précise la « *grammaire gadzarique* », « *les mots sacrés ne doivent pas être abrégés et portent une majuscule* ». En l'occurrence : Traditions, Fraternité, Souvenir...

Penché sur le « carn's », ce bréviaire du rituel gadzarique, le conscrit commencera donc par se faire copiste. En s'armant de courage : la version du centre régional d'Angers comporte, en annexe, un « *vocabulaire* » de deux cent soixante-dix-sept mots, pas moins ! Recopiant « *chaque page à l'encre de Chine (...) conformément au modèle* », le conscrit y apprendra l'histoire de l'école, depuis sa fondation en 1780 par le duc de La Rochefoucauld à Liancourt (Oise), ainsi que la définition des Traditions : « *En dehors de tout esprit de domination ou d'uniformisation,* [elles] *ont pour but d'apprendre au conscrit à (...) prendre des responsabilités au sein du groupe et à susciter chez lui le dévouement désintéressé envers des camarades qu'il aimerait conserver.* »

Si les brimades sont jugées « *répréhensibles* », il est toutefois précisé que « *les Gadz'Arts ont voulu remplacer la brutalité qui n'enseigne rien par une sévérité nécessaire* ». Car, ajoute le « *carn's* », « *le principe d'autorité, nécessaire à l'homogénéisation d'éléments humains dont le recrutement est très diversifié, fut reconnu de longue date* ». Il s'agit donc bien d'unifier, de faire d'un agglomérat d'individualités un corps solidaire, aujourd'hui à l'école, demain dans l'industrie : « *Fraternité, c'est là notre devise. Riche, puissant ou pauvre sur la Terre, souvenez-vous que vous fûtes Gadz'Arts.* » Le « *carn's* » résume parfois plus abruptement : « *En un mot, devenir un homme* » ou « *marquer le Gadz'Arts d'un sceau ineffaçable* ». A ces préceptes moraux se mêlent, au fil des pages, des chants, des prières et des formules ésotériques hérités des « *promos* » précédentes et qui, lors des « *usinages* », devront être récités et sus par cœur. Il en est de douteux, tel ce « *Sal's à La Mecque* » qui parodie la prière islamique (1).

L'usinage

Ce n'est cependant là que le préambule. La suite, tant l'administration est, en la matière, évasive et discrète, est reconstituée grâce aux témoignages d'élèves ou d'enseignants des centres régionaux d'Angers, Bordeaux, Châlons-sur-Marne et Cluny (Saône-et-Loire), et du centre interrégional de Paris. La règle du jeu est élémentaire : durant les deux mois d'« *usinage* », conclus par le « *baptême* » qui consacre l'adoption par la famille gadzarique, le conscrit est à la merci des anciens. Ceux-ci ont « *le devoir de perpétuer les Traditions* », précise le « *carn's* », qui décrit le conscrit comme un « *animal infiniment bête et stupide* ». Rapport de domination que résume la « *prière à l'ancien* » : « *O mon ancien que j'adore (...). Si parfois tu me brimes. C'est qu'en vérité Je l'ai bien mérité.* »

Emanation de la promotion précédente, le comité de Traditions (« *comit's* ») organise les festivités, plus ou moins rigoureuses selon les centres régionaux, leur ancienneté ou leur isolement (2). Premier mécanisme de l'« *usinage* », des « *amphis* » quotidiens, midi et soir, baptisés parfois « *séances de pal's* ». « *Le comit's entre, se présente de façon militaire,* explique un élève d'Angers. *Il impressionne avec du bruit, ordonne d'être debout, assis, debout, assis..., nous lance : vous êtes creux, cons, vous êtes une horde !* »

Les déplacements sont réglementés. Le conscrit doit marcher en rasant les murs. Pour se rendre au foyer des élèves, il lui est, quelquefois, recommandé d'en demander l'autorisation — écrite et en langage indigène — à ses « *vénérables anciens* ». Dans certains centres — ainsi à Cluny en 1980-1981, — il lui était interdit de quitter l'enceinte de l'école durant l'« *usinage* ». Il ne se sépare pas de sa « *zagrise* », souvent agrémentée de ficelles et breloques diverses.

Les nuits sont agitées : réveils nocturnes, « footings » obligés, examens de contrôle du savoir gadzarique... Des « pompes » ou des pages d'écriture (sur du papier à cigarette) sanctionnent les trous de mémoire ou les manquements à la règle commune. A ce cadre général, s'ajoutent des pratiques plus inventives et difficiles à recenser : déclaration d'amour à un réverbère, à un chien, ou à la première fille venue ; pêche au poisson rouge dans un bassin municipal ; monômes bruyants en ville... « *On les voit dans les rues, les crânes rasés, en monômes,* raconte une commerçante de Cluny. *C'est leur truc : ils sont jeunes, ça ne va jamais trop loin.* »

« Former le caractère »

Quelques excès cependant, quand certains élèves zélés veulent faire revivre la « *bande noire* » qui, au siècle dernier, était chargée de « *monter des coups* » contre l'administration : en uniforme et une cagoule noire sur la tête, des inconnus se livrent alors, selon un témoignage angevin, à du « *terrorisme nocturne* ». « *Le problème des Traditions,* commente durement François, *c'est que ça permet aux cons de se mettre en avant.* »

Le plus souvent, le folklore domine. Mais un folklore systématique. Car cette initiation aurait une logique : faire réagir les conscrits, les amener à se révolter contre les anciens et, par conséquent, à s'unir. Le couronnement est donc la « *revanche* », qui se déroule après les vacances de Noël et où les rôles sont volontairement renversés. Les crânes tondus sont, alors, dans l'autre camp. Baptisés en novembre, revanchards en janvier, les conscrits ont bien mérité et deviennent à leur tour « *P. G.* » (Petits Gadz'Arts), chargés de perpétuer l'année suivante les Traditions.

Il est permis de ne voir ici que folklore estudiantin. Les défenseurs rigoureux des Traditions leur confèrent pourtant une dimension hautement pédagogique. « *Nous les appelons les Saintes Traditions* », dit d'emblée M. Michel Simon, directeur de l'ENSAM d'Angers et ancien Gadz'Arts. Il importe, affirme-t-il, de « *travailler au nom des Traditions* [qui] *ont pour but de transformer un groupe d'élèves en une famille et de lui donner un esprit de corps.* » Celui-ci est défini comme « *la fierté de servir* » : attitude « *généreuse* » qui devrait amener le Gadz'Arts, plus tard, « *dans l'entreprise, à tirer dans le bon sens* (3) ».

Président national de la Société des anciens élèves, M. James Chasseriaud revendique, également, « *le culte de la tradition* ». En 1931, rappelle-t-il, il dut mesurer la longueur d'un rail de tramway avec des allumettes : « *Ça me formait le caractère.* » Il s'agissait, selon lui, de « *créer une homogénéisation de comportement à l'arrivée* » et de limiter « *les écarts de caractère* [de ceux] *qui restaient avec leur personnalité propre, ne voulaient pas communiquer avec les autres* ». En ce domaine, reconnaît-il cependant, « *l'adresse* » des anciens est essentielle, car « *il faut peut-être vivre avec son temps* ». Du bizutage ? Non, « *s'il n'y a pas d'abus, s'ils ne traumatisent pas les conscrits ! (...). Mais les réveiller à 3 heures du matin pour que le major de Traditions leur dise quelques mots de solidarité, je trouve ça plutôt amusant. Une petite discipline, une souplesse d'esprit qu'on prend et qui n'est pas mauvaise...* ». Sinon, dans ce monde où le service militaire « *se fait dans un fauteuil, quand ces jeunes se formeraient-ils le caractère ?...* ».

Toutefois, la nouveauté n'est pas tant dans ces discours que dans la résurgence des pratiques qu'ils légitiment. Car, il y a six ans encore, les Traditions allaient sur leur déclin, ébranlées par l'évolution culturelle des années 60. De 1964 à 1967, des « *brimades* » avaient, en effet, été *dénoncées publiquement par* certains enseignants ou par des élèves syndiqués à l'Union des grandes écoles (U.G.E.) (4). Le résultat en fut la fermeture momentanée du centre de Cluny et, surtout, une circulaire de M. Christian Fouchet, ministre de l'éducation nationale, datée du 26 juillet 1965, rappelant aux directeurs des centres régionaux « *que les bizutages et brimades sont strictement interdits dans tous les établissements d'enseignement, quelle que soit la forme qu'ils prennent, même s'ils prétendent assurer le respect d'une tradition* (5). »

Ainsi s'estompait progressivement un héritage lié aux origines militaires de l'école, mais aussi aux caractéristiques plus populaires de son recrutement (6). Or, voici que les Traditions renaissent dans chacun des six centres régionaux. Le nombre d'élèves qui les refusent — les « *H.U.* » : « *Hors usinage* » — diminue d'année en année : sur des promotions de cent vingt par centre, ils ne sont plus que trois cette année à Cluny (contre dix l'an dernier), huit à Bordeaux (contre cinquante en 1978-1979) sept à Châlons (contre trente en 1978-1979), dix-sept à Angers (contre soixante-dix en 1978-1979)... Autre indice : le développement des internats, malgré un arrêté du 14 juin 1967 précisant que « *le régime normal est l'externat* ».

Tels sont les faits. Cet « *esprit d'école* » qui fait le Gadz'Arts différent de la masse étudiante. Une somme de règles sacrées et de rites initiatiques que certains s'essayent parfois à théoriser : « *Le but de l'initiation,* pouvait-on lire en 1977 dans *le Zapointe,* journal des élèves de Cluny, *est de préparer les gens à recevoir une connaissance* [et] *d'éviter qu'ils ne s'en servent dans des buts peu louables.* » Tels sont les principes gadzariques. « *Principes* », notait Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues* : « *Toujours indiscutables ; on ne peut en dire ni la nature ni le nombre, n'importe, sont sacrés...* »

Prochain article :

II. — LA FAUTE AUX ANCIENS ?

(1) Les carnets de Traditions en notre possession sont ceux de deux promotions angevines récentes (1978-1981 et 1980-1983).

(2) Les deux centres auxquels la rumeur attribue les Traditions les plus rigoristes sont ceux de Cluny et de Châlons-sur-Marne, plus isolés que les autres.

(3) Dans *le Lagopède,* journal des élèves d'Angers (juin 1980), M. Simon précise sa pensée : « *Quant aux rites traditionnels, de la Légion aux compagnons, de Saint-Cyr aux Petites Sœurs des pauvres, leur but fondamental est de fortifier le groupe pour qu'il serve la communauté* ».

(4) *Le Monde* des 11, 21 novembre et 13 décembre 1964, des 16, 17 juin et 20, 21 juillet 1967.

(5) Le ministre précisait : « *Des sanctions exemplaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'école, en dehors des poursuites judiciaires éventuelles, seront prises dans chaque cas qui me sera signalé.* »

(6) Dans son roman *Antoine Bloyé,* Paul Nizan décrit, en 1933, l'itinéraire de l'un de ces Gadz'Arts, issu de la classe ouvrière et à la recherche d'un « *diplôme de conducteur d'hommes, un diplôme en blanc de bourgeois* ».

ÉDUCATION

LES COMMUNES ET L'AIDE AUX ÉCOLES PRIVÉES

Le paiement d'une subvention n'est pas obligatoire estime le tribunal administratif d'Amiens

Laon. — Le tribunal administratif d'Amiens vient d'annuler une décision du préfet de l'Aisne imposant d'office à la ville de Laon le paiement d'une subvention de 55 000 francs à l'Institut local de la Providence, au titre de la loi Guermeur pour les enfants fréquentant les classes primaires et maternelles.

Cette décision est donc différente de celles prises tout récemment par le tribunal administratif de Nantes (*le Monde* du 18 février) et par le Consil d'Etat (*le Monde* du 16 février), ces deux juridictions ayant estimé que les communes devaient participer aux frais de fonctionnement des écoles primaires privées sous contrat d'association.

De notre correspondant

Depuis plusieurs mois, la direction de l'établissement privé et la municipalité de Laon étaient en désaccord à propos de cette subvention. M. Robert Aumont, maire de la ville et député socialiste, avait obtenu de son conseil municipal une délibération refusant le paiement. La préfecture avait aussitôt réagi et pris un arrêté de mandatement d'office pour le paiement de la subvention. La ville de Laon a alors porté l'affaire devant le tribunal administratif d'Amiens, qui, dans un premier temps, a confirmé la décision préfectorale. Le maire de Laon a saisi le Conseil d'Etat. Entre-temps, le tribunal administratif, revenant sur sa décision, annulait l'arrêté préfectoral, mais l'affaire reste en cours devant le Conseil d'Etat.

M. Robert Aumont estime que la ville de Laon n'a pas à payer au prorata du nombre d'élèves la subvention réclamée. Il explique, en effet, que l'établissement est fréquenté pour moitié environ par des élèves de Laon, pour l'autre moitié par des enfants des communes voisines. D'autre part, il estime ne pas avoir à payer pour les classes maternelles, cette scolarité n'étant pas obligatoire.

ROLAND MAQUIN.

POINT DE VUE

En attendant la décentralisation...

par ODON VALLET (*)

La décentralisation pourrait sensiblement modifier certaines données des problèmes de l'enseignement privé. C'est ainsi que la nouvelle loi sur les droits et libertés des communes supprimera la procédure d'inscription d'office par le préfet de certaines dépenses au budget des communes. Or le Conseil d'Etat et le tribunal administratif de Nantes ont récemment reconnu le bien-fondé de cette procédure pour la prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des classes primaires sous contrat d'association (*le Monde* des 16 et 18 février). D'après la nouvelle législation, en cas de conflit, ce serait à la chambre régionale des comptes de seprononcer.

La future loi sur la répartition des compétences entre Etat et collectivités locales (soumise, en principe, au Parlement à la session de printemps) pourrait permettre d'aplanir une sérieuse difficulté. Actuellement, pour les écoles publiques ou privées, la commune où est installée une école prend en charge les dépenses de fonctionnement même si une grande partie des élèves sont issus d'autres communes. Désormais, un système de péréquation intercommunale plus juste serait mis en place.

Quant au département, il deviendrait responsable de la répartition des bourses (selon des critères précis) et de l'organisation des transports scolaires. Si l'aide aux familles ne semble pas faire problème, il restera à déterminer si la prise en charge partielle par le département des frais de transport couvre le trajet depuis le domicile de l'élève jusqu'à son école privée ou seulement jusqu'à l'école publique la plus proche.

Une définition nationale

Autre problème délicat : la carte scolaire. Désormais, pour le premier comme pour le second degré, elle serait fixée par le conseil général après avis d'un conseil départemental de l'éducation (appelé à jouer un rôle très important). Or les classes privées sous contrat d'association ne peuvent être ouvertes que si elle correspondent à un « besoin scolaire reconnu », lui-même fonction de cette carte scolaire. Le problème est alors de savoir si ce besoin est estimé d'après un système scolaire pluraliste ou unitaire. Le options politiques et idéologiques de chaque conseil général ne seraient alors pas sans influence sur la solution retenue.

Mais, pour l'essentiel (nomination et rémunération des enseignants, propriété des locaux, contrôle pédagogique, etc.), la nouvelle loi sur la répartition des compétences exclurait implicitement de son champ d'application les établissements privés dans l'attente d'une législation déterminant leur avenir sur un plan national. Pour des raisons opposées, les organismes laïcs et catholiques n'auront donc pas de motifs d'opposition catégorique à ce texte, la FEN (*Fédération de l'éducation nationale*) comme l'enseignement catholique restant attachés à une définition nationale des principales règles du système éducatif.

Au sein des organisations syndicales, du gouvernement et du Parlement, le débat n'opposera pas farouchement adversaires et partisans de la décentralisation dans l'éducation (le principe en était déjà acquis sous le précédent septennat), mais il portera plus finement sur le degré possible de décentralisation. Il restera alors à voir si celle-ci complique ou facilite les solutions des problèmes de l'enseignement privé. Problèmes qui, en tout état de cause, ne se poseront plus exactement dans les mêmes termes.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

AÉRONAUTIQUE

LES COMMANDES ÉTRANGÈRES A L'INDUSTRIE FRANÇAISE ONT AUGMENTÉ DE 30 % EN 1981

Les commandes de l'étranger enregistrées par l'industrie française de l'aéronautique et de l'espace ont atteint, en 1981, le total de 35 174 millions de francs, soit une augmentation de l'ordre de 30 % par rapport à l'année 1980, où elles avaient été de 27 017 millions de francs.

Selon le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui est le syndicat patronal de ce secteur économique, la répartition de ces commandes à l'exportation se fait de la façon suivante : 13 332 millions de francs (37,9 %) pour les cellules d'avions ; 11 531 millions de francs (32,7 %) pour les missiles ; 3 501 millions de francs (10 %) pour les hélicoptères ; 3 373 millions de francs (9,6 %) pour les moteurs ; 2 450 millions de francs (7 %) pour les équipements et l'électronique ; 987 millions de francs (2,8 %) pour l'espace.

Dans ces statistiques du GIFAS ne sont pas comprises les options, et seule a été retenue la part française pour les matériels, militaires ou civils, construits en coopération internationale. La valeur de cette part a été de 18 631 millions de francs (53 % des commandes totales).

● *La compagnie aérienne Cyprus Airways* a passé commande à Airbus Industrie de deux moyen-courriers A-310 à technologie avancée, qui lui seront livrés au début de 1984. Avions de deux cent trente-cinq places, ces Airbus A-310 doivent remplacer les Boeing-707 de Cyprus Airways sur la ligne Larnaca-Londres. Y compris cette nouvelle commande, l'A-310 a été acheté ferme à quatre-vingt-dix exemplaires et, en option, à quatre-vingt-dix autres exemplaires.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.

LA REVALORISATION DES SALAIRES DES INSTITUTEURS SERA EXAMINÉE PAR UN PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES.

Un comité interministériel consacré à la revalorisation du traitement des instituteurs a eu lieu lundi 1er mars, à l'Hôtel Matignon. Présidé par M. Pierre Mauroy, ce comité interministériel — le deuxième sur le sujet après celui du 7 janvier (*le Monde* du 9 janvier) — a réuni MM. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, Jacques Delors, ministre du budget, et Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.

La revalorisation de la carrière des instituteurs n'a pas été inscrite à l'ordre du jour du conseil des ministres du 2 mars, contrairement à ce qui était prévu. Dans son programme de travail pour le premier semestre, le gouvernement avait cependant répété son intention de régler ce problème dans des délais très brefs (*le Monde* du 20 janvier).

Si le principe d'augmenter le traitement des instituteurs est acquis, plusieurs points restent en suspens dans ce dossier que le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) principal interlocuteur du gouvernement en cette affaire, qualifie lui-même de « *difficile* ».

Une note jugée trop lourde

Entre la revalorisation de la rémunération d'un nombre limité d'instituteurs qui franchiraient certains barrages — de formation notamment, — comme l'avait proposé M. Beullac, ou de celle de tous, y compris, par péréquation, de retraités, le choix pour cette seconde formule paraît retenu.

En revanche, l'indice de fin de carrière *serait inférieur* à 504. A ce niveau, cet indice aurait mis au même rang les instituteurs et les professeurs d'enseignement général de collège ; le SNI-P.E.G.C. y tenait, car une telle égalisation aurait commencé l'*unification* des enseignants de la maternelle à la classe de troisième, conformément à son projet d'école fondamentale. De l'indice actuel de fin de carrière pour les instituteurs adjoints 445, à 504, la différence est de 850 francs mensuels. La note serait jugée trop lourde pour une mesure destinée à atteindre, en moins de sept années maintenant, l'ensemble d'un corps qui comprend 310 000 actifs et 120 000 retraités. — C.V.

A Avignon

TROIS LYCÉENS SONT BLESSÉS D'UN COUP DE CARABINE AU COURS D'UN CHAHUT

(De notre correspondant.)

Avignon. — Trois lycéens légèrement blessés par une carabine de chasse, des classes souillées, un camion dévasté par le feu, telles sont les conséquences d'un chahut organisé lundi 1er mars par les lycéens avignonnais pour célébrer les cent jours avant le bac.

Le matin, des groupes avaient parcouru le centre de la ville en lançant de la *farine*, des œufs, des pétards sur les passants, commettant au passage des dégradations dans des établissements secondaires publics et privés. L'après-midi, un pétard lancé par les jeunes gens a provoqué un *incendie, qui a détruit un semi*-remorque contenant des décors de théâtre. Les dégâts sont évalués à 500 000 F.

Mais c'est au collège privé Louis-Pasteur qu'un incident plus grave s'est produit. Une soixantaine de jeunes gens ont pénétré dans l'établissement, où ils ont lancé divers projectiles. Laurent, seize ans, dont les parents demeurent à proximité, choqué par ce vandalisme, s'est armé d'une carabine de chasse, alors que les lycéens étaient déjà ressortis du collège, et a tiré.

Trois lycéens ont été légèrement blessés. Laurent, appréhendé, a été interrogé au commissariat central. Il devait être présenté, ce mardi 2 mars, au parquet d'Avignon. *J. L.*

RELIGION

● *L'Association professionnelle des informateurs religieux a renouvelé son bureau*, le 1er mars. — Président : Bernard Chevalier (TF 1) ; vice-président : Alain Woodrow (*le Monde*) ; secrétaire général : Bertrand de Luze (*Réforme*). Ont été élus également membres du bureau : Brigitte André (*Informations catholiques internationales*), Patrice Canette (*le Pèlerin*), Janine Paloulian (*Rhône-Alpes*), et Alain de Penanster (*l'Express*). André Vimeux (*Témoignage chrétien*), président sortant, devient président d'honneur.

CARNET

Naissances

— Michel et Martine BISQUERRA, Aurélien et Ariane, sont heureux d'annoncer la naissance de
Antoine,
le 28 février 1982, à Paris.
30, rue Desaix,
75015 Paris.

Décès

— Mme Emöke Bermondy, son épouse,
Antoine, son fils,
M. Jacques Bermondy et Mme, née Ortoli, ses parents,
M. et Mme Steen Andersen,
M. et Mme François Bermondy,
Mlle Brigitte Bermondy,
M. et Mme Stefan Möbus,
Mlle Marion Bermondy,
ses frères et sœurs,
Les familles Mathé, Revel, Marescot, Kœnig, Ortoli, Sicamois, Leclerc, Osmont,
ont la douleur de faire part du décès de
Guillaume BERMONDY,
survenu le 25 février 1982, dans sa trente-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Eloi (56, rue de Reuilly, Paris-12e).
36, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.
21, rue Emmanuel-Philibert, 06300 Nice.

— L'ensemble du personnel du Centre d'études sur les qualifications (Cereq)
a la douleur de faire part du décès de leur camarade et ami
Guillaume BERMONDY,
survenu le jeudi 25 février 1982, à Paris, dans sa trente-sixième année.

— M. et Mme Raymond Cohen,
M. David Cohen,
M. Jean-Claude Cohen,
M. Gilles Cohen,
Mme veuve Salomon Haggiag et ses enfants,
Les familles Cohen et Haggiag, parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer la disparition brutale de
Marylin COHEN,
survenue accidentellement au Nigéria à l'âge de vingt-quatre ans.
La date des obsèques, qui auront lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris, vous sera communiquée en téléphonant au 588-76-14.

— La comtesse Antoine des Courtils
a la douleur de faire part du décès du
comte Antoine des COURTILS,
président honoraire de l'Académie d'agriculture de France, ancien membre du Conseil économique et social, maire de Moussonvilliers (Orne), chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, commandeur du Mérite agricole,
survenu le 27 février 1982, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 3 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Moussonvilliers, et suivie de l'inhumation à Verrières-le-Buisson (Essonne).

— *Mme Anni Deutscher,* son épouse,
M. et Mme Guy Deutscher,
M. et Mme Binn, née Sylvie Deutscher,
ses enfants,
Nathalie, Daniel, Muriel et Valérie, ses petits-enfants,
Mme Myriam Trattner, sa sœur,
La famille Nadav,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel Michaël Zvi DEUTSCHER,
survenu à Herzliya (Israël), le 24 février 1982.
54, Galej Tchelet,
Herzliya (Israël).
76, place Saint-Jacques,
75014 Paris.

— *Mme Keller de Beylié,* son épouse,
M. et Mme René Proust, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Bardet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Gelser, ses enfants et petits-enfants,
M. l'abbé Keller,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Pierre KELLER de BEYLIÉ,
journaliste littéraire, gastronomique et touristique, ancien des F.F.L.,
survenu à Paris-15e, le 28 février 1982.
La messe de requiem sera célébrée le jeudi 4 mars 1982, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, où l'on se réunira.
L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
47, avenue *Aristide*-Briand,
92120 Montrouge.
9, rue Léon-Cogniet,
75017 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis Rambach,
Mme Claude Legrain,
M. et Mme Emmanuel Bouis et leurs enfants,
M. et Mme Martial Schmitt et leurs enfants,
M. et Mme Joël Remond et leurs enfants,
M. et Mme Claude Chovet et leurs enfants,
M. Olivier Legrain,
M. et Mme Bruno Goud,
Mlle Sophie Legrain,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul Louis LÉVY,
née Marguerite Halff,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu en son domicile, le 22 février 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 25 février.
5, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.

— Les religieuses de la Sainte Famille de Bordeaux,
Sa Fraternité,
Mme Henri Migeot, sa mère,
Ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses tantes, ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
font part du décès accidentel de
sœur Monique MIGEOT,
survenu le 24 février 1982, à l'âge de quarante ans.
Les obsèques ont eu lieu à Bordeaux, le vendredi 26 *février*.
Monique désirait que ses derniers moments soient d'amitié.
Son souhait pourrait se concrétiser par des dons qui seront versés à l'Enfance handicapée et au Comité contre la faim.
Communauté de la Sainte Famille,
19, rue de l'Isle-Ferme,
33800 Bordeaux.

— M. et Mme Benaroche Marc,
Mme veuve Nahory Sol,
ses grands-parents,
M. et Mme Roche Nahory Henri, ses parents, et leur fils Lionel,
Mme Erdos Malvina et Mlle Erdos, Mireille, son amie,
Et les *familles* Nahory, *Roche*, Tordjman, Berreby, Benaroche, Bendellac, Verstandig,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gabriel NAHORY,
dans sa vingt-septième année.
On se réunira au cimetière Valmy de Charenton le 2 mars 1982, à 15 h. 45, où aura lieu l'inhumation.
M. et Mme Roche Nahory,
75, rue de Paris,
94220 Charenton.
Mlle Erdos,
21 bis, rue Guérin,
94220 Charenton.

— M. et Mme Jean Deflassieux et leur fils Jean-Christophe,
M. et Mme Francis Orabona et leur fille Catherine,
Tous les parents et *alliés*,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regrettée
Mme Charles ORABONA,
née Antoinette Malaspina,
survenu à Paris, le 24 février 1982, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Martin de Monaco.

— Isabelle, Nicolas, Mathilde et Sophie Samson,
M. et Mme Julien Samson, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Ewald, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Jean-Pierre SAMSON,
expert-comptable, gérant de la société F.E.C.C.,
survenu le vendredi 26 février 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 mars, à 14 h. 15, en l'église Notre-Dame des Bruyères (25, rue du Docteur-Roux, à Sèvres).
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, avenue du Beau-Site,
92310 Sèvres.
15, avenue Voltaire,
02200 Soissons.
11, rue de Mouchy,
78000 Versailles.
F.E.C.C. :
39, rue de Charenton,
94140 Alfortville.

— Mme Jean Staeffen,
Sabine, Véronique, Elisabeth Staeffen,
M. et Mme Charles Boch, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Dobbins,
M. et Mme Charles Dobbins et leur enfant,
M. et Mme Andrew Sutherland et leurs enfants,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Jean STAEFFEN,
professeur à l'université Bordeaux-II, médecin des hôpitaux,
le 24 février 1982.
Les obsèques religieuses ont été célébrées en la chapelle de l'hôpital Pellegrin, par M. le chanoine Lurton, aumônier de Santé navale, dans la *stricte intimité familiale*.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
11, rue des Piliers-de-Tutelle,
33000 Bordeaux.
2, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Elie Tapiero,
M. et Mme Alain Tapiero et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Santini et leurs *filles*,
Toute sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Elie TAPIERO,
professeur honoraire, officier de l'instruction publique,
survenu le 25 février 1982, à Nice.

— L'Association Claude-Bernard pour le développement des recherches biologiques et médicales dans les hôpitaux de l'Assistance publique à Paris,
Son conseil d'administration,
Son conseil scientifique,
Son secrétaire général,
Ses directeurs de centres de recherches,
Ses chercheurs et techniciens,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Paris, dans sa soixante-treizième année, le 27 février 1982, de
Guy WEISWEILLER,
médaille militaire, croix de guerre 1939-1940, médaille des évadés, Palmes académiques,
créateur en 1975, des bourses-missions Guy Weisweiller, dont, par sa générosité, il a assuré depuis lors le financement et qui ont permis à plus de cent quatre-vingts chercheurs bio-médicaux d'effectuer des stages de perfectionnement dans des *laboratoires scientifiques* à l'étranger.
Ses obsèques auront lieu le mardi 2 mars, à 14 heures, au cimetière de Passy.
Ni fleurs ni couronnes.

Avis de messe

— Une messe sera dite le jeudi 4 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard (Paris-15e), à l'intention de
Maurice ESCHAPASSE,
décédé le 5 février 1982.

Communications diverses

— Le Boom H.E.C. 1982, organisé par les étudiants des Hautes Etudes commerciales, aura lieu le vendredi 5 mars (à partir de 20 heures), 1, rue de la Libération, à Jouy-en-Josas. Au cours de cette soirée, un spectacle d'illusion au laser, des concerts et du café-théâtre se succéderont.

— L'Ecole supérieure de commerce d'Amiens, l'Institut supérieur agricole de Beauvais et le mensuel « Entreprises agricoles » organisent une soirée-débat le lundi 8 mars, à 20 h. 15, sur le thème : « L'agro-industrie est-elle porteuse d'avenir ? » à l'hôtel Sofitel-Sèvres (Paris-15e).

CINÉMA

« BLOW OUT », DE BRIAN DE PALMA

La caméra, prima donna

On a souvent comparé Brian de Palma à Hitchcock, dont, d'ailleurs, il se réclamait. C'est vrai pour ce qui concerne les scénarios où le suspense créait l'angoisse. Mais de Palma s'est dégagé de l'influence hitchcockienne par l'emploi volontairement concerté de certains procédés de mise en scène n'appartenant qu'à lui. Certains n'ont trouvé chez le réalisateur de Sœurs de sang, Obsession, Carrie, qu'esbroufe et goût du morbide, tandis que les amateurs de Grand-Guignol horrible et sanglant s'enthousiasmaient. C'était, de toute façon, ne voir chez le cinéaste que le genre sur lequel il exerçait son inspiration.

Blow out peut être l'occasion d'une reconsidération. Brian de Palma cite Hitchcock dans la scène de l'assassinat sous la douche évoquant *Psychose* et qui commande l'action de ce nouveau film, d'une manière d'abord humoristique. Mais le lyrisme forcené qu'on lui connaît déjà s'épanouit dans une ornementation analogue à celle dont le *bel canto* de l'opéra italien au dix-neuvième siècle parait des livrets cousus d'extravagance. A cet égard, *Blow out* est une œuvre passionnante par les voltiges de la caméra : travellings, panoramiques, mouvement perpétuel, effets superbement spectaculaires... Ici, la caméra filme avec la virtuosité la plus brillante, comme une prima donna chante en se jouant des compositions musicales *les plus périlleuses de Rossini*, Bellini et Donizetti, dans, par exemple, *Sémiramis, Norma, Lucia de Lammermoor*. La mise en scène de *Blow out* rend compte moins de la *narration proprement dite que de* l'exécution de prouesses transformant en opéra l'aventure de Jack (John Travolta) et de Sally (Nancy Allen), saisis et dominés par une irrémédiable fatalité.

Ce caractère d'opéra est confirmé par toutes les manipulations visibles du son, de la photographie, du montage par lesquelles Jack cherche à résoudre l'énigme d'un meurtre, camouflé en accident, et dont peu importe, au fond, qu'il résulte d'une manœuvre politique. Le *melodramma*, comme disent les Italiens, était fait de conventions. Dans *Blow out*, ces conventions apparaissent sous la forme moderne des techniques de l'image (y compris l'utilisation *flamboyante de la couleur*) et du son.

Lorsque Jack fabrique un film avec un enregistrement sur bande magnétique et des photographies dont il recompose le mouvement, c'est une scène d'opéra tout autant que le sauvetage de Sally, enfermée dans la voiture sous l'eau, l'assassinat de la prostituée dans les toilettes de la gare, et le feu d'artifice illuminant, sur une terrasse dominant la ville, Jack, qui tient dans ses bras le cadavre de Sally.

Enfin, et ce n'est pas rien, *Blow out* révèle un nouveau John Travolt heureusement remis de sa fièvre du samedi soir, un acteur digne de Gérard Depardieu qui, justement, lui prête sa voix pour la version française.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« LA FIÈVRE AU CORPS », FILM DE LAWRENCE KASDAN

Le piège américain

(Suite de la première page.)

Floride et non plus Californie, Floride terre d'élection d'une partie du nouvel Hollywood, Floride qui a pris le relais du Texas comme possible lieu de substitution de la Californie, Floride où sévit l'empire de la Mafia, Floride où l'on accoste en désespoir de cause de Cuba, d'Haïti, de l'Amérique latine. Floride où le mal américain s'expose dans sa plus large dimension (et non plus le nord des Etats-Unis comme au temps de Dreiser), haut lieu du pouvoir et du trafic de l'argent. Lawrence Kasdan réduit la mise ; avec finesse mais non sans insistance, il ramène la fable au petit drame personnel.

Ned Racine, un avocat miteux, mais beaux garçon, bavard, disert, fier de lui-même, copain des flics du cru, se laisse insensiblement mais très sûrement flouer par une beauté du Nord, qui le conduit au crime et à la perte progressive de son identité. Le monde extérieur garde ses apparences solides, les femmes restent les femmes, des êtres à exploiter par le mâle triomphant, le *big business* sévit dans l'ombre, la police maintient *un semblant d'ordre. Et tout* craque le jour où la femme fatale passe aux actes, approche de son but premier, hériter du magot par le meurtre savamment orchestré d'un mari nullement si bête et dénué d'ambition qu'il semblerait.

De la mécanique criminelle du *Facteur sonne toujours deux fois*, rendu *inoubliable par le film de Visconti Ossessione*, nous embrayons sur la décomposition simultanée d'une conscience et d'une société.

Une seule vision épuise mal un film trop chargé, surchargé de connotations romanesques et cinématographiques. Le piège du cinéma américain s'y referme sur lui-même comme à plaisir ; la jouissance, le pur plaisir des sens, des personnages et du spectateur témoin, voyeur de ces jeux érotiques, s'efface insensiblement pour nous conduire tout droit à la mort. Des acteurs exceptionnels, en premier lieu WilliamcHurt (Ned Racine), détachent les arêtes vives d'une histoire « américaine par excellence ». Nous attendons le second film de Lawrence Kasden.

LOUIS MARCORELLES.

THÉÂTRE

« Les Caprices de Marianne » à la Scala (de Paris)

La Scala, rue de Rivoli, est une discothèque, un décor de lumières et d'acier, avec un mur incurvé contre lequel est placée une estrade drapée de rouge chaleureux, progressivement recouvert de tissu noir au cours du spectacle. Le metteur en scène Bernard Jourdain voit dans les *Caprices de Marianne* un carnaval désabusé, où les masques empluмés recouvrent des identités incertaines, des substitutions, des désirs flottants. Octave se regarde dans la tendresse qu'il porte à Celio. Celio voit Marianne sur tous les visages, y compris celui de sa mère. Marianne, attentive à son propre éveil, dépersonnalise l'amour en fermant les paupières. Ses caprices voguent au rythme lent de la pavane. Y manquent quelques bouffées de charme. Isabelle Estel est une Marianne trop tendue, plus à l'aise dans l'avidité que dans le mépris, Anne Hoybel est une mère séduisante, Jean-Christophe Rivière un Celio sérieux, Jérôme Nobecourt un Octave adulte qui, s'il ne croit plus à l'amour, garde une belle générosité envers les humaines faiblesses. Les numéros comiques tombent à plat, mais, en définitive, le spectacle porte bien les éternelles inquiétudes du romantisme. — C. G.

★ La Scala, à 20 h 30.

PRÉSIDÉE PAR M. JACQUES PERRIN

La commission des avances sur recettes va disposer de 46 millions de francs

Première étape de la réforme du cinéma qui devrait intervenir avant deux mois, la composition de la commission des avances sur recettes pour 1982 a été rendue publique le 1er mars par M. Jack Lang, ministre de la culture. Le président — le producteur et acteur Jacques Perrin, dont la nomination était déjà connue (*le Monde* du 27 janvier) — est entouré de onze membres (ils étaient sept en 1981). L'avance sur recettes disposera de 46 millions de francs ; 20 millions iront aux aides au court métrage et aux actions décentralisées. Tout cela représente une augmentation de 50 % par rapport à 1981.

Me Kiejman, président de la commission en 1979, puis Mme Danièle Delorme pendant deux années consécutives ont travaillé pour améliorer l'efficacité de cette aide au cinéma d'auteur. La nouvelle commission sera guidée par le même souci, mais cette fois une véritable structure va être mise en place pour favoriser l'aboutissement des projets retenus : le président de la commission s'entourera désormais de « *personnalités compétentes choisies parmi les différentes branches professionnelles* ».

La mission Bredin sur le cinéma souhaitait que l'on fasse une distinction entre les premiers ou seconds films de réalisateurs peu connus et ceux d'auteurs consacrés, afin que le soutien apporté à ces derniers ne nuise pas aux autres. Mais ce principe d'une scission de la commission n'a pas été retenu. En revanche, plusieurs nouvelles mesures s'inspirent des propositions du rapport Bredin : la possibilité de conditions de crédit privilégiées est notamment à l'étude ; d'autre part, un acompte d'au maximum 50 000 francs sera versé dès la promesse d'avance pour « *permettre les premières démarches indispensables à la préparation des projets* ».

Désormais, la commission pourra proposer une aide à l'écriture de scénarios (dans le cas de réalisateurs ayant déjà signé un ou deux longs métrages) et à l'établissement d'un « story board » pour les longs métrages d'animation (cela s'adressant aux auteurs d'au moins trois courts métrages d'animation). En ce qui concerne la diffusion des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes, des dispositions particulières seront prises. Enfin, une cellule d'accueil sera constituée au Centre national de la cinématographie (C.N.C.), pour orienter les auteurs vers les instances qui paraîtront les mieux appropriées.

La commission devrait pouvoir assurer, semble-t-il, la quasi-totalité du financement d'un film : cela permettrait en dernier recours de sauver un projet particulièrement intéressant qui n'aurait pas trouvé de moyens de production.

M. Lang a rappelé la fonction de la commission des avances sur recettes, « *instrument d'un renouvellement effectif de la création* », qui doit aider « *la réalisation d'œuvres ambitieuses pour lesquelles les risques pris appellent un complément de financement public* ». Le ministre a rendu hommage à la présidence de la commission sortante. Il a souligné aussi l'importance qu'il attache à la contribution des chaînes de télévision, et il a terminé sur la foi que le gouvernement a dans le cinéma — un discours qui a frappé les intellectuels et les cinéastes italiens rencontrés lors du voyage de M. François Mitterrand à Rome.

Cl. D.

Les douze membres de la commission

Les douze membres de la commission (répartis en groupes de trois, assistés de deux lecteurs) sont les suivants : M. Jacques Perrin (président), acteur et producteur ; Mme Claudine Arnold, de la Société française de production, qui a été membre de la commission en 1979 et en 1980 ; M. André Balland, éditeur ; Mme Françoise Bonnot, chef monteuse, notamment des films de Costa-Gavras ; M. Jean-Claude Carrière, scénariste de nombreux films de Bunuel ; M. Christian Ferry producteur exécutif ; M. Laurent Heynemann, réalisateur (*la Question, Il faut tuer Birgitt Hass*) ; M. Bernard Lorain, producteur (le dernier film d'Alain Tanner et de Michel Soutter) ; l'écrivain Yves Navarre ; M. Jacques Rouffio, réalisateur (*le Sucre*, etc.) ; M. Yoshka Schidlow, critique à *Télérama* ; M. Jean-Pierre Sentier, acteur et réalisateur (*le Jardinier*).

Enfin, pour ce qui concerne la commission d'aide aux courts métrages, Mme Michèle Ray-Gavras, productrice, présidera la commission des subventions accordées sur scénarios, et la cinéaste Agnès Varda présidera le jury des prix de qualité.

MUSIQUE

« MORS ET VITA », DE GOUNOD

Une résurrection délicate

A propos de l'oratorio de Gounod Mors et vita, *créé à Londres en 1885 et dont le succès tardait à venir en France, Saint-Saëns écrivait : « L'œuvre peut attendre ; quand, de par la marche fatale du temps, les opéras de Gounod seront entrés pour toujours dans le sanctuaire poudreux des bibliothèques, la* Messe de Sainte-Cécile, Rédemption, *et* Mors et vita, *resteront sur la brèche pour apprendre aux générations futures quel grand musicien illustrait la France du dix-neuvième siècle. »*

Ce temps est-il venu ? Certes non, car en dépit des mauvais traitements qu'on leur inflige dans les théâtres et qui seraient fatals à des ouvrages moins solides, trois opéras de Gounod — sur la douzaine qu'il a laissés — connaissent un succès qui ne se dément pas. Mais il n'en reste pas moins qu'on redécouvre depuis quelques années la musique religieuse de Gounod comme on l'a fait pour celle de Liszt un peu plus tôt. La comparaison n'est pas fortuite : leur admiration commune pour la simplicité évangélique de Palestrina, leur souci de réintroduire les modes de plain-chant au sein du langage harmonique de leur époque, leur adhésion un peu ostentatoire, enfin, à un catholicisme entrevu à travers une bonne dose d'imagination artistique... témoignent d'une certaine communauté d'esprit.

Ainsi pourrait-on tenter quelques rapprochements entre Mors et vita *et* Christus *; certains ne sauraient s'exprimer qu'en termes techniques, mais il en est un qui saute aux yeux : ce sont là des œuvres qui prennent leur temps, qui n'hésitent pas à se répéter, et qu'on dirait à l'image de certains offices que leurs dimensions réservent désormais aux couvents ou aux monastères.*

Mors et vita, *présenté par Radio-France en l'église Saint-Germain-des-Prés, devrait durer, dans une exécution intégrale, un peu plus de deux heures trente, et l'on ne saurait dire que l'inspiration musicale y brille par sa concentration. Le compositeur, au contraire, excelle à donner à un nombre d'idées assez restreint, une dimension qui peut sembler disproportionnée si l'on oublie que, le propos étant une méditation sur la mort, le jugement dernier et la vision, par Saint-Jean, de la Jérusalem céleste, le rôle de la musique n'est pas de se faire constamment remarquer pour elle-même. Envisagée d'un point de vue strictement laïque et musical, l'ouvrage présente donc à la fois des traits d'inspiration d'une qualité réelle, voire prophétique — telle l'illustration des mots* « mors stupebit » *par l'emploi simultané de la gamme par tons entiers et d'accords parallèles — et des longueurs évidentes.*

Rien n'est plus séduisant que de tenter d'exalter les uns en supprimant les autres. C'est ce qu'a fait Henri Gallois, appelé à diriger pour la circonstance le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France. Il a ainsi pratiqué dans la partition une quinzaine de coupures plus ou moins importantes, plus ou moins bienvenues. Dans le même souci, il a pris le parti d'accélérer, de moitié environ, les mouvements qui lui semblaient trop lents, et, tandis que les indications de l'auteur invitent à prendre son temps, à faire respirer les phrases le plus largement possible, compte tenu de l'acoustique particulière des églises, on a eu l'impression que le chef cherchait à ennuyer le moins possible le public et ses musiciens. Comme l'accélération des mouvements très lents trouvait une sorte de complément dans l'absence de véritables nuances piano ou pianissimo, l'ensemble était dépourvu à la fois de contrastes et de caractère : il en résultait une musique plutôt allante, assez forte et secouée régulièrement par de brusques emportements mais sans contrepartie.

On ne dira jamais assez à quel point le caractère d'une musique peut dépendre du mouvement dans lequel on la prend ainsi ; l'épilogue orchestral de la première partie, par exemple, ne manquait pas de fougue, mais cela lui donnait un air de kermesse assez déplacé. Il en va de même pour tant d'autres morceaux qui incitaient à sourire davantage qu'à méditer et qui, de ce fait, lassaient par leur inconsistance. Aussi paradoxal que cela puisse sembler, une exécution intégrale et respectant avec moins de latitude les tempos prescrits, ne ferait pas paraître l'œuvre plus longue, mais conférerait à la musique un style plus accusé.

La grève du 24 février ayant affecté les répétitions, il serait mal venu d'insister sur certains points faibles d'une exécution cependant honorable dans l'ensemble, sous la direction entraînante d'Henri Gallois. Il n'y a que des éloges à faire sur les quatre voix solistes, avec une mention particulière pour la soprano Jocelyne Chamonin, dont l'aisance et la sûreté vocale ne se démentent pas, et pour le ténor, Philippe Doghan, vaillant dans l'aigu sans cesser d'être musical. Cela n'ôte rien aux qualités respectives de Nadine Denize et de Peter Gottlieb. Enfin, il faut souligner une fois de plus l'excellence des chœurs de Radio-France.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Mors et vita* sera retransmis ultérieurement par France-Musique.

ARCHITECTURE

CORRESPONDANCE

Le nouveau centre des impôts de Nemours

A la suite de la publication de l'article de François Chaslin consacré à l'architecture du nouveau centre des impôts de Nemours dans le Monde *du 8 janvier 1982, MM. H.R. Rigoli et R.Y. Carrat, qui dirigent respectivement la C.S.E.E. (Compagnie de signaux et d'entreprises électriques) et l'entreprise I.C., nous adressent la lettre suivante :*

...Nos sociétés sont intervenues dans la réalisation de cet édifice et elles sont les seules entreprises qui n'aient pas quitté le chantier pour échapper à ses infortunes ou déposé leur bilan sous le poids des surcharges qu'il a comportées. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le parti architectural retenu pour la construction de ce bâtiment. Mais il nous paraît, en revanche, équitable de souligner qu'I.C. Entreprise et la C.S.E.E., ayant honoré leurs engagements jusqu'au bout, ont assumé des conditions d'interventions extrêmement lourdes, à l'origine desquelles, pourtant, nos deux sociétés ont été tout à fait étrangères.

Ce chantier, dont le marché fixait la durée à un an (l'année 1976), n'a été achevé qu'en 1980 ; il s'est donc poursuivi sur une période quatre fois plus longue que celle pour laquelle nous étions engagés. Il en est résulté, comme l'indiquait *le Monde* du 4 septembre 1979, « un devis exorbitant pour le centre régional d'informatique ». (...)

Quelque soit le jugement de l'avenir, il faut savoir que seules nos deux entreprises, qui, signataires du marché, ont mené jusqu'à leur terme les travaux qui leur avaient été confiés, ont subi le préjudice financier direct découlant du quadruplement de la durée du chantier, et qu'à ce jour elles n'ont reçu aucune indemnisation.

Si les entreprises ont vocation et sont prêtes à s'engager résolument dans les techniques et projets d'avenir, elles n'ont pas à supporter les conséquences d'improvisations hardies qui transforment un chantier en laboratoire expérimental. (...)

EXPOSITIONS

ART JAPONAIS « AU PRINTEMPS »

Le pot à thé

A l'occasion d'une exposition commerciale « Regards sur l'Orient », les magasins du Printemps proposent une exposition « artistique » consacrée au Japon. Avec cinquante-deux estampes de la collection Sakai (dix-huitième et dix-neuvième siècles) et dix-neuf céramiques bien choisies pour représenter la production célèbre de l'île de Kiushu (dix-septième et dix-huitième siècles), c'est une double initiation, évidemment limitée, mais éloquente. Peut-être à tort, bien des visiteurs estimeront le petit ensemble de céramiques — variées, vivaces et assez peu connues — moins attendu que les estampes.

Cependant, on ne fréquente pas sans plaisir les grands noms comme celui d'Hokusai qu'on rencontre sept fois, ou celui d'Utamaro illustré par vingt-cinq estampes. Il est vrai que la présentation est centrée sur la féminité. Mais elle s'étend aussi au théâtre et au paysage. S'il fallait beaucoup de courtisanes et de monts Fuji, tout va bien !

Ces estampes, prêtées par le musée de l'estampe japonaise de la ville de Matsumoto, sont tantôt fraîches, tantôt un peu grises. Les frères Sakai, dont un ancêtre était l'ami d'Hiroshige, ont fait don de leur collection à ladite ville, mais continuent une active diffusion des mérites de l'estampe propagés depuis 1961, par de larges tournées internationales. On ne trouvera donc pas ici la délectation des grands micacés et des tirages exceptionnels, mais un détachement de choc militant pour un genre qui fut sous-estimé. Et ne l'est plus du tout.

Nous l'avons dit, Utamaro est le capitaine, et comme il se doit, les détails de la vie quotidienne triomphent. Pour une « beauté », il n'est pas toujours question de la coiffure, mais du chien, du poisson dans son bocal ou même d'un enfant.

Les céramiques sont assez espacées dans des vitrines longues et centrales, de sorte qu'elles peuvent être regardées de toutes parts. Elles en valent la peine. Sélectionnées aux musées de Saga et d'Arita et chez de grands collectionneurs voisins elles illustrent, il est vrai sommairement, toute la vie des arts du feu pendant deux siècles dans cette île riche en kaolin.

Chaque œuvre marque un rebondissement : la « japonisation » des techniques coréennes et chinoises s'installe par la légèreté du décor parfois rouge comme le fruit du kaki (les Kakiemon, dix-septième siècle). Un pot à thé suffit à le prouver. Les fameux « imari » trouvent parfois la disposition parfaite du bleu de cobalt de la Chine. Couleurs et élégance du dessin assurent la réputation de l'école des porcelaines Nabeshima. Peu nombreuses certes, toutes les pièces sont belles ou rares dans une qualité au moins très honorable, qu'il s'agisse d'un plat décoré de « dames étrangères », d'un superbe bleu profond ou d'une très curieuse « carte du monde » (d'un bleu médiocre).

Pour finir cette courte leçon, on apprendra d'une assiette comment, au Japon, les deux roues d'une voiture à bras peuvent être représentées sous une pluie de fleurs de cerisier. En oblique, naturellement.

PAUL-MARIE GRAND.

★ Au Printemps, 64, boulevard Haussmann, quatrième étage, magasin Havre, jusqu'au 3 avril. Signalons à proximité de l'exposition un certain nombre d'estampes en vente.



PIANO★★★★
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
ENGLISH CHAMBER
PERAHIA
DEBOST
le 7 mars : BACH-MOZART
le 8 mars : MOZART-BEETHOVEN
Loc. 723-47-77

LE GROUPE
tse
JOUE
trio

ARIAS excelle à jongler du réel et du fantastique.. L'HUMANITÉ DIMANCHE
Un spectacle entêtant jusqu'à l'envoûtement... TÉLÉRAMA
Un humour aigu, une tendresse pointue.. LE NOUVEL OBSERVATEUR
Il faut saluer le jeu des comédiennes... LE MATIN
Une nouvelle leçon de théâtre ! LIBÉRATION
Avec le Groupe TSE le plaisir est assuré... RÉVOLUTION
Si vous ne faites pas encore partie des fidèles du Groupe TSE, joignez-vous à eux ! LE PARISIEN

THEATRE MODERNE
15, RUE BLANCHE 75009 - 280.09.30

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
18 h 30
une heure sans entracte
du mardi au samedi 25 F
du 2 au 6 mars
orchestre de chambre de pologne
direction
Jerzy Maksymiuk
mardi 2 - jeudi 4 - samedi 6
Tchaikovsky - Bartók
mercredi 4 - vendredi 5
Sikorski - Britten - Dvorák
en raison de l'incendie qui a détruit la scène et les structures techniques les concerts auront lieu au
THEATRE MUSICAL DE PARIS/CHATELET
location
Théâtre de la Ville
aux caisses et par téléphone
274.22.77

EIC
lundi 8 mars 20 h 30
Jean-Claude Pennetier
dirige
Janacek - Ducol
De Pablo - Hindemith
avec
L. Hadady hautbois,
J. Mc Manama cor,
P. Muller violoncelle,
A. Neveux piano
THÉATRE du ROND-POINT
Cie Renaud-Barrault
Avenue Franklin-Roosevelt
loc. 256.70.80

FESTIVAL DE PAQUES
MUSIQUE ET ART SACRE
9 AVRIL AU 18 AVRIL 1982
LOURDES

J.-S. BACH	Passion selon Saint-Jean
J. HAYDN	Te Deum
TELEMANN	Grand Magnificat
HAENDEL	Le Messie
LISZT	Missa Choralis
GABRIELLI	Sacrae Symphonie
MONTEVERDI	Gloria
W.-A. MOZART	Messe des Moineaux Requiem
HONEGGER	Symphonie Liturgique
VERDI	Quattro Pezzi Sacri
BEETHOVEN	Neuvième Symphonie

Œuvres de :
MENDELSSOHN - CHERUBINI
BOISMORTIER - LECHNER
VIVALDI - BRAHMS

Expositions du Gemmail
Orfeon Donostiarra de Saint-Sébastien
Chœur Maîtres Chanteurs Nuremberg
Chœurs du Conservatoire de Tarbes
Ensemble RAMEAU de Paris
Orchestre de la Philharmonie d'Etat de Wroclaw
Chefs : Marek PIJAROWSKI
Kurt REDEL

Direction Artistique : Kurt REDEL

Pour tous renseignements s'adresser au :
Bureau du Festival
Office Municipal du Tourisme
Tél. : (62) 94.15.64
65100 LOURDES

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Salle GAVEAU Jeudi 4 mars à 21 heures Dandelot	Françoise **BUFFET** Pianiste Georgette **RISPAL** Cantatrice Orchestre Michel **SWIERCZEWSKI** Massenet, Verdi, Wagner Brahms, Tchaikowski Rachmaninoff
Théâtre NATIONAL de L'OPÉRA Vendredi 5 mars à 20 heures p.a. Valmalete	**CONCERT JOLIVET-TAILLEFERRE** Dir. : Zoltan **PESKO** **André Jolivet** Concerto pour violon Sol. Devy **ERLIH** Germaine **TAILLEFERRE** Cto po. voix élevée Sol. Arleen **AUGER** **A. JOLIVET « BOGOMILE »** Opéra inachevé (Extraits)
Salle GAVEAU Samedi 6 mars à 17 heures p.a. Kiesgen	Amis Musique Chambre **Quatuor LŒWENGUTH** Beethoven - Ravel
Salle CORTOT Dimanche 7 mars à 20 h 30 p.a. Mondial Musique	Centre Culturel Hellénique présente Maria **RAZI**, guitare Andréas **DAFINIS**, piano FAMPAS-BACH-PONCE... CONSTANTINIDIS-CHOPIN SCHUBERT...
Salle PLEYEL Dimanche 7 mars à 17 h 45 p.a. Valmalete	**ORCH. LAMOUREUX** **Dir. J.-Cl. Bernède** Sol. : Pascal **DEVOYON** BERLIOZ, DEBUSSY RAVEL
Église des Billettes Dimanche 7 mars à 17 heures p.a. Kiesgen, Valmalete	**L'ENSEMBLE 12** Violon solo : **PHILIP BRIDE** et **KAZUKO NAGOTOMI** piano **QUART. DE CORS DE PARIS** Léopold MOZART : Symph. de chasse pr 4 cors et orchestre W.A. MOZART : Cto pour piano J. HAYDN : Sérénade pr 2 cors
Centre Culturel Suédois 11, rue Payenne T. 271-82-20 Dimanche 7 mars à 17 heures p.a. Mondial Musique	**Gérard POULET** violon **Manfred STILZ** violoncelle **Liisa KARHILO** piano BEETHOVEN, KODALY SCHUBERT

Salle GAVEAU Dimanche 7 Dimanche 14 mars à 17 h 30 Valmalete-Werner	**LES CONCERTOS DE MOZART** **Orch. de ST-DENIS** **Dir. P. MENET** le 7 : G. AUDIN, basson G. DELVILLE, clarinette NICOLE EYSSERIC, piano le 14 : G. MAHAUD, cor Marielle NORDMANN, harpe S. KUDO, flûte, C. DOFFIN, violon, J. DUPOUY, alto
Théâtre NATIONAL de L'OPÉRA Lundi 8 mars à 20 heures p.a. Valmalete O.A.L.	**RÉCITAL** **JOSÉ VAN DAM** Piano : Jean-Claude **VAN DEN EYNDEN** SCHUMANN, H. WOLF J. IBERT, J. ABSIL POULENC
OPÉRA COMIQUE Salle FAVART Lundi 8 mars à 20 h 30 p.a. Valmalete Kiesgen	**OCTUOR DE PARIS** **MOZART** **BEETHOVEN** **WEBER**
Salle FAVART Jeudi 11 mars à 20 h 30 p.a. Kiesgen	ORCH. du CONSERVATOIRE de PARIS **Dir. Kan KOTO** Sol. G. **BURGOS**, flûte P.M. **VIGNEAU**, harpe D. **GLOWACKA**, violon F. **KILLIAN**, piano Prix Conc. Inter. Munich 1981 Weber, Mozart, W. Garr (1re aud.) Rachmaninoff
Salle GAVEAU Samedi 13 mars à 21 heures Werner	En collaboration avec le Centre *culturel canadien* **QUATUOR ORFORD** **Michel BEROFF** CHOSTAKOVITCH, BEETHOVEN BRAHMS : Quintette
Salle GAVEAU Lundi 15 mars à 21 heures p.a. Valmalete	**BACH** par le célèbre violoncelliste **YO-YO MA** Suites pour violoncelle seul
Théâtre des CH.-ÉLYSÉES Mardi 16 mars à 20 h 30 O.A.L. Valmalete	**BRAHMS** par Pinchas **ZUKERMAN** et Marc Neikrug
Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 19 mars à 20 h 30 p.a. Valmalete Musica Glotz Mondial Music Loc. ouv. Théâtre 5 mars	**ORCH. NAT. DE L'OPÉRA** Dir. : Alain **LOMBARD** Sol. : Arturo **BENEDETTI-MICHELANGELI** **BARTOK, RAVEL** **DEBUSSY**
Salle PLEYEL Reporté lundi 22 mars à 20 h 30 O.A.L. Valmalete	3 dernières sonates **BEETHOVEN** par Rudolf **SERKIN**

CONCERTS Radio france

RÉCITAL

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Mardi 2 mars 20 h 30	**Bernd WEIKL** **Cord Garben** piano BEETHOVEN - REUTTER WOLF - RIMSKY-KORSAKOV STRAUSS

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 3 mars 20 h 30	**Dir. S. Skrowaczewski** **Sol. : J.B. Pommier** WEBER - BRAHMS MAHLER

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Jeudi 4 mars 20 h 30	**J. ROUVIER** **J.-J. KANTOROW** **P. MULLER** MOZART - BRAHMS DVORAK

ORCHESTRE NATIONAL DE LA RADIO TV POLONAISE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Vendredi 5 mars 20 h 30	**Dir. : J. KASPRZYK** **Sol. : P. Palecny** SZYMANOWSKI - SCHUMANN

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 10 mars 20 h 30	**Dir. : F. LEITNER** **Sol. : Yo Yo Ma** K. A. HARTMANN - HAYDN R. STRAUSS

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Vendredi 12 mars 20 h 30	**VIVALDI :** **La Senna Festeggiante** A. TOMASZEWSKA SCHEPIS S. BROWNE - D. NELSON **I Solisti Veneti** **Dir. : C. SCIMONE**

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 15 mars 20 h 30	**QUATUOR BRANDIS** HAYDN - DEBUSSY BEETHOVEN

Loc. RADIO-FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 2 mars

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MIMES, Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.
UNE SAISON EN ENFER, Lucernaire (544-57-84), 18 h 30.
POUR UNE INFINIE TENDRESSE, Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
EMBRASSE-MOI IDIOT, Blancs Manteaux (887-15-84), 20 h 15.
IL ETAIT UNE FOIS SI AHMED, Maison des Amandiers (366-42-17), 20 h 30.
LA CONFESSION D'IGOR..., Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.
UN CRI, Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.
FIN DE SIECLE, Chelles, Théâtre (421-20-26), 20 h 30.
ANTIGONE TOUJOURS, Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
APPRENDRE A RIRE SANS PLEURER, Fontenay-sous-Bois, salle Allende (875-44-88), 20 h 45.
DE MEMOIRE D'OISEAU, Cartoucherie de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30.
LE JUIF SUSS, Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h 30.
VOULEZ-VOUS JOUER AVEC MOA, Théâtre de la mer (520-74-15), 20 h 30.
LÉONCE ET LÉNA, Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h.
LES MILLE ET UNE NUITS, Chaillot, Foyer (727-81-15), 18 h 15.
GROS CALIN, Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15.
ELLA, Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30.
MARIANA PINEDA, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La dame de chez Maxim.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Tombeau pour 500.000 soldats.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Hedda Gabler.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Gevrey-Chambertin.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Zarathoustra, Danse Buto.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 18 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne ; 20 h 30 : Masniader (Les Brigands).
Théâtre de la Ville (274-22-77) (voir Théâtre Musical de Paris).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 h, : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison ; Atelier du Chaudron (328-97-04), 21 h : D. Stein.
Centre d'Art Celtique (258-97-62), 20 h 45 : Perles à rebours.
Château de Vincennes (365-70-13), 21 h : Gerbe de blé.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : Récréations de clowns.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : La servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Joël.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Stratégie pour deux jambons.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. 22 h 15 : L'Alpage — II, 18 h 30 : Ballades ; 21 h : Protée.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : L'os de cœur.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30, The Glass menagerie.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h : Leçons de bonheur.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : La grande peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : S. Joly ; *Théâtre Rouge ; 18 h 30 :* Don Quichotte ; 22 h 30 : Douce ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marigny (256-04-41), 20 h 30, Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chand.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charivari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (278-10-79) : 22 h : Huis clos.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00), 20 h : Écritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), Petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Théâtre 347 (874-28-34), 19 h 45 : Le roi se meurt.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomène,
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : *Des bulles dans l'encrier* ; II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. — II., 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-chou (272-01-73), 20 h 30 : Le Petit prince.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; *21 h 30 : Du rouron sur les blinis* ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 et 22 h : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : Colporteurs d'images : 22 h 30 : Ensemble de musique arménienne.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : L. Rocheman.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 30 : Annie Girardot.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : J. Bertin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : Faustino.
Essaïon (278-46-42), 18 h 30 : Sara Alexander.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 21 h : J. Debattice.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Duo H. Solgan, U. de Lio.

La danse

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Les danseurs du Temps.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : Ensemble national de Pologne Slask.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Ballet Antonio Gades.

Les concerts

Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : Trio le Cercle (Kagel, Aperghis, Barreau).
Lucernaire, 19 h 45 : C. Molinari (Ginastera, Giuliani, Yupanqui) ; 21 h : L. Martin (Chopin, Beethoven, Fauré).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. : Ph. Bride (Dvorak, Bartok, Hersant, Mozart).
Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chorale des J.M.F. Cantores de Paris, orchestre de chambre J.-Barthe (Bach).
Eglise allemande, 20 h 30 : E. Roloff (Sweelinck, Van Eyck, Froberger...
Salle Cortot, 20 h 45 : C. Fernier (Haydn, Ascencio, Bartok).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Ensemble instrumental de St-Cloud.
Sorbonne, Grand Amphi, 20 h 45 : Chœur et orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Charpentier, Delalande, Lully).
Centre culturel suédois, 20 h 30 : A. Gazarian-Liljefors, M. Liljefors (Beethoven, Babadjanian, Sjögren).
Salle Rossini, 20 h 45 : J. Loriod, D. Ae. Kim, C. Bazelaire (Blanchot, Brenet, Vellones, Murail...).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : B. Dorough.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : F. Couturier, J.-P. Celea, Ph. Masse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Golden Gate Quartet.
Palais des Glaces (607-49-93), Petite salle : 20 h 45 : J. Barrense Dias.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : S. Stitt, R. Utreger, P. Michelot, E. Desvieu.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Rex (236-83-98), 22 h : Nuit africaine.
Slow Club (233-84-30), 20 h 30 : Fuzion.



LES ÉTOILES ET LE BALLET
DU



ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL BERNARD LEFORT
CO-PRODUCTION OPÉRA - A.L.A.P. - LUMBROSO
JUSQU'AU 20 MARS
PALAIS DES CONGRÈS
LOCATION PAR TÉLÉPHONE
758.27.78
NOUVELLE PRODUCTION
LA BELLE AU BOIS DORMANT

Il est rappelé, à propos de l'exposition PARIS-PARIS 1937-1957 du Centre Georges-Pompidou, qu'un important catalogue a été diffusé à cette occasion par le Centre. Concernant les mentions afférentes au « Festival de l'art d'avant-garde » Cités Radieuses Le Corbusier, (Marseille 1956, Nantes 1957, Paris 1960). Il y a lieu de préciser que M. Jacques Polieri en fut le créateur et l'organisateur, ce qui a *permis aux artistes de toutes disciplines de pouvoir s'exprimer.*

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Le plus joli péché du monde, de G. Grangier ; 19 h, Les Murloch présentent : La vache qui rumine, de G. Rey ; Le rosier de Madame Husson, de B. Deschamp ; 21 h, Symphonie, de B. Lehmann ; Hotel Monterey, de C. Aakerman.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR DES FEMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Ermitage, 6e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparno, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN JONES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA CHÈVRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 16e (606-34-25).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DEUX FILLES AU TAPIS (A., v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).

EAUX PROFONDES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

MAD MAX (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : Gaumont Opéra, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movis, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-93-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRÉSOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SHE DANCES ALONE (A.-Aut., v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TETE A CLAQUES (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-63-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

THE ROSE (A., v.o.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TRANSES (Mar. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

TROP TOT, TROP TARD (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marbeuf (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; (v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VERS LE SUD (v.o.) : Forum (297-53-74).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DE FER, film allemand de Thomas Brasch, v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE DROIT DE TUER (**), film américain de James Glickenhaus, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 12e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 17e (241-77-99) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FIÈVRE AU CORPS (**), film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Gaumont Halles, 1er ; (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

INCUBUS (*), film canadien de John Hough, v.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE LARRON, film italien de Pasquale Festa Campanile, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LITAN, film français de Jean-Pierre Mocky : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les festivals

D. FAIRBANKS, Marais, 4e (278-47-86) : Le Gaucho.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) ; Fiancées en folie.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34) : Monsieur Verdoux.

CINÉMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h 45, 17 h 45 : Amarcord ; 15 h 30 : Mort à Venise ; 20 h : les Damnés (*).

STUDIO DES ACACIAS, 17e (764-97-83), 18 h 30 : I Vitelloni ; 20 h 30 : Huit et demi.

MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : *Les amants crucifiés*.

J. CASSAVETES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Un enfant attend.

A. HITCHCOCK (v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; 20 h 5 : les Oiseaux (*).

GAY (**), Daumesnil, 12e (343-52-97), A. Bigger splash.

HOLLYWOOD ANNEES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Les Lumières de la ville.

EMPREINTE DE L'ACTOR'S STUDIO (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : Soudain l'été dernier.

UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympie, 14e (542-67-42) : La trahison se paie cash.

SPECTACLES

cinémas

Les grandes reprises

L'AMÉRIQUE EN FOLIE (A., v.o.), (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.), (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp. Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) : Théâtre Présent, 13e (203-02-55).
LE DÉSERT DES TARTARES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A.) : Argos, 2e (233-67-06).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. sp.
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re et 2e partie) (**) (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh (16e) (288-64-44).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03)*.
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) : (**) Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : *Olympic-Halles, 4e (278-34-15)* ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ONE + ONE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; *Oympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : *Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)*.
PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PHAMTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : *Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)*.
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
ROLLERBALL (A., v.f.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
SABOTAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : *Action-Ecoles, 5e (325-72-07)* ; Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). – V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (V.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TEMPS SANS PITIÉ (Ang., v.o.) : Olympic 14e (542-67-42).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
THE SAGA OF ANATAHAN (Jap., v.o.) : *Saint-André des Arts, 6e* (326-48-18).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI *(A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)*.
UN ÉTÉ 42 (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp.
YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

LE COURAGE DE LA PEUR

Notre époque, curieusement, croit avoir découvert la peur. Peur de la guerre, peur d'un accident, peur du voyou, peur du cancer. Comme si la peur n'existait pas avant. Avant quoi ? Avant... mettons Hiroshima. Comme si déjà, là-haut dans les arbres et, à plus forte raison, en bas, l'homme ne frémissait pas de frousse à chaque bruit, à chaque pas. Comme si la peur n'était pas, selon toute vraisemblance, le sentiment premier, celui dont on peut penser – peur de l'inconnu, peur de l'au-delà – qu'il est à l'origine des religions.

Sans remonter aussi loin, quand l'Europe était ravagée par les incendies, les famines et les épidémies ; quand le seul fait de mettre au monde un enfant, lui-même le plus souvent condamné à court terme, mettait sérieusement vos jours en danger ; quand le moindre déplacement représentait de tels risques que rares étaient ceux qui s'y aventuraient, on a du mal à croire que les gens vivaient peinards sans la moindre crainte pour leur avenir ou leur sécurité. Plus récemment encore, la terreur que faisaient régner en pays conquis l'occupant nazi n'avait rien à envier à celle qui caractérise aujourd'hui les régimes totalitaires de gauche ou de droite.

Cela dit, au palmarès du nombre de cambriolages, Paris, c'est vrai, arrive aujourd'hui en tête de toutes les grandes villes du monde. Ça, on s'est bien gardé de le souligner lundi soir sur A 2 (Tranquillement la peur), à l'occasion d'une enquête, un brin nostalgique et un peu insolente sur les bords, impertinente, sans être déplaisante. Ainsi le journaliste ne craint-il pas de se moquer des trouillards en tout genre, enclins à verrouiller leur porte, à planquer leur fric dans un coffre-fort et à regarder par-dessus leur épaule, la nuit, dans les rues sombres et désertées. Quelqu'un faisait très justement remarquer, pourtant, qu'en France, tant qu'on n'a pas été soi-même victime d'un vol ou d'une agression, on ne songe pas à se protéger. Vrai : ces choses-là n'arrivent qu'aux autres.

La séquence obligée sur les abris anticatastrophe garnis de rations-survie, petit commerce relativement prospère aux Etats-Unis où les sectes et les associations les plus abracadabrantes n'ont aucun mal à recruter parmi les inquiets et les toqués, m'a parue moins intéressante que la façon dont au Japon on entraîne la population à se prémunir contre les séismes. Ce qu'on essaye d'éviter là, ce n'est pas la peur, bien entendu – de sa naissance à sa mort elle est chevillée au corps de l'homme, – non, c'est la panique. Sage précaution.

Il y a bien eu un enseignant nippon pour regretter qu'à tant se préoccuper des cataclysmes on en ait oublié la lutte des classes. Les deux combats ne me paraissent pas incompatibles. Les tremblements de terre ont bon dos ! Je ne peux pas souscrire non plus à la fine ironie avec laquelle on nous parle ici de la sécurité prise en charge par des compagnies d'assurances, elles-mêmes assurées contre la faillite, de la sécurité, source de spéculation et de profit. Certes. Mais pas seulement pour l'assureur. L'assuré y gagne aussi, en tout cas, il y perd moins que s'il ne s'était pas garanti contre le malheur. Ce n'est pas la peur qui lui dicte sa conduite, en l'occurrence, c'est le simple bon sens.

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le grand studio au Midem.
Avec R. Ross, le Ballet corsaire, Nicoletta, etc.

21 h 30 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec B. Pradal, G. Endemann.

22 h 35 L'aventure des plantes : L'amour chez les fleurs.
Réal. : *J.-P. Cuny.*
Sexualité des plantes : de belles images microscopiques de la vie végétale.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Je vous ferai aimer la vie ».
Film français de S. Korber (1978), avec M. Dubois, J. Galomar, J.-C. Massoulier, M. Luccioni, S. Garcin, K. Mongodin.
Un chirurgien qui ne vit que pour son métier rencontre une femme dont le fils adolescent meurt des suites d'un accident de moto. Il cherche à obtenir d'elle l'autorisation de prélever les reins du mort, pour une greffe qui sauvera une petite fille. Histoire sentimentale et cas de conscience sombrant dans le mélodrame, malgré les efforts du réalisateur pour échapper aux stéréotypes du scénario. On échappe au pire grâce à Julien Galomar et Marie Dubois, utilisés au mieux de leur talent.

22 h Débat : Les greffes : trente ans après, où en est-on ?
Avec les professeurs N. Shumway, J. Hamburger, J. Dausset, H. Kreis.

23 h 15. Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : « Un autre homme, une autre chance ».
Film français de C. Lelouch (1977), avec J. Caan, G. Bujold, F. Huster, J. Warren, S. Tyrell, R. Harris, L. Lee Lyons. (Redif.)
Dans les années 1880, une française, veuve d'un photographe avec lequel elle avait émigré en Arizona, rencontre un vétérinaire, dont la femme a été tuée par des brigands. Ils ont, chacun, un enfant à élever.
Une très belle transposition de Un homme et une femme *dans l'Amérique des pionniers. Au charme d'un récit romanesque assez complexe s'ajoute l'atmosphère historique, les mœurs du vieil Ouest. Les interprètes sont attachants.*

22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, *Dialogues* : Destinée du totalitarisme et de l'expansionnisme russe, avec C. Castoriadis et J. Ellul.
21 h 15 Musiques de notre temps : La musique au quotidien.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges, magazine d'archives lyriques : « Mme Buterfly, acte 1, duo d'amour », de Puccini, « Guillaume Tell, acte II, romance de Mathilde », de Rossini, avec R. Tebaldi, soprano (1922).
20 h 30, Concert : Saison lyrique (donné au Grand Auditorium de Radio-France) : Œuvres de Beethoven, Reutter, Rimsky-Korsakov, Wolf, R. Strauss, par le baryton Bernd Weikl, avec G. Garben, piano.
23 h 15 *La nuit sur France-Musique* : œuvres de Schubert, Roque-Alsina, Satie ; 23 h 30, Jazz-Club : Le pianiste et chanteur B. Borough.

Mercredi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 *Réponse à tout.*
12 h 30 Les visiteurs du jour.

13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain :
Après la terminale.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi tout.
Pourquoi-comment : le ramoneur ; 14 h 30, Gilles en vague ; 14 h 30, télégramme : les fonds sous-marins ; 15 h 50, la belle santé : grande diffusion ; 16 h 5, les pieds au mur ; 17 h 50, rodéothèque 82 ou de la friture dans les lunettes.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Pinocchio : le centenaire en culottes courtes.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du loto.
20 h 40 Les mercredis de l'information.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Haïti : Merci Bon Dieu.
Deuxième partie du reportage diffusé le 13 février consacré aux « fous de la liberté », les jeunes Haïtiens qui fuient le régime dictatorial.
21 h 40 Concert de l'Orchestre philharmonique d'Israël.
A l'occasion de la visite en Israël du président François Mitterrand, retransmission en différé du concert donné lors de la soirée d'ouverture de l'amphithéâtre en plein air de Jérusalem. Comme toujours, le merveilleux Léonard Bernstein dirige deux œuvres écrites par lui : « Musical tosted » et « Halil » (œuvres pour flûte et orchestre à cordes créées ici en première mondiale). Viennent ensuite la « Fantaisie en do », de Beethoven, et « le Beau Danube bleu ». Avec le flûtiste Jean-Pierre Rampal, et le pianiste Emmanuel Krasovsky.
22 h 25 Court métrage : La ruche, un lieu d'asile exceptionnel.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 *Passez donc me voir.*
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
Les oiseaux, d'A. Bougrain-Dubourg.
14 h 50 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Casper ; Bouquin-Bouquine ; La panthère rose ; Zeltron ; Candy.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Overice : les cascades gelées de l'Oisans, de J. Jansen.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
En Corse.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Planète bleue.
De L. Broomhead. Le prix de l'essence.
Du pétrole foré aux quatre coins de la planète à l'essence des pompes : les différentes étapes et les nouvelles techniques de forage en mer.
21 h 40 Magazine musical : Concert-magazine.
D'E. Ruggieri, en liaison avec France-Musique.
L'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein, interprète l'adagio de la « 10e symphonie » de Mahler ; M. Debost, flûte, interprète « Syrinx », de Debussy ; autour de « Carmen », de Bizet ; un reportage sur « Persifal », de Wagner.
22 h 45 Document : Les enthousiastes.
Une série de J. Frapat. « L'Été », de N. Poussin.
Réalisation : J.-C. Rose.
L'univers feutré, tout en apparences, de « L'Été » de Nicolas Poussin : à voir.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Les amis de la terre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
Une émission de C. Villiers et P. Godeau.
« Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur « X », sans jamais oser demander » ou le « X » de A à Z.
Autour d'Eva Darlan : entretiens avec M. Jacques Lang, ministre de la culture, MM. Robert-André Vivien, François Léotard, Jean-Marie Le Pen, Gérard de Villiers. Des extraits des films : « Plainte contre X », « Les Pornocrates », « Exhibition », « Simone Barbes », etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Un vaccin contre l'hépatite B.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui, la danse (Une Alice au pays des merveilles, avec R. Hightower) ; 8 h 32, la Guyane, terre à découvrir : faune et flore.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Les étoiles et les curiosités du ciel ; Opérateurs et opérations.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Arthur Rimbaud.
11 h 2, Semaine internationale du quatuor : Quatuor Medici (et à *17 h 32, Quatuor Glinka*).
12 h 5, Agora : Portrait de J. Cayrol.
12 h 45, Panorama : Emission spéciale sur Israël.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Guerre blanche », de C. Detrez.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Entretien avec M. Bertin-Mourot.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon R. Higtower, directrice de la danse à l'Opéra de Paris.
15 h 45, Archimedia : la radioactivité.
16 h 45, Contact.
17 h, Emission spéciale : Comment va la presse ?
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Schubert ou l'opéra inachevé.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Le Thière, Street, Stefan, Fonseca, Delibes, Hötter.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Dvorak, Moreno, Bartok, anonymes.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, Le matin des musiciens : œuvres de Schumann, Beethoven, Haydn, Mendelssohn.
12 h, L'amateur de musique : Giovanna Marini.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes : air de cour de : Guédron, Lully, Destouches, Delalande, Moulinié, Schmitt, Poulenc, Rameau, Magnard, Caplet, Lazar. Avec J. Nirouet, haute-contre, B. Gousset, piano.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 50 Le billet du jour ; 15 h Les éphémérides de la musique, œuvres de Gieseking, Ravel ; 15 h 40, le jeu et la bricole ; 15 h 50, l'école américaine de piano, œuvres de Ives, Bayle.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Debussy, Stockhausen.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : œuvres de Tommasini, Haydn, par l'Esterhazy Baryton Trio.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Séverin à Paris, le 31 mars 1981) : œuvres pour violon et basse continue : « l'Agonie de Jésus au jardin des oliviers » ; « le Couronnement d'épines » ; « le Portement de la croix », de Biber ; « Première leçon de Ténèbres du Mercredi Saint », « Deuxième leçon de Ténèbres du Mercredi Saint », de Couperin ; par l'Ensemble Rameau : J. Estournet, violon ; T. Pollet, violoncelle ; M. Roché, clavecin ; C. Tardieu, soprano.
21 h 30 Concert (en liaison avec Antenne 2) : « Symphonie n° 10 : Adagio », de Mahler, par l'orchestre philharmonique de Vienne. Dir. L. Bernstein.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Rencontres au groupe des sept, (troisième partie), soirée lyrique : Bohuslav Martinu ; 0 h 5, la musique turque du dixième siècle jusqu'à nos jours.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 MARS

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris et président du R.P.R., est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

chef de projet informatique

Les **BRASSERIES KRONENBOURG** mettent en œuvre un plan informatique, bureautique et télématique qui intéresse toutes les fonctions de l'entreprise. Il repose sur un large éventail de moyens techniques : télétraitement, *bases de données, mini-informatique*, info-centre, traitement de textes...

Les projets développés concernent les systèmes de gestion, l'aide à la décision, la gestion de production, la bureautique.

Dans cette perspective la Direction Informatique recherche pour son service Études à Strasbourg un Chef de projet.

Il est responsable d'un projet de grande ampleur, d'une durée généralement supérieure à 1 an. Il prend aussi en charge la maintenance ou le développement d'applications plus ponctuelles. Sa responsabilité s'étend à l'ensemble des projets qui lui sont confiés, *depuis la définition des objectifs jusqu'à la mise* en place de l'application. Il mène ses projets en étroite collaboration avec les services utilisateurs.

Il anime et coordonne une équipe d'analyse-programmation de taille variable selon les *applications. Il partage* la réflexion du Responsable du Service Études sur l'évolution à moyen et long termes du système d'information de la société.

Ce poste offre autonomie et responsabilités à un diplômé d'études supérieures (école d'ingénieur, de gestion ou universitaire) disposant d'au moins 2 à 3 ans d'expérience informatique. Les perspectives d'évolution sont largement ouvertes.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. I 4 M, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran 75008 PARIS.

bsn gervais danone — bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

International



Banking

Le service Internationale de cette Agence Professionelle du Recrutement du Personnel Bancaire vous propose une large sélection de postes à pourvoir dont les suivants :

CREDIT DOCUMENTAIRE

FF 140.000

Banque internationale très importante recrute ATTACHE DE DIRECTION pour son service crédit documentaire. Le candidat devrait avoir une expérience approfondie des lettres de guarantie, lettres de crédit, etc. et être âgé de 30 à 35 ans. Il prendra en charge la gestion de ce service et parlera couramment l'anglais.

ANALYSTE DE CREDIT

FF 150.000

Banque internationale de premier rang recherche ANALYSTE DE CREDIT avec une bonne expérience du montage et suivi des crédits. Un expérience du zone Moyen Orient sera apprécié. Anglais indispensable.

Jonathan Wren
Banking Appointments

Si les postes sus-mentionnés vous intéressent ou si vous désirez un changement de lieu de travail, envoyez svp votre candidature (avec c.v.) à Roy Webb, International Division. *Jonathan Wren & Co. Ltd. 170 Bishopsgate. London EC2M 4LX. Tél: 01-623 1266.*

Important Groupe Français commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durables à caractère technique (matériels industriels, outillage, pompes, groupes électrogènes...)

recherche pour sa filiale du ***NIGERIA***

JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

de formation supérieure (HEC-ESSEC-ESCP).

Il aura sous sa responsabilité en liaison directe avec la Direction Générale, la gestion des approvisionnements, l'administration des ventes, l'animation de l'équipe commerciale à travers les diverses branches d'activité ainsi que les relations commerciales et administratives au plus haut niveau.

Il organisera et contrôlera la fonction commerciale sur l'ensemble du Nigéria (Lagos + 8 Agences).

Expérience confirmée :
— de l'animation d'hommes de terrain
— de la gestion commerciale (stocks, ventes, circuits administratifs, etc.) acquise si possible dans la distribution de matériels industriels et de produits de quincaillerie.

Expérience Afrique Noire très appréciée et souhaitée dans pays anglophones.
Bilingue anglais.



Envoyer lettre manuscrite avec CV, 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS sous référence 25.983

CONTESSE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION



Organisation et Informatique au Mexique

Le développement rapide des activités du Groupe SG2 au Mexique, notamment pour de grands organismes financiers et bancaires, nous amène à recruter deux

Chefs de Projets

Diplômés d'une École d'Ingénieurs, ils ont des compétences et une solide expérience en Organisation (de préférence bancaire). Une connaissance de l'outil informatique est nécessaire. Bonne *maîtrise de l'anglais et si possible de l'espagnol.*

Leur affectation à notre filiale mexicaine aura une durée minimum de trois ans. Elle permettra de bénéficier d'un statut d'expatriation couvrant des facilités d'installation et de déplacement pour les ingénieurs recrutés et pour leur famille.

Candidature et CV sont à adresser, sous la réf. AZ 03/82, à SG2 12/14, avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

THOMSON JEUMONT CABLES

Notre Groupe assure, dans ses trois unités de production, la fabrication de fils, câbles électriques et accessoires de réseaux pour le transport de l'énergie, basse, moyenne et haute tension. Nous recherchons :

- **pour notre unité de BOHAIN (500 personnes)**

Ingénieur Electronicien

pour concevoir et adapter -ou perfectionner- des appareils de contrôle en continu sur les lignes de fabrication et établir les asservissements prévus, cela en liaison avec le Service Central de Recherche du Groupe THOMSON.

Ce poste de haut niveau sera confié à un candidat possédant des qualités d'homme d'action et de chercheur. Une première expérience industrielle serait appréciée, mais non indispensable.

— Formation supérieure en électronique, anglais souhaité. (réf. 202160)

- **pour notre unité du HAVRE (200 personnes)**

Chef des Services Entretien et Travaux Neufs

pour assurer le suivi et le développement des investissements technologiques en liaison avec la fabrication. Dépendant hiérarchiquement du Directeur de l'usine, le candidat animera une équipe de 22 personnes (Service Entretien et Bureau d'Etudes).

Ce poste exige donc une personnalité à la fois affirmée et ouverte, alliant la rigueur à l'esprit d'entreprise. Une expérience d'un ou deux ans dans une fonction similaire constituerait un atout supplémentaire.

— Formation AM ou équivalent, anglais souhaité. *(réf. 202161)*

- **pour notre unité de JEUMONT (900 personnes)**

Chef du Service Contrôle-Qualité

pour mettre en œuvre et appliquer une nouvelle politique, définie au niveau du groupe, dans ces deux domaines. Le candidat aura la responsabilité d'un service d'une quarantaine de personnes.

L'importance de ce poste implique qu'il dispose des aptitudes nécessaires à l'animation d'une telle équipe -aptitudes valorisées par une première expérience de 3 à 5 ans, si possible, dans une même fonction.

— Formation AM ou équivalent, anglais indispensable. (réf. 202162)

Chacun de ces postes offre de réelles et intéressantes perspectives d'évolution à des candidats de valeur.
— Rémunération motivante selon aptitudes et compétences.
— Facilités de logement accordées par le groupe.

Si vous possédez le potentiel et les qualités que nous recherchons, adressez à Claude LAMY, ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris, un dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), sans oublier de préciser la référence choisie. Réponse et discrétion assurées.



LEVI-TOURNAY PUB.

Filiale d'un très important groupe industriel français, notre activité de **fournisseur et prestataire de services pour l'industrie électronucléaire** connaît une croissance rapide. Nous renforçons dans ce cadre nos structures et nous recrutons des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES THERMIQUE - MÉCANIQUE

pour renforcer notre potentiel d'étude et de développement de produits nouveaux.

Dans un environnement de haut niveau technique et au sein d'équipes motivées par leurs résultats dans un domaine de pointe, ils participeront aux **études de conception et de développement.**

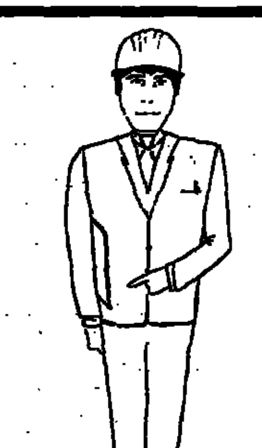
Quelques notions d'informatique et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Ces postes sont basés à LYON, et ouvrent de réelles perspectives d'évolution.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73616 à notre conseil.

MILO M.R.H Place de l'Église 06810 Auribeau-sur-Siagne.

HAVAS CONTACT



Ponts, Centrale, AM, ETP,...
Débutants ou futurs diplômés 82.

BTP : LA VOLONTE D'ENTREPRENDRE AVANT TOUT.

La volonté d'entreprendre pour une carrière solide, concrète, ambitieuse dans notre société. L'âme de conquérant pour apprendre à maîtriser complètement notre métier : technique, gestion, organisation, commercial, informatique. Et de l'ambition pour prendre à terme des responsabilités globales.

Vous devrez dans un premier temps vous installer dans l'ouest de la France. Après, tout est possible : en métropole ou dans le monde entier, dans nos structures ou dans le groupe auquel nous appartenons.

Notre assise : 410 MF, 1100 personnes passionnées par le Bâtiment (habitat, ouvrages fonctionnels) et les Travaux Publics (ouvrages d'art, génie civil industriel et nucléaire).

C'est l'agence DESSEIN qui nous transmettra directement votre candidature. *Merci de la lui adresser sous réf. 4197, 69 rue de Provence - 75009 PARIS.*

Dessein

LAWYER

The World Bank, a leading international institution in the field of economic development, seeks qualified men and women for the above position on its legal staff.

REQUIREMENTS:

- 5-10 years of international experience in the practice of the profession in business law, *including negotiation* and preparation of loan documents.
- Knowlege of economics, corporate *finance, and international financial* affairs.
- Fluency in English and French or Spanish essential.

The World Bank offers a competitive salary and benefits package. The position is based at the Bank's headquarters in Washington, D.C., with frequent travel to assigned countries. Please send a detailed *resume, quoting Reference* No. 2-3-FRA0104 to:



The World Bank
Staffing and Planning Division
1818 H Street, N.W.,
Washington, D.C. 20433
U.S.A.

HAVAS CONTACT

AATON, société grenobloise fabricant de caméras cinéma et vidéo, cherche :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN BUREAU D'ÉTUDES

Chef de projet ; connaisances vidéo, traitement numérique d'image.

Envoyer C.V. à B.P. 104 38001 Grenoble Cedex.

Société multinationale en équipement automobile,

recherche pour région Pays de Loire, un

INGENIEUR CONTROLE QUALITE

pour fabrication de produits électromécaniques pour l'automobile (grandes séries) Formation électromécanique, souhaitable, quelques années d'expérience en fabrication.

Il aura à :
— définir les spécifications du contrôle qualité
— suivre les résultats qualité en usine et en clientèle

Nombreux contacts avec les clients français et étrangers.

Connaissance impérative de la langue allemande.

Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 26076 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MATRA ESPACE TOULOUSE

L'expansion rapide du nouveau centre spatial permet de renforcer régulièrement son potentiel technique.
La Division Système Spatial s'intéresse à des ingénieurs créatifs, attachés à un travail concerté en équipe et recherche :

Ingénieur Système

pour les opérations de mise en orbite

La fonction :
- élaborer les procédures d'opérations de mise à poste et de maintien à poste des satellites.
- participer aux études relatives aux modes de fonctionnement des satellites.
- *définir les réseaux* vol de mise à poste avec les organismes clients.

Ce poste s'adresse à un ingénieur Grandes Ecoles (X - ECP - ENST - SUP AERO ...) ayant 2 à 5 ans d'expérience orientée sur la conception de véhicules, mécanique spatiale ou dynamique du vol ... acquise en milieu aéronautique, spatial ou équivalent. Réf. A

Ingénieur Grandes Ecoles

expérimenté en systèmes de lancement

Sa responsabilité s'exerce dans la définition *des interfaces entre les lanceurs et le satellite.*
Il apporte sa compétence d'expert dans les phases appels d'offres, étude et développement des projets.
Il assure également les liaisons, évalue les propositions techniques et participe aux négociations de contact avec les agences de lancement et les fournisseurs de moteurs.
Ce poste convient à un ingénieur de formation ECP, SUP AERO, ARTS ET METIERS ... ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience de la conception des lanceurs et/ou satellites ou systèmes d'armes.
Déplacements fréquents mais de courte durée à prévoir. Réf. B

Ingénieur Mécanicien

Sa mission :
- définir les concepts «mécaniques et structures» pour des véhicules spatiaux (satellites - plateforme - lanceur)
- élaborer les spécifications techniques des systèmes.
- participer à des études systèmes et *notamment* dans le cadre d'appels d'offres.

Ingénieur de formation Grandes Ecoles, il doit nécessairement avoir 3 ans d'expérience acquise de préférence en milieu aéronautique ou spatial.

Il sera déjà compétent dans la modélisation par élément fini et le dimensionnement des structures mécaniques. Réf. C

La connaissance de NASTRAN serait appréciée.

Anglais indispensable.

Ecrire avec CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence du poste choisi sous No NK 891
à MATRA - Chef du Personnel - Rue des Cosmonautes - Z.I du Palays - 31400 TOULOUSE

Valeo

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. 6,8 milliards — 27000 personnes
recherche
pour sa *Filiale* S O.M.A. à Saint-Etienne

LE RESPONSABLE AMELIORATION PRODUCTIVITE

Le département Services Techniques de cette usine (1800 personnes) fabricant des organes de transmission mécanique en petites et moyennes séries crée son service méthodes temps et productivité.
Responsable de sa création vous définirez son organisation, assurerez l'analyse de la situation existante et proposerez des solutions d'amélioration (organisation, investissements, ...) dans le cadre des objectifs temps et productivité établis en collaboration étroite avec les différents services concernés.
Nous recherchons un Ingénieur mécanicien diplômé ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie mécanique en méthodes, implantations ou organisation de production. Sa compétence technique et sa personnalité sont essentielles pour assurer la mission d'animation de la fonction. Réf.44309/1

2 JEUNES INGENIEURS MECANICIENS

Diplômé Grande Ecole, débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience en méthodes vous assisterez le Responsable du service méthodes temps et amélioration de la productivité en étant chargé d'étudier et de proposer des solutions dans le cadre de la fonction définie dans le profil ci-dessus. Réf.44309/2

Adresser CV, *prétentions et photographie*, en indiquant la référence du poste choisi à VALEO
Service Recrutement I. & C.
43, rue Bayen — 75017 PARIS

Société en expansion région Rouennaise
leader mondial dans le domaine de la production et de la pose de tubes flexibles pour l'industrie du pétrole off-shore.

recrute
pour son service recherche et développement

INGÉNIEURS

- Titulaires diplôme grandes écoles (I.N.S.A. - A.M., etc., etc.)
- Formation mécanicien et/ou matériaux.
- Expérience dans la recherche d'une ou deux années.
- Anglais exigé.

Ces ingénieurs auront la responsabilité technique des projets de recherche confiés.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions à JD/320, SNP-HAVAS (B.P. 907), 76023 Rouen Cedex.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Notre Société, performante et dynamique (C.A. x 4 entre 78 et 82, rentabilité en rapport) a une audience internationale et s'adresse aux marchés à technologie de pointe.

Nous offrons un poste de DIRECTEUR TECHNIQUE à un INGENIEUR **diplômé grande école à dominante Mécanique,** *âgé de 30 ans minimum, bilingue anglais et* ayant une expérience d'au moins 3 ans à la tête d'un **B.E Recherche, Développement et Industrialisation** *de produits fabriqués en petite et moyenne série de* haute technicité.

Rattaché au D.G, il sera responsable • du développement *des produits nouveaux (en liaison avec la clientèle* via le commercial),
• de la conception et de la réalisation des machines et *outillages,*
• du suivi en production.

Cette fonction est très motivante pour un candidat désireux de participer pleinement à la vie et au développement d'une entreprise.

Merci d'adresser votre candidature : C.V. manuscrit détaillé, photo et salaire actuel sous référence 3326 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

150.000 Frs +

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche le

DIRECTEUR COMMERCIAL

DE SA DIVISION ENTRAINEMENTS ET SERVO-MECANISMES

Ingénieur Grande Ecole d'environ 40 ans

Ce poste destiné à un Ingénieur de haut niveau requiert les compétences suivantes :
— solides connaissances en électrotechnique et électronique de puissance
— bonne expérience dans le marketing et la vente de produits industriels (en particulier servo-moteurs, entraînements vitesse variable, régulation-programmation thermique, sous-ensembles électroniques, machines automatiques d'assemblage et robotique...).

Rattaché directement au Directeur de Division, le titulaire sera chargé des missions suivantes, pour l'ensemble de cette Division :
— élaborer les plans stratégiques produits-marché
— *diriger et animer le marketing et la vente*
— assurer la coordination commerciale et le suivi des actions entreprises.

Cette fonction nécessite d'être un homme de marketing ayant en particulier :
— des qualités d'animateur et de coordinateur
— un esprit ouvert, imaginatif, créateur et de synthèse
— langue allemande, de préférence, ou anglais indispensable.

Résidence : ville importante du Sud-Est.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 25635 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 4 milliards de C.A. en 1981 dont 43% à l'exportation.

Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

Recherche pour sa **fonderie** spécialisée dans les procédés et alliages de haute performance un :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cet *ingénieur expérimenté* visitera une clientèle utilisant des techniques de pointe : aéronautique, spatial, armement; assistera les bureaux d'études clients tant pour la conception des pièces que pour tout problème de mise en œuvre et de suivi technique.

Le poste, basé à Grenoble, couvre la moitié sud de la France.

Une formation supérieure, type arts et métiers, la connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Bonnes perspectives pour un candidat évolutif.

Écrire avec C.V. et prétentions à :
MERLIN GÉRIN -
Service GCE - Référence GDL 168
38050 GRENOBLE Cedex

SOCIETE FRANÇAISE GARDY
Filiale MERLIN GERIN

Notre Société est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel pour la distribution Basse Tension.
Pour conserver notre avance nous renforçons nos recherches dans le domaine de l'électronique.
Notre Service Etudes et Développement recherche deux ingénieurs Grande-Ecole.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN ESE ou équivalent

Dans une première période vous vous consacrerez à connaître parfaitement l'ensemble de notre appareillage.
Vous participerez au développement des produits nouveaux.
Vous engagerez des recherches en vue de concevoir et OPTIMISER DES FONCTIONS ELECTRONIQUES. Puis vous les adapterez à des dispositifs électro-mécaniques.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur créatif et réalisateur, très motivé pour la recherche appliquée.
Anglais souhaité. Réf. 42 M 010.

UN INGENIEUR A.M. ou équivalent

bonnes bases en électronique.

Vous prendrez progressivement en charge la conception et la mise au point d'une gamme de nos produits jusqu'au stade de la pré-industrialisation.
Très rapidement vous aurez la responsabilité d'une petite équipe de techniciens de B.E. labo et plate forme.
Vous serez en contact direct avec les utilisateurs professionnels et les services commerciaux.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur passionné par les Etudes et la mise au point en laboratoire technique. Anglais souhaité. Réf. 42 M 003.

L'appartenance de notre société au groupe MERLIN-GERIN crée de réelles possibilités d'évolution de carrière.
Ces deux postes sont à pourvoir à CHALON S/SAONE.

Adressez votre C.V. manuscrit en précisant la référence choisie à notre conseil CPA. 69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system

CPA

MEMBRE DE SYNTEC

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
OFFRE PLUSIEURS POSTES AU SEIN DE SES
DEPARTEMENTS DE RECHERCHES
ET DEVELOPPEMENT :

• Ingénieur spécialiste en bio-industrie

Il procédera à l'étude et à la mise au point de procédés biotechnologiques. Ce poste conviendrait à un candidat INSA (génie biochimique), Compiègne ou équivalent. Quelques années d'expérience ou une thèse de doctorat seraient appréciées. **référence NZ 388 AM**

• Technicien supérieur en bio-industrie

ayant plusieurs années d'expérience professionnelle pour collaborer à des travaux de recherche dans le domaine bio-industriel. **référence PB 389 AM**

• Ingénieur agronome responsable du laboratoire d'analyse des sols

Il animera une équipe chargée de l'exécution de ces analyses qu'il aura à interpréter et à vulgariser dans le but d'une meilleure utilisation des engrais. Il apportera une assistance technique au réseau commercial et aux clients.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant une spécialisation dans les sciences du sol, débutant ou ayant quelques années d'expérience. **référence RD 390 AM**

Lieu de travail : grande ville sud France.

Ecrire en précisant la référence

4, rue Massenet 75016 Paris **efap**

BANQUE RÉGIONALE recherche

- Chef d'un Groupe de bureau Sud-Finistère. Niveau Classe V.
- **Rédacteurs de Crédits** (particuliers et professionnels) : BREST. MORLAIX.

Pour ces postes, il est demandé :
- Une expérience de 5 ans minimum, soit dans une *agence importante, soit dans un service des* engagements du siège.
- Une formation supérieure couronnée par un diplôme : E.S.C.A.E., Sciences Éco., D.U.T. ...

- **Adjoint de Direction d'Exploitation responsable produits et services « secteur professionnel ».**
- *Diplômé E.S.C.A.E., Sciences Économiques.*
- Une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire est souhaitable.

- **Chargés de clientèle région :** Sud-Finistère. Saint-Pol-de-Léon. *Presqu'île Camaret-Crozon.*
  Il est demandé une formation supérieure type E.S.C., D.U.T.

Adresser C.V. complet + photo et prétentions à :
HAVAS PUBLICITÉ n° 7.899, B.P. 409,
29102 QUIMPER CEDEX qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SERI RENAULT INGENIERIE

recherche, dans le cadre du développement de l'activité de son département en

CONCEPTION ET REALISATION D'EQUIPEMENTS MECANIQUES DE MAINTENANCE EN CENTRALES NUCLEAIRES

INGENIEUR D'AFFAIRES

PROFIL :
- Ingénieur diplômé (Centrale, A.M. ou équivalent à dominante mécanique) avec si possible une formation complémentaire INSTN ou génie atomique.
- quelques années d'expérience indispensables en études, réalisations ou installations d'équipement en centrales nucléaires P.W.R.
- une connaissance de la spécificité du travail en ingénièrie.

MISSION :
- responsabilité globale des projets en plan commercial, technique et financier.
- animation et coordination de l'équipe nécessaire à la conduite des projets en réalisation d'équipements en milieu nucléaire.
- la mission pourra évoluer vers des réalisations dans d'autres secteurs industriels.

Référence M 403

INGENIEUR ANALYSTE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

PROFIL :
- Ingénieur diplômé, Centrale, A.M., ou autres écoles (option mécanique) mais généraliste.
- possédant, de préférence, une formation complémentaire INSTN ou une expérience de 3 à 4 ans en étude et réalisation d'équipements mécaniques en milieu nucléaire.
- esprit d'analyse rigoureux, sens des contacts à tous niveaux, sens aigü et objectif de l'observation.

MISSION :
- analyse sur le site des opérations de maintenance.
- conception des équipements mécaniques pour améliorer ces opérations (définitions des solutions, établissement du cahier des charges, études de faisabilité).

Référence M 503

TECHNICIEN MECANICIEN

PROFIL :
- Technicien diplômé ayant une bonne pratique du dessin.
- et une expérience en études, réalisation, installations et mise en service d'équipements mécaniques (en sites nucléaires en particulier).
- excellents contacts humains au niveau des enquêtes sur le terrain, rigueur et ténacité.

MISSION :
- analyse des opérations de maintenance (observations sur site, dépouillement, rédaction des rapports...).
- établissement de documents techniques pour le cahier des charges d'équipements de maintenances : définition des opérations à effectuer, contraintes d'environnement, plans, spécifications...

Référence M 603

Ces postes nécessitent un sens aigü du travail en équipe, une grande disponibilité pour des déplacements fréquents sur les sites, et une possibilité d'habilitation D.A.T.R.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant bien la référence du poste choisi à :

Séri Renault Ingénierie
Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie
2, Av. du Vieil Etang - BP 19
F-78390 BOIS D'ARCY

CABINET DE COURTAGE EN ASSURANCES

recherche

UN SPÉCIALISTE EN PRÉVENTION PROTECTION

Ingénieur ou Technicien Supérieur

Il possèdera une expérience d'installation de protection contre l'incendie (Sprinklers, détection, protection par gaz) normes françaises et étrangères.

Il aura travaillé en bureau projet et/ou chantiers.

Poste disponible à Paris.

Déplacements fréquents France et Etranger.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 18.039 M à GEM PUBLICITÉ, 142, rue Montmartre, 75002 Paris qui transmettra.

Centre de Calcul A P L avancé
recherche
pour son Bureau d'Etudes

INGÉNIEUR

Diplômé Grande Ecole
Haut niveau

Grande capacité de travail
2 000 H
pour développement projet informatique d'envergure

Salaire en conséquence.

Env. C.V. à nº 26.302 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Chargé du suivi technique et commercial de propositions et/ou de réalisations d'équipements industriels lourds Paris

Poste convenant à INGENIEUR ayant expérience ingeniérie et voulant accélérer sa carrière au sein d'une Société jeune et dynamique.

Les ingénieurs désirant en savoir davantage sur la société et sur le poste, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT peuvent demander une documentation sous réf. 170 / M à François DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 Paris Tél. : 250. 84. 30.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — COFAP

Responsable administratif et financier

SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS PARIS

Sous l'autorité du Conseil d'Administration. Pour animer le personnel administratif et comptable (petite équipe performante ; procédures informatisées) et prendre en charge personnellement ■ contrôle de gestion courant par centres de coûts et par contrats ■ établissement du *tableau de bord et des rapports de groupes* ■ *mise sur pied des moyens de financement, pré-financement* nécessaires aux offres et gestion de leur utilisation ■ relations avec banques, COFACE, D.R.E.E., etc ■ gestion du personnel.

Anglais ou allemand courant indispensable.

Si vous avez une formation commerciale supérieure et une expérience de gestion vous pouvez en savoir davantage sur la société et sur le poste, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 169 / M à François DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. : 250. 84. 30.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — COFAP

---

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

PMI fabriquant des
INSTALLATIONS DE TÉLÉPHONES INTÉRIEURS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Expérience un an environ.
- Formation type : SUPELEC, ISEP - ENSI, etc.

– Il travaillera en équipe sur des projets (connaissance indispensable des micros-processeurs).
– Lieu de travail : petite ville touristique du bord de Loire.

Réf. 820.3612.

apc entreprises — ANGERS PSYCHO-CONSEIL
5, rue Saint-Martin - 49000 - ANGERS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
RÉGION NORD
recherche :

INGÉNIEUR QUALIFIÉ

pour son Aciérie électrique

- Disponible rapidement.
- Age indifférent.
- Facilités de logement.

Adr. C.V., photo et prét. à nº 26.338 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Foyer post-cure pour toxicomanes - MAUBEUGE - cherche un (e) personne pour participer équipe d'encadrement (animation + gestion).
Ass. La Bernière, 13, Bois-Blancs, 59910 BONDUES.

Rech. ASSIST. DIRECTION.
Parc loisirs, exp. animation et responsabilité.
Env. C.V. TOURISME & TRAVAIL, 38, rue Demidoff, 76000 LE HAVRE.

VILLAGE DE VACANCES
(400 lits), île d'Oléron
recherche
- ANIMATEURS dynamiques, ayant bonne connaissance *animation villages et matériel sono.*

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous nº 7908, *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche à ROUEN

UN RESPONSABLE

de la MAINTENANCE et de l'ENTRETIEN d'un patrimoine de 10.000 logements.
— Une bonne aptitude aux contacts et au travail en équipe est indispensable.
— Formation supér. souhaitée.
— Quelques années d'expér. seraient appréciées.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à JD/322, Havas, B.P. 907, 76023 ROUEN Cedex.

NICE
Ecole de français pour étrangers
cherche

CONSEILLER
PÉDAGOGIQUE/PROFESSEUR

ayant autorité et sens des responsabilités. Grande exp. pratique VIF et DVV exigée.
Ecrire sous le nº T031991M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE DE FORMATION D'ADULTES

recherche
pour son établissement
d'AIX-MARSEILLE

UN INGÉNIEUR
AM-TP-CESI

ayant au minimum 5 ans d'expérience de conduite de travaux BTP une expérience préalable dans une autre branche professionnelle et de formateur seraient appréciées.

Env. CV détaillé à :
CESI MEDITERRANÉE
route de Galice
13090 AIX-EN-PROVENCE.

TIOXIDE S.A.-CALAIS

Filiale de
TIOXIDE GROUP PLC (G.B.)
premier producteur européen d'oxyde de titane
recherche

2 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

– L'UN : ayant quelques années d'expérience en ingénierie, si possible dans l'industrie chimique, et de bonnes connaissances en instrumentation et en conduite automatisée des processus industriels, **PRENDRA EN CHARGE LE BUREAU D'ÉTUDES.**
– L'AUTRE : un généraliste (A.M. - IDN...) animera des équipes d'intervention en usine, assisté de 3 agents de maîtrise.
Homme de terrain mais aussi de réflexion, il participera à différentes études et devra rechercher et promouvoir des projets d'amélioration des équipements.

Pour ces deux postes, l'anglais est indispensable et les candidats devront posséder de très bonnes aptitudes aux contacts humains.

Le salaire, fonction de l'expérience, sera très attractif.

Adr. votre candidature manuscrite avec C.V. et prét. à TIOXIDE S.A. Direction du Personnel - B.P. 89 62102 CALAIS.

JEUNES INGENIEURS
(Mines, Centrale, Arts et Métiers...)

mettez vos compétences au service des énergies de demain

Notre entreprise occupe une place de leader dans le secteur de l'énergie.

Dans le cadre de notre expansion, des postes variés vous sont offerts dans nos unités de fabrication de **Bourgogne.** Si vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs, nous pourrons vous offrir des orientations dans différents secteurs : études, procédés, affaires... Ces postes permettent *une évolution* vers de plus larges responsabilités.

Merci d'écrire une lettre manuscrite + CV sous réf. 9652 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Nous sommes une importante Société Industrielle. Nous fabriquons et commercialisons des produits de consommations. Notre souci d'investir dans les hommes nous conduit à recruter un

INGENIEUR GRANDE ECOLE
— Chef de projets informatiques —

Au sein du Service Etudes de notre Département Informatique (40 personnes), vous conduirez d'importants projets de développement et de maintenance (applications marketing, finances, statistiques comptables ...).

L'Ingénieur que nous recherchons, possédant au moins deux ans d'expérience et/ou en informatique, sera d'abord un homme de dialogue et d'animation.

Les possibilités d'évolution au sein de notre groupe sont motivantes. Par ailleurs, la rémunération proposée tiendra compte de votre *coefficient personnel et pourra être importante.*

Merci d'adresser sous réf. 2026 M votre C.V. + photo à Olivier PLESSE.

En BRETAGNE
150 000 F +

CEIP 35 — Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest
35000 RENNES

Discrétion et réponse assurées.

Les Assurances Mutuelles Agricoles du Maine
2ème groupe d'Assurances I.A.R.D. en France
recherchent un

JEUNE DIPLOME
(MIAGE, Ec. Ingénieurs, Maîtrise Gestion...)

Vous êtes attirés par :
- une première expérience informatique
- un développement de carrière dans un environnement technologique avancé (BD - TR - IOF ...)
- un métier au contact des utilisateurs.

Nous vous intéressons par :
- un plan directeur à 5 ans
- un matériel performant : CII HB DPS 7
- des logiciels d'application dans le domaine de l'assurance
- une formation adaptée à votre niveau
- une volonté de vous voir autonome et responsable
- une implantation en Val de Loire (2h Paris et 2h bords de mer.

Nous vous proposons des postes d'**ANALYSTES.**

Adressez lettre, CV et prétentions sous réf. 004 M à ACLES
CII HONEYWELL BULL 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

acles

LEVI TOURNAY PUB



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Notre groupe – leader dans son domaine – s'est constitué harmonieusement depuis douze ans : aujourd'hui 5 milliards de CA, 6.000 personnes, 50 entités juridiques autonomes. Notre politique décentralisatrice a favorisé le développement des sociétés filiales en fonction de leurs particularités locales et/ou historiques. La volonté de management de notre direction générale restreinte, composée de "spécialistes" de tout premier plan, a permis d'instaurer un langage commun de communication et une image de marque nationale. Nous proposons à un jeune cadre de rejoindre notre équipe de contrôle de gestion, au siège à Paris, pour y exercer les fonctions de

CONTROLEUR DE GESTION
des études à l'informatique de gestion

Vous avez une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP... ou Ingénieur avec une formation complémentaire en gestion) et déjà 5/6 ans d'expériences professionnelles réussies où vos qualités de manager et votre tempérament opérationnel ont pu s'y exprimer. *Vous souhaitez parfaire votre approche de la gestion avant d'accéder à un poste de direction.* Vous serez au sein de notre petite équipe de contrôle de gestion un homme de liaison entre les filiales et la direction générale : assistance - conseil - contrôle de la gestion et mise en place - suivi de chantiers informatiques. Vous serez aussi amené à travailler sur des documents de gestion : états de synthèse, analyse critique, recommandations. Votre évolution – *qui pourra être rapide vers un poste opérationnel – sera bien sûr liée à votre réussite mais aussi à votre* disponibilité géographique.

Ecrire sous réf. 5571 M

Très proche banlieue Est - Nous sommes une moyenne entreprise (1000 personnes, 450 M de CA), filiale d'un important groupe européen, et nous distribuons des produits et des fournitures de reprographie. Nous avons développé depuis des années une politique sociale avancée et nous recherchons, au sein de notre direction des relations humaines, un cadre confirmé pour assurer la responsabilité de notre établissement principal ainsi que de ses antennes en province (750 personnes) en tant que

CHEF DE PERSONNEL

Votre formation supérieure et vos expériences professionnelles font de vous un spécialiste capable de couvrir l'ensemble de la fonction "personnel". *Vous parlez si possible l'anglais et vous avez une bonne connaissance en législation sociale.* Vous intégrerez l'équipe de cadres du département "personnel" et vous bénéficierez donc de leur appui et de leur assistance. Vous participerez à la définition des politiques et serez amené à travailler sur des problèmes concernant l'ensemble de l'entreprise... vous devrez en outre assurer certains stages de formation en législation. Vous aurez la responsabilité en tant que chef de personnel de notre siège social (et de ses antennes), secondé par une équipe efficiente que vous devrez animer. Vous assurerez plus personnellement les relations sociales et vous serez en permanence le conseil en matière de relations humaines auprès de l'encadrement. Vos qualités de manager et votre capacité d'être immédiatement opérationnel dans la fonction seront les garants de votre réussite.

Ecrire sous réf. 5573 M

Nous sommes une importante banque spécialiste du marché immobilier, filiale d'une des grandes banques mondiales. Nous développons en dehors de nos activités traditionnelles de nouvelles approches et en particulier le crédit aux entreprises multinationales (françaises et étrangères). Notre responsable du développement de ce produit souhaite s'adjoindre un jeune cadre pour lui confier la responsabilité d'une partie du portefeuille et recherche pour ce faire un

RESPONSABLE DE COMPTES
Crédit aux Entreprises Multinationales

Vous avez sûrement une formation supérieure et vous parlez couramment l'anglais. Votre expérience professionnelle de 3 à 5 ans a été acquise au sein, si possible, d'une banque étrangère dans le crédit aux entreprises (auprès de sociétés françaises à rayonnement international, auprès de filiales étrangères implantées en France) et vous vous considérez aujourd'hui comme un bon spécialiste de la question. Vous êtes intéressé par la participation au démarrage d'une activité qui doit croître très vite. Sous l'autorité du responsable du département, vous prendrez en charge une partie du portefeuille existant : gestion - suivi - contrôle des dossiers, analyse des risques, rentabilité des opérations. Vous serez en contact permanent avec les services de notre banque, mais aussi avec notre maison-mère et les entités de notre groupe. Vous devrez aussi participer à l'extension de ce portefeuille et à la recherche de nouvelles relations clientèle. Votre mission fait donc appel autant à vos qualités de gestionnaire qu'à vos capacités commerciales et relationnelles.

Ecrire sous réf. 5572 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

FRANCE CABLES ET RADIO

Nous sommes une des premières entreprises mondiales au service de la communication intervenant *sur les cinq continents pour l'ingenierie, l'exploitation-maintenance* et l'expertise des systèmes de télécommunication et de télématique.

Nous recherchons aujourd'hui deux

INGENIEURS EXPERTS EN RESEAUX

De formation Grandes Ecoles (ESE, ENST, ENSAE, ENSEEIHT...) ou équivalent.

Vous avez acquis de préférence en SSCI ou chez un constructeur, une solide expérience en informatique, en particulier, dans le domaine des réseaux et de la bureautique.

Votre mission vous conduira à mener l'audit de réseaux et à participer à la réalisation de réseaux locaux d'entreprises. Votre compétence et votre expérience des techniques nouvelles et de pointe, dans lesquelles vous évoluerez, seront vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste.

Adressez pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. MRE/FC/ER à Bertrand Revol.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS




Leader mondial incontesté des composites souples, notre groupe (2 000 personnes) à travers cinq grandes *divisions (Marine, Equipements Aéronautiques, Parachutes,* Espace/Industriel, Sevylor International) a multiplié en cinq ans son chiffre d'affaires par sept et se trouve aujourd'hui présent dans plus de 80 pays répartis sur les cinq *continents. Dans ce contexte de croissance et* à la demande de la direction générale, le responsable informatique va développer un nouveau plan qui remet en cause profondement l'organisation informatique en place. Pour ce faire, il recrute dans un premier temps

INGENIEUR SYSTEME

Immédiatement opérationnel et sous l'autorité du responsable informatique, il assurera le démarrage du nouveau système puis son développement et son optimisation.
L'expérience de la mise en place de bases de données et la connaissance des logiciels spécifiques DOS/VSE, CICS, DL 1, est indispensable.
(Réf. MRE/ZO/IS)

CHEF DE PROJET

Placé sous l'autorité du responsable informatique, il assurera, en liaison directe avec les utilisateurs, la mise en place des applications gestion commerciale dans un premier temps, puis de celles concernant la gestion de production. (Connaissances MAPICS et COPICS appréciées).
(Réf. MRE/ZO/CP)

Ces deux postes intéressent tout d'abord des informaticiens soucieux de conduire leur carrière en prouvant, par des réalisations personnelles, leur capacité d'évolution et de prise de responsabilité.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure possédant une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction sur matériel IBM 4331 DOS/VSE - CICS - DL 1.
Lieu de travail : **Issy les Moulineaux.**

Adressez pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, en indiquant la référence à Bertrand Revol.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS

Acheter, c'est vendre ses besoins.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

*Notre groupe dont la dimension est internationale recherche pour son service **"approvisionnement"** un **ingénieur chargé d'affaires.** Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur et vous avez une première expérience industrielle de 2 à 3 ans.*

*Vous aurez pour mission : • de mener les actions de **négociations** de commandes de matériels électriques et électroniques France et Export, • d'assurer la **coordination** des actions entre plusieurs de nos unités (Études, Projets, Chantiers, Qualité) et les fournisseurs, • de suivre la **gestion** des affaires confiées sous leurs aspects coût et délai.*

Pour ce poste une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser une lettre manuscrite + CV + prétentions sous réf. 9607 à Media System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Évaluer les capacités techniques de nos futurs partenaires.

MÉCANIQUE CHAUDRONNERIE

*Nous souhaitons rencontrer un **ingénieur ayant une bonne expérience** du domaine industriel (nucléaire, pétrochimie, génie mécanique) au cours de laquelle il aura eu la responsabilité de contrats importants de fabrication ou de sous-traitance, d'ensembles industriels en France et à l'étranger.*

*Nous lui confierons, **la prospection** et **l'évaluation** des capacités industrielles locales. Il déterminera également le type de matériel pouvant être fabriqué sur place et préparera les transferts de technologie éventuels.
Il rendra compte de ses missions à la Direction Commerciale de la Société.
Bien sûr, ce poste basé à Paris-La Défense comporte de nombreux déplacements à l'étranger et suppose une parfaite connaissance de l'anglais.*

Merci d'adresser une lettre manuscrite + CV + prétentions, sous réf. 9608 à Media System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

SECODIP
(Societe d Etudes de la Consommation. Distribution et Publicite).
recherche pour son Departement
PANEL - ALIMENTATION - ENTRETIEN

chargé(e) de clientèle

debutant(e) ou ayant quelques années d'experience en études de marche, diplômé(e) de l'enseignement superieur (HEC - ESSEC SCIENCES ECO. - AGRO ou equivalent).
Adresser C.V. detaillé et photo a
la Direction du Personnel
2, rue Francis Pedron - B P. 3
78241 CHAMBOURCY CEDEX

SECODIP

BANQUE PRIVEE - PARIS

CADRE DE BANQUE

depuis 5 à 8 ans, vous maîtrisez les techniques d'opérations et de crédit.

Vous êtes géographiquement mobile et possédez un niveau d'anglais satisfaisant.

Vous souhaitez donner une orientation internationale à votre carrière.

L'expansion de notre réseau nous permet de vous proposer des postes variés dans les différents volets du métier de banquier.

Adresser lettre + CV sous référence 25795 à Contesse Publicité - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Filiale française d'un Groupe Multinational Americain localisee a PARIS recherche son

assistant financial controller

Rattaché au Controller, il aura pour mission d'assurer :
- previsions,
- analyses financieres,
- "capital budgeting",
- contrôle budgétaire et de gestion.

La poste est évolutif pour un candidat de valeur.
Nous recherchons un JEUNE DIPLOME d'une Ecole de Commerce (MBA, HEC, ESSEC, SUP. de CO...) ou/et titulaire de l'Expertise Comptable.
Une maîtrise parfaite de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V. et pretentions sous réference AF/22 au Conseil à qui nous avons confié cette recherche.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

digital

Le n° 1 de l'informatique interactive vous donne les moyens d'exprimer et développer votre esprit d'entreprise.

directeur logiciel
pour créer et gérer un service logiciel, marchés CAO et grands systèmes

**Pour cela, vous mettrez en place les structures, dirigerez une équipe d'ingénieurs logiciel avant-vente et conseil et gérerez un centre de calcul.
Motivé(e) par le développement d'activités nouvelles, vous avez une expérience du management de vendeurs de produits ou services informatiques, une bonne maîtrise de l'anglais et si *possible une connaissance des produits CAO.* *Réf. M 88***

ingénieurs logiciel
expérimentés(e), pour supporter les ventes, marchés gestion ou technique

**Vous contribuerez à la réalisation des objectifs des ventes avec les ingénieurs commerciaux en intervenant auprès de nos clients dans la phase d'avant-vente et comme conseil lors du lancement et du développement de l'application demandée.
Ingénieurs expérimentés(e) et à fort potentiel, vous devriez prendre à court terme de larges responsabilités ; la connaissance des communications serait un atout supplémentaire. *Réf. M 89***

**Adressez votre dossier sous la référence choisie à C. Millot - Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 18 rue Saarinen, 94528 RUNGIS Cedex.**

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Manager
référence AH 399 AM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS *ayant des* **activités très diversifiées,** accentue son développement dans son secteur de services Grand Public. Il recherche un **Manager pour la direction et le développement d'un groupe de filiales.**

Rattaché à la Direction Générale, ce poste comprend :
- la responsabilité d'un centre de profits regroupant plusieurs filiales,
- la recherche et la mise en place de nouvelles implantations.

Cette fonction suppose des qualités de gestionnaire et de négociateur. Elle s'adresse à un candidat ayant une formation supérieure et une expérience de Responsable d'entreprise. Une pratique des Administrations et des Collectivités Publiques sera un *atout.*
Poste dans une grande ville universitaire après période transitoire au siège à Paris.

Directeur commercial
référence MY 387 AM

SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION, premier fabricant européen dans son domaine (CA 100 millions), filiale d'un important groupe français, recherche son **Directeur Commercial.**

Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste qui prend sa retraite dans l'année. Les clients et les canaux de distribution sont très variés : revendeurs, grandes surfaces, collectivités publiques et privées.
Le candidat recherché aura une solide expérience commerciale et, si possible, l'habitude de la vente des produits grand public et/ou des marchés publics. Toute*fois, si l'expérience est importante, le choix sera surtout dicté par les qualités personnelles* du candidat, son dynamisme, ses talents de négociateur, son sens du travail en équipe.
Poste à Paris.

Ingénieur de ventes exportation
référence XJ 396 CM

Ingénieur diplômé débutant
référence YK 397 CM

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENOMMÉ, biens d'équipements pour industries agro-alimentaires, chimiques, nucléaires... recherche

• ***UN INGÉNIEUR DE VENTES EXPORTATION,*** formation ingénieur chimiste ou généraliste, ayant minimum 2 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipements, parlant couramment l'anglais, disposant si possible de connais*sances en génie chimique, capable de diriger une petite équipe chargée de la négo*ciation et de la gestion de contrats.

• **UN INGÉNIEUR DIPLÔMÉ DÉBUTANT** *qui sera formé pour* assumer des responsabilités d'ingénieur de contrats : coordination de tous les services internes et liaisons avec les clients afin d'assurer la bonne réalisation des commandes.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ces postes ouvrent de réelles perspectives de carrière à des ingénieurs de bon potentiel.
Postes à Paris.

Écrire en précisant la référence.

Chef service du personnel et relations sociales
référence VH 394 CM

Chef service juridique et administratif
référence WI 395 CM

LA FILIALE, 450 personnes, RÉCEMMENT RESTRUCTURÉE *D'UN PUISSANT GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE,* étoffe ses structures de direction dans les domaines du Personnel et du Juridique.
Elle recherche pour son siège et ses filiales en France et à l'étranger **deux Collaborateurs directs du Directeur Général :**

• **CHEF DE SERVICE GESTION DU PERSONNEL ET DE RELATIONS SOCIALES.** De formation supérieure et ayant acquis une expérience d'environ 5 ans, il disposera d'une grande autonomie pour élaborer une politique sociale dynamique et assurer tous les aspects de la formation Personnel.
Une personnalité entreprenante, motivée par les réalisations et le dialogue serait particulièrement appréciée.

• ***CHEF DE SERVICE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF.*** Ce poste actif et varié implique :
- droit des affaires (contrats commerciaux, brevets, marques, contentieux) et droit des sociétés (assemblées, conseils...),
- gestion des assurances et du patrimoine immobilier,
- assistance et conseil auprès des différents services de la société.

Ces fonctions dans un second temps évolueront vers la supervision d'autres services de la société.
Des qualités marquées de rigueur, de dynamisme et de contact, une formation juridique et une expérience d'environ 5 ans de juriste d'entreprise est souhaitée.

Postes : ville sud.

Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable du marketing
référence BI 400 AM

AU SEIN D'UN GROUPE FRANÇAIS *ayant de nombreuses* **exploitations en province dans une activité de services,** ce **Responsable du Marketing** aura à mettre en œuvre une nouvelle politique des produits.

Il devra :
- élaborer les méthodes d'analyse du marché ainsi que de conception et de vente des produits,
- assurer la diffusion de ces techniques auprès des filiales,
- suivre leur application et en mesurer l'impact auprès des clients.

Cette fonction nécessite une formation commerciale dans une grande école et une expérience réussie dans une entreprise.
Ce poste suppose un goût des contacts et des qualités d'animateur. *Un succès dans* cette fonction ouvrira au candidat des perspectives au-delà du marketing...
Poste dans une grande ville universitaire après période transitoire au siège à Paris.

Chef de vente export Amérique Latine
référence SE 391 AM

PARFUMS HERMÈS
PARIS

SOCIÉTÉ PRATIQUANT UNE POLITIQUE ACTIVE DE DÉVELOPPEMENT **A L'EXPORTATION (plus de 60 % du CA)** offre la possibilité à un **Responsable Export** de contribuer, en s'intégrant à une équipe dynamique et performante, à son expansion.
Le titulaire du poste sera essentiellement responsable de la zone Amérique Latine et Espagne. Il devra, sur ces marchés en développement, assurer un rôle de vendeur dynamique, tout en ayant un souci marqué de la gestion.

Poste intéressant et avenir pour candidat formation grandes écoles commerce, disposant d'une expérience export de 5 ans minimum, de préférence dans les produits de luxe et dans les pays concernés.
Connaissance de l'anglais et de l'espagnol.
Poste basé à Paris.

Ingénieur ESE INPG haut niveau pour seconder le directeur technique
référence DK 402 CM

RÉSEAUX ET MACHINES ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES.

Une société française industrielle en pleine expansion, à taille humaine (200 personnes) *et à vocation internationale,* leader dans *l'engineering des réseaux électriques industriels et de distribution d'énergie électrique,* offre un poste évolutif et actif à un jeune électrotechnicien, diplômé d'une grande école et ayant 5 à 8 ans d'expérience.

Directement rattaché au Directeur Technique, *il sera chargé d'étudier sur le* plan technique et économique, l'emploi des matériels dans les installations électriques de grandes sociétés françaises et étrangères. Il assumera personnellement les liaisons techniques avec les clients qui se situent dans des secteurs industriels très variés. Ce poste conviendrait à un candidat ayant un goût marqué pour la technique et d'excellentes capacités de contact.
Poste ville 50 km est de Paris.

Chef de département génie chimique
référence TF 392 AM

Ingénieur d'affaires génie chimique
référence UG 393 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INDUSTRIEL SUISSE (3500 personnes, représentation dans 60 pays) souhaite développer en France son activité génie chimique et recherche

• **CHEF DE DÉPARTEMENT.** Il s'agit de structurer et développer un secteur pour lequel le groupe possède déjà de solides références sur le marché français :
- vente d'équipements (évaporateurs, sécheurs, filtration...) destinés à une *clientèle chimie fine, pétrochimie, nucléaire...,*
- orientation de la division vers des prestations d'ensemble (définition de procédés),
- mise en place d'une équipe (affaires – études et réalisations).

Cette fonction de manager devrait motiver un ingénieur grande école confirmé (7 ans d'expérience minimum) ayant négocié et géré des affaires de génie chimique dans une société d'ingénierie ou chez un constructeur.

Rémunération proposée : 180 000 F +

La même société recherche

• **JEUNE INGÉNIEUR D'AFFAIRES.** En position d'adjoint au chef de département mentionné ci-dessus, il agira comme chargé d'affaires.
Profil : Ingénieur ENSIC, 3 à 5 ans d'expérience.

Rémunération proposée 130 000 F +

Pour ces deux postes, les liaisons avec le groupe nécessitent de bonnes connaissances de *la langue allemande.*
Lieu de travail : banlieue immédiate est de Paris.

Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

DELAS-WEIR
groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE

Société d'**INGENIERIE** du Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE, leader européen des équipements thermiques pour centrales électriques, recherche, pour faire face à son développement :

Ingénieur contrat

Diplômé AM, ECP ou équivalent et âgé au minimum de 35 ans, il sera responsable de la gestion de projets industriels, en France et à l'Etranger. L'expérience d'une fonction similaire et l'ANGLAIS courant sont nécessaires. Possibilité d'évolution. (Réf. 01)

Deux ingénieurs technico-commerciaux

Diplômés d'une Ecole d'Ingénieur, ils ont une première EXPERIENCE, notamment en thermique et mécanique des fluides. Ces postes impliquent la coordination entre clients et fournisseurs, et liaison avec le Bureau d'Etudes. La connaissance d'une langue étrangère serait appréciée. (Réf. 02)

Ingénieur service études générales

Cet ingénieur a une formation supérieure axée sur la **THERMO-DYNAMIQUE** et la **MECANIQUE des FLUIDES** et participera aux travaux de recherche et développement. Une expérience en informatique scientifique serait appréciée, ainsi que la connaissance de l'ANGLAIS ou de l'ALLEMAND. (Réf. 03)

Tous ces postes sont basés à LEVALLOIS (92), à proximité de la Porte Champerret (Paris 17ème)

Contrôleurs qualité fabrication

- pour mission en **COREE DU SUD** (Réf. 04)
- pour missions sur toute la **FRANCE** (Réf. 05)

De formation technicien supérieur (niveau BTS, DUT), ils ont une expérience en CHAUDRONNERIE et MECANO-SOUDURE, ainsi que la pratique de l'Assurance-Qualité et des contrôles non destructifs. Sens de l'organisation et autorité sont indispensables.
Pour la Corée du Sud, connaissance de l'ANGLAIS souhaitée. Il s'agit d'une mission d'environ deux ans avec réintégration assurée et bonnes conditions d'expatriation

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence du poste à DELAS-WEIR
12/14, rue d'Alsace - 92532 LEVALLOIS PERRET (Discrétion assurée).

Vous êtes **INGENIEUR DIPLOME** (Centrale, A.M.,...).
Vous avez exercé des responsabilités dans le domaine de la maintenance (chef d'équipement) à forte dominante mécanique et vous possédez une expérience de l'ingéniérie ou des travaux neufs entretien.
Vous avez une *aptitude naturelle aux contacts,* une *capacité à dynamiser* les équipes en place.

Votre profil nous intéresse car,
FILIALE INGENIERIE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS,
nous recherchons un

CHEF DE DEPARTEMENT MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Sous la responsabilité du Directeur de Division, vous animerez et coordonnerez une équipe d'une vingtaine de personnes (Ingénieurs et Techniciens) et vous serez, en outre, responsable :

- *de l'analyse de la demande des clients et de l'identification de leurs besoins :*
  - en matière d'amélioration de l'efficacité de la maintenance dans les secteurs de la SIDERURGIE, METALLURGIE, PETROCHIMIE, PRODUCTION D'ELECTRICITE - (E.D.F.).
  - dans le domaine de la maitrise de la disponibilité opérationnelle des systèmes mécaniques très fortement automatisés : ROBOTIQUE.
- *du contrôle des orientations et organisations nécessaires à la réussite des objectifs assignés.*

Le poste est à pourvoir dans la banlieue Ouest de Paris, mais vous êtes disponible pour des déplacements fréquents en France et à l'étranger.
Bien entendu, vous parlez anglais.

Envoyez votre C.V. avec lettre manuscrite et photo sous référence 11414 à PIERRE LICHAU S.A. – B.P. 220 – 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GIERS
Schlumberger

Le Giers est le Centre Européen de Recherches des Sociétés Schlumberger. Il conçoit les programmes du futur en collaboration avec les autres sociétés du Groupe. Pour développer ses projets à long terme, le Giers fait appel aux compétences les plus diverses. Il recherche aujourd'hui des :

INGENIEURS

Pour prendre en charge les postes suivants :

Mathématiques et Numérique

Il sera chargé de projets de recherche présentant de grandes complexités algorithmiques. Les techniques à utiliser relèvent notamment des domaines de l'intelligence artificielle et de la combinatoire. De formation mathématiques (3ème cycle) ou informatique, il est débutant ou a une première expérience.

Electronique

Il participera à l'étude et à la conception de circuits qui font appel aux techniques les plus avancées dans le domaine de l'électronique analogique et digitale : recherche prospective en micro-informatique et traitement du signal, réalisation hardware avec utilisation de logique faible consommation et microprocesseurs. 2/3 ans d'expérience seront appréciés

L.S.I.

Il participera à la constitution d'une nouvelle activité de conception de circuits L. S. I. analogiques et digitaux.. Quelques années d'expérience dans la spécialité sont indispensables.

Pour ces postes situés près de Paris et dont la liste n'est pas limitative, une évolution vers des responsabilités plus grandes est fortement envisagée pour des candidats créatifs et performants. La connaissance de l'anglais est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à Jean-Claude Sobel



12, place des Etats-Unis - BP 121
92124 Montrouge Cedex.

Dessein

Société 600 personnes
filiale d'un Groupe important, implantée à PARIS, spécialisée dans la manutention et le conditionnement de produits finis
recrute un

INGENIEUR en ORGANISATION

LE POSTE, à *pourvoir immédiatement*, rattaché à la Direction Générale, comporte 2 grands aspects :
- l'analyse des conditions d'utilisation et de fonctionnement des matériels
- l'organisation rationnelle du travail.

Il permet de déboucher, à terme, sur des responsabilités très importantes dans le secteur Exploitation.

LE CANDIDAT, âgé de 32 ans minimum, possèdera si possible une bonne formation théorique de base (Ecole, Arts et Métiers, Université), aura obligatoirement une expérience industrielle ainsi qu'une pratique réussie de quelques années dans un Cabinet d'Organisation ou un Bureau d'Etudes.

Il devra présenter des qualités humaines qui en fassent un HOMME DE TERRAIN ET DE CONTACT pour lui permettre de s'imposer.

Il sera par ailleurs TRES DISPONIBLE.

La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 150 à 180.000 Francs.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. *complet et photo* à No 26203, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

Jeunes Universitaires
dans 3 mois
vous serez informaticiens à la CGI

La Compagnie Générale d'Informatique, au 1er rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats, propose à de jeunes diplômés - 2 années d'études scientifiques au moins - une **formation** aux techniques avancées de l'informatique (télétraitement, bases de données, microprocesseurs,...), et une intégration rapide à ses équipes opérationnelles.

Leurs premières fonctions les mettront en mesure d'intervenir en **spécialistes** sur des projets **diversifiés** dans l'activité de leur choix : conseil, assistance, développement de progiciels, système, mini-informatique, formation...

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite à Martine de SAINT-SERNIN, CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI

HAVAS CONTACT

Nous sommes un groupe de sociétés décentralisées sur plusieurs pays (Europe, Afrique, Asie) **à forte croissance** (C.A. 1,6 milliard de F).
Notre métier : **le bois** - la forêt, la transformation, le négoce international, la distribution...
Nous recherchons un spécialiste en

gestion - contrôle - organisation

Vos missions
- ***Promouvoir les procédures du groupe auprès des dirigeants de nos filiales.***
- **Les conseiller sur leur organisation administrative.**
- **Obtenir, analyser, contrôler les comptes, mesurer les performances.**
- **Préparer pour la Direction Générale les dossiers de développement ou d'acquisitions.**

Vous êtes diplômé d'une école commerciale et vous avez une expérience de 4 à 5 ans en cabinet d'audit ou d'organisation et/ou en entreprise. *Nous n'envisageons pas une rémunération inférieure à 180 000 F.*

Nous retiendrons les candidats susceptibles d'évoluer rapidement vers un poste opérationnel de haut niveau.

Adressez lettre, C.V., rémunération sous la référence M 607 à Madame Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

Résonance

La très haute technicité de nos produits et la compétence de nos équipes permettent à notre Division Avionique d'obtenir de nombreux succès dans un secteur de pointe.

Notre développement nous conduit à recruter des

ingénieurs électroniciens
AM+ESE, ESE, ENST, ENSTA

Ils ont si possible une expérience minimum de 3 ans et la pratique du traitement du signal bas niveau.

Les candidats de haut niveau collaboreront à des études de matériels électroniques ou optroniques complexes.

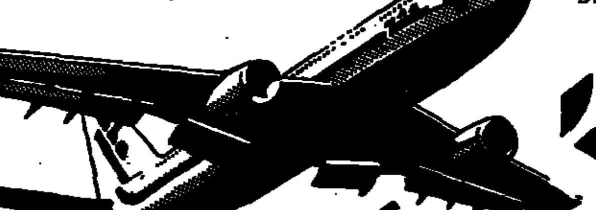
Ils participeront au sein de petites équipes à la conception, au regroupement, à la mise au point et aux expérimentations d'équipements optroniques de la nouvelle génération.

Anglais indispensable.

Déplacements de courte durée à prévoir.

Les perspectives d'évolution sont importantes pour des *candidats motivés.*

Merci d'adresser votre dossier accompagné d'une photo à Mme CHARRIER, THOMSON CSF - 52, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX, sous référence IG.



THOMSON-CSF
DIVISION
ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

HAVAS CONTACT

Chef de Marché, rejoignez une équipe performante

Nous sommes la filiale française du groupe pharmaceutique américain Schering-Plough Corporation.
Nous recherchons, pour notre **Direction Exportation,** un responsable de marché capable de prendre en charge la gestion commerciale d'un secteur constitué de plusieurs pays **africains** et, par l'intermédiaire d'un réseau de délégués médicaux, de promouvoir nos gammes de médicaments (notamment **produits nouveaux**). Basé à Paris, ce poste implique des déplacements sur le terrain : de l'ordre de 1/3 du temps.
Il conviendrait parfaitement à un candidat ayant une expérience de 3 ans (acquise sur l'Afrique) dans un poste similaire et s'exprimant couramment en anglais (oral + écrit).
Un diplôme d'études supérieures de préférence commerciales serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite et CV, sous référence M 8208 à :

Laboratoire UNILABO
Département Recrutement
92, rue Baudin
92307 LEVALLOIS-PERRET.

UNICET

HAVAS CONTACT

CHEF COMPTABLE

150.000 F + / an

La Direction Financière d'un important groupe Immobilier Social recherche pour l'une de ses sociétés de Promotion et Gestion Locative, le N° 1 de son service comptabilité.

Il assure la comptabilité générale jusqu'au bilan, le suivi de la trésorerie, du quittancement (environ 2000 logements) et la gestion courante des emprunteurs.

Il s'appuie sur un outil informatique performant et une équipe dont il devra probablement restructurer les compétences.

Ecrire avec CV détaillé en précisant coordonnées téléphoniques sous référence 10258 à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 avenue Victor Hugo 75116 Paris

Dessein

Prendre des responsabilités. Rapidement.
ESC, Bac+4

Prendre des responsabilités. Rapidement. **Valoriser votre diplôme (ESC, Bac + 4) et/ou votre première expérience**, cela vous tente ? C'est ce que nous vous proposons.

Importante société française (12 000 personnes, 12 milliards de C.A.), nous connaissons sur notre marché une **forte expansion.**

Pour l'une de nos unités, située en **Banlieue Parisienne,** nous recherchons de véritable « patrons ». *Des hommes et des femmes* de **caractère, à fort potentiel,** prêts à s'investir dans un métier prenant mais passionnant.

En toute autonomie et après formation, ils définiront leurs objectifs, calculeront leurs marges, contrôleront leurs stocks et leurs *résultats, seront présents sur le terrain.*

Ils détermineront leur politique commerciale (achats et ventes) organiseront leurs promotions et leur publicité.

Ils recruteront, animeront, formeront leur personnel et le motiveront par l'exemple.

Pour eux, ce sera l'opportunité d'agir en véritable responsable d'entreprise.

A ces managers, nous ferons confiance. Entièrement.

Si vous êtes **dynamique, enthousiaste, efficace,** si vous avez le **tempérament d'un « battant »** et un **goût prononcé pour les contacts humains,** vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez.

Nous vous donnerons les moyens de faire vos preuves. Nous saurons reconnaître vos résultats en terme de ***rémunération*** (liée à ceux-ci, elle est **très motivante**), mais aussi en vous offrant **de réelles possibilités de carrière** à des postes fonctionnels (contrôleur de gestion, responsable du personnel) ou opérationnels au sein de notre Groupe.

Possibilité d'embauche *immédiate, ou en juin pour les nouveaux diplômés.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 1715 à

Communiqué
9, Bd des Italiens. 75002 PARIS
qui transmettra.

Communiqué



DEPARTEMENT COMMUTATION
offre des postes d'

INGENIEURS LOGICIEL

FORMATION GRANDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE
(Débutants ou 1 à 3 ans d'expérience)
dans un des domaines suivants :

- **LOGICIEL DE BASE** : études et réalisation d'un système exécutif Temps Réel basé sur réseau de microprocesseurs
- **LOGICIEL TEMPS REEL DE COMMUTATION** : études et réalisation d'un logiciel d'application Temps Réel d'un système de télécommunication à *vocation multiple* (téléphone, annuaire électronique, vidéotex, réseau télécom 1...).
- **GENIE LOGICIEL** : mise en place d'un atelier intégré de production de *logiciel* s'appuyant sur le système d'exploitation temps partagé UNIX.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - Boite Postale 57
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY.

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Département Alarme et Systèmes

recrute pour son service RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2 TECHNICIENS

NIVEAU V ECHELON 1

pour participer à la création de produits nouveaux incorporant les technologies de pointe.

- Titulaires d'un BTS électronique.
- 3 à 4 années d'expérience dans un laboratoire d'électronique indispensables.

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

DIPLOMES

justifiant d'une première expérience professionnelle, pour mener à bien les études et développements des nouveaux matériels.

- Connaissances en micro-électronique et/ou mini-informatique indispensables.
- Langue anglaise souhaitée.

Lieu de travail : Vélizy.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines 15-17 Avenue Morane-Saulnier 78140 VELIZY.

Une importante Société, leader dans sa profession, recherche pour sa principale usine - 1400 personnes - située dans une ville universitaire au NORD de PARIS

Ingénieur

responsable du secteur machines automatiques.

Le titulaire de ce poste sera responsable de la production de ce secteur important.
La formation technique indispensable (diplôme d'ingénieur en automatisme ou équivalent, connaissances en électronique appréciées) *n'exclue pas les qualités de contacts* et le sens du commandement qu'implique l'animation d'une équipe de 40 personnes environ (ouvriers, techniciens, agents de maîtrise).

Chef d'Atelier moulage

Ce poste comprend la gestion et l'animation d'un atelier de 75 personnes (ouvriers, régleur, agent de maîtrise) organisé en double équipe. (Il en suivra donc l'horaire).
L'outil de production comprend 50 machines à injecter récentes.
Pour mener à bien sa mission, le titulaire devra maîtriser la technique des machines *à mouler et les plastiques en général*, posséder la connaissance des automatismes et avoir le sens développé de l'organisation.

Ecrire avec CV et prétentions sous référence 2463 à

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

SLIGOS-DCR

DOMINER LA TECHNIQUE POUR TROUVER LES SOLUTIONS

La maîtrise, par le Groupe SLIGOS, de toutes les techniques informatiques - des plus classiques aux plus récentes - découle directement du nombre et de la diversité de ses interventions: projets de gestion, systèmes de paiement, réseaux locaux, systèmes avancés de gestion de production, télémaintenance...

Pour les équipes de la Division Conseil et Réalisation, dominer ces techniques ne suffit pas.

Leur objectif est d'apporter aux entreprises, dans tous les secteurs d'activité, les meilleures solutions, fondées tant sur le respect *des contraintes propres aux milieux économiques, professionnels et humains, que sur l'application des techniques les plus avancées.*

SLIGOS - DCR doit aujourd'hui renforcer ses équipes, pour faire-face à une expansion qui s'accélère et pour prendre en charge des activités nouvelles:

RESPONSABLE DE GRANDS PROJETS TECHNIQUES

SLIGOS - DCR étend la gamme de ses prestations et est en mesure de proposer des opérations originales, axées sur la productivité des systèmes informatiques, et connaissant un succès rapide auprès d'importantes sociétés en France, en Europe et aux U.S.A.

Ce développement crée une opportunité pour un Ingénieur confirmé, familiarisé avec les projets à caractère technique sur grands systèmes IBM (connaissance de OS/VS ou MVS très appréciée).

Il conduira en toute responsabilité, après une période d'intégration, des missions complexes d'importance souvent vitale pour l'informatique des entreprises utilisatrices, et engageant des investissements de plusieurs millions de francs.

Ces fonctions lui permettront de se former à tous les aspects d'organisation et d'encadrement d'un service informatique.

Candidatures et CV sont à adresser à J.L. GUILLARD.

INGÉNIEURS PROJETS

2 à 4 ans d'expérience

Ils interviendront auprès de clients d'envergure internationale, pour des opérations généralement pilotées par SLIGOS - DCR.

Chargés de projets de conception et de réalisation de systèmes très diversifiés (dans tous les secteurs d'activité, mettant en oeuvre aussi bien des matériels de grande capacité que des mini ou des micro-ordinateurs), ils interviendront dans la définition de solutions de gestion et dans la mise en oeuvre de techniques informatiques et télématiques.

Ces postes, qui permettront d'acquérir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des entreprises, les prépareront à une évolution vers des responsabilités étendues au sein de la Division ou du Groupe.

Candidatures et CV sont à adresser à P. BRIET.

CHEF DE PROJETS «GESTION DE PRODUCTION»

Ayant pour vocation de concevoir et mettre en oeuvre des *systèmes de gestion de production*, le Département spécialisé de SLIGOS - DCR souhaite accueillir un Ingénieur ayant une solide expérience (5 ans au moins) dans ce domaine.

Agé de 32 ans environ, il pourra avoir acquis cette expérience par l'informatique ou par la production.

Il assurera des missions de conseil auprès d'entreprises importantes et conduira des chantiers de réalisation jusqu'à la mise en oeuvre en usine.

Candidatures et CV sont à adresser à J. SALEUR.

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants (ou presque), diplômés d'une grande école d'ingénieur, si possible déjà formés à l'informatique, ils rejoindront des équipes opérationnelles pour prendre progressivement en charge des projets diversifiés.

Suivant leur formation et leurs centres d'intérêt, ils pourront évoluer vers différents domaines (gestion, projets techniques, élaboration d'outils...), mais devront dans leurs premières fonctions, acquérir de solides compétences techniques.

Candidatures et CV sont à adresser à G. CRESSON.



CONSEIL ET RÉALISATION
26, rue des Pavillons - 92800 Puteaux.

HAVAS CONTACT

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

recherche

pour la direction coordination et planification de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION des

CONTRÔLEURS DE GESTION

Ils seront chargés du suivi général de la gestion de plusieurs filiales (préparation des budgets, élaboration des tableaux de bord, suivi des coûts, ...) et de l'élaboration des procédures liées aux systèmes d'information.

Ils auront une formation supérieure d'école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP, ...) complétée si possible par une formation MBA. Une première expérience de la fonction est souhaitée. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Une disponibilité à l'expatriation favorisera leur évolution de carrière dans le Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez une lettre manuscrite avec C.V. et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS Cedex 16, sous référence 2 MO 72.

CONTESSE

Nous réalisons en Bâtiment et Travaux Publics un C.A. d'environ 1,5 Milliard de Francs dont les 1/3 à l'étranger.

Nous vous proposons 2 postes au

SERVICE MATERIEL

de notre Siège Social à PARIS

OÙ VOUS SECONDEREZ LE RESPONSABLE TECHNIQUE DU DÉPARTEMENT ÉTRANGER

- L'un des postes sera confié à un INGÉNIEUR CONFIRMÉ possédant une bonne expérience des chantiers à l'étranger.
- L'autre poste sera confié à un INGÉNIEUR DÉBUTANT dont les fonctions après formation au siège comporteront des missions de courte durée *sur les chantiers de l'étranger.*

Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser votre C.V., photo et prétentions sous No 25642 à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.





Etablissement financier PRIVE en forte expansion, nous développons nos conseils et nos services (cautionnement, aides aux investissements, financements spéciaux, etc...) et voulons renforcer notre présence et notre collaboration avec nos partenaires régionaux : banques, organismes de crédits. Collecteurs du 1% logement. Services conseils logements...

C'est dans ce contexte que nous recherchons un jeune cadre de formation supérieure (ayant de préférence acquis une première expérience), motivé par la finance et ouvert à des contacts commerciaux de haut niveau.

Basé à Paris, son activité s'étendra sur l'ensemble du territoire national.
Notre croissance nous amène à avoir des structures très souples : nos collaborateurs peuvent envisager un avenir intéressant.

Elisabeth Geoff vous remercie de lui adresser vos candidatures sous réf. M 637 à Key Men, 23 rue d'Anjou 75008 Paris
Tél. 266.30.47.

KEY MEN

média-system



Leader mondial en élastomères silicones recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL H/F

PRODUITS INDUSTRIELS -RTV- VENTES ET DEVELOPPEMENT-FRANCE

LES MISSIONS

Etre responsable *auprès du Directeur France des ventes des élastomères silicones vulcanisables à température ambiante (RTV) directement et par l'intermédiaire de la distribution.*
Etre responsable du développement à moyen et long terme de *notre* pénétration technique et commerciale dans les industries suivantes :
— automobile
— électricité/électronique
— aéronautique/aérospatiale
— électroménager.

Participer à l'élaboration du budget et des objectifs, et en assurer l'accomplissement.

INDISPENSABLE

— une formation supérieure (ingénieur ou équivalent) complétée par une expérience d'au moins 3 ans dans la vente de produits industriels
— une excellente maîtrise de l'anglais.
— effectuer de fréquents déplacements en France (domicile région parisienne).

LES AVANTAGES

— une équipe jeune et dynamique
— une formation complémentaire assurée en Europe puis aux U.S.A.
— de réelles et exceptionnelles perspectives d'évolution de carrière.

Si ce poste vous semble à la mesure de vos ambitions et de vos aptitudes, adressez C.V. détaillé + photo (retournée) + rémunération désirée à Monsieur le Directeur Général - GENERAL ELECTRIC SILICONES FRANCE - Boite Postale 677 - 95004 CERGY CEDEX.

GENERAL ELECTRIC



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

REJOIGNEZ LES PLUS PERFORMANTS DANS VOTRE DOMAINE D'ACTIVITÉ **Paris puis Lyon**

Nous sommes la filiale française du groupe américain Schering-Plough Corporation qui se distingue par son avance technique dans le domaine de la recherche. Nous proposons des postes dans notre Laboratoire de recherche et développement à des candidats souhaitant avancer dans leur domaine professionnel :

Responsable du Développement Analytique *HF*

Vous serez chargé de la mise au point et de la validation d'analyses qui font appel aux méthodes classiques de spectrophotométrie, de potentiographie, de chromatographie en phases gazeuse et liquide.
Vous déciderez des nouveaux investissements en matériel et formerez l'équipe appelée à vous assister.
Ce poste conviendrait à un ingénieur ou universitaire (diplômé de pharmacie, physique-chimie ou CNAM) pouvant faire état de publications et d'une expérience pratique dans un laboratoire de l'industrie pharmaceutique, parlant et lisant couramment *l'anglais*.

Bactériologiste *HF*

Dans le cadre du Laboratoire de microbiologie, vous aurez à pratiquer des essais appliqués au contrôle des médicaments, spécialement dosages antibiotiques, essais de stérilité, tests d'efficacité microbienne, identification de germes, etc.
Ce poste conviendrait à un bactériologiste ayant acquis une ou deux années d'expérience et lisant l'anglais.

Techniciens Chimistes *HF*

Dans le cadre des activités de la section «stabilités et contrôle des lots cliniques» et en coordination avec «la formulation et le développement analytique», vous aurez, au sein d'une équipe de six personnes, à pratiquer des analyses pour des études de stabilité de médicaments (mesures physiques et chimiques).
Ces postes conviendraient à des candidats spécialisés en chimie analytique possédant une ou deux années d'expérience *en CPG et CPL, et lisant l'anglais.*

L'ensemble de ces postes sont à pourvoir immédiatement à **PARIS.** Ils seront transférés à **LYON** lors de la réimplantation du Laboratoire dans cette ville, en Août 1982.
Les candidats retenus seront convoqués, en fonction de leur domiciliation, soit à Paris soit à Lyon.

Adresser lettre manuscrite, *CV* et photo, sous référence M 8205 à :



Laboratoire UNILABO
28, rue Bernard-Jugault
92600 ASNIÈRES.

HAVAS CONTACT



MATRA ESPACE

La Division espace produits et technologies *recherche rapidement :*

Ingénieur Systèmes C.A.O.

- il est responsable de l'exploitation et de la maintenance des systèmes CAO (mini-calculateurs),
- il a pour mission d'en développer les applications et d'assurer la mise au point des systèmes en liaison suivi avec différents fournisseurs.

Ce poste concerne un *ingénieur électronicien*, de formation Grande Ecole, sachant programmer et ayant une expérience de l'ordre de 5 ans de la *maintenance* de système CAO...

D'esprit curieux, il doit avoir de l'ascendant, une certaine disponibilité dans ses rapports avec les autres et des qualités reconnues de rigueur et de méthode.

Anglais indispensable compte tenu de contacts internationaux et de déplacements.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous N° NK 887 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres B.P. No 1 – 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

MATRA ESPACE

recherche

Ingénieur Gestion Technique

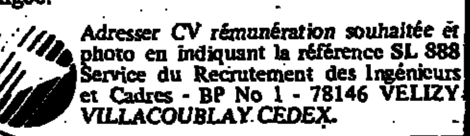
Adjoint au Responsable d'une affaire importante, il organise et en gère l'activité dans les phases appel d'offre et développement de projet en animant personnellement :
- l'évaluation et le contrôle des coûts
- la définition et le suivi du planning
- l'organisation et la gestion de tous les dossiers techniques, documents contractuels, rapports au client.
- l'élaboration de la définition technique et la gestion des modifications liées à l'avancement du projet.

Outre sa rigueur dans l'organisation et l'analyse des problèmes, il doit avoir le goût des relations.

Ce poste concerne de jeunes ingénieurs décidés et motivés par la gestion d'affaires et de projet.

Le lieu de travail se trouve à VELIZY.

Bonne pratique de la langue anglaise exigée.



Adresser CV rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SL 888 Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - BP No 1 - 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.



MARINONI S.A., fabricant français de machines rotatives offset destinées à l'imprimerie *de labeur et de journaux (C.A. 400 millions dont 70% à l'exportation, effectif 700 personnes),* filiale du groupe U.S. Harris Corporation (Electronique et Arts Graphiques, C.A. $ 1,3 milliard, 27.000 personnes), recherche pour

SON SIEGE A 50KM NORD-PARIS

ANALYSTE BUDGETAIRE PRIX DE REVIENT ET INVENTAIRES

Diplômé d'une Ecole Nationale d'Ingénieur + 1 année de gestion

Chargé de toutes les prévisions concernant l'usine (les frais, coût des ventes, inventaires).

Ce poste conviendrait à un(e) jeune diplômé(e) Ingénieur (mécanique) possédant une formation complémentaire de gestion. Ayant déjà acquis une première expérience dans un poste similaire, le candidat retenu doit être intéressé par les problèmes de gestion, de productivité et l'utilisation intensive de l'informatique.

Une pratique de la langue anglaise sera un atout supplémentaire. Le candidat doit aimer travailler en équipe et participer à l'obtension des résultats escomptés.

De réelles possibilités de promotion existent grâce au développement de la Société et des autres divisions du Groupe. Le poste est à pourvoir immédiatement.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer curriculum vitae et lettre de candidature au Service du Personnel - MARINONI S.A. - B.P. 22 - 60160 MONTATAIRE.
Discrétion assurée.



elf aquitaine

RECRUTE POUR SES SERVICES TECHNIQUES A PARIS

INGENIEUR ESTIMATEUR

PROFIL : CENTRALE - AM + IFP (Raffinage) ou expérience dans Société d'Ingénierie Pétrolière ou Compagnie Pétrolière.
Connaissances en informatique souhaitées.

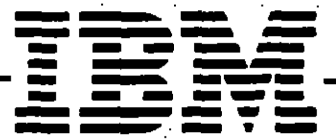
MISSION : évaluation coûts des projets industriels aux différentes phases, et analyse des investissements (constitution Banque d'informations - *utilisation des moyens Informatiques).*

INTERET : Larges possibilités d'avenir au sein du Groupe pour candidat mobile géographiquement et décidé à faire carrière.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à ELF FRANCE, Service Recrutement 137, rue de l'Université 75007 Paris.

CONTESSE





USINE DE CORBEIL-ESSONNES-91

MICRO-ELECTRONIQUE APPLIQUEE A L'INFORMATIQUE, RECHERCHE

Pour prendre en charge les Etudes, les Travaux d'Implantation, l'Exploitation et l'Entretien de ses Installations Industrielles,

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débutants ou possédant déjà quelques années d'expérience dans les spécialités suivantes :

•CONDITIONNEMENT D'AIR •RESEAUX DE FLUIDES
•ELECTRICITE INDUSTRIELLE

Ces postes de début de carrière peuvent évoluer ultérieurement, selon les aptitudes et les goûts, vers des activités industrielles différentes et permettre un intéressant développement de carrière.

Adresser candidature et C.V. détaillé à : IBM FRANCE
Service Recrutement des Cadres - 224, boulevard John Kennedy, 91102 CORBEIL ESSONNES CEDEX.

CONTESSE

Groupe Multinational
pour sa filiale Composants Electro-mécaniques
recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Rattaché au Directeur Commercial et en liaison constante avec la direction technique de l'Usine, il devra développer la clientèle existante et ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation.

Nous souhaitons :
- **35 / 40 ans.**
- **Formation Supérieure, de préférence : école d'ingénieurs.**
- **Expérience d'au moins 8 ans dans la vente de produits techniques de grande série.**
- **Anglais courant indispensable, Espagnol nécessaire.**
- **Rémunération 250.000 F +.**

Adresser C.V. détaillé + photo + rémunération actuelle sous référence LE 22 M, à

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS
Conseils en recrutement

La filiale française d'un groupe alimentaire *international, leader sur le marché des plats cuisinés* en conserve, crée, en position centrale, le poste de

DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

à intégrer au sein de la Direction des opérations. En étroite liaison avec le marketing, ce responsable de haut niveau élaborera le plan de recherche et développement et assurera sa mise en œuvre avec l'assistance d'ingénieurs - chefs de projets en vue de contribuer au succès de la stratégie produits du groupe.

Il devra justifier d'une solide formation de base (Doctorat es-Sciences, Ingénieur Agronome etc...), d'une expérience diversifiée dans la technologie des plats cuisinés (appertisés et surgelés) ainsi que d'une réelle aptitude à l'animation d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens supérieurs.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable. Le poste est basé dans une agréable banlieue *parisienne* et implique des déplacements dans les usines françaises (et étrangères) du groupe.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo récente à *No 26.063 à Contesse Publicité 20, av. Opéra* 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Important Groupe Français de T.P. spécialisés

Activité internationale

recherche en raison de l'expansion de ses AGENCES A L'ETRANGER

JEUNE ADJOINT ADMINISTRATIF

(Niveau ESC option finances-comptabilité)

Capable, après une mise au courant de nos méthodes, à notre Siège, d'assurer le suivi de toutes les opérations administratives et comptables d'une agence.

La nature des responsabilités confiées nécessite une expérience de quelques années.

Bon niveau comptable nécessaire.

Langues étrangères : ANGLAIS impératif ESPAGNOL souhaité.

Cabinet Leconte

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS sous référence 26125.

CONTESSE

chef du service administratif du personnel

Nous sommes l'un des premiers groupes français d'Assurances bien implanté sur l'ensemble de l'hexagone et dont le siège social est à Paris.

Rattaché à la direction des relations humaines, le collaborateur que nous recherchons *animera le service* administratif du personnel, soit une trentaine de personnes chargées d'assurer la paie, le traitement des charges, les déclarations sociales pour l'ensemble de la société, la gestion des contrats et des effectifs.

Il contribuera largement à la conception, à la mise en place, et au suivi de nouveaux moyens informatiques performants.

Nous souhaitons intégrer un *collaborateur confirmé*, ayant acquis *l'expérience* pratique d'une fonction similaire. Une formation juridique sera un atout complémentaire. Ses qualités personnelles relèveront autant de la rigueur et de la logique que de la souplesse et du sens des contacts, car, garant des procédures et d'une gestion quotidienne, il sera aussi un *élément de coordination* avec les membres du personnel de la société.

Elisabeth Greff vous remercie de lui adresser vos candidatures sous réf. M 639 à Key Men, 23 rue d'Anjou 75008 Paris - Tél. 266.30.47.



média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Jeune Ingénieur X, ECP, Mines

Mécanique des Sols et/ou Analyse de Structures

DAPPOLONIA Nous sommes un des premiers groupes internationaux d'ingénieur conseil en géologie et géotechnique, études sismiques et offshore, assistance à la construction, environnement, mines et stockages souterrains. Dans le cadre de notre croissance régulière, nous avons implanté, après Bruxelles, Gênes, une filiale à Paris la Défense en 1981.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école et avez acquis de préférence une première expérience en ingéniérie géotechnique et/ou analyse de structures.

Vous parlez couramment l'anglais, si possible d'autres langues.

Dans un premier temps, vous travaillerez avec une équipe d'ingénieurs confirmés sur des projets d'études et d'analyse concernant des complexes industriels et des installations offshore.

Par la suite, la croissance prévue de la filiale française vous apportera de nombreuses opportunités d'évolution au sein de la Société.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82707 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53



Responsable Développements Techniques

d'une Profession de la Filière Bois

Pour prendre en charge les développements techniques de l'ensemble d'une profession (branche : équipement du foyer), nous créons à Paris le poste : RESPONSABLE TECHNIQUE.

Son action sera déterminante sur :
- la recherche et la diffusion d'informations *facilitant l'introduction de technologies* nouvelles (robotique, automatismes, ...) auprès des PMI adhérentes,
- l'animation et la coordination des initiatives de la profession pour mettre en œuvre des changements techniques,
- les développements des normes et des savoir-faire de cette industrie.

Ce poste de confiance intéresse un Ingénieur A.M. ou similaire, avec si possible une formation complémentaire en automatismes. A 40 ans environ, il justifie d'une expérience technique diversifiée (Bureau d'études, méthodes, ingéniérie), en France ou à l'étranger. Il parle l'anglais et si possible l'allemand.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82701 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

GRANDE ENTREPRISE PROCHE BANLIEUE NORD
recherche pour son

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

INGENIEUR D'ETUDES

Fonction : ingénieur responsable d'études en informatique, chargé d'encadrer une équipe comprenant des analystes-programmeurs.

Expérience souhaitée :
- quelques années dans une fonction semblable
- connaissance indispensable du COBOL sous OS/IBM + CICS
- connaissance appréciée du PAC 700.

Langue : anglais lu indispensable.



Adresser CV détaillé et prétentions sous No 25.960 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Négociateur, autonome et ouvert aux technologies de pointe

Ce sont les qualités que nous souhaitons trouver ches les hommes que nous recherchons pour plusieurs de nos Divisions.

Un univers technologique en évolution constante, des contacts de haut niveau avec les milieux de l'industrie et de l'entreprise forment le cadre dans lequel agissent nos ingénieurs commerciaux. Aussi une excellente formation scientifique ou commerciale de type

INGENIEUR GRANDE ECOLE, HEC, ESSEC, ESCP

est-elle, pour nous, une condition essentielle pour vous adapter à notre domaine. Nous attendons en outre de vous, une forte motivation pour le commercial et la volonté de développer votre autonomie et vos responsabilités. Parce que nous savons qu'à des personnalités affirmées, nous pouvons garantir des évolutions rapides et passionnantes. A la mesure du développement qui est le nôtre : nos produits couvrent une large gamme, des composants électroniques aux ordinateurs, en passant par des produits Grand Public, avec pour dénominateur commun, une place de premier plan sur leurs marchés respectifs et une avance technologique certaine.

Nous vous proposons des postes à PARIS, NICE, LYON et STRASBOURG. Nous saurons valoriser une première expérience.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature sous réf. SCDSD/0382/6 M- Texas Instruments France B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET





TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

COMPAGNIE GENERALE
DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 7 % de son C.A. en Europe pour recherches et développement avancés

recrute pour son départe... systèmes d'information ...n

CHEF DU SERVICE TRAITEMENT DES DONNEES

Matériels : — deux ... sous DOS/...
— un ... sous OS/MV...

Le titulaire du poste ... mission :
- fournir un se... traitement de l'information et ass... une disponibilité et qualité de services pou... les utilisateurs.
- proposer la ... à long terme (3 ... ans) de la compagnie en matière de matériels et logiciels de ...

Le candidat devra :
- avoir une expérience de 5 ans dans la fonction
- posséder des qualités d'encadrement (60 personnes) et d'organisation.

La rémunération proposée tiendra compte de l'expérience du candidat.

Ecrire avec CV et rémunération souhaitée au Service du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

INGENIEUR

CHEF DE PROJET EN ORGANISATION

Les impératifs du marché, une volonté forte de développement ont conduit le GROUPE DROUOT à se décentraliser à proximité de Paris, en bordure de forêt, à s'équiper de moyens de gestion sophistiqués : informatique lourde et légère, télécommunications, bureautique, à mettre en place une politique de marchés et «produits», à diversifier ses activités et élargir son implantation en Europe.

Le Groupe recherche un Ingénieur en organisation : il prépare avec les directions concernées les programmes d'études en organisation dans le cadre du plan de développement de l'entreprise, assure la mise en œuvre et la réalisation des actions retenues.

Il s'informe de l'évolution de son secteur, notamment d'actions de la concurrence et des conséquences de l'innovation technologique.

Rattaché au directeur de l'organisation, il anime l'équipe d'organisateurs placée sous sa responsabilité.

Formation supérieure scientifique ou gestion.

Expérience minimum de 6 ans, acquise en cabinet de conseil, d'audit ou en entreprise, comportant conduite de projets, encadrement de personnel d'étude et connaissances informatiques.



Lieu de travail MARLY LE ROI.

Ecrire avec C.V. photo et rémunération actuelle sous référence LM 03.3 à J.P BURTH - Recrutement - GROUPE DROUOT - 1 place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI - CEDEX.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS DEVENEZ INFORMATICIENS

CAP SOGETI LOGICIEL, l'une des premières sociétés européennes de conseil et de services en informatique, recrute plusieurs ingénieurs débutants avec ou sans formation de base en informatique.

Après une formation rémunérée axée sur les micro-processeurs, qui entrera dans le cadre d'un contrat emploi-formation, ils occuperont des fonctions d'ingénieurs informaticiens au sein de ses Divisions implantées à Paris.

Deux sessions de formation sont prévues : l'une débutera le **5/4/82**, l'autre le **3/5//82.**

Les dossiers de candidature sont à adresser à CAP SOGETI LOGICIEL - Yves-Michel DUVAL, 5, rue Louis-Lejeune - 92128 Montrouge Cedex.



HAVAS CONTACT

directeur des relations humaines

250 000 Frs

Nous sommes une importante société (1500 personnes), spécialisée dans le contrôle d'ouvrages et d'équipements neufs ou existants, et notre implantation est à la fois nationale et internationale.

Rattaché au Directeur Général, vous prendrez en charge tous les aspects de la fonction Personnel en relation avec les différents services et agences de la société.

Réussir dans ce poste suppose une expérience de plusieurs années dans un poste similaire et donc une excellente connaissance des questions sociales.

Bien sûr, vous êtes familier des techniques modernes de gestion prévisionnelle du personnel.

Toutefois, nous comptons essentiellement sur votre rayonnement personnel et votre capacité à créer un excellent climat dans l'entreprise.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5311 à Bruno DEMOINET

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CONTROLE BAILEY

Premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industrielle
Filiale de CGEE ALSTHOM

recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

DIPLOME

pour études et réalisations de systèmes temps réel industriel.

Expérience temps réel et logiciel solar souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel, sous référence 26281, B.P. 210, 92142 CLAMART Cedex.

CONTESSE

VILLE DE ST-DENIS 93200

recrute

selon conditions statutaires :

- 1 RESPONSABLE SERVICE DES SPORTS (attaché ou chef de service).
- 2 ATTACHÉS COMMUNAUX pour services municipaux.
  - enseignement
  - personnel
  (expérience, gestion personnel souhaitée)
- 1 DOCUMENTALISTE (archiviste 2e catégorie)

Expérience professionnelle souhaitée.
Diplômes spécifiques exigés.

Envoyer candidatures et C.V. à M. le Maire.

IBSI

Société d'Informatique
RECHERCHE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(H/F)

Ce sont des hommes de contact, ayant la capacité de faire passer un message pour d'importants projets d'études.

Leurs qualités d'organisation et d'écoute et leur potentiel doivent en faire des hommes très autonomes et soucieux de leur évolution de carrière.

Env. lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé à :

IBSI S.A., 33, avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15.

SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE
recherche un

CHEF DE VENTE RÉGIONAL

*Il sera chargé auprès d'une clientèle de grossistes et d'hy*permarchés de la prospection et de la promotion pour la gamme des produits de la société. Poste basé à Paris nécessitant une grande disponibilité.

Adresser C.V. et prétentions à Havas nº 11.034 B.P. 319, 72007 Le Mans Cedex, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche pour département

CRÉDITS DOCUMENTAIRES

SOUS-DIRECTEUR

Possédant une solide expérience bancaire dans le domaine international.

Formation supérieure

Anglais indispensable

Ecrire sous référence 8.573 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Société en pleine expansion
Banlieue SUD-EST
recherche pour ses Services d'Etudes

INGENIEURS SYSTEMES

X - ENSTA - TELECOM-SUPAERO
Ayant compétence dans le traitement du signal
Pour études de conception

INGENIEURS OPTICIENS

E.S.O. OU UNIVERSITE - OPTIQUE INSTRUMENTALE
Pour études de conception équipements optoélectroniques embarqués.

INGENIEURS ELECTRONICIENS ANALOGICIENS

GRANDE ECOLE
Pour études et développement de matériels embarqués.

INGENIEURS ELECTRONICIENS LOGICIENS

GRANDE ECOLE
Ayant quelques années d'expérience dans le développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDE ECOLE OU UNIVERSITE
Ayant expérience en composants pour le suivi du développement de composants électroniques et en particulier de C.C.D.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL-BREVANNES.

CONTESSE

La filiale française d'un groupe multinational, leader dans les équipements pour l'énergie, recherche pour sa DIVISION TURBO-MACHINES

2 INGENIEURS DE PROJETS

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés (AM, ENSI, IDN, ENSM) *ayant de 3 à 5 ans d'expérience soit* chez un constructeur, soit dans une société d'ingénierie.

La connaissance des compresseurs centrifuges et/ou des turbines à gaz sera un atout supplémentaire.

L'anglais est indispensable.

Ces postes, qui correspondent à un développement de notre marché à l'exportation impliquent un bon contact, une grande facilité d'adaptation et de communication et supposent une grande disponibilité.

Lieu de travail : PROCHE BANLIEUE SUD.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à No 25.931, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.





Afin de poursuivre notre développement nous souhaitons, pour étoffer notre structure commerciale, intégrer un

MARKETING MANAGER
FRANCE

à qui nous confierons la responsabilité de l'ensemble du marketing Mix du marché français : produits, politique commerciale, prix, publicité, promotion ..., ainsi que la responsabilité commerciale de la zone du Bénélux.

Si vous êtes agé d'au moins 30 ans, possédez une expérience à dominante marketing de produits de consommation (ex. :chef de produit, agence de publicité...) et souhaitez vivre dans une région agréable,

adressez votre dossier de candidature complet en indiquant vos prétentions à G. DUFOUR - Direction du Personnel - 49, rue Lohmeyer - 16102 COGNAC Cedex.

CONTESSE

Ingénieur d'Etudes
Gentilly

ENERTEC
Schlumberger

Pour répondre au développement de nouvelles techniques de ses transformateurs de mesure Enertec Schlumberger recherche pour son établissement de Gentilly un Ingénieur d'Etudes.

Au sein d'une equipe d'études, il sera chargé de la conception de réducteurs de mesure (transformateurs de courant et de tension).

La connaissance de la programmation en langage FORTRAN IV ainsi qu'une première expérience industrielle seraient appréciées.

Perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à notre conseil qui étudiera votre candidature en toute discrétion.



Conseil en Recrutement
57, rue de Richelieu
75002 PARIS.

PARIS - LILLE - LYON

HAVAS CONTACT

S & G FRANCE - GROUPE G.F.K.

Filiale d'un leader européen des ÉTUDES DE MARCHÉS. Clientèle : Fabricants internationaux de matériel de HI-FI - TV - VIDÉO - PHOTO - SPORT - OUTILLAGE ÉLECTRO-PORTATIF.

notre extension nous amène à rechercher des :

JEUNES CADRES DE MARKETING

pour leur confier des responsabilités de CONSEIL DE CLIENTÈLE

Profil souhaité :
- Formation ESC ou équivalent.
- Expérience de 3/5 ans dans le marketing des produits de grande consommation.
- Parfaite maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais.

La formation initiale est assurée dans les différentes sociétés du Groupe en France et à l'Étranger.

Lieu de travail : Banlieue Ouest parisienne.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo, ainsi que la rémunération actuelle sous réf. 34188 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

Importante Société Aéronautique
située en Région Parisienne
recherche

SUP DE CO
OU EQUIVALENT

FONCTION : dirige une équipe de 10 personnes dont 2 cadres confirmés pour l'établissement des prix de vente export des rechanges et matériels de servitude d'avion.
- Formule de révision de prix - Etablissement de tables de coefficients pour détermination automatique des prix à partir de l'ordinateur.

PROFIL : homme de 35 ans min., rompu aux calculs rapides, aux devis et à la comptabilité analytique. Lecture de l'anglais courant et technique exigée.

EXPERIENCE : 8 à 10 ans.

Adresser lettre manuscrite + photo récente + *CV détaillé à*
CONSILIA Conseil en Ressources Humaines
5, rue Lincoln 75008 Paris

---

contrôleur de gestion
160 000 F

Nous sommes un important groupe de presse en rapide expansion, et nous recherchons pour l'une de nos publications un contrôleur de gestion.
La première année, vous serez l'Adjoint de l'actuel titulaire du poste, appelé à être promu.
Vous prendrez bien sûr en charge l'élaboration des budgets, du plan, le contrôle budgétaire et l'analyse des écarts, en étroite collaboration avec les responsables opérationnels.
Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent vous possédez une première expérience réussie, soit dans un cabinet d'audit, soit dans une société utilisant des principes de gestion financière modernes.
C'est pour nous un poste clé, et nous nous attacherons essentiellement à vos qualités humaines, notamment à votre diplomatie, à votre ambition réfléchie et à votre capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble de vos interlocuteurs.

Merci d'envoyer votre CV, sous réf. 5313 à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
iBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

GROUPE EUROPEEN DE SERVICES
Quartier Saint-Lazare
recherche pour le Centre Informatique de sa Direction Générale à PARIS
(IBM 4341 logiciels VM/CMS - DOS-VSE, CICS)

Chef de Projet

Une expérience de la paie et de la gestion du personnel serait appréciée.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 17788, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé d'une Ecole de Commerce et possédant au moins 2 [illegible] d'expérience, vous souhaitez désormais développer votre carrière.

Notre société, l'une des plus importantes dans le domaine de la MAISON INDIVIDUELLE, recrute son Contrôleur de Gestion (*contrôle budgétaire — audit des agences et filiales — circuits administratifs — informatique...*).

Adresser rapidement votre *candidature qui sera étudiée* confidentiellement à Maison Mondial Pratic s/réf. CG 23
21, rue du Pont des Halles
94150 CHEVILLY LA RUE.



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(ENST, ENSAE, ESE, ENSERG, ISEP, ...)

Débutants ou quelques années d'expérience
pour intégrer ses

ÉQUIPES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre domaine :

SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES
ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DU SIGNAL

Les postes à pourvoir qui s'articulent autour d'études systèmes ou de projets laboratoire font appel aux techniques de pointe en matière de traitement du signal, mini et micro informatique.

Ils nécessitent de la part de leur titulaire un goût affirmé pour le travail en équipe et un réel désir d'innover et de communiquer.

Adresser C.V. et photo à Monsieur POTUS, B.P. 156
92231 GENNEVILLIERS.

CONTESSE

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT
siège et agences commerciales

Leader dans sa spécialité : fabrication et commercialisation de biens électroniques pour professionnels, notre Société compte 800 personnes et son C.A. est de 500 millions en 1981.

Le Chef du Personnel recherche pour le seconder

1 RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

qui se verra confier les missions classiques inhérentes à ce poste :
- *description des postes ;*
- recherche des candidatures (internes et externes) ,
- sélection et présentation des candidats ;
- établissement des contrats de travail, intégration et suivi.

La préférence sera donnée à un(e) candidat(e) diplômé(ée) de l'enseignement supérieur, disponible et désireux de participer activement à la fonction personnelle dans une entreprise commerciale en très fort développement (une connaissance de la graphologie serait appréciée).

Merci d'adresser un dossier complet de candidature (C.V., photo, prétentions et lettre de motivation) sous référence 29 à
ORION - 35, rue du Rocher - 75008 Paris

ALSTHOM ATLANTIQUE

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIEL FERROVIAIRE

recherche pour son Département Electronique de MASSY,

INGENIEUR Grandes Ecoles

OPTION ELECTRONIQUE

Bonnes connaissances des asservissements et des microprocesseurs, pour application nouvelle des semi-conducteurs de puissance (diodes, thyristors, transistors) en commutation.

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

(BTS ou DUT)

Adresser C.V. et prétentions à ALSTHOM ATLANTIQUE, Division des Matériels Ferroviaires/Laboratoire Electronique de Massy 9, rue Ampère - 91301 MASSY.

CONTESSE

---

digital

N° 1 DE L'INFORMATIQUE INTERACTIVE

ingénieurs commerciaux

Homme ou femme, vous serez responsable de la vente de notre gamme d'ordinateurs (VAX) sur les marchés scientifiques et plus particulièrement pour des applications calcul scientifique, temps réel, simulation et gestion de données.

Vous avez une formation universitaire scientifique ou êtes diplômé(e) d'une école d'ingénieur avec 2 à 4 ans d'expérience professionnelle de vente de produits similaires.

La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

Adressez votre C.V. sous la réf. M 87 à : Chantal MILLOT
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
18, rue Saarinen - 94528 RUNGIS.

Négociateurs
Haut niveau
Grandes Entreprises et Administrations

Dans le cadre du développement de ses activités, Société de commercialisation de biens d'équipement bureautique, leader sur son marché, recherche pour sa Région Commerciale de PARIS, **responsable des grands groupes privés et publics,** plusieurs NEGOCIATEURS DE HAUT NIVEAU.

De Formation supérieure, ces hommes ou ces femmes auront de préférence une première expérience de la vente.

Après un stage rémunéré, ils seront chargés de promouvoir une gamme de produits performants et sophistiqués auprès des « Grands Décideurs » nationaux.

Pour convocation rapide, merci d'adresser votre candidature en indiquant sur l'enveloppe la réf. 1710 LM à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
filiale d'un groupe américain, activité internationale dans secteur pétrolier,
recherche

Technicien
électricité - instrumentation

Définition des fonctions :
- études des parties électricité et contrôle de petits ensembles pétroliers,
- définition des matériels et choix fournisseurs,
- réception des matières,
- participation aux mises en service éventuellement,
- déplacements de courte durée.

Profil souhaité :
- niveau BTS
- expérience professionnelle : environ 10 ans en B.E., électricité et/ou contrôle,
- anglais : lu et écrit,
- *connaissance industrie pétrole appréciée.*

Lieu de travail : Paris-La Défense.

Écrire avec C.V. et prétentions sous **référence 1.998 M** à **PUBLIPANEL,** 20, rue Richer - 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

LES MOTEURS AÉRONAUTIQUES MODERNES :
UN ENVIRONNEMENT EXIGEANT POUR L'ÉLECTRONIQUE



Division Electronique de la SNECMA
Notamment chargée de sélectionner et mettre en œuvre les technologies adaptées aux moteurs actuels et futurs recherche un

INGÉNIEUR D'ÉTUDES TECHNOLOGIQUES
EXPÉRIMENTÉ EN MICROASSEMBLAGES

De formation Grandes Ecoles (ESE, ECP, ESCPI), il aura acquis une solide expérience en microassemblages. Poste situé à Suresnes 92.

Merci d'adresser lettre, CV à SNECMA, Département Encadrement, 2, Bd Victor, 75724 Paris Cedex 15.

CONTESSE

Nous sommes un organisme regroupant 35 grandes entreprises françaises et nous intervenons au niveau de l'Informatique.
Afin de répondre aux besoins de nos adhérents dans les domaines des télécommunications et de la téléinformatique, nous recherchons

Ingénieur Télécom et Homme de Conseil

Coordonnateur avant tout, vous interviendrez auprès des pouvoirs publics, des constructeurs informatiques et des SSCI afin de pouvoir orienter les choix des adhérents et de les informer sur l'évolution des nouvelles technologies notamment en matière de réseaux *et de télécommunications.*

Établir des synergies sera donc votre fonction première et ainsi vous pourrez contribuer à la mise en place de systèmes télématiques au sein des entreprises.

Passer de l'aspect technique à un domaine plus spécifiquement stratégique peut représenter pour vous une nouvelle orientation qui vous ouvrira des perspectives de carrière particulièrement motivantes.

Votre profil :
Jeune ingénieur diplômé (ESE, ENST ou équivalent...), vous avez deux ans d'expérience et vous avez déjà dirigé des projets en télécommunications.

Votre motivation pour un poste de Conseil, votre aisance et votre goût pour les contacts, votre esprit de synthèse et votre désir d'acquérir une seconde dimension professionnelle trouveront les moyens de s'exprimer pleinement si vous nous rejoignez.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1535 à
ALPHA CDI,
59, rue Saint-Didier
75116 PARIS

ALPHA CDI

L'Université de COMPIÈGNE
recherche INGÉNIEUR
INFORMATIQUE/ÉLECTRONIQUE

Chef de projet

pour son laboratoire **VISION/ROBOTIQUE**

En plus des activités liées à la recherche le candidat sera amené à effectuer certains enseignements en 1°, 2°, et 3° Cycle.

ENVOYER C.V. A C. HENIQUE
Service du Personnel
Université de Compiègne
B.P. 233 - 60206 COMPIÈGNE CEDEX.

GRANDE BANQUE FRANCAISE A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

UN RESPONSABLE DE ZONE

Vous avez une bonne formation bancaire et une pratique d'une dizaine d'années des crédits exportation et des crédits financiers, des relations avec *les banques et les correspondants étrangers.*

Vous parlez et écrivez l'anglais.

Votre mission sera de rechercher des opérations sur le terrain, de négocier et de monter les crédits et d'assurer les relations avec les exportateurs et les administrations françaises et étrangères.

Basé à Paris, vous devrez vous déplacer fréquemment dans votre zone.



Envoyez votre dossier, lettre, CV et photo sous référence 2974 à :
PIERRE LICHAU SA - BP 220 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

ELECTRONIQUE AERONAUTIQUE

La division ELECTRONIQUE d'un des plus grands constructeurs du secteur AERONAUTIQUE, dont les produits sont renommés à l'échelle internationale et dont les résultats financiers sont excellents, recherche un

RESPONSABLE DE PROJETS

chargé de prendre en charge un ou plusieurs projets d'électronique de pointe, depuis les études préalables jusqu'à la réalisation. Il aura à constituer et diriger son équipe dans le cadre d'un budget.

L'Ingénieur recherché a une expérience d'au moins trois ans dans l'**ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE AVANCEE.**

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, sous référence : MK 23 à

CARRIERES SERVICES
19 rue de la Paix - 75002 PARIS

Groupe EGS
Conseils en recrutement

---

steria

Pour poursuivre sa pénétration du marché international dans le domaine

RESEAUX ET VIDEOTEX
STERIA recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant :
- De 3 à 10 ans d'expérience,
- Une connaissance concrète des architectures de réseaux (TRANSPAC, DSA, SNA, DECNET) et des travaux de normalisation en cours (ISO, ECMA, CCITT),
- Une bonne pratique du MINI 6 (MOD 400, DTF), du TRANSAC T 15/27 (MPOS, TDDP) ou de la gamme VAX.

Nous offrons à nos Collaborateurs :
- Des responsabilités de projets ou d'interventions de grande technicité dans les domaines de pointe (RESEAUX HETEROGENES, SERVEURS VIDEOTEX, etc...).
- Un développement professionnel rapide dans un cadre de travail agréable.
- Des opportunité de travail en Province et à l'Etranger.

Envoyez votre Curriculum-Vitae et vos prétentions à :

steria
Monsieur Pierre HUGOT
Directeur STERIA - Produits et Communications
26 Avenue de l'Europe
78140 VELIZY

Comptabilité générale et organisation administrative

Filiale commerciale (10 personnes) d'un groupe industriel français, nous vendons des produits performants répondant à des normes de sécurité rigoureuses (coffres forts, matériel bancaire, etc...) : un marché d'avenir particulièrement porteur, lié à la *progression de l'informatique et de la billetterie automatique.*

Nous recherchons l'homme qui va mettre en place l'informatisation de la comptabilité (fournisseurs et clients) et de l'administration des ventes, et assurer l'organisation générale du bureau parisien.

Son rôle : mettre en place des procédures rigoureuses et des outils de travail efficaces permettant d'améliorer la qualité des services commerciaux autant que la gestion de la société.

Gestionnaire et organisateur rigoureux, il devra donc avoir une certaine sensibilité commerciale et de bonnes qualités de contacts qui faciliteront ses relations avec nos collaborateurs commerciaux, nos clients, nos fabricants, etc...

Une bonne formation, une première expérience pratique dans une fonction similaire lui permettront de prendre en charge cette fonction avec toute l'autonomie nécessaire.

Elisabeth Greff vous remercie de lui adresser vos candidatures *sous réf. M 638 à Key Men, 23 rue d'Anjou 75008 Paris*
Tél. 266.30.47.

KEY MEN

média-system

LA FONCTION : ① concevoir et réaliser le journal d'entreprise - ② organiser des manifestations et réunions d'information pour le personnel de tous niveaux.

REDACTEUR INFORMATION INTERNE

depuis environ 3 ans après IEP ou MAITRISE

prenez en charge le **JOURNAL D'ENTREPRISE**

LE CONTEXTE : à PARIS au sein de la Direction Information d'une importante société française de construction électrique - 5400 pers., 600 cadres - aux activités diversifiées et aux implantations décentralisées.

Ecrire sous No 26335 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE
recherche afin de renforcer son développement

JEUNES CADRES RESPONSABLES

(classe V - VI)

pour son réseau d'agences en région parisienne :
- diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles de Commerce) et/ou formation professionnelle (ITB - CESB) ;
- expérience pratique de 3 à 5 ans dans une fonction similaire (banque ou établissement financier) impliquant une connaissance du marché P.M.E.

Écrire avec CV et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 39663.

HAVAS CONTACT

Chef de produits
Micro-électronique

Pour son département micro-électronique, **TEKELEC AIRTRONIC** recherche un **CHEF DE PRODUIT.**

Ingénieur diplômé, le candidat recruté aura des connaissances dans le **domaine de *la technologie des semi-conducteurs et une expérience commerciale.***

Il se verra confier le développement et la gestion d'une ligne de produits (achats, stocks, vente...)

Ce poste, qui implique des relations *constantes avec des fournisseurs américains,* nécessite **la pratique courante de l'anglais.** Il ne peut convenir qu'à un candidat très motivé, justifiant d'une forte disponibilité intellectuelle et de la **volonté constante de convaincre.**

A un candidat efficace, **TEKELEC AIRTRONIC** offre une rémunération très motivante et de réelles perspectives de carrière liées à l'expansion du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence 31 à ORION 35, rue du Rocher - 75008 PARIS.

MEDIA PA



---

jeunes diplômés
ECOLES D'INGENIEURS OU DE COMMERCE
(A&M, CENTRALE, ESSEC, ESCP...)

De formation supérieure technique ou commerciale, maitrisant parfaitement l'Anglais, vous avez acquis de préférence, une première expérience en milieu *industriel.*

Vous souhaitez aujourd'hui donner une autre orientation à votre carrière.

BONNA est l'un des leaders de la fabrication et de la pose de canalisations en béton dans le Monde (4000 personnes dont 600 ingénieurs et techniciens - 30 usines dans 10 pays).

Il dispose de 2 postes d' **ingénieurs d'affaires** susceptibles de vous intéresser.

Votre mission *consistera à prospecter* d'importantes entreprises industrielles en France et à l'Etranger, et à commercialiser des produits d'une nouvelle technicité.

Merci d'adresser c.v. et photo sous référence 9101.



UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche un

CADRE COMPTABLE

Titulaire du D.E.C.S., pour son siège à PARIS.

FONCTIONS :
- l'assistance des magasins du groupe et des Services Centraux de sa Direction Comptable, au plan administratif et comptable.
- la coordination entre les Services Comptables des magasins et la Direction Comptable et les autres Directions du Siège.
- la recherche d'optimisation des rendements et des coûts de production.
- l'étude et l'adaptation permanente des systèmes et des documents à l'évolution de la réglementation, des structures et des méthodes de traitement de la comptabilité.

Cette spécialité implique une bonne connaissance des règles comptables et fiscales, du contrôle interne et de la comptabilité *budgétaire.*

Une expérience professionnelle de 5 ans constitue un atout supplémentaire. **Rémunération : 80/90.000 F.**

Envoyer C.V., document manuscrit et photo sous N° 26200, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE HERVET

recherche pour ses agences parisiennes

EXPLOITANTS

Classes V et VI

spécialistes clientèle entreprises

Votre expérience professionnelle s'appuie sur une formation de base de type Grande Ecole ou diplôme bancaire (I.T.B. + C.E.S.B.).

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à BANQUE HERVET, Direction du Personnel, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Plein Champs



MDSI, leader mondial de la programmation automatique de machines outils à commande numérique, recherche, pour Paris et Angers

INGENIEURS D'APPLICATION COMMANDE NUMERIQUE

A.M. ou équivalent

Vous assisterez l'ingénieur commercial lors de la démonstration des produits MDSI.

Vous ferez une évaluation technique des machines outils de la clientèle, en vue de l'élaboration des spécifications des programmes d'adaptation.

Vous serez également chargé de la formation et du suivi des nouveaux clients (résolution de leurs problèmes complexes de programmation, et assistance-conseils techniques en commande numérique).

Diplômé AM ou équivalent, votre bon niveau d'anglais vous permettra d'apprécier la formation-produits qui aura lieu en France et aux U.S.A.

Une voiture de fonction sera mise à votre disposition pour les déplacements que vous aurez à effectuer dans votre zone d'activité.

Merci d'envoyer C.V. + photo + prétentions à Jean-Claude MORENS, MDSI France, Tour Manhattan Cédex 21 92095 Paris la Défense 2.



Une Société Schlumberger

média-system

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE

recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL
Export
130 000 F + Frais

LE CANDIDAT :
sera diplômé d'Ecole de Commerce ou équivalent, jeune et dynamique, avec une expérience dans la vente de produits à caractère technique et parlera couramment l'anglais et l'arabe (impératif).

SA MISSION :
Assurera la vente à la rechange de nos produits dans la zone géographique du Moyen-Orient à l'Extrême-Orient.

De réelles possibilités d'évolution seront offertes au candidat que nous auront retenu.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à No 25.921 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra



DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

INGENIEUR LOGICIEL

Il participera à l'étude et à la réalisation de logiciels sur des matériels de télécommunications.

De formation supérieure en informatique il aura si possible des connaissances en Hard. et une expérience de 2 ans minimum.

Lieu de travail : REGION TRAPPES - 78.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence PE/SP, CIT ALCATEL Service Recrutement Cadres 10 bis, rue Louis Lormand, B.P. 22 78320 LE MESNIL SAINT-DENIS.

CONTESSE



recherche plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS

- DEBUTANTS de formation grande école ou universitaire ayant suivi une option informatique, électronique ou automatique,
- *CONFIRMES* dans un ou plusieurs domaines d'applications de l'informatique,

pour participer, avec des niveaux de responsabilité fonction de leur expérience, à la conception et développement de projets concernant les :

AUTOMATISMES INDUSTRIELS, CFAO
SYSTEMES TEMPS REEL, SIMULATION
SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS
RESEAUX, BASES DE DONNEES

Aux candidats retenus, nous demanderons des facultés d'adaptation et de conception, pour réussir dans des secteurs d'applications variés, toujours centrés sur les technologies de pointe.

Envoyer lettre de candidature, CV et prétentions à Madame A. CHARTIER - EUROSOFT SYSTEMES BP 145 — 92154 SURESNES.



Filiale d'un puissant *groupe industriel français*



leader de la commutation temporelle
recherche

ingénieurs grandes écoles

pour VELIZY (78) ou LANNION (22)

Ils participeront en liaison avec les équipes de ventes **internationales** aux projets techniques, à l'exportation de systèmes de pointe en télécommunication.
Ces postes requièrent des connaissances en informatique et/ou électronique et une expérience de 3 à 5 ans.
Une bonne pratique de l'anglais et éventuellement de l'espagnol est souhaitée.
Des déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions **à CIT ALCATEL** Département Commutation, Service Recrutement et Orientation BP57, 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex, sous référence JCH en précisant le lieu d'affectation.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son **Centre de Traitement des Opérations Bancaires**

Ingénieur Informaticien
expérience BURROUGHS — réf. SB1

pour superviser et coordonner les activités système, analyse d'exploitation et exploitation. Ecole Ingénieur ou Ingénieur CNAM et 5 ans minimum d'expérience.

Analyste Exploitation — réf. SB2

connaissant le matériel **BURROUGHS**

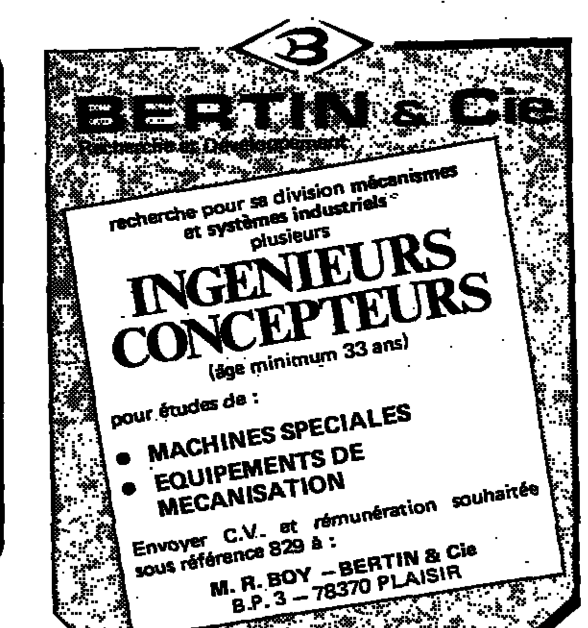
pour participer à la mise en place des chaînes d'exploitation, créer des méthodes et des outils d'aide *à l'exploitation, optimiser les processus des traitements* administratifs et techniques existants, gérer les documentations correspondantes.
DUT ou équivalent et expérience de 1 à 2 ans Burroughs. Medium Système.

Ingénieur Analyste d'Exploitation — réf. SB3

expérience **IBM** (système MVS - TSO/SPF) pour encadrer équipe de 6 analystes, assurer la mise en service de nouvelles applications, créer des méthodes d'exploitation, des outils d'aide à l'exploitation et optimiser les traitements informatiques.
Ecole d'ingénieur, plusieurs années d'expérience sur *IBM. Connaissance d'un langage de programmation.*

Adres. CV, phot., sal. et prét. en préc. la réf. à **CNCA Recrutement Carrières - 75710 Paris Brune**

LEVI-TOURNAY PUB.



IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Région Parisienne
recherche pour ses services
ETUDE ET MISE AU POINT

2 INGENIEURS grandes écoles

L'un ayant une solide formation en informatique — Réf. A
L'autre ayant une solide formation en *électronique et des connaissances en informatique* — Réf. B

Ils travailleront en collaboration avec les bureaux d'études des fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ces postes impliquent le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer C.V. sous réf. 23955 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Une belle opportunité dans l'informatique

Votre formation d'ingénieur, complétée par une expérience réussie de 4 à 5 ans en entreprise, est sans conteste l'atout majeur pour prendre de nouvelles responsabilités. Grande organisation du monde informatique, nous aimerions vous *confier le développement d'un centre* autonome de profit.

Votre mission consistera à concevoir des outils d'aide à la décision, intéressant en premier lieu les patrons du marketing.
Vos qualités de contacts, d'écoute, d'analyse seront des atouts précieux pour répondre aux attentes des décideurs que vous rencontrerez, et vos aptitudes à diriger vous permettront de constituer votre équipe.

Et si enfin vous avez de bonnes connaissances en informatique (langage APL si possible), vous faciliterez votre intégration dans l'entreprise et accélérerez votre développement personnel.

Ecrivez à J. DEGAVE, 1 allée Ambroise Thomas - 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.
Il nous transmettra en toute discrétion votre candidature.

Analystes Analystes-Programmeurs

- Vous avez une expérience d'environ 2 ans dans la *réalisation de systèmes conversationnels.*
- Vous avez le sens du travail en équipe.
- Vous avez le goût des contacts humains.
- Vous avez un esprit d'initiative.

Venez rejoindre le département mini-informatique de la Compagnie Générale d'Informatique, une des premières sociétés de conseil et de services par son développement et ses résultats.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. MIN 1, à Françoise SCHMUTZ CGI - 25/27, rue de Tolbiac. 75013 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC recrute sur CONCOURS

5 ASSISTANTS TECHNIQUES

Les candidats doivent remplir *les conditions générales d'accès* à la fonction publique et être âgés de 18 ans au moins au 30/4/82 et de 45 ans au plus au 1/1/82.

Le concours est du niveau des classes terminales scientifiques et techniques.

ÉCRIRE :
O.P.H.L.M.V.P.,
49, rue du Cardinal-Lemoine,
75231 Paris cedex 05.

Clôt. des inscript. : 30/4/82.

VILLE DE MONTREUIL (93)

recherche

2 INSPECTEURS DE LA SALUBRITÉ

Recrutement par voie de mutation ou sur liste d'aptitude.

Salaire brut : 4.535 francs.

Adresser C.V., copie diplômes et références à M. le Maire, 93105 MONTREUIL cedex.

Cabinet d'expertise comptable recherche pour suivi de dossiers de P.M.E., missions de commissariat aux comptes (P.M.E. et groupes) missions exceptionnelles (consolidations, évaluations, ...)
— UN EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE, ayant 2 à 3 ans d'expérience.
— UN ASSISTANT souhaitant effectuer son stage d'expertise comptable.
Ils seront de formation ESSEC, Maîtrise de gestion Dauphine ou E.S.C.P.
Adr. candidatures au Cabinet Jean DELBOR et Cie, 3, rue de Lyon, 75012 Paris.

VILLE DE MONTREUIL (93)
recherche

1 BIBLIOTHÉCAIRE 2e CATÉGORIE

Titulaire d'une licence et du C.A.F.B. option discothèque. Expérience souhaitée.

Salaire brut : 5.722 francs.

Adresser C.V., copie diplômes et références à M. le Maire, 93105 MONTREUIL cedex.

LE CENTRE HOSPITALIER *spécialisé* de VILLEJUIF organise le 22 Avril 1982, *un examen probatoire* pour l'accès aux fonctions *d'élève-infirmier et élève-infirmière.*

- Nationalité française exigée.
- Age minimum : 18 ans - maximum : 45 ans.
- *Scolarité en 33 mois à l'établissement en vue de l'obtention du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.*
- Traitement en cours de scolarité : 3.956,06 F.
- Roulement assurant 2 jours de repos par semaine.
- *Avantages sociaux, cantine,* crèche.

Adresser candidature avant le 22 mars 1982, à Monsieur le Directeur, Centre Hospitalier Spécialisé 54, avenue de la République, *94806 VILLEJUIF CEDEX.*

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE 9e ET NOUS RECHERCHONS NOTRE

CHEF DE MISSION

Révision comptable, niveau ou mémorialiste.

Des qualités d'organisation, *d'autorité et de contact sont nécessaires.*

Env. C.V., prét., Nº de téléphone S/réf. 199 à notre conseil

ÉLYANE MONJAUX

17, r. de Turbigo, 75002 Paris.

Entreprise 1500 personnes implantée nationalement, distributeur de produits électriques et biens d'équipement destinés à l'Industrie et au Grand Public recherche

2 ATTACHES A LA DIRECTION DU MARKETING

diplômés d'une Ecole de Commerce ou d'Ingénieur pour :
— concevoir et *mettre à jour les documents* d'aide à la vente
— superviser les tâches administratives
— organiser des campagnes promotionnelles
— assurer certaines relations avec les fournisseurs.

Ultérieurement, ces candidats devront pouvoir animer un réseau et promouvoir une gamme de produits.

Poste à pourvoir dans la banlieue Sud de Paris. Voiture souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions No 26443 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Société spécialisée dans le Traitement des Eaux
filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour son Département Technique

Ingénieur

Son profil : Ingénieur diplômé - expérience professionnelle de quelques années souhaitée.

Sa mission : Travaillant au sein d'une équipe, participera à l'étude d'unités existantes et proposera l'amélioration de leur rendement par des modifications des conditions de fonctionnement ou des installations elles-mêmes. Il détectera à cette occasion les besoins de procédés nouveaux et pourra participer à leur développement.

Une formation interne et sur le terrain devra lui *permettre d'acquérir rapidement la maîtrise de sa* spécialité.

Basé au Siège (secteur de LA DEFENSE), ce collaborateur sera amené à se déplacer fréquemment sur l'ensemble du territoire et éventuellement à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6912 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

BANQUE PRIVEE PARIS 8è

recrute

• Responsable de la Comptabilité Générale

capable d'animer une équipe de 6 à 7 personnes. Expérience bancaire prouvée.

• Gradé Comptabilité expérimenté

• Gradé Services Généraux

- gestion des commandes, facturation,
- gestion administrative des stocks,
- expérience comptabilité fournisseurs.

• Secrétaire Sténodactylo

ayant expérience, si possible bancaire.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 9451 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

THOMSON-CSF

FILIALE SPÉCIALISÉE EN FILS & CÂBLES POUR L'ÉLECTRONIQUE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS
500 PERS. 200 MILLIONS DE F.
PROCHE BANLIEUE OUEST, rech.

CHEF DE PRODUITS (marketing industriel)

IL A LA RESPONSABILITÉ FONCTIONNELLE DE « SA » GAMME DE CÂBLES (pour l'ÉLECTRONIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS + produits de pointe tels que FIBRES OPTIQUES) dans le cadre d'objectifs d'EFFICACITÉ et de RENTABILITÉ fixés avec la D.C. : recherche et mise en place de tous moyens pour développer les ventes, promouvoir les produits nouveaux, assister les commerciaux, optimiser les stocks,...

POSTE ÉVOLUTIF

INDISPENSABLE

- INGÉNIEUR diplômé électromécanicien/électronicien ou chimiste.
- EXPÉRIENCE MARKETING ou technico-commerciale de PRODUITS INDUSTRIELS, de préf. dans industries utilisatrices de fils et câbles (ÉLECTRONIQUE, TÉLÉPHONIE...)

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4800 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

BANQUE -
Paris recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Responsable du Service Méthodes et Procédures comptables - formation supérieure - niveau expertise comptable - expérience 3/4 ans.

UN CONTRÔLEUR DE GESTION

Ingénieur grande école + formation complémentaire économique ou financière. Expérience 3/4 ans.

Envoyer CV, photo, prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 39682.

HAVAS CONTACT

BERTIN & Cie

recherche pour la concrétisation de projets industriels,

INGENIEUR-PROJETEUR

— ayant 15 ans d'expérience en conception de STRUCTURES
— et participation aux calculs et échantillonages dans le domaine AEROSPATIAL

Envoyer CV et rémunération souhaitée sous référence 828 à M. R. BOY
BERTIN & Cie — BP 3 — 78370 PLAISIR

DIRECTEURS

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE leader dans son secteur recherche des Directeurs, pour ses filiales spécialisées dans la gestion de services publics.

Ces postes comportent la responsabilité d'un centre de profits autonome tout en bénéficiant de l'appui du groupe.
Les candidats, jeunes diplômés d'une grande école devront justifier d'une première expérience. Ils auront des qualités de gestionnaires, intégrant les aspects techniques, commerciaux et sociaux d'une entreprise à taille humaine.

Postes à pourvoir en province et en région parisienne.

Ecrire sous réf. ZL 398 AM.

efap 4, rue Massenet 75016 Paris

TOXICO-PHARMACOLOGUE expérimenté

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique important développant chaque année un grand nombre de produits.

Pour notre service Recherche nous souhaitons la collaboration d'un Toxicopharmacologue, homme ou femme, ayant acquis une *très bonne expérience dans des Laboratoires* de Recherche Pharmaceutiques ou Universitaires. Ce poste implique l'animation d'une équipe de techniciens.

Lieu de travail : proche banlieue Nord de Paris.

Adresser CV, photo et salaire actuel sous No 26286
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm

---

Centre Technique Industriel de la Construction Métallique (la Défense)
recherche
POUR SON BUREAU D'ETUDES SPECIALISE DANS LE CALCUL DE STRUCTURES

un Ingénieur

- Grande Ecole (AM - ENSI ou équivalent).
- Pour s'intégrer à une équipe de jeunes ingénieurs, intervenant dans des missions d'études, *dans le domaine des équipements pétroliers* terrestres et OFFSHORE essentiellement, en s'aidant d'outils informatiques les plus récents.
- Connaissance méthode des Eléments Finis serait appréciée.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions au
C.T.I.C.M. - 20, rue Jean Jaurès
92807 Puteaux Cedex
à l'attention de Monsieur CAMBON

UNE CARRIERE DANS L'INFORMATIQUE
pour ingénieurs débutants

Nous sommes une Société de Conseil en Informatique et recherchons de JEUNES DIPLOMES célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

La formation des candidats engagés sera assurée par la société.

Adresser lettre sous no 25225 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR DES VENTES

Sté de biens d équipement, leader dans son marché, cherche un animateur ayant :

1) expérience de la vente de matériels destinés au secteur B.T.P.
2) aptitude à diriger l'action commerciale France et étranger.

Résidence ville moyenne de province, sud de la France.

Adresser C.V. à N. 1879 - **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra, en précisant rémunération souhaitée.**

Brüel & Kjaer France

INSTRUMENTS DE MESURE EN ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS
TRAITEMENT DU SIGNAL
recherche

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

FORMATION ELECTRONIQUE

Il sera chargé de la recherche et de l'extension des marchés s'ouvrant aux nouveaux produits de la gamme des instruments de mesure B & K.

Nous demandons :
- Dynamisme et facilité d'expression écrite et orale,
- Solide culture scientifique,
- Connaissances en acoustique et mécanique des vibrations souhaitées,
- Anglais, lu, écrit et parlé,
- Libéré O.M.

Nous offrons :
- Formation Technique,
- Rémunération motivante,
- Véhicule de fonction.

Adresser CV détaillé avec photo et prétentions : 38 rue Champoreux - 91540 — MENNECY

Bureau d'Etudes
FRANCIS LEFEBVRE

NEUILLY-SABLONS
recherche pour son SERVICE INTERNATIONAL

JEUNE JURISTE

- Niveau Doctorat
- 1 année au moins de pratique du Droit des Affaires
- Parfaite connaissance de l'Anglais
- Disponibilité pour déplacements fréquents à l'Etranger.

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo, au : 3, Villa Emile Bergerat 92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

J.R.P.

IN
génieurs
formaticiens
telligents
submersibles

Si vous êtes «IN»,
téléphonez-nous au 776.41.00 poste 4701 ou adressez CV, photo sous réf. M 0303 à EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet Paris 8e qui transmettra.

57.000 F ANNUELS — DÉBUT DE CARRIÈRE
Pour son groupe hospitalier Lariboisière

Assistance Publique
Hôpitaux de Paris
recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN RADIO-PROTECTION

Titulaire d'un B.T.S. ou d'un DUT en mesures physiques ou justifiant d'une expérience professionnelle.

Se renseigner :
4, rue Saint-Martin
Bureau 426 A
Paris (4e)
Téléphone 277-11-22, poste 44-26

Pour son équipe rédactionnelle, revue juridique recrute

Juriste confirmé

ayant une bonne connaissance du droit et de la réglementation des transports et une grande facilité d'expression écrite.
Le poste à pourvoir se situe à Paris.

Envoyez CV et prétentions, sous réf. 9614 à Media System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE situé au Nord de Paris, recherche pour son Service ASSISTANCE TECHNIQUE CALCUL

UN AGENT TECHNIQUE

BTS ou DUT Mécanique ayant une expérience en CALCUL DE STRUCTURES ET RESISTANCE DES MATERIAUX
ou un

JEUNE INGENIEUR

Intégré au sein d'une équipe, il sera chargé d'exploiter des programmes de calcul de structures (éléments finis et équations *intégrales*).
Connaissance de l'anglais appréciée.
Adresser CV, photo et prétentions à No 26.176 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.transm.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Destiné à faire partie de l'Equipe de Direction Est.

Recherché par UN GROUPE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE PARIS

il sera chargé d'animer l'ensemble des Services de retraite (300 personnes).

Le poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures ou d'école de gestion ayant déjà une expérience professionnelle de plusieurs années comme Chef de Service dans le secteur tertiaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, prétentions de salaire) à No 25281, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANT BUREAU D'INGENIERIE DEVELOPPANT SES ACTIVITES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Proximité Gare de Lyon
recrute

2 INGÉNIEURS
3 ans d'expérience minimum en chauffage et conditionnement d'air.

1 INGÉNIEUR ET 1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR
3 ans d'expérience minimum en plomberie sanitaire et équipement spécialisé cuisine, buanderie, etc.

DANS LES DOMAINES HOSPITALIERS ET HOTELIERS
PRATIQUE DE L'ANGLAIS SOUHAITEE

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 31.964 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU MANAGEMENT PUBLIC (CESMAP)
recherche

DEUX PROFESSEURS CONSEILLERS

Ayant une expertise,
- l'un en gestion de personnel et notamment sur le problème de l'amélioration des conditions de travail ;
- l'autre, dans le domaine de la communication, de l'expression orale et de la conduite de réunion.

Les candidats-type seront titulaires d'un doctorat en *science des organisations, psychologie ou psychosociologie.*

Ces postes à plein temps sont ouverts à des personnes ayant une expérience d'enseignement et/ou de conseil d'au moins cinq ans, très motivées tant par la réalisation concrète d'actions de changement en milieu public que par l'évolution scientifique des disciplines concernées.

Rémunération en rapport avec les qualifications exigées.

Adresser C.V. à Monsieur le Directeur du CESMAP 67, avenue Lénine - 94112 ARCUEIL CEDEX

L'AIR LIQUIDE

DIVISION MATÉRIEL CRYOGÉNIQUE
57, Avenue Carnot
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
recherche

UN RESPONSABLE DE VENTE

- Fûts à bière.
- Vente directe, suivi et prospection Zone Europe.
- 2 à 3 ans expérience de la vente souhaitée.

l'Allemand indispensable
Anglais souhaité

Déplacements fréquents.

S'adresser : Service Relations Personnel
Tél. : 881.11.11 poste 985

bleu

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- une formation complète,
- une activité prenante,
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à nº 1872, *Publicités Réunies*, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Importante Agence de publicité à Neuilly-sur-Seine recherche une acheteuse d'espace expérimentée (3 ans minimum), tous médias. Adresser C.V. et prét. s/nº 119213, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Société recherche pour *PARIS - PROVINCE*

1°) PUPITREURS ET PRÉPARATEURS
EXPÉRIMENTÉS
Matériel HB 66/DPS 8

2°) PUPITREURS
EXPÉRIMENTÉS
HB 64/DPS 7

3°) PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS
Connaissances COBOL TDS-IDS

Tél. pour R.-V. (1) 742-23-61.

Constructeur de matériels
PÉRI-INFORMATIQUE

Banlieue sud Paris
rech. pour s'intégrer à son

ÉQUIPE GRAPHIQUE

UN INGÉNIEUR CCIAL pour développer les ventes de postes de travail pour la C.A.O.
Expérience de 2 à 3 ans dans le domaine exigée.

Env. C.V. et prét. à CELL, 14, av. Léon-Gambetta 92120 MONTROUGE

Centre d'informations *financières recherche*
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- débutants ou expérimentés,
- sens de la négociation,
- *excellente présentation,*
- formation assurée.

T. pr RV 563-91-30, P. 201.

RÉGIE DE SUPPORTS PUBLICITAIRES
recherche
pour revues professionnelles
UN(E) CHEF DE PUBLICITÉ DE RÉGIES

Goût du contact et de la négociation, combativité, commercial affirmé. Aptitude à mettre en œuvre des techniques de ventes pointues. Esprit d'équipe. La connaissance du marché publ. agricol. peut constituer un plus. Adresser C.V avec photo et prétentions s/nº 119.364 M à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.
Discrétion assurée.
Photo retournée.

G. INFO

INGÉNIEURS LOGICIEL
suivi et maintenance de logiciel réel. et planification des réseaux analyse et program. temps réel.

INGÉNIEURS TÉLÉINF.
Réal. et ét. de syst. temps réel.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES EN TÉLÉPHONIE
pr syst. de commutations publ.

INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80
MOTOROLA-6800
MC 68000

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL
MITRA 125/525

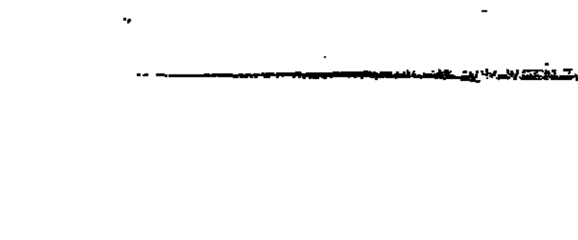
INGÉNIEURS PR PROJETS AUTOMATISATION ET ROBOTIQUE
CAO-CFAO-Analyse numérique.
Ecr. : 7, r. de l'Isly, 75008 Paris.

Ingénieurs Électriciens Supélec INSA-ESME. Postes stables et avenir rémunération impte. CENAF - 297-49-95.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
recherche

INFORMATICIENS

VACATAIRES pour enseignem. Exp. confirmée. : COBOL/GAP II - III/BASIC
MARS - AVRIL - MAI
241-83-83 - 205-24-63.



OFFRES D'EMPLOIS

Association sportive Yvelines recherche

EXPLOITANT

Bar-Restaur. Logement assuré. Ecr. s/nº 6.258, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING Région PARISIENNE CERGY-PONTOISE *recherche d'urgence*

UN INGÉNIEUR A.M.

ou équivalent. pour étude de projets dans domaines nucléaires et encadrement du personnel dessinateur. — 5 ans d'exp. souhaités.

2 INGÉNIEURS EN GÉNIE CHIMIQUE

Connaissant circuits centrales nucléaires. — 3 à 5 ans d'exp. souhaités.

Env. C.V. + photo et prét. s/nº *26.128*, Contesse *Pub.*, 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

INGÉNIEURS

ÉLECTRONICIENS logiciel Temps réel. Expérimentés. Envoyer C.V. à AMP, sous la référence 4.298/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 *Paris*, qui transmettra.

Société de COMMISSAIRES aux COMPTES PARIS 7ᵉ recherche

CHEF DE MISSION

Pour missions Paris-province

Diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis dans un cabinet d'audit *(de préférence* anglo-saxon)

Une expérience de cette fonction.

Ce poste dont la rémunération sera fonction de l'expérience acquise comporte de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à nº 26179, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

ENTREPRISE RÉGION PARISIENNE recherche pour poste

ADJOINT AU SERVICE DU PERSONNEL

JEUNE HOMME. Libéré des O.M. ayant bonne format. sur :
- droit du travail ;
- droit social ;
- gestion du personnel (aspect administr. et aspect jurid.).
- Niveau souhaité : DUT gestion du personnel ou équiv.
- Possibilité logement.
- Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et photo à S.F.C.N., 66, quai A.-Sisley, 92390 Villeneuve-la-Garenne.

Important groupe de construction recherche

ATTACHÉ D'AFFAIRES

Capable de développer relations avec investisseurs institutionnels, banques, compagnies d'assurances, en vue de vendre en bloc programmes immobiliers. Sens relations humaines, contacts extérieurs, portefeuille déjà constitué apprécié. Formation supérieure exigée.

Ce poste en relation directe avec *la Direction générale ouvre* des larges perspectives d'évolution pour candidat sérieux et expérimenté.

Envoyer C.V. + photo au Groupe Sofiam 9, av. Matignon, Paris-8ᵉ.

Cherche JEUNE DIPLOMÉ pour faire classe 2ᵉ C à domicile jusqu'à Pâques. Station montagne. Tél. (79) 08-26-38.

secrétaires

Secrétaire mi-temps, région Cergy-Pontoise. Anglais parlé, écrit. Tél. : (3) 469-14-17.

TROCADERO

Nous recrutons pour notre département : Direction des recherches biologiques et agronomiques

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

B.T.S. ou niveau Anglais souhaité

Env. C.V., photo et prét. à nº 34.199M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

DEMANDES D'EMPLOIS

15 ANS CHEF DE PUBLICITÉ CHEZ L'ANNONCEUR

VENTE DE MATÉRIEL INDUSTRIEL

en étroite collaboration avec le chef d'entreprise ou le directeur commercial conseille, crée tous les documents destinés à la promotion de l'entreprise et prend ensuite les responsabilités de la bonne exécution des opérations en utilisant les moyens les plus appropriés pour en réduire les coûts (prospectus, annonces presse, textes rédactionnels, mailings, photos, films pour représentants, expositions, etc.).

SOUHAITE METTRE SON EXPÉRIENCE AU SERVICE D'UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE PARIS OU RÉGION PARISIENNE

Compétent et consciencieux, sérieuses références Ecrire sous le nº 18.057, sur enveloppe à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

- **ACCUEILLIR** des entreprises dans votre département, commune en région parisienne,
- **AMÉNAGER** une zone d'activité,
- **RÉHABILITER** une friche industrielle,

C'EST VOTRE JOB C'EST AUSSI LE MIEN

Les articles dans les revues
— METROPOLIS nº 51-1982, p. 61
— GAZETTE DES COMMUNES nº 2-1982, p. 30
ont retenu votre attention ; écrivez-moi, si vous avez un poste de haut niveau à me proposer.

Ecrire s/nº 2.319 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE D'AFFAIRES, 54 ans. Licencié en droit spécialisé droit commercial. Sociétés, fiscal, social, contentieux. Anglais courant. Bonnes connaissances allemand, espagnol, arabe, italien.
RECHERCHE : Situation dans société ou cabinet d'affaires. R.P. ou grande ville Sud-Est. Libre rapidement (Section BCO/JCB 176).

INFORMATICIEN, 41 ans. Formation supérieure, quatorze ans expérience informatique de gestion orientée comptabilité finance ; sur matériels IBM 370/43-31, UNIVAC, langage COBOL, Assembleur (mise en œuvre de systèmes informatiques, procédure de sécurité, formation des utilisateurs, négociations clients-fournisseurs, suivi et contrôle des coûts). Grande mobilité. Habitude contacts haut niveau.
RECHERCHE : Situation à responsabilité dans société, désirant améliorer les résultats et la cohérence de son outil informatique (Section BCO/JCB 177).

J.H., 24 ans. Diplômé Sciences Po. (Paris). Licencié en droit. Trilingue anglais, allemand. Expérience producteurs, matériels, clientèle, spécificités de marché, vaste connaissance de l'enseignement international stratégique et militaire. Bonne maîtrise technique tous matériels.
RECHERCHE : Emploi commercial dans le domaine de l'armement (Section BCO/DKI 78).

F., 26 ans. Cadre commercial. Formation interprétariat anglais, espagnol + institut commerce international. Expérience édition, publicité.
RECHERCHE : Poste publicité ou assistante-chef de produits ou marketing, études (Section BCO/DK 179).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J. F., 30 a., ch. pl. HOTESSE RÉCEPTION, DACT., STANDARD, av. réf. Tél. 730-25-85.

Cherche Poste Commercial de Haut Niveau, évolutif, 37 ans, marié, de formation supérieure technique, bilingue anglais, dynamique, animateur, négociateur, gestionnaire, sens de la *responsabilité* et du juste commandement. Solide expérience dans le commerce de produits internationaux industriels pour les techniques hydrauliques, pétrochimiques, automobiles, M.-O., manutention. Habitué à négocier contrats de ht niveau. Ecrire sous le nº T 031.972 M. RÉGIE-PRESSE *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

CHEF SERV. JURIDIQUE ET CONTENT., DES Droit privé, IDA, IAE, CAPA, polyvalent, tr. expér., sér. référ. ch. situat. en rapp. ou secrétariat général. Ecrire sous le nº 32.010 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATEUR COMMERCIAL, 35 ans
6 ans d'expérience en institution financière concevant des outils pédagogiques, travaillant sur les thèmes méthodes de vente et management des hommes par la dynamique des groupes cherche *poste à temps complet, libre.* Tél. : 735-93-56.

Vous recherchez

INFORMATICIENS

Rigoureusement sélectionnés.

AFPEC - 523-48-26.

ARCHITECTE, 40 ANS

installé Alpes-Maritimes, rech. Sté immobilière sérieuse pr consultat., estimations, opérations sociales et P.A.P. emploi mi-temps, voire collaboration. Ecrire à HAVAS 06072 Nice cedex, B.P. 346, ss réf. 0188.

Animateur culturel base DEFA en cours. Expérience profess. Spécialiste photo et audio-visuel, cherche poste Paris ou proche banlieue (animation – formation diffusion) *C. GRIMEAU, B.P. 201, 25015 Besançon* Téléphone : (81) 81-06-43.

INGÉNIEUR. Au Brésil à partir avril, accepterait missions à réaliser. BISTRI, tél. 531-32-36.

Trader sur marché matières premières, rech. emploi à Paris. *Ecr. s/nº 2.332, le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 30 ans, recherche poste responsab. secteur formation. 5 ans expérience, collaboration montage et animation stages. Gestion service formation professionnelle. *Ecr. s/nº 6.261, le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., Hongrois, serbocroate/angl., notions all., diplôme école comm. sup., expér., rech. poste Paris/étranger, dynam., travail intensif, étudie ttes proposit. Disp. immed. DECOUT, 29, rue Huchette, Paris (5ᵉ), qui transm.

SPÉCIALISTE DE TRANSIT ET TRANSP. INTERNATIONAUX grande expérience recherche situation stable dans banl. Nord Ecr. s/nº 6.262, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous recherchez une collaboratrice de ht niveau. J'ai 38 ans. Secrétaire de direction bilingue anglais, je souhaite trouver un poste à responsabilités au sein d'une société dynamique. Disponible pr éventuellement déplacements. Ecr. s/nº 99, SINCLAIR, *25, boulevard Latour-Maubourg,* Paris (7ᵉ), qui transmettra.

OFFRE A P.-D.G. ENTREPRENANT DIRECTEUR, 39 ans
- formation supérieure complète (Droit + Sc. Po.),
- anglais/espagnol, connaissance allemand/italien,
- expérience direction P.M.E. + 50 personnes,
- 10 ans marketing. Publicité commerce international,
- grande adaptabilité technique et humaine, pratique confirmée des négociations et contacts tout niveau.

Souhaite mettre à disp. société en *expansion, sa vitalité et ses* qualités professionnelles et personnelles, France ou étranger. Ecr. s/nº 6.263, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GÉRANT de sté V.R.P., 30 ans, dynamique, bonne présentation, étudierait tte proposition d'emploi (vente ou représentation). Téléphone : 875-29-72 (15ᵉ).

ETABLISSEMENT FINANCIER Cadre, 34 a., 8 a. d'expér. crédit C.B.L. de biens d'équipem. industr. et cciaux rech. situat. simil. Ecrire sous le nº 7.188 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 25 ans, capacitaire en Droit, 1 an d'institut de droit appliqué, cherche emploi dans étude d'huissier ou notaire Téléphoner au 987-14-92.

travail à domicile

15ᵉ. Dactylo. MAGNETO, ch. tous travaux de frappes à domicile. Tél. : 783-24-70.

CONSEIL recherche FEMME, GRAND STANDING pour contacts (tél., autre) haut niveau. Mi-temps souhaité. Ecrire sous le nº 31.986 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

Dirigeants, Ingénieurs, Cadres,

ou assimilés ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise.

L'APRODI organise la FORMATION de CONSEILLERS d'ENTREPRISES et de CADRES de GESTION

pour les petites et moyennes entreprises industrielles.

DEBOUCHES POSSIBLES :
Les Cabinets de Conseil, les Entreprises et tous organismes publics ou privés concernés par la promotion de la P.M.I. S'adresse également aux Repreneurs d'entreprises.

OBJECTIFS :
- *connaître, savoir utiliser et mettre en place les* techniques de gestion,
- acquérir *une compétence réelle en matière de* diagnostic d'entreprise P.M.I.

DUREE ET DATES DU STAGE :
- 24 semaines dont 9 semaines en entreprises.
- Session débutant le 17 mai 1982.
- Interruption de 4 semaines en août.

Indemnité de formation de l'Assedic et possibilité de rémunération de l'Etat.

Envoyer CV sous réf. **697M**. Réunion d'information 23 mars 1982 sur convocation

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

FORMATIQUE

Institut national supérieur d'informatique appliquée forme

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE HAUT NIVEAU **EMPLOI ASSURÉ**

1, rue de Choiseul, 75002 **296-65-08.**

Stage de formation

OUVRIR UNE BOUTIQUE Possibilité rémunération pour les licenciés éco. Afec 281-38-76.

propositions diverses

Les possibilités d'emploi outre-mer, étranger, numéro spécial de *MIGRATIONS* chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

Rue CHAPON - 2 P. 45 m² immeuble caractère, tt confort. 4ᵉ, ascens. Soleil - 550-34-00.

4ᵉ arrdt

QUAI DES-CÉLESTINS

3/4 pièces en duplex. 120 m². 3ᵉ et 4ᵉ étage. Luxueux. Plein Sud. Possibilité parking.

Téléphone : 720-66-68

BEAUBOURG. Rue Saint-Merri. Petite maison indiv. 100 m² sur 5 niveaux + terr., caves, 850.000 F. Ecrire sous le nº T 031.992 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

PART. VEND Près Centre Pompidou APPT 3 pièces. 4ᵉ étage sur cour et rue. Prix : 800.000 F. M. BASSELET, 246-94-29 (bur.).

5ᵉ arrdt

VUE JARDIN, MONUMENTS Sud. 6ᵉ, asc. Joli 4 pces. Charme. Rive gche. 1.200.000. MARNIER - 222-69-50

CENSIER, 3 pièces cuisine, bains, w.-c., 520.000 F., 3ᵉ ét. sans asc. « FAC » 337-68-59.

6ᵉ arrdt

Studio tt confort - 354-85-10

SEINE - VISCONTI

Rénovation luxe. Arbres.

ST-GERMAIN, imm. 17ᵉ, b. 3 p., dble expos. Poss. park. et studio indépendant. Tél. 325-89-35.

13, RUE DE L'ODÉON

DECORATION RAFFINÉE 5/6 pces, 160 m², deux portes palières, poss. division. Px intéressant. S/pl., mercredi, jeudi, 14 h. 30/17 h.

7ᵉ arrdt

DIRECTEMENT sur Champs-de-Mars et jardin récept. + 3 chbres + dépend. Téléphone : 633-33-67.

CHAMP-DE-MARS

Superbe studio 30 m², tt cft, décoré, except. 288.000 F. Vis. mardi, mercr., 14/17 h 30, 11, rue Valadon - 206-15-30.

Direct par propriétaire APPART. 100 m², soleil, calme. Visite s/place le 3-3-1982, de 12 h à 16 h, 94, rue du Bac.

VANEAU. Séjour double + chambre 53 m², bel immeuble. GARBI, 567-22-88.

CHAMPS-DE-MARS, près

6 P., 140 m² + serv., imm. stand. 1.700.000 F. 763-92-45.

SOLFERINO-S/SEINE imm. stand., magnifique 8 P., 323 m², bon plan, chbres serv. Box, EICHER, 359-89-69.

8ᵉ arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES Appt 76 m², tt cft, 950.000 F - 633-91-62.

SUR MILIEU CHAMPS-ÉLYSÉES pied à terre 37 m², tout confort. affaire intéressante, 579-63-67.

11ᵉ arrdt

FAUBOURG SAINT-ANTOINE Petit immeuble bourgeois 3 P., cft, 2ᵉ ét., E.-O. Calme. Simvim & Cᵉ - 501-78-67.

Pr. pl. VOLTAIRE, 354-42-70 110 m², 2 chambres +

ATELIER D'ARTISTE

FAIDHERBE-CHALIGNY Plusieurs 2 pièces. CONFORT. A rénover. IMM. PIERRE. BAS PRIX. 526-89-04.

BASTILLE A aménager 32 et 50 m². Prix très intéressant. 272-40-19.

PR. NATION, petit duplex, 4 p., jol. cuis., s. de bns, parfait état, soleil. 470.000 F. 577-96-85.

12ᵉ arrdt

CITÉ MOYNET, récent, soleil, verdure, grand balc., 2ᵉ ét., dble liv. + 2 chbres, box, 795.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99.

13ᵉ arrdt

74, BD VINCENT-AURIOL 4 P., cft, clair, bon état. 7.000 F le m², s/place samedi, 14 h. à 17 h. 500-47-03.

Mᵉ GOBELINS, rénovation en cours, DUPLEX de 75 et 100 m² s/jardin. Tél. 272-40-19.

ARAGO GRAND 2 PIÈCES tout confort, étage élevé. 350.000 F. 325-97-16.

15ᵉ arrdt

CONVENT. Pte de VERSAILLES bel imm. standing, rue de Vaugirard, plein soleil, 5ᵉ ét., asc., salon, sal. à manger, sans vis-à-vis + 2 chbres sur cour claire et calme 101 m² tout cft. Prix 900.000 F. Achat gar. possib. Tél. Pptaire : 720-89-18.

39, rue Mademoiselle Je vends studios, cft, très clairs, parfait état. R.-ch. rue et cour, 155.000 F et 185.000 F à débattre. Téléphone : 557-70-08.

5ᵉ - POLIVEAU 9.800 F le M2

3 p., cuis., bains, 76 m², asc., loggia, verdure. - 336-17-36.

CECOGI construit :

329, RUE LECOURBE

IMM. GRAND STANDING (jardin, balcon, terrasse, etc.)

DU STUDIO AU 6 PCES

Prix moyen : 12.500 F le m². Tél. pour renseign. : 575-62-78.

Exceptionnel part. vd superbe 2 pièces, 70 m² environ + 30 m² Terrasse, très calme, Px 780.000 F. Tél : 828-09-98.

117, RUE THEATRE

Petit immeuble neuf gd stand. 2 à 5 p., livraison début 83.

C.C.F.I., 227-96-84

Exceptionnel, part. vd superbe 2 pièces, 70 m² environ + 30 m² terrasse, très calme. Prix : 780.000 F. Tél. : 828-09-98.

Bon imm. bourgeois, soleil

Métro FALGUIÈRE

Living double, 1 chbre, entrée, cuisine, bains, 55 m². Prix intéressant, 5 bis, rue Falguière, mardi, mercredi, 14-17 heures.

16ᵉ arrdt

AUTEUIL

Charmant 3 P., cft, gd living de 35 m², chff. centr. indiv. 620.000 F. NOTAIRE, 501-64-30, le matin.

Bel imm. 1930. 2/3 P. 65 m². Jardinet. Vue Sainte-Périne. 680.000 F. 325-10-56.

TROCADERO, ét. élevé, pl. sol., imm. stand. Bel appt 180 m², superbe récept., 4 chbres, cft, chbre de personnel. GERANT : 508-03-12.

PASSY Idéal profession libérale, 6 P., 335 m², prév. travx. 260-34-47.

17ᵉ arrdt

ARGENTINE - BAS PRIX

MAISON 3 PIÈCES

S/cour, clair - 550-34-00.

18ᵉ arrdt

RUE LAMARCK

2 PCES TT CFT, IMM. PIERRE. ASCENSEUR. 280-26-23.

120.000 av. 25.000

ORNANO- CLIGNANCOURT Studio, cuis. en alcôve, s. d'eau, chff. centr. Parfait état, 2ᵉ ét., le même au rez-ch. 100.000. Bon imm. ravalé. Location fragile. Pptaire, 720-89-18.

RUE MARCADET Récent très beau studio 33 m² refait à neuf, CALME Téléphone : 723-50-00.

78-Yvelines

VERSAILLES CLAGNY, bel imm. récent liv. dble. balc. 3 chbres. 105 m² gd stand. 1.050.000 F. Ag. 950.14.07.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Immeuble 1963, confort 5 PIÈCES 102 m² + balcon 3ᵉ ét. Bon état. Libre. Simvim & Cᵉ - 501-78-67.

NEUILLY BOIS

Immeuble 1967 - STANDING 3 TRÈS BEAUX STUDIOS 30 et 38 m², vraie cuis., bien agencé, balc. exp. Sud, 2ᵉ et 3ᵉ ét., asc., vue s/bois. De 450.000 à 600.000 F. Tél. pour R.-V., 806-02-10 ou 772-01-07.

CLAMART Calme, soleil, appt. 2/3 pces 74 m², balcon 20 m², box dble, 640.000 F. 642-77-30 ap. 18 h.

NEUILLY Maurice-Barrès ét. élevé plein soleil, appt 230 m² belle récept. 3 chbres, lingerie, confort + studio à aménager. GERANT : 233-75-99.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ Grand standing Superbe 3 P., terrasse 50 m². SUD, 1.200.000 F. Parking. TÉL. : 373-60-51

bureaux

Locations

PROPRIÉTAIRE loue directement en totalité IMMEUBLE NEUF DE

750 m² de BUREAUX

sur 4 niveaux Disponible sous 1 mois PLEIN CENTRE ST-GERMAIN-EN-LAYE Rue de Paris Pour renseignements et visite : 551-58-03, heures bureau.

St-Georges. Sans pas-de-pte

475 F LE M2 L'AN

H.P. 500 m² + s/sol 100 m² Ecrire s/nº 71.966, I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris (8ᵉ).

BUREAUX MEUBLES à Paris 8ᵉ, 9ᵉ ou 15ᵉ **SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS** Télex - Secrét - ts services **CONSTITUTION STES** Prix compét - délais rapides **ASPAC 293.60.50**

8ᵉ et CHAMPS-ÉLYSÉES

Domiciliation RM-RC, SARL A partir de 150 F *CONSTITUTION SOCIÉTÉS* Tél., Télex ttes démarches C2E - 562-42-12

NANTERRE 500 m². Beaux bureaux équipés, clairs. Bail neuf. Parkings. Tél. : 563-83-33.

SAINT-SULPICE 130 m²

Loyer 420 F le m²/an, petite cession. 562-16-40.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés, démarches et tous services, permanence téléphonique.

355-17-50.

appartements achats

RECHERCHE 2 à 4 pces Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT. APPTS. ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15ᵉ et 7ᵉ. JEAN-FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15ᵉ. 566-00-75.

locations meublées demandes

Paris

AMERICAN SERVICE

Garanties contrats 1 à 2 ans cherche studios, appartements et maisons. - 555-84-23.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 Pces. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

Étudiant cherche chambre Paris. Téléphoner le soir : 575-46-57.

locations non meublées offres

Province

CRÉTEIL, part. loue 2 Pièces dans appartement 1.200 F. Téléphone : 379-66-17.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65.

Part. cherche studio 2 pces *jusqu'à 1.200 dans Paris.* Tél. le soir 22 h. Urgent. 547-62-74.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans - 283-57-02.

locaux commerciaux

Société produits alimentaires cherche à louer *entrepôt 400 m² environ.* Proximité rue des Couronnes, Paris-20ᵉ. Bail commercial 3/6/9 ans. Téléphone : 797-40-60.

fonds de commerce

(93) SAINT-DENIS

près marché. Vends local commercial. Téléphone : 820-30-27 ou 827-70-02.

A vendre, Vallée-de-Chevreuse. Propriété 6 ha. boisés avec bâtiment. Comprenant *Manège d'Équitation* (25 m × 45 m), écuries, selleries. Conviendrait club hippique ou centre de loisirs. Ecr. s/nº 6.257 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Loc. Paris 5ᵉ et 13ᵉ, locaux. Idéal, pour créer boulangerie, chaude ou froide. Prix très intéressant. 302-43-27, 16/20 h.

A SAISIR proche NANTES SUR ROUTE VANNES/LA BAULE, murs et *fonds. TRES BELLE AUBERGE.* 500 m² au sol dans parc boisé. 17.000 m² pouvant convenir à nombreuses activités. Ecrire Boîte Postale M. du MAZET 186-75062 PARIS CEDEX 02. (service 26) qui transmettra.

boutiques

INVESTISSEUR

BOUTIQUES proche NATION. Bail 1ᵉʳ avril 74, 1ᵉʳ avril 83. Loy. 15.398 F. Prix : 150.000 F. 2ᵉ. Vends murs de gde boutique avec gde façade, bel immeub. Pierre de T. Loyer 44.892 F *annuels.* Prix : 400.000 F. Tél. : GÉRANT : 720-89-18 poste 7.

CENSIER, petite bout., rue. Loyer 900 F + petite cession. « FAC », 337-68-59.

hôtels particuliers

VERSAILLES NOTRE-DAME 2' gare *R.D.*, bel hôtel particulier séj. dble salon 6 chbres, cave et grenier, jardin exposition sud 2.100.000 F. Ag. 950-14-07.

pavillons

Dans calme village normand près GISORS pavillon F4, 82 m² sous-sol total, chauffage fuel, sur terrain arboré de 2.650 m² complètement clos. Tél. après 19 h au 961-67-90.

---

2 km PARIS-SUD, beau 10 P. tt cft, jardin, garage, parfait état. 1.100.000 F. 327-55-04.

villas

COURBEVOIE

Près Pont Bineau et Neuilly, dans beau jard. 430 m², jolie maison type Mansart, état impeccable, tt-cft, env. 200 m² habitables + garage, sous-sol et parking. Prix : 1.500.000 F. C. ACHARD - 637-32-92.

SCEAUX côté PARC 1.000 m² solide maison de pierre séjour 50 m², 7 chbres, s. de bains, 4 cab. toil., sous-sol *complet garage. Exceptionnel* 1.900.000 F - 663-42-45.

propriétés

Achèterais vaste propriété de chasse en SOLOGNE. Ecr. Havas, Orléans, nº 201137.

---

25 minutes de BOURGES dans gros bourg tous commerces. Vends grande maison ancienne entièrement rénovée 220 m² habitables + garage, buanderie, dépendances, caves voûtées. 7 pièces principales, salle de bains, 2 w.-c., chauf. électrique, grenier aménagé, jardin clos de murs 350 m², véranda 40 m², Px : 1.200.000 F Téléphone (48) 24-28-68.

GORDES - LUBERON Je vends belle MAISON de CAMPAGNE, pier. apparent., concept. architect. de standing. Hall, living repas, cuis. équip., cél., 4 chbres, 3 bains, 2 w.-c. Total 170 m². Garage, terrasse. Belle piscine + 8.500 m² arboré verdoyant, charme particulier et protégé. Proposé : 1.500.000 F. Contact le mat. : (90) 71-96-01.

Part. vend à 25 km Deauville très belle maison normande sur 1 ha, 9 Pces, 3 bains, 2 gar. Téléphone : (38) 67-66-83.

ARDÈCHE, ALT. 1.000 m. MOULIN sur terrain 9.200 m², bordé ruisseau à truites. 400 m² sur 2 plans. Toit, neuve, 3 pces, dont 1 avec cheminée, *salle d'eau,* E.E. AFF. TRÈS RARE, 250.000 F. A. BLANC, Qu. les Sonnets, 84400 GARGAS (90) 74-11-59.

ARGENTEUIL

(15' Saint-Lazare) Superbe pprièté 300 m² hab.

1.500 m² JARDIN PAYSAGÉ 1.850.000 F. 603-27-81.

domaines

SOLOGNE

(CERDON) - A vendre excell. territoire de chasse de 50 ha avec bâtiments, confort. Ecr. Havas Orléans, nº 201138.

terrains

A vendre VAR 10 km FAYENCE-ST-CASSIEN (vol à voile, lac) et 30 km SAINT-RAPHAËL Terrain 2.500 m² avec C. urb., rare expos., vue except., calme, viabilité sur le terrain. Prix. : 250.000 F à débattre. *Pour renseig.* : M. BOUTELLIER, St-Paul-en-Forêt, 83440 FAYENCE.

viagers

F. CRUZ : 266-19-00.

8, rue La-Boétie, Paris-8ᵉ. Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-XIᵉ. Téléph. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

MAILLOT, part. vend STUDIO libre, tt cft, refait neuf, entrée, cuis. équipée, s. de bs, w.-c., tél., 2ᵉ ét., asc. 1 tête 73 ans. Compt. 140.000 + rente mens. 806 F. Après-midi : 233-10-48.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION RENTABILITÉ EXCEPTION. DES LOYERS GARANTIS nbreuses variantes accompagnées de multiples services. FRANCE C.B.I. - S.A. 194, *rue de Tolbiac, Paris 13ᵉ* Tél. pour R.V. : 588-76-56.

Faites comme le soleil : Venez et passez vos hivers à CIUDAD QUESADA Alicante (Espagne) Pav. avec jardin à partir de 58.000 F. Villas de standing à partir de 228.000 F. Terrain 800 m² compris. Climat subtropical, piscine, tennis, équitation, centre médical, golf, tous les plaisirs de la mer, 18 °C en hiver. RENSEIGN. : 260-80-98 · EXPOSITION : sam. 6 et dim. 7 mars. Salon St-James, 211, rue Saint-Honoré (2ᵉ) Métro : Tuileries.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends Ford Taunus 1600 Touring 81. Prix Argus, 30.000 F vendue 25.000 F. — Etat neuf. Téléphone : 283-21-50.

capitaux propositions commerciales

Importateur général pr produits d'isolation de première classe (CORIGLAS, verre cellulaire, provenance R.D.A.), cherche DISTRIBUTEUR PR LA FRANCE. Offre à chiffre A 03-990 282, Publicitas, CH-4010 Basel.

Couple, 44 ans, sérieux, possédant local 100 m² + dépendances, fourgon, tél. et bureau, centre ville préfecture Vendée, recherche emploi : réception marchandises, magasinier et livraisons sur département. Etudierait toutes propositions, contact au (51) 37-22-26 à partir de 14 heures.

Homme, 47 ans, grande expér. commerciale, disp. 800.000 F, *recherche association ou reprise* progressive. Ecr. s/nº 2.344, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour connaître les possibilités d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) dem. notre revue *spécialisée MIGRATIONS* (LM), 3, r. Montyon, 75429 Paris ced. (documentation gratuite).

CÈDE TOUT OU PARTIE Cabinet syndic et gestion immobilière à Paris apport minimum de 100.000 F. Ecr. ss le nº 832 à Desvarennes, 190, rue de la Convention, 75015 Paris, qui transmettra.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Dans les pas d'un tennisman

Les chaussures de printemps se distinguent par leurs formes basses et confortables, fortement influencées par les ballerines et les tennis. On assiste, d'ailleurs, à un échange de styles. Les modèles de court prennent de la couleur ou s'habillent de cuir, tandis que les fermetures en pattes de Velcro, naguère l'exclusivité de *Puma*, se retrouvent pour le jog, la marche et les loisirs, à dessus de cuir et semelles de caoutchouc à bords blancs.

Le *Coq sportif* (du 33 au 42) et *Wrangler* (du 35 au 40) exploitent ce filon, le premier en marine, beige ou blanc ; le second en bleu, blanc ou rouge (de 180 à 200 F dans les magasins de sport). « Renoma » d'*Aigle* lance un modèle, destiné aux joueurs, sur une semelle à « propulseur », à pattes de Velcro croisées et serrage similaire au talon pour protéger le tendon d'Achille (du 38 au 46, 250 F, 119, rue de la Pompe, et au Forum des Halles).

Les escarpins et sandales de ville suivent les formes basses ouvertes, à lanière ou plus montantes, très largement diffusées entre le 36 et le 40, difficiles à trouver en tailles extrêmes. C'est le cas des fabricants français qui offrent deux tendances de printemps, l'une en cuirs tressés hauts en couleur, l'autre orientale, avec des sandales baroques, ornées de pierres et d'incrustations.

Arche chausse du 35 au 42, dans une gamme de prix entre 215 et 350 F. Parmi ses nouveautés, les espadrilles en veau ou en nubück se parent de tons doux ou vifs sur semelles deatex.

André occupe le créneau de 99 à 170 F (du 36 au 41), escarpins à petits talons et bouts ouverts, en couleurs vives à ganses contrastantes, sans oublier les sandales découpées.

Chez *Bally* (du 35 au 41, prix moyen 400 F), la popularité des ballerines à petits talons se confirme, ainsi que celle de talons de 5 centimètres pour la ville et des sandales de python, à talons super-aiguilles de 8 centimètres.

Charles Jourdan vient d'ajouter Yves Saint-Laurent à ses griffes de couturiers. Si la plupart des modèles se retrouvent dans les boutiques de la marque, le plus grand choix de petites tailles, à partir du 33, est concentré 12, faubourg Saint-Honoré, et les grands pieds, jusqu'au 42 1/2, se chaussent 5, boulevard de la Madeleine.

Harel, 32, avenue George-V, se spécialise en modèles français de haut de gamme, avec possibilité de commandes livrables en quinze jours, à partir de 1 000 F, du 34 au 42.

Andréa Pfister, le grand créateur, propose couramment du 34 1/2 au 42 1/2, à partir de 420 F, avec commandes de 33 et de 43. Ses nouveautés de la saison mettent en vedette le chevreau étain, destiné à la ville, et les incrustations de pierres sur babouches.

Mancini travaille avec les couturiers Givenchy, Scherrer, Hanae Mori, Guy Laroche et Per Spook, dont les modèles sont ensuite vendus dans leurs boutiques. Une production industrielle italienne (du 34 1/2 au 41, à partir de 800 F) alimente aussi les deux points de vente de la marque, 20, rue du Boccador (8e), et 72, avenue Victor-Hugo (commandes du 34 au 42, 1 300 F, en huit jours).

Sacha vient d'ouvrir un stand aux Galeries Lafayette dans son décor habituel de la rue de Buci, de carrelage blanc et éléphant porte-bonheur pour faire ressortir ses coloris drapeau, ses cuirs vernis, irisés ou nacrés, toiles plastifiées en ballerines à la « Brigitte Bardot » ou sandales à talons aiguilles, du 35 au 41, de 150 à 499 F.

Thiot, 82, boulevard Haussmann, outre les pieds à problèmes, offre quatre cents modèles, du 31 au 44, en plusieurs largeurs, avec des séries jeunes, des mocassins et des modèles à talons Louis XV de 3 à 6,5 centimètres de hauteur. Le catalogue est très détaillé et les prix oscillent entre 300 et 600 F.

N. MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

***Sacha*. — Sandales à larges lanières surpiquées en cuir platine et gold sur semelles compensées. 390 F environ aux Galeries Lafayette, et 24, rue de Buci ; Bordeaux, Jean Rimbaud, 73, rue Porte-Dijeaux ; Lyon, Adrien, 42, rue du Président-Herriot.**

***Wrangler*. Chaussures de marche à patte Velcro en guise de fermeture, en nubück, bleu, blanc ou rouge, et semelles de caoutchouc blanc. De 35 au 40, 200 F, au Printemps.**

***Mancini*. — Sandales pour Givenchy, à brides croisées or et chevreau rouge, nouées sur la cheville. A partir de 980 F, 20, rue du Boccador, et 72, avenue Victor-Hugo.**

RESTRUCTURATION CHEZ CHANEL. — M. Philippe Guibourgé, directeur artistique du département de créations de Chanel, rassemblant toutes les activités de prêt-à-porter, quitte la maison où il sera remplacé par un *studio* anonyme.

On peut craindre que cette politique, déjà suivie en haute couture, ne tende à dépersonnaliser le style de la maison de la rue Cambon auquel Philippe Guibourgé a apporté un éclat que n'aurait pas désavoué la grande Mademoiselle elle-même. — N. M.-S.

ENTRAIDE

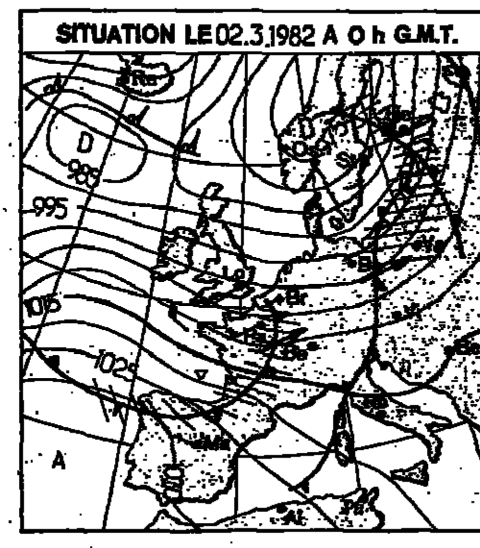
DES PUITS DANS L'INDE

Nous avons reçu de *M. Christophe Lavergne*, élève à l'École Sainte-Geneviève, INA 2, 2, rue de l'École-des-Postes (78000 Versailles), la lettre suivante :

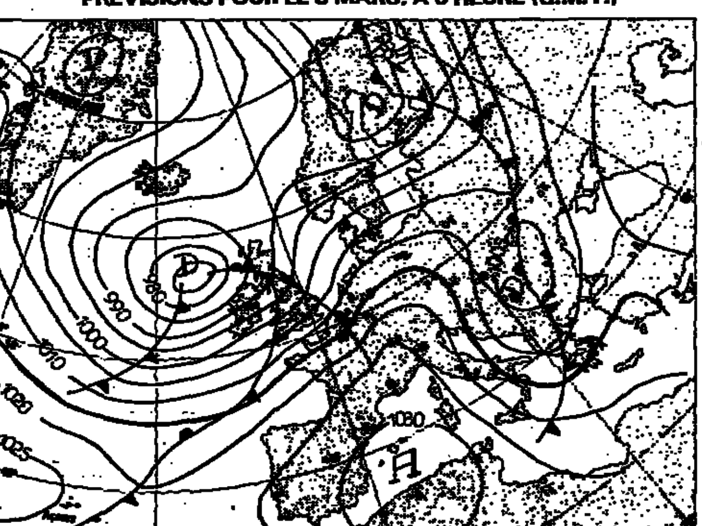
Depuis quelques années, le Père jésuite Ceyrac organise des chantiers dans le sud de l'Inde (région de Madras). Ceux-ci permettent la construction de puits et de dispensaires. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'opération « 1 000 puits ».

Notre groupe est formé de cinq élèves de l'École Sainte-Geneviève de Versailles qui préparent les écoles agronomiques et de cinq étudiants en médecine et en droit. Nous voulons participer à un de ces chantiers. Le principe est le suivant : nous devons recueillir un minimum de 60 000 F afin de permettre la construction du puits et du dispensaire. Une fois en Inde, notre groupe participe à leur construction avec les hommes du village, pendant deux mois. Nous voudrions que vous fassiez connaître notre projet *afin que* vos lecteurs nous apportent leur aide.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 3-III-82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 mars à 0 heure et le mercredi 3 mars à 24 heures :

Le rapide courant pertubé de l'Atlantique à l'Europe, au nord de l'anticyclone centré au large du Portugal, dirigera, demain matin, une nouvelle perturbation sur la moitié nord de notre pays ; celle-ci atteindra le sud de la France, le soir.

Mercredi matin, beau temps sur le quart sud-est du pays et ciel nuageux de l'Aquitaine et de la Vendée à l'est de la France ; le ciel sera couvert avec de la pluie de la Bretagne, au nord et au nord-est de la France, avec des vents très forts près des côtes. Cette zone progressera vers le sud-est pour atteindre le soir les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et les côtes méditerranéennes, en pouvant donner quelques orages. A l'arrière, temps variable avec des giboulées et des vents forts de secteur ouest.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 2 mars 1982, à 7 heures : 1 013,4 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 1er mars ; le second*, le minimum de la nuit du 1er mars au 2 mars) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Bourges, 15 et 5 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 16 et 4 ; Dijon, 15 et 4 ; Grenoble, 18 et 5 ; Lille, 13 et 3 ; Lyon, 17 et 4 ; Marseille, 19 et 7 ; Nancy, 12 et 3 ; Nantes, 14 et 7 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 15 et 4 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 23 et 10 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 14 et 4 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 20 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés ; Amsterdam, 12 et 3 ; Athènes, 13 et 3 ; Berlin, 10 et 4 ; Bonn, 15 et 5 ; Bruxelles, 13 et − 4 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 6 et 1 ; Dakar, 23 et 16 ; Genève, 14 et 4 ; Jérusalem, 13 et 5 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 10 et 2 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, − 3 et − 5 ; Nairobi, 30 et 16 ; New-York, − 3 et − 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; *Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 3 et 2.*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

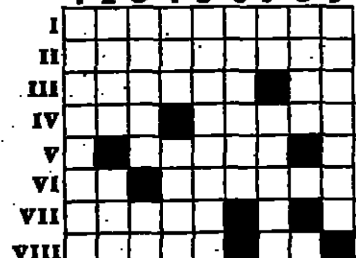
Jeudi 4 mars : le temps sera très nuageux sur les régions méridionales, avec des pluies en plaine et de la neige sur les Alpes et les Pyrénées. Une amélioration se produira sur le pourtour méditerranéen en fin de journée, avec établissement du mistral et de la tramontane. Sur toutes les autres régions, temps plus frais avec quelques éclaircies, des giboulées et des vents de nord-ouest assez forts.

Vendredi 5 mars : belles éclaircies matinales sur tout le pays, mais des températures voisines de zéro degré dans l'intérieur. En cours de journée, temps frais, ciel variable avec éclaircies et passages nuageux accompagnés d'averses, qui pourront donner de la neige en *plaine sur le quart nord-est du pays.* Persistance du temps ensoleillé dans le Midi méditerranéen avec toujours un fort mistral.

Samedi 6 mars : le temps sera frais le matin avec des gelées de − 2 à − 5 degrés dans l'intérieur, mais le soleil apparaîtra assez largement en cours de journée, et les températures maximales atteindront 13 à 15 degrés dans le Midi, 7 à 10 degrés ailleurs. Les nuages redeviendront nombreux sur l'ouest et le nord-ouest ; en soirée, les vents faibliront.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3137



HORIZONTALEMENT

I. Effet de neige. — II. Connurent un jour la patte des fauves. — III. Bassinoire qui fait suer. Symbole. — IV. Forme d'avoir. Fait fondre lentement la graisse. — V. Garde la ligne. — VI. Sont donnés avec des baguettes. Cheville pour le pied. — VII. Dès qu'un vol est annoncé il est sur la piste. — VIII. Fait lever les melons. Dans une suscription. — IX. Partie de charpente en perche. Est plus simple que le cône. — X. Divinité. Doivent à leur souplesse de nombreux emplois. — XI. Des effets féminins le ravirent. Son voisin fut déplacé pendant une révolte.

VERTICALEMENT

1. Produit une impression agréable en une région où l'on se rase. — 2. Vaisseau de transport. Ils ont horreur des règlements. — 3. Placées. Ce que peut gagner une vedette. — 4. Article. Morceau de flûte. — 5. Sont licenciées quand leur travail est excellent. — 6. Tige d'une botte. Elle connut deux mufles dans sa vie. — 7. Ville. Course de fonds. — 8. On lui présente des Fraises quand elle *est gâtée. Beaucoup aiment la pê*che. — 9. Trébuchent avant de circuler. Roi.

Solution du problème n° 3136

Horizontalement

I. Western. — II. Aliéné. Me. — III. Tisse. Eau. — IV. Es. Temps. — V. Rida. Aisé. — VI. Poumon. Et. — VII. Once. Us. — VIII. Snacks. — *IX. Ou. Truie. — X. Ré. Arsin.* — XI. Tétine. Nu.

Verticalement

1. Water-polo. — 2. Elision. Ure. — 3. Sis. Ducs. — 4. Testament. — 5. Enée. Aran. — 6. *Ré.* Manucure. — 7. Epi. Skis. — 8. Masse. Sein. — 9. Feu. Eté. Nu.

GUY BROUTY.

DOCUMENTATION

LE MARCHÉ DE L'INTÉRIM. — Le PROMATT (syndicat des professionnels du travail temporaire) vient d'éditer un guide, à l'usage des entreprises, présentant les nouvelles dispositions introduites dans le fonctionnement du marché de l'intérim par l'ordonnance gouvernementale qui est applicable à partir du 1er mars.

★ 30 francs, au siège du syndicat, 6, boulevard des Capucines, 75009 Paris. Tél. : 742-14-13.

VIVRE A PARIS

EXPRESSION CULTURELLE DANS LE 9e. — *Les ateliers d'expression culturelle et de voisinage, lancés il y a quatre ans par la mairie de Paris pour favoriser rencontres et dialogues des Parisiens autour de* disciplines artistiques ou artisanales, sont maintenant implantés dans tous les arrondissements.

Le dernier-né, qui occupe 650 mètres carrés dans le 9e, 10, rue de la Chaussée-d'Antin, est consacré aux arts du spectacle : studio audio-visuel, costumes de théâtre, scénographie.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 MARS

« Les automates », 14 h 45, 12, rue du Centre à Neuilly, Mme Legrégeois.

« Saint-Julien le Pauvre et Saint-Séverin », 15 h, façade de Saint-Julien, Mme Allaz.

« Le Corbusier à la Villa La Roche », 15 h, 8, square du Docteur-Blanche, Mme Guillier.

« La place des Victoires », 15 h, entrée de l'église Notre-Dame-des-Victoires, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Orient des croisades », 15 h, 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Les Halles », 14 h 30, métro Étienne-Marcel (A travers Paris).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Brinvilliers », 15 h, 12, rue Charles-V (Histoire et archéologie).

« Peinture française du XVIIe siècle », 15 h Grand Palais (P.-Y. Jaset).

« Le Marais », 14 h 45, façade de l'Église Saint-Gervais (M. de la Roche).

« Hôtel de Poulpry », 15 h, 12, rue de Poitiers (Paris et son histoire).

« Le château de la Reine-Blanche », 14 h 30, angle rue de la Reine-Blanche *et avenue des Gobelins (Paris pittoresque et insolite).*

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central (M. Romann).

« Peinture française du XVIIe siècle », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

JEUDI 4 MARS

15 h, rue Barrault, M.-C. Prevost : « *Pour une monnaie créative de* richesses culturelles (Université populaire de Paris).

15 h et 18 h 30 : palais de Chaillot, Mme O. Boucher : « Vie quotidienne dans l'Empire ».

20 h 15, 11, avenue Vavin, M. M. Random : « Le Shinto : le Japon. De l'âge des dieux à l'âge des hommes » (Nouvelle Acropole).

20 h 30, 26, rue Bergère : « Prédictions et actualité » (L'homme et la connaissance).



Le Monde

économie

ÉTRANGER

La Commission européenne rejette le plan de restructuration de la sidérurgie belge

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne refuse de donner le feu vert, dans son état actuel, au plan de restructuration de la sidérurgie wallonne, conçu par le gouvernement belge. C'est ce qu'a annoncé le 1er mars, aux représentants des syndicats M. Davignon, le vice-président chargé de la politique industrielle.

Cette prise de position est durement ressentie par les travailleurs déjà en grève des bassins de Liège et de Charleroi. Ils redoutent que les aménagements susceptibles d'être apportés au plan, afin d'obtenir l'aval bruxellois, n'aient pour conséquence un nombre de licenciements sensiblement supérieur à celui — autour de quatre mille cinq cents — qui est actuellement prévu.

Le coup d'arrêt spectaculaire de la Commission illustre la nécessité où elle se trouve, pour maintenir en vie le programme anticrise appliqué sous sa houlette depuis quelques années, de s'engager de plus en plus en profondeur dans le contrôle de la politique sidérurgique des gouvernements membres. Il ne peut plus être question pour elle de se contenter de limiter de manière autoritaire ou volontaire les quantités mises sur le marché, *sans se montrer trop regardante* en matière d'investissements ou de subventions. La France pourrait à son tour faire l'expérience de la sévérité bruxelloise, lorsqu'il lui faudra, dans les prochains mois, soumettre les programmes de restructuration de sa sidérurgie.

La Commission estime que le programme belge n'est pas conforme au « *code des aides* » communautaires. Elle constate que, même dans l'hypothèse d'évolution des prix et du niveau de production très optimiste retenues par le gouvernement (hypothèse qu'elle considère comme illusoires), la nouvelle entreprise Cockerill-Sambre ne sera ni rentable ni viable. Contrairement à l'objectif fixé par le gouvernement, cette société subira encore des pertes en 1985, ce qui aux yeux de la Commission, est innacceptable : qui financera les investissements nécessaires, alors que en vertu du code des aides, les subventions publiques seront alors totalement interdites ? En outre, le déficit d'exploitation en 1982 promet d'être très supérieur à celui prévu par le plan gouvernemental.

Toutefois la Commission ne rejette pas en bloc, tant s'en faut, le programme des pouvoirs publics, qui prévoit des investissements d'à peu près 28 milliards de francs belges. Elle donne son accord sur une série de projets qui coûteraient 21 milliards de francs belges, les deux tiers de ces investissements étant, selon M. Davignon, réalisés à Liège, le troisième tiers à Charleroi. Les sept autres milliards concernent principalement l'installation d'une deuxième coulée continue à Seraing, dans la région liégeoise : la Commission considère apparemment qu'un tel équipement ne tient pas compte de la nécessité de réduire de façon sensible la production d'acier dans la Communauté. En revanche, les métallurgistes craignent que, dans le cas où cet investissement serait abandonné, les Aciéries de Seraing, ainsi que d'autres installations *qui leur sont liées*, ne soient contraintes de fermer leurs portes.

PHILIPPE LEMAITRE.

La colère gronde dans les bassins wallons

De notre correspondant

Bruxelles. — La colère gronde dans les bassins sidérurgiques après la rencontre des syndicats avec M. Davignon. Les experts des syndicats estiment avoir été mal défendus par le gouvernement de Bruxelles. Ils reprochent au ministre des affaires économiques, M. Eyskens, de ne pas avoir assisté à leur réunion avec *M. Davignon et dès lors d'avoir « fui ses responsabilités ». « Il ne m'appartient pas de m'interposer entre l'autorité européenne et l'indignation des travailleurs de Cockerill-Sambre »,* rétorque le ministre.

Les métallos affirment en tout cas que *« la dérobade d'Eyskens bloque le dossier de l'acier »*, et, dès mardi, ils ont amplifié leurs actions en Wallonie, surtout à Liège, où la sidérurgie est la plus menacée et où le dirigeant syndicaliste socialiste, Robert Gillon a déclaré lundi : *« Nous irons chercher la réponse que nous attendons chez M. Eyskens et au Parlement. »* En d'autres termes, une marche des sidérurgistes sur la capitale n'est pas à exclure.

Ces mouvements interviennent dans un contexte social explosif. Cette semaine, d'autres actions tournantes ont été lancées dans toute la Wallonie, à commencer par Liège, où le front commun syndical regroupant la F.G.T.B. socialiste et la C.S.C. chrétienne s'est reconstitué pour la première fois depuis six ans. Les organisations exigent le maintien de *l'indice officiel* auquel les salaires sont automatiquement rattachés (l'« index » suspendu par le gouvernement en application des *pouvoirs spéciaux votés fin janvier*), un blocage plus sévère des prix, des mesures de relance économique et le maintien intégral de la Sécurité sociale.

Chaque jour aussi le chômage s'aggrave. Les entreprises ferment les unes après les autres et l'avenir paraît plus sombre que jamais.

PIERRE DE VOS.

LE BUDGET HELVÉTIQUE EN QUASI ÉQUILIBRE

Un milliard « tombé du ciel »

(De notre correspondant.)

Lausanne. - Alors qu'un déficit budgétaire de 1 173 millions de francs suisses avait été prévu, les comptes de la Confédération pour 1981 ont été bouclés avec un excédent de dépenses de 173 millions. Toujours à la recherche de recettes supplémentaires, le ministre des finances, M. Willi Ritchard (socialiste), qui vient d'annoncer la nouvelle, a confessé d'un air contrit qu'il ne s'attendait nullement à pareille aubaine. « *Ce milliard tombé du ciel constitue une heureuse surprise, mais,* s'est-il empressé d'ajouter, *cela ne doit pas devenir un oreiller de paresse.* »

Selon le département fédéral des finances, cette spectaculaire amélioration des comptes de l'Etat s'explique « *par des recettes supplémentaires d'une ampleur inattendue résultant de circonstances particulières* ». Les pronostics ont été bouleversés par un subit accroissement, à la fin de l'année, des rentrées de l'impôt qui ont rapporté un demi-milliard de francs de plus qu'escompté. Déjà la Suisse se distinguait par un chômage minime et une inflation à un seul chiffre. Maintenant elle s'offre un nouveau luxe. De quoi désespérer les responsables de ses finances qui ne cessent, depuis un mois, de crier au loup. — J.-C. B.

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LES IMPORTATIONS EUROPÉENNES D'ACIER.

Le gouvernement américain va ouvrir une enquête administrative sur les importations d'acier spéciaux en provenance de cinq pays (Grande-Bretagne, France, Italie, Suède et Autriche).

Cette décision fait suite à une plainte déposée par les producteurs américains qui considèrent que les *sidérurgistes européens bénéficient* de subventions gouvernementales trop élevées.

Les conclusions de l'enquête seront présentées fin octobre. M. Reagan qui pourrait prendre des mesures s'il était fait la preuve du bien fondé de ces accusations. Dans un premier temps, des conversations avec les *pays intéressés pourraient avoir lieu* dans le cadre du GATT (accord sur le commerce international).

M. William Brock, représentant spécial du président pour le commerce international, qui a annoncé l'ouverture de cette enquête, a précisé les positions qu'adopteront les Etats-Unis lors de la réunion ministérielle du GATT qui aura lieu à l'automne. « Notre objectif est d'obtenir des autres qu'ils ouvrent leurs marchés non de fermer les nôtres. Le protectionnisme n'est pas de notre intérêt », a déclaré M. Brock.

● *L'indice des indicateurs économiques* aux Etats-Unis a reculé 0,6 % en janvier, pour le neuvième mois consécutif. Le département du commerce a révisé *l'évolution de l'indice en décembre*, initialement évalué en hausse de 0,6 % et qui s'inscrit maintenant en baisse de 0,3 %. Ce recul de janvier aurait été de 2,8 % si le département avait tenu compte comme, à l'habitude, de la durée moyenne de la semaine de travail, en diminution sensible du fait du mauvais temps. « *La récession n'a pas achevé son cours* », a déclaré le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, qui compte toujours sur une reprise au deuxième trimestre. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

LE GOUVERNEMENT REPORTE L'ADOPTION DE L'ORDONNANCE SUR LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Le premier ministre va engager une nouvelle consultation

Le premier ministre a décidé, au dernier moment, lundi après-midi 1er mars — la veille du conseil des ministres, — de reporter l'adoption *par le gouvernement* de l'ordonance sur la retraite à soixante ans, prévue pour mardi 2 mars. M. Mauroy a annoncé que, très rapidement, il recevra, un à un, chaque syndicat afin d'engager une ultime concertation sur l'ensemble des ordonnances qui restent à promulguer d'ici à la fin mars.

Ce nouveau contretemps, explique-t-on à Matignon, s'explique surtout *par la demande des députés* — la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale — d'être consultés *sur l'importante réforme* de la retraite. Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, qui n'avait pas « planché » devant cette commission, comme d'ailleurs d'autres ministres pour les ordonnances *précédentes, ira donc s'expliquer* afin d'éviter une nouvelle fronde, celle des parlementaires.

Et dans l'entourage du ministre, on ajoute que l'ordonnance sur la retraite *ne devrait pas être remise en cause.*

En fait, il semble bien que d'autres obstacles se soient dressés. Premier obstacle, *celui présenté par le* Conseil d'Etat : le projet gouvernemental prévoit qu'au-delà de 37,5 années de cotisations et de soixante ans, *les durées supplémentaires de contribution ne peuvent pas accroître* les pensions. Or la *législation actuelle* donne cette possibilité, un salarié pouvant obtenir une pension bien *supérieure à 80 % du salaire-plafond*. L'ordonnance, elle, prévoit un *maximum de 50 %*. Cette remise en cause *est-elle rendue possible* par la loi d'habilitation sur les ordonnances ? Le Conseil d'Etat ne le *pense pas. Le gouvernement devra* trancher ce point de droit mais aussi cette question dont l'impact financier *et social n'est pas négligeable.*

Autres obstacles : ceux adressés par les syndicats. Le conseil d'administration de la caisse nationale *vieillesse des salariés, qui vient* d'être consulté, n'a guère montré *d'enthousiasme* pour *l'avant-projet* Questiaux. Fortes réticences à la C.F.D.T., chez FO et à la C.F.T.C., accord *plus que réservé* de la C.G.T elle-même.

La plupart des syndicats — favorables par principe à un avancement *de l'âge de la retraite, jugé comme* une conquête historique après des années de bataille *sociale* — sont cependant très réservés sur de nombreux *points de l'ordonnance* et surtout sur ses omissions. Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., le refus d'accorder un droit à la retraite anticipée — avant soixante ans — à tous ceux qui ont déjà cotisé plus de 37,5 années ou occupé des postes pénibles est *assez vivement dénoncé.*

Les risques du bouleversement

L'unanimité syndicale se *réalise* aussi pour *s'inquiéter du montant des pensions.* En *légiférant* par ordonnance pour la seule retraite du régime général — soit 50 % du salaire-plafond pour 37,5 années de cotisation, — le gouvernement laisse en suspens le problème de l'alignement des retraites complémentaires à soixante ans pour que la retraite totale atteigne 70 %. Or tous les syndicats attachés à la formule très favorable de la garantie de ressources *(80 % du salaire net) veulent* le maintien des avantages acquis : l'assurance que les futurs retraités aient dès soixante ans, une pension *totale qui soit vraiment du même* ordre que la préretraite actuelle ; l'assurance aussi, comme le demandent la C.G.T. et la C.F.D.T., qu'il y ait un deuxième minimum de pension plus élevé que le minimum vieillesse et sensiblement égal à celui de la *préretraite (2 800 F par mois).*

Or ces revendications posent un nouvel obstacle : celui du financement. F.O., *notamment*, estime que le gouvernement n'a pas calculé tous les effets chiffrés de la réforme. Au coût de la retraite à législation constante — *en raison d'une détérioration des équilibres démographiques*, — s'ajoutent celui de l'abaissement à soixante ans et aussi le financement des caisses de chômage, si des transferts *ont lieu comme prévu entre* l'UNEDIC et les régimes de retraite. Pour F.O., ce problème financier doit être étudié dans sa globalité.

Tous ces obstacles pourront-ils être surmontés d'ici à la fin mars ? Au ministère de la solidarité nationale, on l'espère. A ceux qui critiquent le manque de concertation, on indique de vingt-cinq réunions ont eu lieu avec les syndicats et le patronat, et vingt autres avec des associations.

Il n'en demeure pas moins que, au-delà de ces consultations, les syndicats et le patronat estiment qu'un nouveau tour de piste est nécessaire, tant sur l'âge de la retraite, le montant des *pensions*, que *sur* son financement. Le gouvernement a certes *donné l'assurance* — *notamment* à la caisse vieillesse — qu'il mettrait en place un mécanisme conjoncturel, de façon que les assurés ne soient pas lésés maintenant.

Mais tous les partenaires sociaux veulent des garanties *plus formelles.* Et la C.G.T. comme la C.F.D.T n'ont pas dit leur dernier mot sur les améliorations qu'elles réclament. Le tour de piste annoncé par M. Mauroy se transformera-t-il *en partie* de bras de fer ? Certains observateurs se demandent s'il ne serait pas plus sage de renoncer à la formule de l'ordonnance. *Une remise en cause à la fois* par des députés et des syndicats n'est pas impossible.

Une telle issue aurait certes des retombées politiques néfastes à court terme mais, comme *le Monde* du 20 novembre 1981 l'écrivait, il est dangereux de promulguer rapidement, par voie autoritaire, un bouleversement du système d'assurance vieillesse dont on maîtriserait mal par la *suite la vitesse de croisière.*

JEAN-PIERRE DUMONT et DANIELLE ROUARD.

D'OCTOBRE 1980 A OCTOBRE 1981

Maintien du pouvoir d'achat pour la majorité des salariés mais forte progression pour les smicards

Le gain de pouvoir d'achat du taux de salaire horaire brut des ouvriers n'a été que de + 1 %, d'octobre 1980 à octobre 1981, indique l'INSEE, dans une enquête publiée le 1er mars dans *Economie et Statistique*. Cependant, en tenant compte des incidences sur le revenu de la légère diminution de la durée du travail des ouvriers *(— 0,7 %) et du faible nombre* d'heures supplémentaires, le pouvoir d'achat des ouvriers a été simplement maintenu.

Seuls les smicards, dont le nombre a doublé avec la revalorisation de 10 % au 1er juin 1981, ont bénéficié d'une évolution plus favorable de leur pouvoir d'achat. En tenant compte de l'évolution observée de la durée du travail pour les employés et les ouvriers, le SMIC mensuel a progressé de + 19,7 % de décembre 1980 à décembre 1981 et, en moyenne annuelle, de 17,4 %. Après retenues pour cotisations sociales, le *salaire annuel net d'un ouvrier* payé au SMIC a enregistré un gain de pouvoir d'achat de 4,3 %, passant de 25 638 F en 1980 à 30 314 F en 1981, soit 2 526 F par mois. La diffusion de la hausse du SMIC de juin a été faiblement répercutée sur les autres salaires, ce que l'INSEE explique par l'« *interprétation restrictive* » donnée au salaire minimum par les employeurs.

En procédant à une actualisation 1981 des déclarations annuelles de salaires de 1977, l'INSEE évalue le salaire moyen offert par l'employeur (net de cotisations sociales), dans les secteurs privé et semi-public, à 5 250 F environ. Entre 1977 et 1981, la croissance en moyenne annuelle a été de 12,8 %. Le salaire offert à un cadre supérieur en 1981 (14 250 F en net mensuel) correspond environ à quatre fois et demi celui d'un manœuvre. Dans la fonction publique, en moyenne annuelle, le pouvoir d'achat moyen des traitements nets *s'est maintenu pour l'ensemble des* catégories : l'évolution moyenne a été de 0,4 %.

DANS LA HAUTE-LOIRE

Les grévistes d'une laiterie sont expulsés par des salariés de coopératives voisines

Après l'attaque d'un commando patronal à Isigny, une deuxième « affaire » vient d'éclater à Brioude *(Haute-Loire)*, où les grévistes de la laiterie Riche-Mont — où l'on fabrique également des fromages — ont été expulsés dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 mars par un demi-millier de « gros bras ». Mais il s'agissait cette fois de salariés venus des coopératives voisines. L'opération n'a duré que quelques minutes et n'a pas fait de blessés. Deux heures après le coup de force, deux à trois cents ouvriers occupaient les ateliers de fabrication de l'usine et une centaine d'autres, armés de gourdin, en gardaient les abords.

Le conflit dans cette usine avait débuté le 22 février. Sur les cent soixante salariés de l'entreprise, cent trente avaient suivi un mot d'ordre de grève de l'intersyndicale pour demander des négociations sur le temps de travail.

Ce sont également les problèmes de la durée du travail qui se trouvent à l'origine du conflit des Trois-Suisses, où quelque trois mille deux cents salariés — soit 80 % du personnel des différents centres de Roubaix et Tourcoing (Nord) — se sont mis en grève le lundi 1er mars. La direction avait proposé la réduction de l'horaire moyen à 37 h 30 payées 39 h 10 et la création de soixante emplois supplémentaires. Les syndicats veulent que les salaires soient payés sur la base de quarante heures.

Pension à mi-temps ou départ anticipé à cinquante-sept ans pour trente mille fonctionnaires

Soumise, le 9 mars, au Conseil supérieur de la fonction publique, « *l'ordonnance relative aux droits à pension et à la cessation d'activité des agents de l'Etat* », qui est examinée par les sept fédérations de fonctionnaires, sera ensuite présentée au Conseil d'Etat, puis, en principe, au conseil des ministres du 24 mars, avant sa parution au *Journal officiel*. Elle concerne, potentiellement, trente mille personnes, mais M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, *compte sur la création* réelle de quinze à dix-sept mille emplois.

Cette ordonnance propose deux *principales formules*. D'abord, la « *cessation progressive d'activité* ». A compter de la publication du texte gouvernemental et jusqu'au 31 décembre 1983, « *les fonctionnaires de l'Etat âgés de cinquante-cinq ans au moins, non susceptibles d'obtenir une pension à jouissance immédiate, peuvent être admis, sur leur demande et sous réserve de l'intérêt du service, à exercer leurs fonctions à mi-temps* ». Les intéressés percevront alors, « *d'une part, le traitement, l'idemnité de résidence, le supplément familial de traitement et les primes ou indemnités allouées aux agents de même grade ou emploi admis au bénéfice du régime de travail à temps partiel* [soit 50 % des rémunérations à temps plein] *et, d'autre part, une indemnité exceptionnelle égale à 30 % du traitement à temps plein correspondant* ». Cette dernière indemnité sera « *revalorisée, comme le traitement servant de base à son calcul, et sera perçue en cas de congés* ».

Les fonctionnaires qui vont demander cette réduction d'activité « *doivent, simultanément, prendre l'engagement irrévocable de faire liquider leur pension dès qu'ils peuvent prétendre au bénéfice d'une pension à jouissance immédiate* ».

Ensuite, le titre II de l'ordonnance traite de la « *cessation anticipée d'activité* ». Dans les mêmes conditions — c'est-à-dire à compter de la parution de l'ordonnance et jusqu'au 31 décembre 1983, — « *les fonctionnaires de l'Etat qui comptent 37,5 années liquidables (...) peuvent, sur leur demande et sous réserve de l'intérêt du service, cesser leur activité trois ans au plus avant l'âge auquel ils pourraient prétendre à une pension à jouissance immédiate* », c'est-à-dire à cinquante-sept ans, puisque l'âge normal de départ est soixante ans dans la plupart des cas. Les agents non titulaires pourront, eux, arrêter de travailler « *durant les trois années précédant la date à laquelle ils pourront prétendre au bénéfice d'une pension de retraite au taux normalement applicable à soixante-cinq ans, à condition de réunir 37,5 années de services salariés effectifs, dont 10 au profit de l'Etat* ».

Les intéressés recevront alors « *un revenu de remplacement égal à 70 % de leur dernier traitement et, le cas échéant, de l'indemnité de résidence. Ce revenu est revalorisé comme le traitement servant de base à ce calcul. Il ne peut être inférieur à un minimum fixé par voie réglementaire* ». Ensuite, les bénéficiaires « *sont tenus de demander leur admission à la retraite dès qu'ils réunissent les conditions d'obtention d'une pension à jouissance immédiate s'ils relèvent du code des pensions civiles et militaires, ou d'une pension au taux normalement applicable à soixante-cinq ans s'ils relèvent du régime général de sécurité sociale* ». Pendant la période où ils perçoivent ce revenu de remplacement, ils conservent leurs droits sociaux, mais ils « *ne peuvent exercer aucune activité lucrative* ». En cas de manquements à cette règle, des mesures sont prévues, comme le reversement des sommes indûment reçues.

Le titre III de la future ordonnance indique que des « *contrats de solidarité (...) peuvent être conclus entre l'Etat et ses établissements publics à caractère administratif affiliés au régime complémentaire de retraite de l'IRCANTEC* (Institution de retraite complémentaire des agents *non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques* ». Ces contrats ont pour objet de permettre « *la mise en œuvre de cessations volontaires et anticipées d'activité, entraînant le recrutement d'un nombre égal de nouveaux agents* ». Ils sont destinés aux personnels non titulaires, qui « *peuvent être autorisés (...) à cesser leur activité durant les trois années précédant la date à laquelle ils pourront prétendre au bénéfice d'une pension de retraite au taux normalement applicable à l'âge de soixante-cinq ans, à condition de réunir 37,5 années de services salariés effectifs, dont 10 au profit de l'établissement employeur* ». Ils percevront le revenu de remplacement prévu au titre II.

Enfin, le texte introduit une nouvelle disposition dans la prise en compte des services retenus pour constitution du droit à pension : les années de service accomplis avant l'âge de dix-huit ans seront désormais comptabilisées. Ainsi — cas extrême — un fonctionnaire entré à quatorze ans dans l'administration pourra, s'il devait partir en retraite à cinquante-cinq ans, cesser son activité à cinquante-deux ans.

AFFAIRES

MACHINISME AGRICOLE

L'industrie française est en recul pour la septième année consécutive

L'industrie française du machinisme agricole a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de onze milliards de francs, soit une chute d'activité en francs constants de 1,1 %. C'est la septième année consécutive de baisse, suivant, il est vrai, une période de hausse entre 1970 et 1975.

Chiffres significatifs de cette baisse d'activité : la France a fabriqué en 1981, 38 300 tracteurs contre 63 877 en 1976 et 2 040 moissonneuses-batteuses contre 4 199.

Les exportations ont représenté, avec 3,7 milliards de francs, 33 % du chiffre d'affaires. Elles augmentent de 2,6 % en francs constants, surtout du fait des ventes de tracteurs sur des marchés extérieurs en fait plutôt aléatoires : Iran et Nigéria notamment.

Les importations, d'un montant de 4,928 *milliards de francs*, sans les collections (moteurs et ensembles mécaniques destinés au montage des machines), sont en baisse de 0,4 % toujours en francs constants. Ainsi le taux de couverture des importations par les exportations s'améliore-t-il, passant de 65 % en 1980 à 68,5 % en 1981 (sans les collections) et il atteint 73,2 % avec les collections. Alors que les exportations françaises à destination de la Communauté baissent (—2,7 %) et représentent moins de la moitié du total (42 %), les importations de machines agricoles en provenance de la C.E.E. progressent (+ 13,7 %) et représentent 80,2 % du total.

Ainsi la consommation apparente — c'est-à-dire ce que les agriculteurs français ont dépensé en 1981 pour le poste « machinisme » — s'élève-t-elle (collections comprises) à 13,3 milliards de francs (hors taxes et sans les coûts de la distribution), soit une baisse des investissements de 1,8 % (en francs constants) sur un an, mais de 13 % en cumulé sur les huit dernières années.

C'est surtout l'enfoncement sur une longue période dans la crise qui inquiète l'industrie du machinisme agricole. Ses dirigeants l'expliquent par la baisse du revenu agricole (— 21 % entre 1973 et 1981) et réaffirment que du fait de ce désinvestissement relatif, la productivité de l'agriculture française ne croît plus au même rythme que celle de ses principaux concurrents.

De plus l'industrie elle-même contrainte de réduire sa production n'a pu, poursuit le Syndicat des constructeurs, *« pour des motifs sociaux évidents réduire suffisamment ses effectifs »*. Aussi a-t-elle *limité* ses investissements, perdant, elle aussi, en compétitivité te permettant donc aux importations de progresser. Pourtant les *effectifs de l'industrie* du machinisme agricole ont considérablement régressé. A *leur* niveau maximal en 1974, avec 45 618 salariés, ils sont tombés en 1981, à 34 500.

De la *conférence* de presse donnée lundi 1er mars par M. Daniel Dreyfus, président du Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles, il ressort en premier lieu une volonté d'expliquer aux autorités de tutelle qui l'ignoreraient l'importance et la dimension nationale de cette industrie.

L'importance, ce sont environ 488 entreprises qui réalisent 2,1 fois le chiffre d'affaires de la machine-outil, qui fabriquent 450 types de matériel de base (le tracteur étant considéré comme un seul de ces types) et qui induisent, avec la sous-traitance, l'industrie spécifique des pneumatiques et la distribution, plus de 50 000 emplois.

La dimension nationale ensuite : sur 488 entreprises, 462 sont à capitaux français et réalisent 54 % du chiffre d'affaires, 7 ont un caractère multinational (ce sont Alfa-Laval, Hesston, Howard-Rotovator, International-Harvester, John Deere, Massey-Ferguson, New-Holland), représentent 37 % du chiffre d'affaires de la branche et réalisent plus de la moitié du leur à l'exportation. Enfin 19 autres entreprises sont à capitaux étrangers et font 7,9 % du chiffre d'affaires. Le syndicat précise que les importations satisfont 45 % du marché intérieur.

Il ressort aussi de cette conférence l'impression que les industriels attendent leur salut d'une reprise des investissements que favoriseraient des mesures conjoncturelles d'aides décidées par le ministre de l'agriculture. Ils préféreraient, disent-ils, une politique de soutien à long terme de ces investissements mise au point avec les professionnels. En revanche, estiment inévitable et comparable avec les exemples *étrangers*, la *dispersion de ces* entreprises (296 d'entre elles ont moins de 20 employés). M. Daniel Dreyfus ne voit pas l'intérêt d'un éventuel *plan industriel* national pour ce secteur de l'industrie. C'est sans doute qu'après sept années de recul, elle n'a pas *encore* assez perdu d'argent...

JACQUES GRALL.

John Deere parvient à échapper à la crise mondiale

John Deere, premier constructeur mondial de machines agricoles et soixantième compagnie des Etats-Unis par le chiffre d'affaires, a gagné de l'argent en 1981 (251 millions de dollars, soit 4,6 % de son chiffre d'affaires, contre 228 millions en 1980). Le contraste est surprenant par rapport à ses principaux concurrents, Massey-Ferguson et International Harvester, touchés comme Deere par la crise du machinisme au *plan international*.

« Pas glorieux, mais pas mal. » Tel est le diagnostic porté sur l'exercice par M. Roger Lecomte, P.-D.G. de John Deere France. Pas glorieux, le chiffre d'affaires mondial, 5 447 millions de dollars, légèrement inférieur à celui de 1980, 5 470 millions de dollars (la baisse concerne surtout le matériel des travaux publics, secteur où Deere a plus souffert que son concurrent Caterpillar, et les marchés hors Amérique du Nord) ; les investissements, plus faibles également, 303 millions de dollars contre 393 millions. Pas mal, les résultats financiers et le relatif maintien de l'emploi, 60 857 personnes contre 61 039. Par contre, et c'est tout le secret du maintien de Deere dans la tempête qui a secoué ses concurrents : les fonds propres s'accroissent régulièrement : 533 millions de dollars en 1970, 2 450 millions en 1981, où la dette à long terme (676 millions) a diminué par rapport à 1980 (702 millions).

Des deux causes essentielles de la crise du machinisme, la baisse des revenus agricoles, et la course à la trésorerie, du fait des hausses des taux d'intérêt, Deere ne subit vraiment que la première. Sa bonne santé financière lui permet même de ne pas suivre ses concurrents dans la guerre des prix et des rabais à laquelle ils se livrent, à l'instar des producteurs automobiles, a précisé M. Lecomte.

Les résultats de la société française méritent plus encore le *« pas glorieux, mais pas mal »* : forte réduction de la production en tonnage (39 000 contre 52 600 tonnes) que ne traduit que faiblement la légère régression du chiffre d'affaires : 1 434 millions de francs contre 1 456 en 1980, retour du niveau d'emploi moyen sur douze mois (2 324 personnes) au rang atteint en 1975 (2 300 personnes). Il est vrai qu'il avait peu augmenté (2 532 personnes en 1980). Pour 1982, avec la fermeture en fin d'année de l'usine de Senonches (Eure-et-Loir) annoncée en juillet dernier, il sera procédé à environ 150 licenciements.

Par comparaison avec les fortes réductions d'emploi des concurrents (par exemple, chez International Harvester, 65 000 salariés en 1981, 93 000 en 1979), il y a un mystère de la compétitivité du groupe de Moline (Illinois), qui s'explique, toujours selon M. Lecomte, par l'avance technique prise. John Deere a eu la chance de ne pas investir trop tôt, mais beaucoup : plus de 1,5 milliard de dollars au cours des six dernières années. Ces investissements réalisés « à la japonaise » ont eu surtout pour effet de réduire considérablement les coûts de production, par une introduction encore légère de la robotique, mais surtout par une gestion informatisée des actions de production et de montage qui permet des fabrications sur mesure (« telle roue pour tel chassis et tel numéro de moteur ») et autorise une réduction considérable des stocks.

Ces investissements n'ont donc pas porté sur la capacité de production, mais doivent permettre à John Deere de fabriquer moins cher que ses concurrents des produits industriels, essentiellement tracteurs et moissonneuses-batteuses, dont l'efficacité finale sera accrue par le développement de l'hydraulique et l'introduction des microprocesseurs.

Pour 1982, M. William A. Hewitt, président du conseil d'administration de John Deere, qui qualifie la baisse des marchés depuis le printemps 1980 de *« récession la plus grave de l'histoire récente »*, a décidé de programmer un niveau mondial de production en léger retrait par rapport au tonnage fabriqué en 1981. Des investissements seront différés *« en attendant que l'environnement économique s'améliore »*. Selon M. Lecomte, des signes indiquent non pas une reprise, mais *« que le fond a été atteint »*. Sans doute, Deere pourrait nager encore longtemps dans ce fond, mais pour ses concurrents la remontée devient urgente.

● *Les contrats de ventes à l'étranger de biens d'équipement français* ont atteint 92 milliards de francs en 1981, en progression de 30 % par rapport à 1980. En revanche, les contrats militaires ont diminué, revenant de 37 milliards à 32 milliards de francs. Le taux d'augmentation global — civil et militaire — s'établit à 16 %. Cinq pays ont, l'an dernier, continué de jouer un rôle *« déterminant »*, indique le ministère du commerce extérieur : Arabie Seoudite, U.R.S.S., Hongrie, Brésil et Egypte, représentant ensemble 40 % des contrats. Avec les seuls pays pétroliers, les commandes ont représenté 34,5 milliards de francs (25 milliards de francs avec le tiers-monde, 9 milliards de francs avec les économies centralisées).

● *Le groupe italien d'informatique et de bureautique Olivetti* vient de conclure un accord avec la société américaine 3 M pour la distribution de sa production en Amérique du Nord.

LES PRIX DE L'ÉNERGIE

(Suite de la première page.)

Alors que cette formule devrait être prête dans moins d'un mois, le gouvernement a choisi de prendre une décision politique. Il ne manquera pas de commentateurs pour souligner que les élections cantonales ont lieu dans moins de quinze jours.

Pour se garder de ces critiques, le gouvernement a décidé d'appliquer la formule telle qu'il l'entend. Les niveaux indicatifs hebdomadaires des prix hors taxe à la consommation dans la C.E.E. montrent bien, en effet, que les prix français sont supérieurs à la moyenne européenne sur l'essence et le super (respectivement de 150 F et de 120 F par tonne) et inférieurs aux prix européens sur le fuel et le gazole (d'une cinquantaine de francs par tonne). D'où cette opération qui, par le jeu des baisses et des hausses, ne coûtera pas un centime aux compagnies pétrolières.

En fait, des arguments plaidaient pour le *statu quo* comme pour la décision qui a été prise.

Pour le *statu quo* : les difficultés financières d'une profession qui perd près de 1 milliard de francs par mois et commence à licencier ; le moindre coût du fuel domestique, produit pétrolier le plus utilisé par les ménages pour le chauffage ; une raison symbolique aussi de ne pas baisser les carburants lorsque l'on est persuadé que la période actuelle n'est qu'un sursis aux difficultés énergétiques ; enfin, l'attente logique de la mise au point de la formule de prix.

Plaidaient en faveur de la réduction des prix : la volonté de montrer que les efforts d'économies d'énergie et de réduction des consommations portent leurs fruits puisque le prix du pétrole brut baisse, et la nécessité de ne pas trop s'écarter des prix des pays voisins. La proximité des élections *cantonales* a *sans* doute aidé à trancher en faveur de la seconde thèse.

BRUNO DETHOMAS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,0520	6,0550	— 40	— 20	— 95	— 30	— 210	— 75
$ can. ..	4,9412	4,9449	— 106	— 60	— 157	— 130	— 515	— 382
Yen (100)	2,5541	2,5565	+ 158	+ 186	+ 336	+ 376	+ 955	+1030
D.M.	2,5493	2,5516	+ 78	+ 100	+ 155	+ 190	+ 530	+ 600
Florin	2,3222	2,3242	+ 80	+ 100	+ 153	+ 174	+ 514	— 580
F.B. (100)	13,8744	13,8860	— 120	+ 50	— 220	+ 35	— 298	+ 280
L. (1000).	3,2209	3,2242	+ 190	+ 225	+ 362	+ 410	+ 985	+1095
L. (1 000) .	4,7429	4,7487	— 310	— 246	— 590	— 499	—1603	—1425
£	11,0298	11,0395	— 10	+ 56	— 2	+ 110	+ 220	+ 518

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8
$ E.-U.....	14 1/4	14 3/4	14 3/8	14 3/4	14 1/4	14 7/8	14 7/8	15 1/4
Florin	9 1/8	9 7/8	9 1/4	9 7/8	9 5/16	9 15/16	9 5/16	9 15/16
F.B. (100)	13 1/2	15	12 15/16	14 7/8	13 11/16	15	14	15
F.S.	4 3/4	5 3/8	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 7/16	7 15/16	8 5/16
L. (1000).	18 1/4	19 3/8	19 7/8	21 1/4	20 3/8	21 1/2	20 3/8	21 1/4
£	13 7/8	14 5/8	13 13/16	14 7/16	13 13/16	14 7/16	13 3/4	14 1/4
F. français	13 7/8	14 5/8	14 3/8	15 1/8	15	15 3/4	16 1/4	17

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Aux États-Unis

La production d'automobiles est tombée à son plus bas niveau depuis 1948

La production américaine d'automobiles est tombée en février à son plus bas niveau depuis février 1948, avec 328 661 voitures, soit 32,5 % de moins qu'en février 1981. La production pour les deux premiers mois de l'année (603 432 automobiles) a baissé de 42,5 % par rapport à la même période de l'an passé (1 049 452 unités). Quant aux ventes, elles sont également tombées, au cours de la dernière semaine de février à leur rythme quotidien le plus bas depuis 1961.

Autre record battu : celui des ouvriers du secteur mis au chômage pour une durée indéterminée, qui dépasse depuis une semaine le seuil des 250 000.

L'aggravation de la crise et la ratification massive par la base des salariés de l'accord conclu entre Ford et le syndicat de l'automobile *(le Monde* du 2 mars) pourrait conduire à reprendre les négociations avec la direction de General Motors pour la conclusion d'un accord du même type, prévoyant un gel des salaires en échange d'une meilleure garantie de l'emploi. M. Roger B. Smith, P.-D.G. du premier groupe automobile mondial, a déclaré, le 1er mars, qu'il espérait une reprise des discussions *« dans le courant des deux prochaines semaines »*, soulignant le *« souhait apparent »* des responsables du syndicat de revenir à la table des négociations.

Depuis la rupture des discussions, il est vrai, General Motors a multiplié les pressions, annonçant *notamment* la *fermeture* de sept usines aux Etats-Unis, dont cinq pour une durée indéterminée, et de nombreuses mises au *chômage* (15 000 personnes). *La* direction a laissé entendre que la rupture des négociations pourrait la pousser à faire fabriquer hors des *Etats-Unis* la *nouvelle* petite voiture qu'elle projette de produire avec la coopération de ses filiales et associés japonais Isuzu et Suzuki.

Dans la guerre commerciale qui l'oppose à ses concurrents, il est en effet vital pour General Motors de ne pas laisser se creuser un écart de coût de production avec Ford. D'autant que Chrysler, menacé de faillite, bénéficie, lui aussi, d'un différentiel de coût salarial de 16 % environ grâce aux sacrifices consentis par des ouvriers l'an passé.

Électronique

UNE « SAINTE ALLIANCE » AMÉRICAINE CONTRE LES JAPONAIS ?

Seize des principales sociétés d'électronique américaines se sont réunies en Floride, à l'initiative de Control Data, pour tenter de faire face à la montée de la concurrence japonaise, écrit le *Financial Times* du 2 mars.

En raison de la concurrence croissante des Japonais dans le domaine des semi-conducteurs et des ordinateurs, ces sociétés envisageraient de rationaliser leurs recherches par la création d'une société commune de recherche et de développement de produits. *Si les sociétés électroniques américaines ont parfois créé des « joint ventures »* pour développer certains produits, une coopération d'une telle importance serait une véritable révolution dans une industrie qui *repose sur les principes de la* compétition et du libre marché.

Mais face à une volonté japonaise conduite et financée par le gouvernement, non sans succès (pour certains microprocesseurs les Japonais détiennent *70 % du marché mondial)*, une telle coordination apparaît si indispensable aux Américains que cette initiative ne devrait pas être bloquée par une législation antitrust de moins en moins appliquée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACTIONS-INVESTISSEMENT

Société à capital variable

Le conseil d'administration d'ACTIONS-INVESTISSEMENT s'est réuni le 17 février dernier pour examiner les comptes de l'exercice 1981.

L'actif net de la société ressort, à la clôture de cet exercice, à 296,65 millions de francs contre 285,92 millions de francs à la fin du précédent.

Les sommes distribuables s'élèvent à 16 353 487,39 F contre 11 024 784,18 F pour 1980. Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, 89, rue de Tocqueville, à Paris (17e), le mercredi 21 avril 1982, à 11 heures, d'affecter :

— 358 868,89 F au « Report à nouveau des lots et primes de remboursement » ;

— 15 990 460,80 F aux dividendes ;

— 4 157,70 F au « Report à nouveau de l'exercice ».

Il serait ainsi distribué à chacune des actions un dividende net de 9,12 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,33 F, soit un total de 10,45 F.

AL SAUDI BANQUE

arrêtés des comptes au 31 décembre 1981

Le conseil d'administration de l'AL SAUDI BANQUE, réuni le 14 février 1982, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981.

Au terme de cet exercice, le bilan a progressé de 77 % pour atteindre un montant total de 6 622 millions de francs et les engagements hors bilan de 20 %, soit un montant total de 1 908 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 21,2 millions de francs après amortissement, provisions et impôts, ce qui représente une progression de 81 % sur les résultats de l'année 1980.

Le conseil recommandera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 avril 1982, la distribution d'un dividende de 10 % du capital libéré.



Exercice 1981·1982

Le Groupe DARTY vient de clôturer l'exercice 1981/1982 qui couvre la période du 1er mars 1981 au 28 février 1982.

Des résultats consolidés en progression

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes atteint un montant de l'ordre de 3 milliards de francs. Il est en progression de 26% par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 2,4 milliards de francs. Le Groupe DARTY dispose actuellement de 63 magasins à l'enseigne DARTY, répartis dans six régions.

Le résultat consolidé de l'exercice 1981/1982 devrait connaître une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires. Son évolution tient à une amélioration de la productivité obtenue par la maîtrise des frais généraux dans un contexte pourtant marqué par la stabilité des marges commerciales et un fort accroissement des investissements.

Une politique sociale dynamique

L'exercice écoulé a été caractérisé, sur le plan social, par :
- la création de plus de 500 emplois, ce qui porte l'effectif total à plus de 4.500 personnes. En cinq années, le Groupe DARTY a créé plus de 2.000 emplois ;
- la conclusion d'accords d'entreprise en janvier 1982, portant sur la réduction du temps de travail et la 5e semaine de congés payés ;
- la signature de contrats de solidarité ;
- l'embauche de jeunes dans le cadre du Plan Avenir-jeunes ;
- la distribution gratuite d'actions aux salariés.

Un important programme d'investissements

Les investissements de l'exercice ont atteint un montant de l'ordre de 140 millions de francs, légèrement supérieur au programme initial.

Ils ont permis le développement du réseau commercial et le démarrage de nouvelles activités : implantation en Espagne et début de la distribution d'articles de sport sous l'enseigne SPARTY en région parisienne.

Le montant des investissements de l'exercice 1981/1982 a été nettement plus élevé que celui des cinq années précédentes, qui était en moyenne de 51 millions de francs.

Premier distributeur français de produits électrodomestiques, le Groupe DARTY et l'ensemble de la distribution ont contribué avec les constructeurs à la modération de la hausse des prix dans ce secteur :

selon l'INSEE, l'indice des prix des produits électrodomestiques n'a augmenté en moyenne que d'environ 6,5% en 1981, soit deux fois moins vite que la hausse de l'ensemble des prix de détail (14%).

Au cours des dix dernières années, la progression des prix des produits électrodomestiques a été deux fois et demie moins importante que l'ensemble des prix de détail, permettant ainsi aux *ménages français d'accroître fortement leur pouvoir d'achat dans ce* secteur.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er mars

Effritement
Hausse du dollar

Poursuivant son processus de consolidation amorcé depuis quelques séances, le marché parisien reflète lundi une légère prédominance de baisses, résultant, pour une bonne part, de prises de bénéfices.

Au dire des professionnels, il s'agit là d'une phase de réajustement on ne peut plus nécessaire compte tenu de la forte avance de la cote, qui, semble-t-il, ne demande qu'à repartir.

Le volume d'affaires reste passablement étoffé (450 millions de francs à terme au cours de la séance du vendredi précédent) et les D.T.I. ex-nationalisés, pratiquement inchangées lundi, continuent à accaparer la tête du classement des valeurs les plus actives avec des volumes qui dépassent les 200 000 ou 300 000 titres par endroits (Paribas, St-Gobain, C.C.F.).

Pour le reste, hausses et baisses alternent dans des proportions assez identiques, et l'indicateur instantané cède simplement 0,6 %

Cetelem choisit de se distinguer avec une abondance d'achats qui empêche, dans un premier temps, la cotation du titre. Celui-ci progresse ensuite de 7 %, et U.T.A., Ciments français, B.C.T., Arjomari, gagnent de 3 % à 4 %, Saulnès s'adjugeant 8 %.

A noter, parmi les titres en vue, que la cotation de Radar, assurée « par boîte » depuis quelques séances, reprendra normalement à compter du 2 mars. Elf et Raffinage perdent 4 % et 3 % respectivement, entraînant Jeumont, Radiotechnique, Moteurs Leroy et Schneider.

L'élément le plus préoccupant en ce début de semaine reste l'évolution du dollar, la monnaie américaine atteignant 6,0850 F en séance officielle tandis que le dollar-titre progresse à 7,36/38 F.

Sur le marché de l'or, en baisse, (358,75 dollars l'once), le lingot perd 445 F, à 70 005 F, et le napoléon 1,30 F, à 613,50 F.

NEW-YORK

Léger mieux

Le marché new-yorkais s'est légèrement redressé lundi sous l'effet de facteurs essentiellement techniques, alors que le contexte économique est toujours considéré aussi maussade par les professionnels. La séance avait débuté à l'heure normale en dépit des explosions qui avaient légèrement endommagé les locaux de Wall Street la nuit précédente, une action revendiquée par un groupe de nationalistes portoricains.

En faible hausse à l'ouverture, la cote a ensuite subi un certain tassement avant de se reprendre une nouvelle fois, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles mettant finalement quatre points à son actif pour s'établir à 828,39 points après que 53 millions d'actions eurent été échangées.

Les professionnels du Big Board ont sans doute trouvé un certain encouragement dans le fait que les taux d'intérêt à court terme n'ont que modérément progressé lundi après l'annonce, le vendredi précédent, d'une nouvelle augmentation de la masse monétaire américaine. Les taux des fonds fédéraux, qui conditionnent le loyer de l'argent, se sont en effet établis entre 14 1/4 et 14 1/2 comparativement à un taux de 13,75 % le vendredi précédent.

Paradoxalement, le nouveau recul de l'indice mensuel des indicateurs économiques (0,6 % au mois de janvier), le neuvième du genre, est considéré comme un élément favorable aux marchés financiers, dans la mesure où s'éloignent les chances d'une reprise à court terme et, donc, les besoins de crédits auxquels auraient dû recourir les entreprises américaines.

VALEURS	Cours du 26 fév.	Cours du 1er mars
Alcoa	23 1/2	23 7/8
A.T.T.	54 5/8	54 5/8
Boeing	18 3/4	18 3/4
Chase Manhattan Bank	59 5/8	59 3/4
Du Pont de Nemours	36 3/4	35 3/8
Eastman Kodak	69 1/2	70 1/2
Exxon	28 3/4	28 5/8
Ford	19 1/8	20 1/4
General Electric	62 7/8	63 1/8
General Foods	31	31 1/2
General Motors	37	39 1/8
Goodyear	19 1/4	19 1/4
I.B.M.	61 7/8	62 1/8
I.T.T.	27	28 1/2
Mobil Oil	22 7/8	22 7/8
Pfizer	55 5/8	55 3/8
Schlumberger	47 7/8	46 7/8
Texaco	30 5/8	30 5/8
U.A.L. Inc.	17 3/8	17 1/2
Union Carbide	44 1/2	44 5/8
U.S. Steel	24 7/8	24 1/8
Westinghouse	22 1/2	23 1/4
Xerox Corp.	37 7/8	37 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CARREFOUR. – Le groupe a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires consolidé de 14,28 milliards de francs, en augmentation de plus de 16 % sur le précédent exercice, le bénéfice d'exploitation ressortant à 748 millions de francs contre 659 millions précédemment.

Toutefois, précise Carrefour le bénéfice net consolidé ne devrait pas varier dans des proportions identiques compte tenu des difficultés rencontrées par les filialee espagnole (Promotora de hipermercados) et brésilienne (Brepa comercio e participaçao Ltda), et seule une croissance de 5 % environ est prévue pour ce bénéfice net qui avoisinerait alors les 350 millions de francs.

Outre ces deux filiales, Carrefour possède des implantations en Suisse, en Grande-Bretagne et en Italie, le groupe prévoyant par ailleurs de construire deux supermarchés géants dans la région de Buenos-Aires, en Argentine.

CLUB MÉDITERRANÉE. – La société annonce la distribution d'un dividende global de 18,75 francs au titre de l'exercice 1981 contre 15 francs en 1980, le conseil d'administration sollicitant l'autorisation d'augmenter le capital dans la limite de cent millions de francs sur une durée de cinq ans.

RADAR. – La cotation de l'action Radar, qui s'effectuait « par boîte » depuis le 18 février dernier en raison de l'abondance des ordres d'achat, a repris normalement à compter du 2 mars 1982 sur le marché à terme, la Chambre syndicale des agents de change décidant de reprendre également la cotation des obligations convertibles, à cette même date.

Lundi 2 mars, la Chambre syndicale a inscrit pour le titre Radar un cours de 930 francs au comptant et à terme, près de 10 000 titres ayant été échangés.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	26 fév.	1er mars
Valeurs françaises	113,9	113,1
Valeurs étrangères	105,3	104

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,1	103,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 mars	14,18 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er/3	2/3
1 dollar (en yens)	239,28	237,70

BOURSE DE PARIS – Comptant – 1er MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Étrangères

SICAV

1/3	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		

Union Brasseries	39	39 60	Coparex	410	425
Union Habit.	190	185	F.B.M. (Li)	70	39 o
Un. Imm. France	167	167	Iena Industries	13	....
Un. Ind. Crédit	215 20	223	La Mure	73 50	....
Union Ind. Ouest	337	350 50	M.M.B	180	179 80
Unipol	142	142	Océanic	10 20	15 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	Petrofigaz	444	418 o
Virax	45 50	47 30	Pronuptia	224	....
Waterman S.A.	178 60	178	Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Brass. du Maroc	176 80	....	Sabl. Morillon Corv.	120	....
Brass. Ouest-Afr.	21 30	21 40	Total C.F.N.	130 50	123
			Ufinex	185 50	....

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1742	1730	1749	1760
2633	C.N.E. 3 %	2735	2710	2710	2695
540	Europe n° 1	587	599	597	599
585	Facom	579	579	580	579
[illegible]					
270	Du Pont-Nem.	271	272 50	272 50	274
515	Eastman Kodak	508	509	514	509
66	East Rand	63 50	61 55	62 30	62 50
250	Ericsson	258	257	257	257
210	Exxon Corp.	212	211 20	211 20	211 20
129	Ford Motors	137	138 50	138 50	137
198	Free State	183	188	189 50	190
119	Gencor	117 50	115 80	115	115 80
430	Gén. Electr.	458	458	458	455
255	Gen. Motors	270	273	273	269
59	Goldfields	58	55 90	55 50	55 90
6 70	Usinor	6 40	6 25	6 25	6 25
98	– (obl.)	102 60	97 30	97 30	97 30
165	U.T.A.	155	162	162	158 90
235	Valéo	230 50	229 90	229 90	229
360	– (obl. conv.)	361	367	367	361
147	Vallourec	140 50	138 90	138 90	136 40
1000	V. Clicquot-P.	1010	1040	1040	1020
80	Harmony	80	79 50	80 60	79 50
22	Hitachi	20 55	20	19 90	19 95
345	Hoechst Akt.	361	363	362	363
47	Imp. Chemical	44 95	43	43	42 50
97	Inco. Limited	99	96 50	96 50	95 70
455	IBM	458	458	458	453 50
46	Shell transp.	45 30	44 80	44 80	44
655	Siemens A.G.	660	663	663	651
112	Sony	104	94	97	95
440	Unilever	446	454	454	445
124	Un. Min. 1/10	132 60	128	128 50	128
285	Unit. Techn.	274 80	272	272	273 50
192	West Deep	190	188	187	188
290	West Hold.	290	280 50	283	285
275	Xerox Corp.	280	282	282	280
2 65	Zambia Corp.	2 57	2 55	2 58	2 50

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 079	6 085	5 940	6 230
Allemagne (100 DM)	254 900	255	248	261
Belgique (100 F)	13 891	13 887	12 600	13 300
Pays Bas (100 fl.)	232 250	232 290	226	237
Danemark (100 krd)	76 180	76 040	74	79
Norvège (100 k)	101 250	101 210	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 054	11 083	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 860	9 832	....	....
Italie (1 000 lires)	4 748	4 761	4 600	5
Suisse (100 fr.)	321	322 200	312	328
Suède (100 krs)	105 020	104 800	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 340	36 365	35 600	37 100
Espagne (100 pes.)	5 897	5 879	5 660	6 050
Portugal (100 esc.)	8 650	8 580	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 954	4 949	4 820	5 080
Japon (100 yens)	2 559	2 561	2 460	2 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/3
Or fin (kilo en barre)	70400	70050
Or fin (en lingot)	70450	70005
Pièce française (20 fr)	614 80	613 50
Pièce française (10 fr)	499 90	499
Pièce suisse (20 fr)	550 10	550
Pièce latine (20 fr)	520	490 50
Souverain	640	644
Pièce de 20 dollars	2964	3000
Pièce de 10 dollars	1455	1456
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3199 50	3176
Pièce de 10 florins	540 10	550

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Deux premières soviétiques sur Vénus

Une sonde a pris des photos en couleurs et a analysé des échantillons du sol

Alors même que la sonde interplanétaire américaine Pioneer-10, qui vole actuellement entre Uranus et Neptune, à environ 4 milliards de kilomètres du Soleil, fête son dixième anniversaire, les Soviétiques ont posé en douceur, lundi 1er mars à 4 h 57 (heure française), une sonde automatique — Venera-13 — sur le sol de Vénus. L'engin, au terme d'un voyage dans l'espace de près de quatre mois (il a été lancé le 30 octobre dernier), au cours duquel il a parcouru 300 millions de kilomètres, a donné toute satisfaction. Selon l'agence Tass, il a fonctionné au sol pendant cent vingt-sept minutes réalisant deux « premières » : des photos en couleurs et l'analyse d'échantillons du sol de la planète. La sonde devrait être rejointe dans les tout prochains *jours par la sonde Venera-14, lancée le 4 novembre dernier, cinq* jours seulement après Venera-13. Jusqu'à présent, six sondes soviétiques ont fonctionné plusieurs minutes après s'être posées en douceur sur la planète.

Pendant un peu plus de deux heures donc, le module de descente de la sonde soviétique Venera-13 a fonctionné dans des conditions éprouvantes sur le sol de Vénus, améliorant ainsi le *temps d'observation* obtenu par les engins qui l'ont précédé. Travailler sur Vénus n'est pas, en effet, chose facile. Il règne à la surface de la planète des *conditions de température* (environ 450 degrés, soit une température *supérieure* à celle du zinc fondu) et de pression (environ 90 atmosphères) telles que les instruments de mesure et l'électronique de bord des sondes, aussi bien protégés soient-ils, ne résistent pas éternellement.

Une inconnue

En dépit de ces conditions difficiles, les Soviétiques, qui se sont faits les champions de l'exploration de Vénus, ont, dans le passé, accumulé les « premières » : première photographie du sol en noir et blanc, premières mesures au sol, et, bien sûr, premiers atterrissages en douceur. Il est vrai qu'ils ont lancé sur l'étoile du Berger quelques quatorze engins automatiques Venera, contre cin seulement aux Américains, auxquels on doit, toutefois, des résultats sans égal sur Mercure, Mars, Jupiter, Saturne et même aussi Vénus dans le domaine de l'imagerie radar. C'est d'ailleurs ainsi que les sondes américaines Pioneer-Venus ont mis en évidence un vaste plateau volcanique sans doute, de la taille du continent nord-américain — la terre d'Aphrodite — que marque à l'est un vaste canyon de 380 kilomètres de large et 2 250 kilomètres de long. Ces sondes, comme les sondes soviétiques ,ont permis d'ailleurs de recueillir nombre de données sur l'atmosphère — très importante — de la planète composée pour l'essentiel de gaz carbonique et d'un peu d'azote. S'y ajoutent des traces de soufre, d'oxyde de carbone, de chlore, d'oxygène et de vapeur d'eau.

Mais reste toujours une inconnue : la nature du sol de Vénus. Les premières *photographies prises en noir et* blanc par quelques-unes des sondes soviétiques ont *certes* permis de mettre en évidence le caractère rocailleux de l'étoile du berger. Certes, les clichés en couleurs — et c'est une première — pris par Venera 13 seront d'une aide précieuse pour les géologues. Elles montrent des blocs aux arêtes assez vives dispensées sur un sol de nature granuleuse. Mais ce sont surtout les résultats de l'analyse d'échantillons du sol de la planète faite par Venera-13 que l'on attend le plus : quelques milligrammes de *matière prélevés au moyen d'une* petite pelle auraient été analysée par fluorescence X et spectrométrie gamma (*le Monde* daté 1-2 novembre 1981). Mission que devrait vraisemblablement compléter la sonde Venera-14.

Ainsi, après l'analyse d'échantillons du sol lunaire par les Américains et les Soviétiques, celle de Mars par les sondes américaines Viking, voici celle de Vénus. Comme pour Mars, les informations resteront sans doute fragmentaires, mais il n'est pas exclu que Français et Soviétiques, lors de l'envoi en décembre 1984, de deux sondes en direction de la comète de Halley n'équipent les modules de descente des sondes porteuses, qui plongeront vers Vénus lorsque celles-ci passeront près de la planète, d'un système d'analyse plus performant. — J.-F. A.

A l'Académie des sciences

Élection de Mme Grunberg-Manago et de M. Pierre Joliot

L'Académie des sciences a élu, dans sa section biologie cellulaire et moléculaire, lundi 1er mars, au cours d'une même séance, Mme Marianne Grunberg-Manago, biologiste, troisième femme à être admise au sein de cette assemblée, et M. Pierre Joliot, spécialiste de la photosynthèse. M. Joliot est le fils de Frédéric et Irène Joliot-Curie.

Mme Grunberg-Manago siégera donc à l'Académie en compagnie de Mmes Yvonne Choquet-Bruhat, élue le 14 mai 1979 à la section sciences mécaniques, et Nicole Le Douarin, élue le 15 février 1982 à la section biologie animale et végétale.

[Née le 6 janvier 1921 à Leningrad, Mme Marianne Grunberg-Manago a *largement contribué* au développement de la biologie moléculaire. Elle a, notamment, aidé à déchiffrer le code génétique grâce à l'isolement de la phosphorylase. Plus récemment, elle a obtenu par des méthodes physico-chimiques des résultats sur la dynamique du fonctionnement de la machinerie responsable de la synthèse protéique. Après avoir obtenu son doctorat (1947), elle devient maître de recherches (1946-1961) au C.N.R.S. puis directeur de recherches dans cet organisme (1961) avant d'être nommée, en 1967, chef du service *de biochimie* de l'Institut de biologie physico-chimique de Paris. Elle est actuellement professeur associé à l'université de Paris-VII (section biochimie) depuis 1972.]

[Né le 12 mars 1932 à Paris, M. Pierre Joliot est un spécialiste de la photosynthèse. Dans ce domaine, il a réussi à démontrer que les réactions intermédiaires entre l'étape photochimique et la formation d'oxygène sont rapides et ne limitent jamais la vitesse de transfert d'électrons dans la chaîne photosynthétique. Il s'est, d'autre part, intéressé aux mesures de champ électrique intermembranaire. Après avoir obtenu son doctorat (1960), il poursuit sa carrière au C.N.R.S. où il deviendra successivement maître de recherches (1966), puis directeur de recherches (1974). Entre-temps, il est nommé chef de laboratoire à l'Institut de biologie physico-chimique de Paris (1963) dont il sera chef de service en 1975. Depuis 1981, il est professeur au Collège de France.]

LE NOMBRE DES DEMANDES D'EMPLOI A BAISSÉ DE 1,3 % EN FÉVRIER EN DONNÉES OBSERVÉES (+ 20,4 % EN UN AN).

Selon les estimations qu'il publie *désormais* au début de chaque mois, les statistiques définitives étant connues vers le 15 — le ministère du travail a indiqué, mardi 2 mars, que l'Agence nationale pour l'emploi comptait, fin février 2 008 000 demandes d'emploi non satisfaites, en données observées, soit une baisse du chômage de 1,3 % par rapport à janvier 1982 et une hausse de 20,4 % par rapport à février 1981.

En données corrigées des variations saisonnières, on recensait fin février 1 959 000 demandes d'emplois non satisfaites, soit une augmentation de 1,9 % par rapport à janvier 1982 et de + 20,53 % par rapport à février 1981.

REPLI DU DOLLAR : 6,06 F A 6,07 F

***Le dollar a fléchi mardi 2 mars sur les marchés des changes,* après son envolée du lundi 1er mars, qui l'avait porté, à Francfort, à 2,40 DM et, à Paris à 6,11 F. Son repli, amorcé dès le début de l'après-midi de lundi, s'est confirmé, et les cours sont revenus aux alentours de 2,3750 DM à 2,38 DM et de 6,06 F à 6,07 F. L'impact de l'augmentation de 1,2 milliard de dollars de la masse monétaire américaine annoncée à la veille du week-end s'est un peu atténué et les taux aux Etats-Unis, après s'être tendus, ont légèrement baissé, en raison, semble-t-il, d'un nouveau recul des indicateurs économiques outre-Atlantique. Pour les opérateurs, si la récession persiste, les taux fléchiront, et le dollar aussi.**

Sur Antenne 2

LES « GENS D'ICI » SONT INDÉPENDANTISTES...

C'est une étrange image de la Corse que nous donne Philippe Alfonsi. Le 18 février, sur Antenne 2, déjà, les téléspectateurs ont pu voir le magazine de Pierre Dumayet et Igor Barrère « *Situation 82* » consacré aux problèmes et au nouveau statut de l'île, émission très contestable par le choix des participants : exception faite de M. Colonna d'Istria, on n'y donnait la parole qu'à des partisans de l'indépendance de l'île.

Cette semaine, avec « Gens d'ici », émission pourtant censée tracer le portrait d'une région française, Philippe Alfonsi semble une nouvelle fois ne privilégier que cet aspect de la réalité corse. Important certes, mais nullement représentatif du sentiment de la plupart des insulaires.

Deux des protagonistes de « Situation 82 » réapparaissent dans « Gens d'ici » auxquels s'adjoignent un militant communiste et une épouse d'ancien *prisonnier politique appartenant* au Front national de libération de la Corse (F.N.L.C.) — tous deux partisans de l'indépendance de l'île.

Voudrait-on nous faire croire, au vu de ces témoignages, que l'ensemble des Corses résidant dans l'île sont pour une Corse *séparatiste* ? Il semble plus probable que Philippe Alfonsi se soit laissé piéger, donnant la parole aux plus loquaces, oubliant qu'en Corse on observe *souvent la loi du silence.*

MARC GIANNESINI.

(*) Jusqu'au 5 mars, A 2, à 19 h 45.

La création du carnet d'épargne populaire

Seul le revenu sera indexé sur l'inflation

Promis solennellement lors de la campagne électorale, le carnet, ou le livret d'épargne populaire, destiné à protéger contre l'érosion monétaire les économies des ménages à faible revenu, va voir le jour. Contrairement à ce qui avait pu être imaginé antérieurement, seul le revenu des sommes déposées sur le livret bénéficierait d'une indexation et serait égal au taux d'inflation constaté officiellement par l'INSEE.

De plus, le titulaire de ce carnet devrait *contracter un « engagement de stabilité »* pour ses *dépôts, dont le montant unitaire* ne dépasserait pas 10 000 francs, avec un maximum annuel de 3 000 à 5 000 francs. Comme prévu, le nouvel instrument d'épargne sera réservé, dans la proportion de un, et peut-être deux carnets par foyer, à ceux dont les ressources sont réduites, à savoir les huit à dix millions de personnes à revenu non-imposable (moins de 30 000 francs par an), ou, le cas échéant, faiblement imposable. A l'image de celui du livret A des caisses d'épargne, son revenu sera exonéré d'impôt, mais sa délivrance pourra être assurée par tous les réseaux de collecte, la Caisse des dépôts devant, toutefois, centraliser les sommes ainsi recueillies.

Soucieux de « *banaliser* » le système bancaire français dans l'avenir, les pouvoirs publics ne veulent pas privilégier tel ou tel réseau.

Un autre de leurs soucis sera de ne pas trop porter atteinte aux dépôts sur le livret A des caisses d'épargne (environ 500 milliards de francs), pour éviter de perturber les circuits : en deux ans, de 50 à 100 milliards de francs pourraient être transférés sur les nouveaux carnets, beaucoup plus attirant puisque leur rémunération serait actuellement voisine de 14 % contre 8,50 % pour les livrets A des caisses, tant de l'Ecureuil que des P.T.T.

Le coût budgétaire d'une telle mesure, dépendra de l'ampleur de la collecte et surtout de l'emploi des capitaux collectés : s'ils étaient placés en emprunts d'Etat ou en bons du Trésor, par exemple, aucun problème de ce genre ne se poserait.

M. JACQUES DAUCET DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES

Le conseil des ministres de ce mardi 2 mars devait désigner un nouveau directeur général des postes : M. Jacques Daucet, qui succéderait à M. Jean Babin, nommé à cette position en décembre 1980. D'autres modifications devraient intervenir ultérieurement, à la direction générale des postes.

[Né le 23 juin 1934, à Mende, en Lozère, ancien élève de l'École nationale supérieure des P.T.T., M. Jacques Daucet fut inspecteur principal à la direction régionale des télécommunications de Clermont-Ferrand et mis, en 1971, à la disposition du préfet de la région Franche-Comté comme chargé de mission.

Détaché la même année au cabinet du directeur général des postes, M. René Joder, M. Daucet fut appelé comme chargé de mission au cabinet de M. Hubert Germain au ministère des P.T.T. de 1972 à 1974, avant de conserver les mêmes fonctions au cabinet de ses successeurs : MM. Pierre Lelong (1974-1975) et Aymar Achille-Fould (1975).

Nommé chef du service des affaires sociales en janvier 1976 après avoir pris une part active au règlement de la grande grève des postes en 1974, il s'est vu confier la responsabilité de la direction du personnel et des affaires sociales du ministère des P.T.T en juillet 1978.]

LA DIRECTRICE DU FESTIVAL DE NANCY DONNE SA DÉMISSION

Mme Françoise Kourilsky, qui avait été engagée par le Festival mondial du théâtre de Nancy en qualité de directrice jusqu'au *31 juillet 1982 fait savoir, par un* communiqué, qu'elle a décidé de donne sa démission ; elle quittera ses fonctions le 31 mars. Le conseil d'administration du Festival l'a chargée d'une mission d'analyse et de réflexion.

● *La grève des douaniers.* — A la veille des négociations qui doivent avoir lieu mercredi 3 mars à la Direction générale des douanes, la situation n'avait guère évolué, mardi 2 mars dans la matinée, notamment dans les aéroports. A *Roissy-en-France,* les douaniers, toujours en grève, laissaient passer les objets non déclarés — sauf exception, en cas de découverte de drogue ou d'armes prohibées. A Orly, en revanche, les douaniers faisaient la grève du zèle, et l'on craignait de nouveaux retards des vols, notamment pour le fret. Des douaniers de cet aéroport ont annoncé, selon la C.G.T., qu'ils commenceraient une grève de la faim si des négociations avec la direction ne devaient pas aboutir.

● *Les négociations salariales dans le secteur public et nationalisé* se poursuivent. A la R.A.T.P., à l'issue d'une réunion direction-syndicats le 1er mars, *dans le cadre de l'accord social* 1981-1982, deux mesures d'augmentation salariale ont été annoncées : 3 % au 1er mars et 3 % au 1er juin. Dans la fonction *publique, une nouvelle réunion le* 2 mars devait, en principe, conclure les négociations salariales de 1982.

● *La société Arianespace* vient d'enregistrer une nouvelle réservation de créneau pour le lancement d'un satellite canadien de la série Anik par le lanceur européen Ariane. Le tir aurait lieu depuis le centre spatial guyanais de Kourou à la fin de 1985. Pour cette opération, le Canada, comme la Suède il y a deux semaines pour *Telex-X,* a donc payé 100 000 dollars. Très prochainement, trois nouvelles réservations devraient être enregistrées avec le satellite européen Ecs-4 et les *satellites américains G Star-3 et* Spcc-3.

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1982 a été tiré à 573 495 exemplaires.